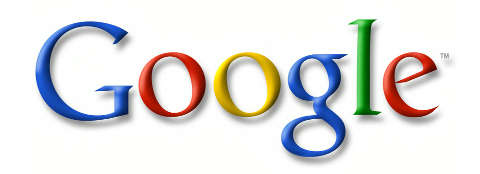
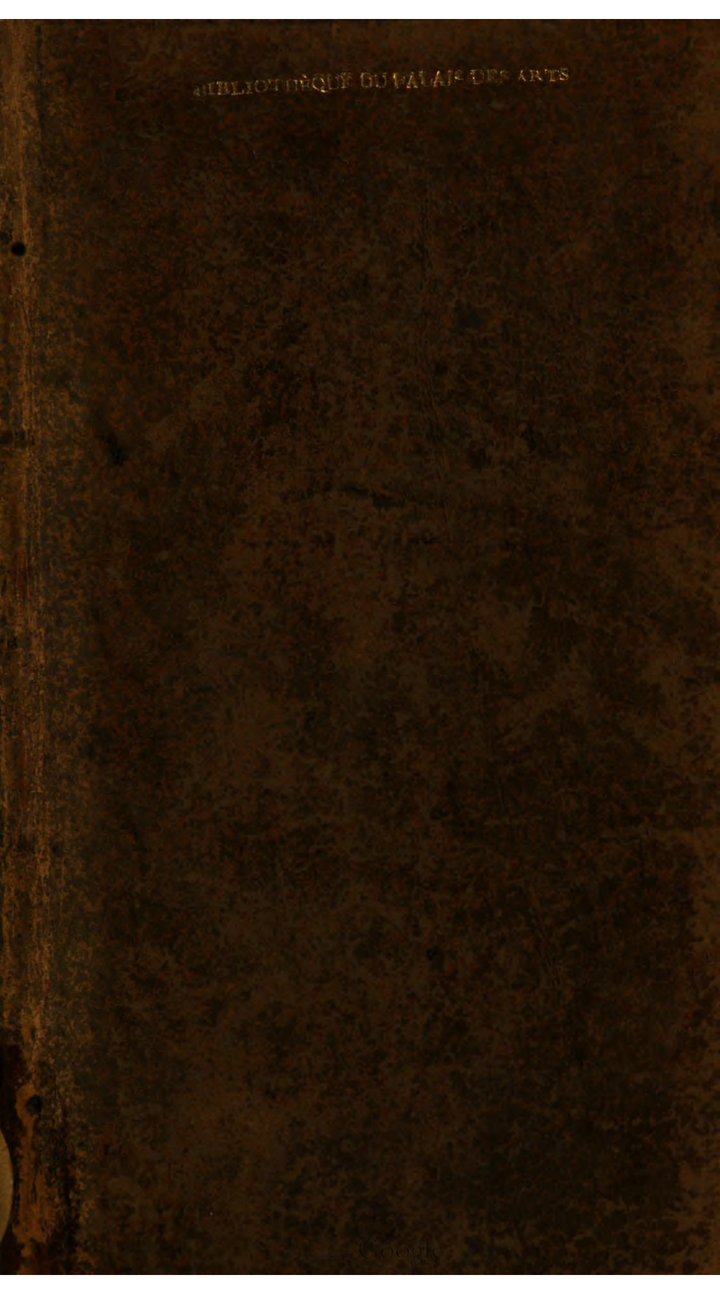



BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DES ARTS





# BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

D'alissac.

# BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

# HISTOIRE

DE LA

## LITTÉRATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts;

*Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même Langue.*

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen, & d'Angers.

*TOME SEIZIEME.*

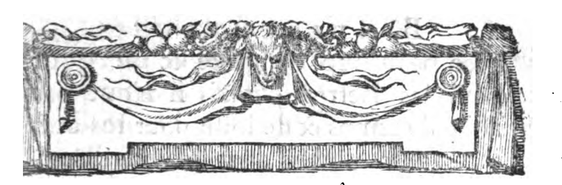


*A PARIS, RUE S. JACQUES,*

Chez { HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin. P. G. LE MERCIER, au Livre d'Or.

M. DCC. LIV.

*Avec Approbation & Privilége du Roy.*



# BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

*OU*

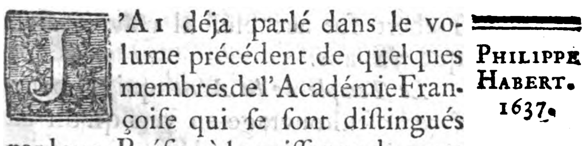
## HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE.

### *SUITE DE LA HUITIEME PARTIE.*

### POETES FRANÇOIS.

**************************

### *PHILIPPE HABERT.*



PHILIPPE HABERT. 1637.

J'Ai déja parlé dans le volume précédent de quelques membres de l'Académie Françoise qui se sont distingués par leurs Poésies à la naissance de cette célebre Compagnie. J'en ferai connoître plusieurs autres dans ce volume, & dans ceux qui suivront. Je commence par *Philippe* HABERT, d'une famille fort ancienne dans Paris, qui a eu des alliances très-honorables. Il étoit né

PHILIPPE HABERT. 1637.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 232. Titon du Till. Parn. Fr. p. 205. Baill. jug. des Sav. in-4. t. 5. p. 352.

avec beaucoup de génie & de goût pour les Lettres ; mais il n'eut pas assez de temps & de loisir pour les cultiver. Les emplois dans lesquels il entra, après avoir achevé ses études, l'engagerent insensiblement dans la profession des armes. Charles de la Porte Duc de la Meilleraye, depuis Maréchal de France, de qui il étoit aimé & considéré, lui donna la place de Commissaire d'Artillerie, dont il s'acquittoit avec honneur, lorsqu'il fut tué en 1637. devant le Château d'Emery en Haynaut, entre Mons & Valenciennes. Ce fut par l'imprudence d'un soldat qui laissa tomber la méche de son mousquet sur un tonneau de poudre. Le feu y prit, & fit tomber une muraille, sous les ruines de laquelle Habert fut accablé. Il n'avoit alors que 32. ans.

*Le Temple de la Mort* qui est peut-être le seul ouvrage en vers qu'on ait de lui, a été regardé en son temps comme une des plus belles pieces de la Poésie Françoise. Habert fit ce Poëme pour M. de la Meilleraye, sur la mort de sa premiere femme, Marie Ruzé, fille d'Antoine Marquis d'Effiat, Maréchal de France, morte en 1633.

à l'âge de 20. ans ; & ce Poëme a reçu des éloges du Pere *Mambrun* Jésuite, de Gabriel *Guéret*, de M. *Pellisson*, & de la plûpart des Critiques qui ont eu occasion d'en parler, comme on peut le voir dans les *Jugemens des Savans* de M. *Baillet*. L'Auteur en avoit changé & rechangé les vers durant trois ans, pour les porter à cette perfection où nous les voyons. Ce bel Ouvrage contient environ trois cens vers. Il fut imprimé à Paris en 1637. & inséré depuis en différens Recueils. Le dernier est la *Bibliotheque Poëtique* de M. *Le Fort de la Moriniere*, qui a cru qu'il pouvoit en retrancher quelques endroits.

PHILIPPE HABERT. 1637.

T. 1. édit. in-4. p. 131.

L'Académie Françoise témoigna le regret qu'elle avoit de la mort de M. Habert, en lui faisant faire un Eloge par M. de Gombaud, & une Epitaphe en vers par M. Chapelain.

## *CLAUDE-GASPARD BACHET Seigneur DE ME'ZIRIAC.*

Cette illustre Compagnie perdit un an après, le 26. Février 1638. un autre de ses membres, en la personne de *Claude Gaspard* BACHET, Seigneur *de Méziriac*, Gentilhomme né à

CLAUDE-GASPARD BACHET Seigneur DE MEZIRIAC

CLAUDE-GASPARD BACHET Seigneur DE MEZIRIAC 1638.

Eloges de quelques Auteurs Fr. p. 2. & suiv. Remarques de M. Joly sur Bayle, in-fol. pag. 530, 531.

Bourg en Bresse le 9. Octobre 1581. de Jean Bachet, Ecuyer, Seigneur de Méziriac & de Vauluisant, Conseiller du Duc de Savoie, & Juge des Appellations de Bresse, & de Marie-Françoise de Chevanes, fille de François de Chevanes, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Savant dans les Langues, en particulier dans la Langue Grecque, il n'étoit pas moins profond dans la connoissance de la Fable, dans l'Algebre, dans les Mathématiques, & dans les autres Sciences curieuses. Il entra chez les Jésuites à l'âge de 20. ans, & régenta la Rhétorique à Milan. C'est un fait que Colomiès rapporte dans ses Opuscules, où il ajoute, qu'étant tombé malade, il quitta cette Compagnie & rentra dans le siecle. Fatigué de ses voyages, il se retira vers l'âge de 30. ans à Bourg sa patrie, dont il ne paroît pas qu'il soit sorti depuis. Il y épousa Philiberte de Chabeu, fille de Claude de Chabeu, Ecuyer, Seigneur de Bechetel. Il a fait plusieurs traductions, & composé un assez grand nombre d'ouvrages, en prose & en vers, en Latin, en François, & en Italien.

Ne le considérant ici que comme

Poëte François, je ne dirai rien, ni de ses Traductions, ni de ses Ecrits de Mathématique & d'Histoire, ni de ses Poésies Latines & Italiennes, &c. je ne répéterai pas non plus ce que j'ai dit ailleurs de ses Imitations d'Horace, & de sa Traduction des Epîtres d'Ovide. Ceux qui seroient curieux de connoître tout ce qui concerne ce Savant, peuvent se satisfaire en lisant son Eloge historique & critique par M. l'Abbé *Joly*, Chanoine de Dijon, qui fait partie des *Eloges de quelques Auteurs François*, imprimés en 1742; & les Remarques du même sur le Dictionnaire critique de Bayle. Je pourrois aussi renvoyer à l'Histoire de l'Académie Françoise, enrichie des notes de M. l'Abbé d'Olivet, aux Mémoires du P. Niceron, & aux Jugemens des Savans de M. Baillet; mais M. l'Abbé Joly a rapporté tout ce qu'on pouvoit dire de Méziriac.

CLAUDE-GASPARD BACHET Seigneur DE MEZIRIAC 1638.

Biblioth. Fr. nouv. édit. t. 5. p. 314. 433. & suiv.

Dans le *Recueil de Lettres nouvelles* publié in-8. à Paris 1634. par Nicolas *Faret*, on lit, au tome 2. une Lettre de Faret même, (c'est la neuvieme,) où il parle ainsi de Méziriac: » On peut dire sans flaterie & sans » hyperbole, que si les meilleurs Li-

CLAUDE-GASPARD BACHET Seigneur DE MEZIRIAC 1638.

» vres de l'antiquité & des derniers » siecles étoient perdus, on les pour- » roit retrouver dans votre mémoire : » que si la Langue Hébraïque, la » Grecque & la Latine étoient tout- » à-fait mortes, vous les pourriez res- » susciter ; enfin que si les Italiens, » les Espagnols, & les François avoient » oublié les leurs, vous pourriez éga- » lement à tous en rendre l'usage, & » leur en donner des préceptes. » Il loue beaucoup son jugement, & lui attribue une science universelle.

Eloges de quelques Auteurs Fr. p. 29. & suiv.

Selon une autre Lettre de Jacques de Billy, Jésuite, écrite à Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, datée d'Autun le 12. Juin 1655., & que M. Joly a fait imprimer, Méziriac » savoit les délicatesses de » notre Langue Françoise. Les Poé- » sies qu'il a composées, en donnent » de suffisans témoignages : & ce qui » mérite d'être bien considéré, c'est » qu'il ne s'employoit point, comme » les Poëtes folâtres, à faire des vers » à l'honneur d'une beauté caduque, » mais sur des sujets de piété & de dé- » votion : témoin sa belle Prose sur » le Saint Sacrement, & ses Sonnets » sur les flétrissures de S. François, &c.

Ces Poésies, désignées dans la Lettre du P. de Billy, sont des *Chansons dévotes & saintes sur toutes les principales Fêtes de l'année, & sur autres divers sujets*, composées par les deux fréres *Guillaume & Gaspard Bachet*. Ce Recueil plus pieux que poétique, parut en 1615. à Dijon. Le titre caractérise suffisamment l'ouvrage, qui a été réimprimé à Lyon en 1618.

CLAUDE-GASPARD BACHET Seigneur DE MEZIRIAC 1638.

Dans les *Délices de la Poësie Françoise* de 1620. & 1627. on lit de Méziriac une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence : un *Dialogue entre l'Amant & l'Amour* ; des Stances & un Sonnet sur une Dame que M. de Gerzan sieur du Soucy aimoit : des Stances *sur les Miseres de son temps* : une Ode sur ce qui constitue le vrai bonheur : l'imitation de l'Ode d'Horace, *Eheu fugaces* ! quarante Sonnets sur divers sujets sacrés & profanes ; & quatre Epîtres imitées d'Ovide. Le goût de ces Poésies a beaucoup vieilli, & l'on peut dire avec M. Baillet, que les Poëtes qui sont venus depuis Méziriac, l'ont tellement effacé, qu'il ne paroît presque plus de lui, que ce qui est soutenu par son érudition. On peut en juger par ce Sonnet sur la

mort du Cardinal du Perron, qui est peut-être un de ses meilleurs.

CLAUDE GASPARD BACHET Seigneur DE MEZIRIAC 1638.

Ah! vrayment ce n'est pas sans sujet légitime;
Déloyal Apollon, que je te vais blasmant,
Et vous, ingrates sœurs, dont j'ai fait tant d'estime;
Si je mesdis de vous, ce n'est que justement.
Deviez-vous devenir coupables de ce crime,
Qu'un que le Ciel doüa d'un si beau jugement,
D'un esprit si subtil, d'un sçavoir si sublime,
Estant trahy par vous soit mis au monument?
Mais il n'est point besoin que ma plume s'employe,
Afin qu'à l'avenir votre honte se voye,
Lui-même est suffisant pour se venger de vous.
Car les doctes labeurs partis de son estude,
Qui repaissent les yeux & les esprits de tous,
Eternisent sa gloire & votre ingratitude.

## *PIERRE FORGET Sieur DE LA PICARDIERE.*

PIERRE FORGET Sieur DE LA PIÇARDIERE 1638.

Les affaires politiques occuperent plus que les lettres humaines Pierre *Forget*, Chevalier, sieur de Beauvais & de la Picardiere; il ne négligea pas cependant les secondes; il s'amusa surtout de la Poësie, autant que ses emplois purent le lui permettre, & il se fit en ce genre quelque réputation.

J'ai vû de lui l'*Hymne de la Reine Régente, Mere du Roy* Louis XIII, imprimée en 1613. *in*-4°. C'est un

pompeux éloge de Marie de Médicis, où la flaterie a trop de part. Ce Poëme ou ce Panégyrique en vers, a été réimprimé en 1620. dans les *Délices de la Poësie Françoise*, où l'on a encore réuni diverses autres Poësies de Pierre Forget, telles que douze Sonnets sur l'amour de *Mélice*; des Stances & une Elégie, qui ont le même objet. La passion est fortement exprimée dans ces Poësies; & si l'Auteur n'étoit amoureux qu'en idée, il a du moins tâché de persuader qu'il en avoit tous les sentimens. Il se plaint même de l'inconstance de sa Maîtresse, quoiqu'il regarde ce vice comme ordinaire à ce sexe. *Malgré les sermens de Chloris*, dit-il,

PIERRE FORGET Sieur DE LA PICARDIERE 1538.

. . . . . . Devois-je pas penser
Que la foy d'une fille est chose imaginaire?
La constance en Amour dont elles parlent tant,
Servant d'ombre & de fard à leur cœur inconstant,
Puisque le changement est leur plus grande gloire;
Et leur fidélité, si l'on croit aux effects,
Est, comme le Phœnix, une fable en l'histoire,
De qui l'on parle assez, & qu'on ne vit jamais.

Forget est plus réservé & plus judicieux dans ses *Sentimens universels*, recueil de Quatrains politiques, philo-

PIERRE FORGET Sieur DE LA PICARDIERE 1638.

ſophiques & moraux, où il n'a cherché qu'à inſtruire, & où il donne en effet des avis utiles. Un peu plus d'ornement, & plus d'ordre dans les matieres, en rendroient la lecture & plus agréable & plus profitable. Prêt à partir, dit-il, pour de longs voyages que le ſervice du Roy exigeoit de lui, il n'avoit pas deſſein de laiſſer voir le jour à ces Quatrains, n'ayant pas eu le tems de les revoir & de les limer. Mais ſes amis le preſſerent de les leur abandonner; il y conſentit, compoſa même l'avis au Lecteur, qui eſt daté de Lyon le 15. Février 1630. & ce recueil fut imprimé durant ſon abſence, en 1630. même.

Au retour de ſes voyages, ayant appris que ce livre, quoique mal digeré & incomplet, comme il en convient, avoit été favorablement reçû; il s'appliqua à le retoucher, à le corriger, à l'augmenter auſſi; & il en donna lui-même une ſeconde édition en 1636. L'Epitre dédicatoire au Cardinal de Richelieu ne nous apprend guères autre choſe, ſinon qu'il ne voyoit rien que de grand, & même d'héroïque dans cette Eminence. Il lui devoit beaucoup, il le

payoit en flateries; c'eſt la monnoie des Courtiſans. Du reſte, il n'y a pas plus d'ordre dans cette ſeconde édition que dans la premiere.

PIERRE FORGET Sieur DE LA PICARDIERE 1638.

Pierre Forget prend à la tête de cet ouvrage les titres de Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de l'un de ſes Maîtres d'Hôtel ordinaires. Honorat *de Meynier*, dans ſon Catalogue des Poëtes François, dit qu'il fut envoyé à Conſtantinople avec la qualité d'*Agent pour les affaires du Roi.* Dans le Catalogue des Grands Maîtres, Chevaliers & Officiers de l'Ordre de Saint-Michel, à la ſuite des Statuts dudit Ordre, imprimés en 1725. *in*-4°. on lui donne le titre de Secrétaire de la Chambre du Roi & de ſes Finances; & l'on ajoute qu'il fut envoyé vers pluſieurs Princes d'Allemagne. La même liſte nous apprend qu'il fut pourvû de la Charge de Généalogiſte dudit Ordre de Saint-Michel, ſur la démiſſion de Bernard de Girard, Seigneur du Haillan, Hiſtoriographe de France, le 10 Juillet 1607. Il paroît qu'il ne garda pas long-temps cette place, puiſque Gabriel Cotignon, Seigneur de Chauvry, Secrétaire du Roi & des Commande-

PIERRE FORGET Sieur DE LA PICARDIERE 1638.

Collet. p. 305.

mens de la Reine Marie de Médicis Régente, en fut pourvû le 4 Octobre 1610. Forget est mort en 1638.

Guillaume *Colletet*, dans son *Discours de la Poësie morale*, dit que les *Sentimens universels* ont eu quatre éditions, & que la premiere est de 1636: il se trompe sûrement sur cette date. Il avoue que ces Quatrains *ne sont pas égaux par-tout, que par-tout ils n'ont pas toutes les justesses qui seroient à désirer.* Il ne laisse pas que de les louer beaucoup, & d'en conseiller la lecture; il ajoute que c'est un témoignage sincere & véritable qu'il rend *à un ancien Poëte* qu'il a respecté en sa jeunesse, & de qui il a été connu & aimé.

## *FRANÇOIS DE LA BÉRAUDIERE.*

FRANÇOIS DE LA BERAUDIERE 1638.

T. 2. p. 1486.

Je ne puis assurer si François de la Béraudiere, Evêque de Périgueux, vivoit encore la même année 1638. La nouvelle édition du *Gallia Christiana* ne date point le tems de sa mort, & n'en parle même plus après l'année 1624. quoiqu'il paroisse certain que ce Prélat étoit encore au monde au moins en 1635. Il étoit de

la noble famille *de Rouet* dans le Poitou. Il fut pendant dix-huit ans Conſeiller au Parlement de Paris, & enſuite Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Poitiers, & Abbé de Noiraillé, où il introduiſit la Réforme des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, & enfin élevé ſur le Siége Epiſcopal de Périgueux, où il s'eſt toujours conduit avec zèle & avec édification. Il travailla ſans relâche à la converſion des Proteſtans, & eut le bonheur d'en faire rentrer pluſieurs dans le ſein de l'Egliſe. Il a fondé un Séminaire à Périgueux, comme on le voit par ces vers, qu'il a compoſés, & qui ſont au-devant de ſes opuſcules imprimés au même lieu en 1635. *in*-4°.

FRANÇOIS DE LA BERAUDIERE 1638.

Je laiſſe à nos neveux, en partant de ce monde,
Mon livre, un Séminaire fondé de mes deniers,
Pour y faire nourrir des pauvres eſcholiers:
Mon Egliſe refaite, à nulle autre ſeconde.
Face le Ciel bening que la poſtérité
Reçoive à ce ſujet très-grande utilité:
Que de telle action le bon Dieu ſe contente;
De mes péchez paſſés il m'octroye pardon,
Me donne Paradis à la fin pour guerdon;
C'eſt à ce point où gît mon déſir, mon attente.

Parmi les Opuſcules contenus dans

FRANÇOIS DE LA BERAUDIERE 1638.

le volume où on lit ces vers, on trouve quelques autres Poësies, qui ne sont pas meilleures, entr'autres un Poëme intitulé, *La France Triomphante*, où l'auteur prend les titres de *Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Parlement de Paris & Bourdeaux.* Les autres écrits sont quelques harangues, l'Oraison funébre de Henri IV, prononcée à Poitiers, le 21 Juin 1610, plusieurs écrits de controverse, & autres dont on peut voir le détail dans le *Supplément du Dictionnaire de Moréri*, donné en 1749.

## *L'AUTEUR ANONYME DE* LA FILITE *ou du* ROMANT *en vers.*

L'AUTEUR ANONYME de *la Filite* ou du *Romant*, en vers.

Je ferai aussi court sur *la Filite, ou le Romant en vers, divisé en huit Chants*, qui parut en 1640. je n'en connois point l'Auteur; & M. l'Abbé Lenglet a oublié l'ouvrage dans sa Bibliothéque des Romans. La *Filite* est en vers de huit syllabes : c'est un Poëme en assez mauvaise prose rimée, moitié sérieux & moitié burlesque. L'amour en est l'objet, & les digressions sont fréquentes : c'est un tissu

d'avantures qui n'amuſent point, & qui plaiſent encore moins. L'Imprimeur fait dire à l'Auteur que ce Poëme étoit achevé dès 1625. ou environ; que le Poëte étoit jeune alors, qu'il n'avoit montré ſon ouvrage qu'à quelques amis, & qu'on a été obligé de le lui dérober pour le livrer au public. C'eſt une défaite ordinaire, dont perſonne n'eſt plus la dupe. Au ſurplus c'eſt au public qu'on faiſoit porter la peine du vol. Celui au nom duquel le privilege eſt accordé, n'eſt déſigné que par ces lettres B. B. S. D. J. je laiſſe à d'autres à deviner cette énigme.

L'AUTEUR ANONYME de *la Filite ou du Romant*, en vers. 1640.

## *CHARLES DE BOUQUES.*

L'Auteur du *Poëme ſur les Merveilles de Jeſus-Chriſt* n'a pas laiſſé cet embarras à ſes Lecteurs; il ſe nomme lui-même noble Charles *de Bouques, Seigneur du Pons, du Diocéſe de Montpellier.* Je ne ſçai quels furent ſes emplois; il en eut, s'en vit privé, ſe retira dans la ſolitude; y médita ſur le néant du monde, le connut, s'en convainquit, & tourna toutes ſes penſées du côté des choſes ſérieuſes. C'eſt ce qui a

CHARLES DE BOUQUES. 1642.

CHARLES DE BOUQUES. 1642.

produit son Poëme ; il en promettoit deux parties ; je n'ai vû que la premiere. Celle-ci a cinq Chants : l'objet du premier est la naissance de Saint Jean, *Hérault de Jesus* ; celui du deuxieme, *le ventre glorieux de la Sainte Vierge*, c'est à-dire sa Conception. Le sujet du troisieme est *la naissance & le berceau de Jesus*. Dans le quatrieme le Poëte rapporte le Baptême conféré par Saint Jean au Sauveur du monde, qui n'étoit que figuratif du Baptême des Chrétiens. Dans le cinquieme Jesus-Christ conduit par l'esprit dans le désert, y est tenté par le Diable qu'il confond. Le Sieur de Bouques devoit traiter ainsi les autres circonstances principales de la vie de Jesus-Christ. J'ignore s'il l'a fait.

## *ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU.*

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

Cette même année 1642. le 4. de Décembre, la France perdit le Cardinal de Richelieu, à l'âge de cinquante-huit ans. Comme on a coutume de le mettre au nombre des Poëtes, j'en dirai ici quelque chose, mais sans entrer dans un grand détail

de ſa vie, dont l'hiſtoire a été écrite par pluſieurs Auteurs fort connus. Je laiſſerai auſſi ſes autres ouvrages, pour ne m'arrêter qu'aux Poëſies qu'on lui attribue.

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

Eloge du Card. de Richel. parmi les Eloges de quelques Aut. Franç. pag. 260 & ſuiv.

Armand-Jean du Pleſſis de Richelieu naquit le 5 Septembre 1585. ſelon les uns au Château de Richelieu du côté de Tours, à Paris ſelon d'autres. Il étoit le troiſieme fils de François du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Prevôt de l'Hôtel, & de Suſanne de la Porte, fille de François de la Porte, célébre Avocat au Parlement de Paris. Ayant perdu ſon pere à l'âge de cinq ans, ſa mere, ſous la tutelle de qui il fut élevé, le mit en penſion au Collége de Navarre à Paris, où il fit ſes Humanités, & enſuite au Collége de Liſieux, où il étudia en Philoſophie. De-là il paſſa à l'Académie pour apprendre à monter à cheval, & les autres exercices qui convenoient à un jeune homme que l'on deſtinoit aux armes. Mais il quitta bien-tôt cette profeſſion pour embraſſer l'état Eccléſiaſtique.

Il n'avoit pas encore vingt-deux

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

ans lorſqu'il fut nommé Evêque de Luçon, ſur la démiſſion de ſon frere Alphonſe-Louis du Pleſſis de Richelieu, qui quitta la Prélature pour entrer dans l'Ordre des Chartreux, & depuis devint Cardinal, Archevêque d'Aix, enſuite de Lyon, & Grand Aumônier de France. Sa jeuneſſe fit naître des difficultés pour les Bulles; il falloit une diſpenſe d'âge, & on avoit de la peine à l'accorder. M. de Richelieu ſe tranſporta lui-même à Rome en 1606 pour la ſolliciter, & il l'obtint. Il fut ſacré à Rome par le Cardinal de Givri, le 17 Avril 1607.

Revenu en France, il prêcha; & la réputation qu'il ſe fit, lui valut la charge d'Aumônier de la Reine Marie de Médicis. Henri IV. qui l'aimoit, déſirant de le voir Docteur de Sorbonne, le jeune Prélat préſenta à une aſſemblée de la Faculté, une ſupplique datée du premier Août 1607. où il demanda qu'il lui fût permis de ſoutenir le premier acte à l'ordinaire, mais *ſans Préſident*; la Sorbonique, & la troiſieme theſe *par maniere de Réſompte*. Il ſoutint ſa theſe en Camail & en Rochet, couvert & ganté.

Après avoir pris possession de son Evêché, il se retira à la campagne, où il étudia pendant un an, s'appliquant sur-tout à la Controverse. S'étant ensuite rendu à la Cour, son habileté dans le maniement des affaires, lui procura une charge de Secrétaire d'Etat, le 30 Novembre 1616. avec des Lettres patentes du Roi, qui lui accordoient la préséance sur les autres Secrétaires d'Etat. La mort du Maréchal d'Ancre ayant occasionné du changement dans le Gouvernement, il se retira dans son Prieuré de Coussay auprès de Mirebeau, & en 1618. à Avignon, jusqu'à ce qu'il eût été rappellé à la Cour; ce qui ne tarda pas. Il reçut le chapeau de Cardinal, du Pape Grégoire XV. le 5 Septembre 1622. & fut nommé premier Ministre en 1624. Enfin après avoir porté sous son administration la gloire de la France au plus haut point, il mourut, comme je l'ai dit, le 4 Décembre 1642.

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

Il suffit, dit M. Titon du Tillet, pour marquer l'estime que le Cardinal de Richelieu faisoit des Sciences, & la protection qu'il accordoit aux

Parn. Fr. in-fol. pag. 207. 208.

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

Savans, de dire qu'il a bâti & fondé à Paris le Collége qui porte par cette raison le nom de Collége *du Plessis*; que c'est lui qui a fait rebâtir avec tant de magnificence la *Sorbonne*, & y a uni presque tous les revenus qui y sont attachés; que c'est lui qui a fait ériger en 1635. l'Académie Françoise en Académie Royale par Lettres patentes du Roi Louis XIII; qu'il en a été déclaré le premier Protecteur, & qu'il a fait répandre les bienfaits du Roi sur plusieurs des Membres qui la composoient, & sur beaucoup d'autres personnes qui se distinguoient dans les Sciences & dans les beaux Arts.

Les Poëtes en particulier avoient auprès de lui un accès presque toujours distingué, ceux sur-tout qui s'appliquoient à la Poësie dramatique qu'il désiroit de voir perfectionnée. Il récompensoit largement ceux qui pouvoient réussir dans ce genre d'écrire, pour lequel on peut dire qu'il avoit une passion qui tenoit quelquefois de la manie. Aussi étoit-il en grande vénération parmi les Poëtes, comme on le voit en particulier par ce Sonnet de Marin le Roy de

Gomberville, adressé au Cardinal même :

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

Après que ton grand cœur & ta haute sagesse
Ont travaillé long-temps au bien de l'Univers,
Tu suspens tes travaux & tes projets divers,
Et viens te reposer aux rives du Permesse :
Là tu répans sur nous l'immortelle richesse,
Qui te couvre le front de Lauriers toujours verds,
Et tu fais triompher nostre scène & nos vers
De la scène & des vers de l'une & l'autre Gréçe.
Invoque qui voudra comme un des immortels
Ce fantôme, à qui Delphe érigea des Autels,
Et l'aille consulter sur les bords de son onde :
Pour moy je ne tiens plus ce spectre pour un Dieu,
Et veux par mes écrits apprendre à tout le monde,
Qu'il n'est point d'Apollon que le grand *Richelieu*.

Ce Cardinal vouloit qu'on le crût Poëte lui-même. Mais il n'est pas aisé de découvrir quelles sont les Poésies dont il est le véritable pere. Outre les Piéces qui furent composées par les cinq Auteurs, c'est-à-dire par Pierre *Corneille*, *Rotrou*, *de l'Estoile*, *Boisrobert* & *Colletet*, dont il avoit donné les sujets, l'on sçait qu'il avoit part à quelques unes qui parurent sous le nom de Desmarets de Saint Sorlin. « C'étoit son Confi- » dent, dit M. de Fontenelle dans sa » vie de Pierre Corneille, &, pour

Hist. du Th. fr. t. 6. p. 59. & 60.

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1624.

» ainsi dire son premier Commis » dans le département des affaires » poëtiques. » On cite en particulier *Mirame*, *les Thuilleries*, *l'Aveugle de Smyrne* & *la Grande Pastorale*. On prétend que le Cardinal travailla beaucoup à la premiere. Il témoigna, dit M. Pellisson, des tendresses de pere pour cette Piéce, dont la représentation lui couta deux ou trois cens mille écus, & pour laquelle il fit bâtir cette grande sale de son Palais, qui sert encore aujourd'hui à ces Spectacles. « J'ai oüi dire, ajoute » M. de Fontenelle, que les applau» dissemens que l'on donnoit à cette » Piéce ; ou plûtôt à celui que l'on » sçavoit qui y prenoit beaucoup » d'intérêt, transportoient le Cardi» nal hors de lui-même : Que tantôt » il se levoit, & se tiroit à moitié » du corps hors de sa loge, pour se » montrer à l'Assemblée, tantôt il » imposoit silence, pour faire entendre » des endroits encore plus beaux. » Le succès de cette Piéce répondit mal cependant à tant de démonstrations ; & quelque politique que fût Desmarets, il ne put le cacher au Cardinal ; mais il en rejetta la cause

sur les Acteurs, qui, disoit-il, ne sçavoient pas leurs rôles, & étoient à moitié yvres.

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1624.

On assure que dans *la Grande Pastorale* il y avoit jusqu'à cinq cens vers de la façon du Cardinal; mais cette Piéce, ajoute-t-on, n'a point été imprimée. On peut en voir la raison dans l'histoire de l'Académie Françoise par M. Pellisson. M. de la Monnoie, dans ses notes sur les Jugemens des Savans de M. Baillet, dit aussi que le Cardinal de Richelieu ne devoit pas avoir moins d'affection pour la Tragi-comédie de *Roxane*, qui est encore de Desmarets, ayant eu, comme on le croit, beaucoup de part à cette Piéce, à laquelle il est visible que Voiture, dans son Epître Latine à M. Boutillier de Chavigny, n'a donné tant de louanges que par rapport à cette Eminence, à qui il semble l'attribuer toute entiere. Enfin c'est sous son nom qu'on a voulu faire passer *Europe, Comédie héroïque & allégorique avec un Prologue de la Paix descendant du Ciel*, quoique Desmarets en soit au moins l'auteur en partie. C'est une Piéce entierement politique, dans laquelle la France, l'Espagne,

ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal DE RICHELIEU. 1642.

& les autres Etats de cette partie du monde, parlent de leurs puiſſances, de leurs forces, & des autres intérêts qui les rendent amies ou ennemies les unes des autres.

François Colletet, dans ſon Recueil intitulé *les Muſes illuſtres*, donné en 1659. rapporte, ſous le nom du Cardinal de Richelieu cette Epigramme ou *Ordonnance* en vers pour *Neufgermain* :

De par le Roy, de Bullion,
Ne manquez d'eſlargir la main,
Pour donner moins d'un million
Au facétieux Neufgermain.

## JULIEN COLLARDEAU.

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

Il faut compter entre les Panégyriſtes du Cardinal de Richelieu Julien *Collardeau*, le même qui a donné dès 1619. une Satire latine contre les Danſes & les Maſcarades. Il étoit Procureur du Roi à Fontenay-le-Comte en Poitou. J'ai vû de lui un Poëme d'environ huit cens vers, intitulé : *La Deſcription de Richelieu, à la mémoire du Cardinal-Duc*, ſans date, & ſans indication du lieu de l'impreſſion. Ce Poëme, qui n'a été publié

publié qu'après la mort du Cardinal, est dédié à Madame la Duchesse d'Aiguillon. Comme on le croit fort rare, il ne sera pas hors de propos d'en donner une notice un peu étendue.

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

L'Auteur, dans l'Epître dédicatoire, rend compte des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre cette description. « Madame, dit-il, voici » une piéce de cabinet que vous » pouvez mettre entre les effets de » la succession de feu M. le Cardinal » Duc de Richelieu : elle vous ap- » partient comme à sa légitime hé- » tiere ; & bien loin d'en espérer » quelque récompense, je vous de- » mande pardon de l'avoir si long- » temps retenue. Je ne l'ai fait à autre » dessein que pour la rendre plus » belle & plus digne de vous. Je » l'avois entreprise avec l'aveu de son » Eminence, & je la lui devois dé- » dier au retour de son voyage du » Languedoc, lorsqu'il revint triom- » phant de nos ennemis étrangers & » domestiques, & que l'on espéroit » qu'il habiteroit pour un tems dans » ce magnifique Palais. Puisque vous » révérez la mémoire du Maître, je

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

» me promets que vous chérissez ses
» ouvrages, & même les copies qui
» sont tirées sur le naturel, comme
» celle-cy où je n'ay rien emprunté
» des embélissemens de l'art, ayant
» trouvé dans la simple vérité des
» ornemens qui surpassent les plus
» hautes imaginations de la Poëti-
» que, &c. »

Le Poëme débute par une figure de Rhétorique qui remplit soixante vers; c'est une copie en grand de l'Epigramme de Martial, *Barbara Pyramidum sileat miracula Memphis.* L'Auteur, par une hyperbole extrêmement outrée, éleve, pour ainsi dire, le château de Richelieu, sur les ruines des Pyramides d'Egypte, des murs de Babylone, du Mausolée d'Artemise, du Phare d'Alexandrie, du Colosse de Rhodes, de l'Escurial, &c. Il décrit ainsi le Phare, & le Colosse de Rhodes.

Qu'on impose silence à l'Egypte barbare;
Qu'on ne me parle plus de son superbe Phare;
Dont la pointe bravoit aux yeux des matelots,
Et la rage des vents, & l'écume des flots;
Qui servoit dans la nuit & d'Ourse & de boussole
Contre tous les assauts de Néptune & d'Eole;
Et perçant à longs traits le noir cristal des eaux,

Eclairoit les Tritons, & guidoit les vaisseaux.
Que l'isle où le Soleil chaque jour se recrée,
Ne vante plus l'image à ce Dieu consacrée:
Ce superbe Colosse en qui l'art des humains
Consomma tant de jours, & lassa tant de mains;
Dont la teste élevée au-delà du tonnerre,
Et les pieds embrassans & la mer & la terre,
Sembloient en leur stature, épouvantable aux yeux,
Joindre ensemble & la terre, & la mer, & les cieux.

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

Ces descriptions sont suivies de celle des avenues, de l'avant-cour, de la basse-cour, & de la cour du château de Richelieu. Le Poëte promene ensuite le Lecteur dans la cour, dans le vestibule, dans l'appartement du Cardinal, & lui fait admirer les différens morceaux de sculpture & de peinture qui ornent ces lieux. Il peint ainsi deux Captifs de marbre qui portent le balcon.

On voit roidir leurs nerfs, on voit grossir leurs veines:
Voi ce col détourné, ce pied droit suspendu;
Ce coude replié, ce bras gauche étendu;
La cruauté de l'art fait plaindre la nature
De tenir si long-temps leur corps à la torture:
Les nœuds que vainement ils tâchent d'arracher,
Les serrent jusqu'aux os, & meurtrissent la chair;
Leurs yeux sont gros de pleurs, & leur visage exprime
La grandeur de leur peine, & l'horreur de leur crime.

L'appartement du Cardinal est orné

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

de deux grands tableaux; l'un représente Moïse qui reçoit les tables de la Loi, & l'autre Salomon qui sacrifie aux Idoles de ses femmes. Dans l'antichambre de l'appartement voisin de celui du Cardinal, on voit dans trois grands tableaux, Hercule qui tue l'Hydre, un combat d'Esclaves & de Lions, & un cheval mort que des loups mangent.

Proche de ces tableaux dont l'esprit est ravi,
Où *Senégre* & *Rubens* combattent à l'envi,

sont placés les ancêtres du Cardinal. Dans la piéce suivante, on admire un saint François de *Michel Ange*, que M. de Montmorençi avoit donné au Cardinal;

D'un malheureux Héros le funeste présent,
Et d'un sincere amour le témoin suffisant.

C'est d'après un tableau du même appartement, que le Poëte peint ensuite *la Vérité que le Temps découvre*:

D'un abisme sans fond & plein d'obscurité
Le Tems pere des Dieux tire la Vérité:
Dans les bras de ce Dieu cette Déesse nüe
Dissipe l'épaisseur d'une profonde nüe,
Et paroît à nos yeux telle que le Soleil
Sur les bords d'Orient au point de son réveil:

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

Son teint blanc & vermeil montre son innocence;
Les Princes & les Dieux réverent sa puissance:
C'est elle qui confond l'artifice & l'erreur,
Qui donne aux bons l'amour, aux méchans la terreur.

Puis s'adressant au Cardinal, il ajoute:

Par elle en ta faveur on vit la calomnie
Clairement découverte & justement punie.

C'est dans la description de la galerie que l'Auteur déploye *les plus hautes imaginations de la poëtique.* On y voit, dit-il, en adressant encore la parole au Cardinal,

. . . . . En vingt tableaux les effets inoüis
De tes divins conseils, & des bras de Louis.

Le premier représente la prise de la Rochelle; le deuxieme, le secours apporté à l'isle de Ré; le troisieme, le pas de Suze; le quatrieme, le siége de Casal; le cinquieme, la réduction de Montauban; le sixieme, la prise d'Alet; le septieme, celle de Nismes, & ainsi des autres. En général, il y a dans ces descriptions du feu, du génie, & souvent une expression assez heureuse. Celle du combat de Castelnaudari mérite d'autant plus d'attention que le Poëte, sous les yeux

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

même du Cardinal son héros, ose y répandre des fleurs sur le tombeau de l'infortuné Duc de Montmorenci.

Les deux camps sont aux mains ; une épaisse fumée
Dérobe à nos regards & l'une & l'autre armée.
Dans ces tristes objets mon œil qui se confond
Ne distingue qu'à peine & la ville & le pont.
Là Castelnaudari du haut de sa muraille
Attend avec effroi la fin de la bataille.
Là le Duc qui tantost au gré de sa fureur
Répandoit parmi nous la mort & la terreur,
Sent faillir son cheval, & dans le sang qu'il verse,
Sans force & sans couleur il tombe à la renverse.
Dès le premier abord de ce choc furieux,
Il voit cheoir à ses pieds la Feuillade & Rieux.....
Le plus juste parti lui ravit la victoire,
Il n'a plus que la mort pour objet de sa gloire.
Grand Héros qu'un excès d'amour & de valeur
Engage aveuglément dans le dernier malheur :
Tous tes autres exploits ont mérité de vivre ;
Ils vivront à jamais sur le marbre & le cuivre :
Tes sublimes vertus, dignes d'un meilleur sort,
Effacent à nos yeux la honte de ta mort ;
Et les siécles futurs, francs de haine & d'envie,
Ne doivent pas juger de l'état de ta vie
Par l'instant malheureux qui surprit tes beaux jours
D'une éclipse fatale au milieu de leur cours.

Le Poëte décrit après cela les peintures qui ornent le platfonds de la Galerie. Les morceaux les plus brillans de l'Odyssée y sont peints

dans dix cartouches; & dans dix autres on voit autant de morceaux de l'hiſtoire Romaine, qui ont tous quelque rapport avec les grands événemens qui ont illuſtré le miniſtere du Cardinal de Richelieu. Le Poëme finit par la deſcription du ſalon, de l'appartement de la Reine, de celui du Roi, & des jardins.

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

On a encore de Collardeau un Poëme intitulé : *Les Tableaux des victoires du Roi Louis XIII.* que je ne connois que par ce Sonnet de Guillaume Colletet :

Divertiſſ. deuxieme édit. p. 238.

Le temps eſt bien trompé ſi ſa force préſume
De pouvoir effacer ces *Tableaux* prétieux;
Ce ſont de beaux Lauriers que chériſſent les Dieux,
Que la foudre reſpecte, & jamais ne conſume.
Dans les chauds mouvemens de l'ardeur qui t'allume,
Tu nous dépeins ſi bien ce Roy victorieux,
Que nous mettons au rang des faits prodigieux
Les coups de ſon épée, & les traits de ta plume.
Quoi qu'on ait cru d'Homere, & que tout l'Univers
Vante les fictions dont il orne ſes vers,
Ne ſois point ébloüi de l'éclat de ſa gloire.
Son art dans ces Tableaux réſuſcite aujourd'hui;
Et d'autant que la fable eſt moindre que l'hiſtoire,
D'autant t'eſtime-t-on plus loüable que lui.

Il eſt aiſé de ſentir que cet éloge

JULIEN COLLARDEAU. 1642.

eſt outré. Colletet ne fut jamais avare de louanges. Dans le Recueil de pieces ſur la mort de Scévole de Sainte Marthe, on a une Elégie latine du même Collardeau.

## *CHARLES D'ARCUSSIA, Seigneur D'ESPARRON.*

CHARLES D'ARCUSSIA, Seigneur D'ESPARRON. 1643.

Si l'on veut des vers ſans agrément, qui cependant peuvent avoir leur utilité pour ceux qui entendent & qui goutent la matière dont ils traitent, il ſera libre de parcourir, de lire même la Fauconnerie de Charles *d'Arcuſſia* de Capre, Seigneur d'Eſparron, de Pallieres & du Reveſt en Provence. Pour moi je me contenterai d'indiquer ce que contient l'édition de 1643. Elle eſt diviſée en dix parties. Les quatre premieres traitent de la connoiſſance, de la nature, du traitement, des maladies, remédes, uſage & anatomie des oiſeaux. La cinquieme de l'Autourſerie & des Eperviers. La ſixieme de la Fauconnerie du Roi, telle qu'elle étoit en 1615. La ſeptieme rapporte les conférences des Fauconniers ſur le fait de la faucon-

nerie. La huitieme contient des discours de chasse, où sont représentés les vols faits en une assemblée de Fauconniers. La neuvieme expose les dernieres résolutions des Fauconniers, & raconte comment Robert de Sicile fut le premier qui vola les Hérons en Provence; exemple qui fut imité par Louis, mari de Jeanne premiere, de laquelle on donne l'histoire en abrégé. La dixieme partie comprend les lettres de Philoïerax à Philofalco, qui traitent des maladies & remédes des oiseaux.

CHARLES D'ARCUSSIA, Seigneur D'ESPARRON. 1643.

L'avertissement est daté de Paris, le 15. de Mars 1621, & finit par un Quatrain de l'Auteur, & un Sonnet de *Gallaup de Chasteuil*. Dans le cours de l'ouvrage on lit, page 327, un Poëme de la Fauconnerie; un Sonnet, à la page 332, précédé d'un Quatrain, & suivi de Stances à l'Auteur par le Sieur *Corbin*, *Avocat en la Cour*. Dans la septieme partie, où sont les conférences, on trouve quarante-deux Stances morales, chacune de huit vers, & ceux-ci de huit syllabes. Parmi les discours, il y a une méditation en vers sur les miseres du monde; l'Auteur dit qu'il la fit au

CHARLES D'ARCUSSIA, Seigneur D'ESPARRON. 1643.

bois de la Sainte Baume. Enfin les lettres de Philoïerax à Philofalco contiennent auſſi des Stances, des Quatrains, quelques Sonnets. Rien de tout cela n'attire le Lecteur ami de la belle poëſie.

Cet ouvrage me rappelle *la Venerie* de Jacques *du Fouilloux*, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme du pays de Gaſtine en Poitou, dédiée à Charles IX. dont j'ai oublié de dire un mot en ſon temps. Cet ouvrage eſt auſſi en proſe & en vers. Le Blaſon du Veneur, à la fin du Chapitre 21, eſt en vers de dix ſyllabes, de même que tout le chapitre 28. qui a pour titre : *Comme il faut faire ſon rapport ayant veu le cerf à veüe en la haute ſaiſon*. La chaſſe du liévre, au folio 62. commence auſſi par un Quatrain. Mais la piece la plus longue eſt celle qui commence au folio 86. & qui a pour titre l'*Adoleſcence de Jacques du Fouilloux*. J'ai parlé ailleurs de *Gaſton de Foix* & de *Bouchet*, dont on a auſſi des vers dans cet ouvrage.

Le détail dans lequel je viens d'entrer, eſt ſec, je l'avoüe ; mais il a du moins le mérite de la briéveté. J'ai mieux aimé me contenter

d'une discussion Bibliographique, que de risquer de m'égarer en voulant m'émanciper à parler d'une matiere que je n'entends point. *Si tout cela vous fâche*, auroit dit en pareille occasion Michel de Montagne, *prenez un autre article, & pour si peu de chose ne vous rompez la tête.* Le suivant aura moins de sécheresse.

CHARLES D'ARCUSSIA, Seigneur D'ESPARRON. 1643.

## *GUILLAUME DU PEYRAT.*

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

Il s'y agit des poésies de Guillaume *du Peyrat*, imprimées dès 1593. mais dont l'Auteur n'est mort qu'en 1645. Il étoit né à Lyon d'une famille noble, que l'on dit originaire du Dauphiné, dans laquelle l'amour des lettres s'est longtemps perpetué. Le célébre Poëte Latin, Jean *Vouté*, loüe Jean du Peyrat, Lieutenant Général, criminel & civil, en la Sénéchaussée de Lyon, comme un Jurisconsulte profond, comme un homme sage, poli, docte, ami déclaré des Savans, & en particulier des Poëtes. Il le représente comme un homme qui ne se contentoit pas de faire fleurir les lettres dans sa famille, & d'en inspirer le gout à

Colonia, hist. Littér. de Lyon, t. 2. p. 554 & s.

Archon, hist. de la chap. du R. de Fr. in-4. t. 2. p. 676. 677.

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

ſes enfans, mais qui prenoit encore grand ſoin de les faire fleurir à Lyon. Il eut pluſieurs fils, dont l'un fut tué étant fort jeune au ſiége de Beaurepaire, où il ſervoit le Roi en qualité de Capitaine de Chevaux légers; un autre, dont nous ignorons la profeſſion, étoit Seigneur de la terre de Feiſin en Dauphiné.

Du Peyrat, hiſt. de la chap. du Roi, p. 443.

Guillaume du Peyrat, fils de ce dernier, & d'une mere Lyonnoiſe, qui étoit, à ce que je conjecture, niéce de Pierre Palmier Archevêque de Vienne, s'eſt diſtingué par ſes Poéſies Latines & Françoiſes, par ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Cour, ou Antiquités & Recherches de la Chapelle & Oratoire du Roi de France*, &c. & par quelques autres écrits. Il fut envoyé fort jeune à Paris, comme on le voit par l'Elégie XI^e. de ſes *Eſſais poétiques*, où parlant du jardin des Thuileries, dont il fait la deſcription dans cette Elégie, il dit:

Fol. 121.

Lieux de moy tant aimez, berceau de mon enfance;
Où partant de Lyon, le lieu de ma naiſſance,
J'arrivay tendrelet, las! que je fus ravi
De vous voir l'autre jour!

Il alla depuis étudier le Droit à

Bourges ſous le célébre Cujas, & après quelques autres courſes, qu'il ne ſpécifie point, il revint à Paris qu'il trouva dans le trouble & l'agitation. C'étoit dans un tems de guerre civile. Les Thuileries qu'il voulut revoir n'étoient plus, dit-il, qu'une place d'armes, & une demeure de Soldats :

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

Ib. Elég. XI.

La pluſpart de l'armée eſtoit dans les Fauxbourgs ;
Et dedans voſtre enclos tout étoit à rebours ;
On n'y voyoit par-tout que maintes barricades ;
On n'y oyoit ſiffler que maintes canonades :
Mille & mille Soldats d'un deſbord furieux
Ravageoient à l'envy ce lieu délicieux ;
L'un y rompoit un huis, l'autre coupoit un arbre ;
Et l'autre en deſroboit tout le jaſpe & le marbre, &c.

L'amour ne laiſſa pas de le ſurprendre au milieu de ces deſordres ; il l'écouta & fut pris dans ſes piéges. De-là ce grand nombre de poéſies Latines & Françoiſes, où il ne nous entretient preſque que de ſa paſſion, & dans leſquels il s'exprime ſouvent avec une licence qui ne pouvoit être que le fruit de l'égarement de ſa jeuneſſe, & de la corruption de ſon ſiécle. Il étoit ſi attaché à ſon Iris, que quoique ſollicité, & ayant même

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

Ib. fol. 43.

pris la résolution de voir l'Italie, il n'eut pas la force de s'éloigner d'elle; & comme il ne pouvoit toujours l'avoir auprès de lui, il engagea *Rabel* à faire son portrait, afin du moins que son image ne cessât point d'être présente à ses yeux.

Ib. Elég. 9. fol. 116 & s.

Les horreurs de la guerre l'obligerent cependant à se séparer. Sa belle, plus timide que lui, se retira secrettement chez quelques parens qu'elle avoit en Province. Le Poëte en fut au desespoir, & fit serment de la chercher par-tout. Lorsque le siége de Paris eut été levé, & qu'Henri IV. fut arrivé à Senlis, il alla en Brie, où du Peyrat semble dire que sa mere demeuroit alors. Il se transporta de-là à *Vernouillet*, dans le dessein d'y passer le mois de Juin, & peut-être celui de Juillet. Il crut trouver sa maîtresse à Melun; elle n'y étoit plus. Nouvelles courses par conséquent; on le voit successivement à Senlis, à Mante, à Blois, à Amboise, à Tours, cherchant toujours celle qu'il aimoit, & ne la trouvant nulle part. Son séjour le plus long fut à Tours; il alloit souvent rêver dans le parc du Plessis, près de cette

ville; & ce fut là qu'il composa en se promenant son *Hymne de l'histoire*, qu'il adressa au Sieur Girard du Haillan, Historiographe de France. Ce petit Poëme est suivi d'un *Adieu à la Touraine*, qu'il ne revit plus :

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

Hélas! c'est à regret que je te dis adieu,
Et que je vais ailleurs faire ma résidence.

Il revint à Paris avec des idées différentes de celles qui l'avoient porté à quitter cette ville. L'ambition avoit pris la place de l'amour. Du Peyrat se livra de nouveau à l'étude du Droit, suivit le Barreau, & parvint à être Substitut de M. de la Guesle, Procureur Général du Parlement. Il travailla avec beaucoup de fruit & d'applaudissement sous MM. Marion, Servin & Lebret, Avocats Généraux, qu'il qualifie de trois Démosthenes dans ses ouvrages; & fut connu & estimé de la Reine mere.

Je ne sçai dans quel temps il embrassa l'état Ecclésiastique. Il reçut tous les Ordres sacrés, & sa fortune devint alors plus considérable. Il obtint la Tréforerie de la Sainte Chapelle de Vincennes, qu'il possédoit en 1604 & en 1605. comme le prouvent quel-

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

ques Actes cités dans le *Gallia Christiana*, t. 8. p. 251. fut Protonotaire du Saint Siége; & à la recommandation de M. de Praslin, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, il fut honoré sous Henri IV. d'une charge d'Aumônier qu'il remplit très-dignement. Il dit que cette charge étoit fort ancienne dans sa famille, y ayant succédé, ajoute-t-il, à trois de ses oncles maternels, tous trois Lyonnois de naissance; Jean Dodieu, Evêque de Rennes, qui fut Ambassadeur à la Cour de Charles V. en 1535; Claude Dodieu, son neveu, sous Charles IX. & Henri III. & avant celui-ci Pierre Palmier, Archevêque de Vienne, Maître de l'Oratoire, sous le régne de Henri II. Dans la suite, du Peyrat eut l'Abbaye de Bon-repos en Basse-Bretagne, & le Prieuré de Rameru en Champagne.

Sur la fin de sa vie, il quitta la Cour malgré ses amis, auprès desquels il se justifia dans une réponse qu'il leur adressa. Il se retira dans quelque solitude, pour y méditer les années éternelles, & y mourut, comme je l'ai dit, en 1645, dans

le temps qu'on imprimoit son livre sur la Chapelle de nos Rois, qui parut la même année 1645. in-folio. Il avoit commencé cet ouvrage sous Henri IV. qui l'avoit engagé à s'y appliquer sérieusement. La mort de ce Prince, dont il fut extrêmement affligé, le lui fit interrompre, & il ne le reprit que par les ordres de Louis XIII. à qui il est dédié.

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

Ce fut durant son séjour en Touraine, que du Peyrat revit ses Poésies Françoises, qu'il appelle *les premiers esbats de sa Muse*, & *les premiers passe-temps de son Avril*. Il les dédia à Anne d'Anglure, Baron de Givry, Maréchal de camp de la Cavalerie légere de France, & les fit paroître à Tours même. J'ai fait usage de ce Recueil dans l'histoire de la vie de l'Auteur, & j'ai observé que le Poëte s'y exprimoit souvent avec une licence qui a dû lui couter dans la suite bien des larmes, s'il a fait un sérieux retour sur les égaremens de sa jeunesse. Ce caractere de liberté, qui va jusqu'à l'obscénité, se voit en particulier dans ses trois livres d'*Amours*, composés de Sonnets, de Chansons, Stances, Odes, Quatrains, où l'esprit n'est

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

pas plus ſatisfait que le cœur. Les *Regrets de Bradamante & de Roger*, *tirés de l'Arioſte*, ſes treize Elégies, ſes huit Odes, la plûpart avec ſtrophes, antiſtrophes & épodes, ne reſpirent preſque que le même langage. C'eſt celui qui domine auſſi dans ſes *Meſlanges*, qui comprennent encore un aſſez grand nombre de Stances, de Chanſons & de Sonnets. Dans pluſieurs de ſes piéces, quittant le ton doucereux de la Galanterie, pour prendre celui de Panégyriſte, il loue le Sieur *du Haillant*, le Baron de *Givry*, qui avoit été bleſſé au ſiége de Troyes; *la Semaine* de *du Bartas*, les écrits de M. *de la Primaudaye*, l'hiſtoire de Job de M. *de Thou*, Sieur *d'Emery*, Conſeiller d'Etat; *Ferrante Guiſone*, Italien, de Mantoue, connu par divers ouvrages, *du Pleſſis Mornay*, *du Perron*, le Poëte *Deſportes*, & Roland *Briſſet*, Gentilhomme Tourangeau, Poëte François & Latin. Du Peyrat dit de lui :

Fol. 134.

Ta Muſe Françoiſe & Latine
Ne redoute point Libitine,
Elle eſt aſſez forte de ſoy;
Et la Parque ourdiſſant ta vie,
Jura que la mort ny l'envie

N'auroient point de pouvoir sur toy.
Les Lauriers dont ta teste est ceinte
Du plus aigu foudre n'ont crainte;
Et les vers de ta plume d'or
Semblent ce métal que la roüille,
Estant fils du Soleil, ne soüille
Jamais, ny la fournaise encor, &c.

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

C'est le même ton d'éloges dans les *Epitaphes* de sa mere, de *Boiceau*, Sieur *de la Borderie*, Jurisconsulte Poitevin, ami de la Péruse, qui avoit déjà chanté ses louanges; de Pierre *de Ronsart*; du Sieur *de Thouart*, qui est ici qualifié Poëte & Militaire; de François *de Coligni*, Comte de Châtillon, auquel du Peyrat s'étoit attaché, peu de tems avant la mort de ce Seigneur; du Sieur *de la Noüe*, Officier brave & expérimenté; du Maréchal *de Biron*; de Jean *Dorat*, & de quelques autres.

Dans les premieres Poésies, du Peyrat est passionné sans retenue, & souvent sans pudeur; dans les suivantes, il se montre quelquefois fade adulateur, & toujours froid Panégyriste. Il fait paroître de la piété & de la religion dans son hymne de la Trinité, ses douze Sonnets *chrétiens*, & dans vingt Odes à qui il

GUILLAUME DU PEYRAT. 1645.

donne le même titre; mais il y est très-languissant, sans ame, sans chaleur; & l'on n'y apperçoit que trop que le langage de la Religion lui étoit encore peu familier, & que sa langue, accoutumée à chanter l'amour le plus profane, ne se délioit alors que difficilement pour exprimer les louanges de la vertu. La cinquiéme des vingt *Odes chrétiennes* est en forme de Confession: le Poëte y gémit des plaisirs ausquels il s'étoit abandonné, des voluptés qui l'avoient séduit, de l'amour du monde qui l'avoit enchanté, & de l'oubli de Dieu où il avoit vécu. Je souhaite que son repentir ait été sincere.

J'ai parlé ailleurs des Poésies qu'il composa à l'occasion de la mort funeste d'Henri IV. & du Recueil des vers des autres Poëtes sur le même sujet, qu'il adressa à la Reine Régente, & dans lequel il inséra les siens.

Du Peyrat a été loué à son tour, en Italien, par *Ferrante Guisone*; en Latin, par Jean *Dorat*, Pierre *de Beautems*, Auvergnat; le savant Antoine *de Mornac*; Louis *Andrieu*, d'Amiens; & André *de Rossant*, Lyonnois, dont

j'ai fait une mention particuliere. Ses Panégyriſtes en vers François, furent Gilles *Durant*, Sieur *de la Bergerie*, dont j'ai auſſi parlé; Philippe *Deſportes*, qui a eu plus haut ſon article; Gabriel *de la Charlonie*, Sieur de la Vergne, d'Angoulême; & Roland *Briſſet*. Du Peyrat a réuni dans ſes *Eſſais* ces témoignages rendus en ſa faveur. C'étoient des trompettes qui prétendoient faire retentir le bruit de ſa gloire; le ſon s'en eſt diſſipé avec l'objet qui l'avoit produit. Guy de Tours qui lui avoit prédit l'immortalité dans une de ſes Odes, a été faux Prophéte.

GUILLAUME DU PEYRAT, 1645.

Poëſ. de Guy de Tours, fol. 191.

## *MARIE DE JARS, Demoiſelle DE GOURNAY.*

On trouve moins de termes ſurannés dans les Poéſies de du Peyrat, que dans celles de la Demoiſelle *de Gournay*, qui mourut la même année 1645. La raiſon de cette différence, c'eſt que le premier ſavoit profiter des progrès que faiſoit notre langue, & que la ſeconde demeura toute ſa vie attachée aux vieux mots de Ronſard, & des contemporains de ce

MARIE DE JARS, Demoiſelle DE GOURNAY. 1645.

MARIE DE JARS, Demoiselle DE GOURNAY. 1645.

Bibliot. fr. nouv. édit. t. 3. p. III. & f.

Poëte. J'ai déjà fait cette remarque, lorsque j'ai rendu compte de la *Défense de la Poësie & du langage des Poëtes*, que cette Demoiselle entreprit, & dans laquelle elle réüssit fort mal. C'est cet entêtement pour nos anciens mots, dont elle s'étoit déclarée la protectrice, jusqu'à se fâcher des changemens qu'on apportoit à notre langue, qui a donné lieu à Ménage de la railler dans sa *Requête des Dictionaires*. Après y avoir étalé la proscription de

Menagiana, t. 4. p. 259.

Ces nobles mots, *moult*, *ains*, *jaçoit*,
*Ores*, *adonc*, *maint*, &c.
Comme étant de mauvais François,

il feint que ces Dictionaires exposent dans leur Requête, que

. . . . . . . Bien que telle outrecuidance
( Soit dit sauf votre Révérence, )
Fist préjudice aux supplians
Vos bons & fidéles clients;
Et que de *Gournay* la pucelle,
Cette savante Demoiselle,
En faveur de l'Antiquité
Eût nôtre corps sollicité
De faire ses plaintes publiques
Du décri de ces mots antiques!
Toutefois, &c.

Dans la *Comédie des Académistes* par M. de Saint Evremont, réimprimée sous ce titre, *les Académiciens, Comédie*, on fait dire à la Demoiselle de Gournay, scene troisiéme du second acte:

MARIE DE JARS, Demoiselle DE GOURNAY. 1645.

Otez *moult* & *jaçoit*, bien que mal à propos;
Mais laissez pour le moins, *Blandice, Angoisse* & *Los*.

Ces railleries, non plus que les meilleures raisons, ne corrigerent point la Demoiselle de Gournay; son entêtement dura autant que sa vie, de même que sa passion pour la Poësie Françoise, pour laquelle elle n'avoit absolument aucun talent. Cette *fille d'alliance* du célébre Montagne, qui n'avoit ni le génie, ni le naturel de cet Ecrivain, comme je l'ai observé ailleurs, ne vouloit rimer qu'à la maniere de Ronsard, de Desportes, de du Bellay : ceux-ci étoient ses héros, & elle les imitoit plus dans leurs défauts, que dans ce qu'ils pouvoient avoir d'estimable. J'en avois porté ce jugement, après avoir lû sa version de quelques endroits de Virgile; & comment le retracter quand on n'a trouvé que de l'ennui & du dégoût dans son *Promenoir de M. de*

Bibl. fr. nouv. édit. t. 5. p. 84 & 85.

Ibid. p. 314.

MARIE DE JARS, Demoiselle DE GOURNAY. 1645.

*Montagne*, dans son *Bouquet de Pinde*, & dans ses autres Poésies, réunies avec celles-ci, dans ses deux volumes in-4°. d'œuvres diverses, qu'il lui a plû d'intituler : *Les Advis ou les présens de la Demoiselle de Gournay?* Le personnage que lui fait jouer Gaillard dans sa *furieuse Monomachie*, dont j'ai donné une notice plus haut, est assurément ridicule ; mais il m'a paru être dans le vrai.

Je n'attaque point sa science ; je ne méprise point son érudition, qui étoit cependant assez médiocre ; je ne censure que ses vers, qui ne valent rien. Je sçai que dès son enfance elle eut une grande inclination pour les lettres, qu'elle apprit d'elle-même à ses heures perdues la langue Latine sans Grammaire, sans Maître, & seulement en conférant des traductions Françoises avec leurs originaux Latins ; qu'elle commença à apprendre la Grammaire Grecque ; qu'elle eut une forte inclination pour la Philosophie, & qu'elle voulut même connoître les secrets de l'Alchimie ; qu'enfin l'étude faisoit ses délices. Mais rien de plus commun que d'a-

voir

voir beaucoup de ſcience & d'être Poëte déteſtable.

Cette Demoiſelle ſe nommoit Marie *de Jars* : elle naquit à Paris vers la fin de l'an 1566. de Guillaume de Jars, Sieur de Neufvi & de Gournay, & de Jeanne de Hacqueville, ſœur d'un Préſident au Grand-Conſeil. Son pere, comme elle le dit dans l'hiſtoire de ſa propre vie, compoſée par elle-même, tiroit ſon nom & ſon origine du Bourg de *Jars* vers Sancerre. Il fut Tréſorier de la Maiſon du Roi, & eut la capitainerie & le gouvernement des châteaux de Remy, Gournay & Moyenville. Elle étoit fort jeune quand elle le perdit, & fut élevée par ſa mere, avec qui elle vint à Paris vers l'âge de vingt-deux ans. Elle avoit déjà lû les *Eſſais* de Michel de Montagne; cette lecture lui avoit plû; elle déſiroit d'en connoître l'Auteur; elle apprit qu'il étoit pour quelques mois à Paris; elle envoya le ſaluer de ſa part, en reçut la viſite dès le lendemain, & leur liaiſon fut ſi étroite depuis ce moment, que Mademoiſelle de Gournay ſe glorifioit de porter le titre de *fille d'alliance de Montagne*.

MARIE DE JARS, Demoiſelle DE GOURNAY.

1645.

Titon du Tillet, Parn. fran. p. 215. & ſuiv.

Nicer. Mém. t. 16. p. 227.

Joly, Rem. ſur le dict. de Bayle. p. 404. & ſuiv.

MARIE DE JARS, Demoiselle DE GOURNAY. 1645.

Celui-ci étant mort trois ans après, elle le pleura comme son pere, & chercha une consolation à sa douleur, en publiant les œuvres de celui qu'elle regrettoit. Elle les revit sur les manuscrits de l'Auteur, & les fit imprimer. Ayant perdu elle-même sa mere en 1591. elle se rendit aux instances de la veuve & de la fille de Montagne, & alla passer quinze mois avec elles en Guyenne. De retour à Paris, où elle fixa son séjour, elle continua d'entretenir un commerce exact de lettres avec la veuve de son pere adoptif, mais sur-tout avec sa fille Eléonor de Montagne, Vicomtesse de Gamaches, qui l'aimoit comme sa propre sœur. Le Cardinal de Richelieu n'avoit pas moins d'affection pour elle; & ce Ministre voulut reconnoître son attention à lui dédier les œuvres de Montagne, en lui procurant une pension du Roi. *Le Bouquet de Pinde* est adressé à Madame la Vicomtesse de Gamaches. Elle mourut à Paris le 13 Juillet 1645. non à l'âge de 80. ans, comme le disent presque tous ceux qui en ont parlé, mais n'ayant pas encore 79. ans accomplis, puisque, selon qu'elle le dit

elle-même, *elle n'avoit que près de 25. ans* lorsque sa mere mourut en 1591.

MARIE DE JARS, Demoiselle DE GOURNAY. 1645.

Après la mort de Mademoiselle de Gournay, on trouva dans son cabinet des lettres des Cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de Saint François de Sales, de Charles I. Duc de Mantoue, de MM. Godeau, de Balzac, Mainard, Heinsius, Juste-Lipse; des Dame & Demoiselle Desloges, de Mademoiselle de Schurman, & des plus beaux esprits de l'Europe, qui s'étoient fait honneur d'être en commerce de Littérature avec elle. Tous lui donnent des éloges, & plusieurs des noms éclatans, tel que Dominique *Baudius*, qui a porté la flaterie jusqu'à l'appeller *La Sirène Françoise & la dixiéme Muse*. Elle eut cependant des ennemis: qui est-ce qui peut se flater d'en être à couvert? On lui fit divers reproches assez durs dans une Satyre qui courut en 1610; elle se justifia dans ses *Advis*, & confondit la calomnie. Voyez sur cela & sur la raillerie faite, dit-on, contre elle par le Cardinal du Perron, ces mêmes *Avis* & les Remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle. P. 404. & suiv.

MARIE DE JARS, Demoiselle DE GOURNAY. 1645.

Colletet, Ménage, la Mothe le Vayer & quelques autres, composerent des Epitaphes pour honorer sa mémoire. Voici celle de Colletet.

Si l'on a tant chanté la vertu des Sibylles,
Et fait de leurs beaux jours de beaux siécles tranquilles,
Pour montrer leur mérite & l'heur qu'elles ont eû,
Tu remportes, Gournay, cet illustre avantage,
D'égaler en mourant les Sibylles en âge,
Et d'avoir en vivant surmonté leur vertu.

## *NICOLAS FARET.*

NICOLAS FARET. 1646. Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 254. & suiv.

Nicolas *Faret* est aussi un des Acteurs de la Comédie des Académiciens que je viens de citer; c'est lui qui avec *Saint-Amant* ouvre le premier Acte. Il étoit de Bourg-en-Bresse; puisqu'il dit en écrivant au Sieur Bachet de Méziriac (dans le tome troisiéme du *Recueil de Lettres nouvelles*, imprimé en 1634.) qu'il étoit de la même ville que ce Savant. Sa famille étoit peu connue. Il vint fort jeune à Paris, où il languit assez long-temps sans trouver aucun emploi, quoique muni de lettres de M. de Méziriac, qui le recommandoit à MM. de Vaugelas & de Boisrobert. Le dernier, joint

à quelques autres de ses amis, le donna enfin pour Secrétaire à M. le Comte d'Harcourt. Ce poste n'étoit pas alors fort brillant; la maison de Lorraine étoit dans la disgrace, & le Prince n'avoit point d'établissement qui répondît à sa naissance. Faret contribua beaucoup à faire changer cette situation. Il persuada à l'Abbé de Boisrobert de conseiller au Cardinal de Richelieu de diviser la maison de Lorraine, son ennemie, en attirant à lui le Comte d'Harcourt, qui étant mal avec sa mere, & avec le Prince d'Elbeuf son frere aîné, se laisseroit facilement gagner. Le Cardinal goûta ce conseil, le suivit, & donna au Comte les premiers emplois.

NICOLAS FARET. 1646.

Faret eut part à la fortune de son maître; il fut marié deux fois fort richement, sur-tout la derniere, & fit un bon usage de ses biens, en particulier par les secours réitérés qu'il donna à M. de Vaugelas, & qui l'incommoderent quelquefois lui-même. Il est vrai que Saint-Amant, son ami, l'a célébré dans ses vers comme un illustre débauché; & c'est à cela que l'on fait allusion dans la

NICOLAS FARET. 1646. Comédie des Académiciens, où l'on fait dire à Faret,

Acte 3. sc. II.

Si l'esprit & la suffisance,
Si l'avantage de raison,
Ne paroissent point dans l'enfance;
Et demeurent comme en prison;
C'est qu'on suce le lait d'une pauvre nourrice:
Et Dieu qui conduit tout sagement à sa fin,
De nos divins talens réserve l'exercice
Pour le tems précieux que nous buvons du vin.

Mais cette réputation que l'on donnoit à Faret, n'étoit pas aussi bien fondée qu'on a voulu le faire entendre, quoiqu'il ne fût pas ennemi de la bonne chere & du divertissement; & il dit lui-même que la commodité de son nom, qui rimoit à *Cabaret*, étoit en partie cause *de ce bruit* que Saint-Amant lui avoit donné.

Hist. de l'Acad. p. 256.

On voit par la lecture de ses écrits, dit M. Pellisson, qu'il avoit l'esprit bien fait, beaucoup de pureté & de netteté dans le style, beaucoup de génie pour la langue & pour l'éloquence. Son *honnête homme* qu'il publia en 1633, est encore estimé; on peut voir les titres de ses autres ouvrages écrits en prose, dans le même Historien de l'Académie. Ceux qu'il

a composés en vers, ceux du moins qui se voient imprimés, sont en petit nombre. On a une Ode au Cardinal de Richelieu, dans le *Sacrifice des Muses*, un Sonnet dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, avec un tableau pour un vœu qu'il fit en Piémont au combat de la Route, où il étoit avec le Comte d'Harcourt; quelques vers au-devant de divers ouvrages de ses amis; & peut-être quelques autres dans les Recueils de son temps.

NICOLAS FARET. 1646.

Faret mourut à Paris âgé de 46. ans en 1646. au mois de Septembre, selon Guichenon dans son histoire de Bresse. Mais cet Historien s'est trompé: Faret est mort âgé de 50. ans, le 21. Novembre de ladite année, comme on le voit par les registres de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois où il a été inhumé. Il avoit été l'un des premiers membres de l'Académie Françoise. Ce fut lui qu'on chargea de dresser le projet de cette Compagnie, & qui fut proposé au Cardinal de Richelieu pour travailler avec Vaugelas plus particuliérement au Dictionnaire. Il fit un Mémoire sur les Statuts de cette

Nicolas Faret. 1646.

Compagnie naissante, & nommé pour revoir les Mémoires des autres.

## FRANÇOIS MAYNARD.

François Maynard 1646.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 258. & suiv.

Tit. du Till. Parn. Fr. p. 217.

Baillet, Jug. des Sav. in-4. t. 5. p. 394. & suiv.

La fortune fut beaucoup moins favorable à François *Maynard*, quoique d'une famille autrement distinguée que celle de Faret, & fort supérieur à lui pour la Poësie. Maynard étoit Toulousain. Jean Maynard son aïeul, né à Saint-Ceré, fut estimé pour son savoir sous François premier. Il fit des Commentaires sur les Pseaumes, qui donnerent une idée avantageuse de sa piété & de son érudition Ecclésiastique. Géraud Maynard son fils, pere de François, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & demeura fermement attaché au service du Roi, dans un temps où les guerres civiles avoient partagé presque toutes les Cours souveraines du Royaume. Lorsque sa compagnie eut été opprimée par le pouvoir du Duc de Joyeuse, il se retira à Castel-Sarrasy, quitta sa charge, revint à Saint-Ceré, & profita de son loisir pour former un recueil d'Arrêts, où presque toute la

Jurisprudence du Languedoc est contenue. Le pere de M. Pellisson de Fontanier a rédigé ce Recueil, qui a été donné au public, & traduit en plusieurs langues. Géraud eut deux fils, *Jean*, qui mourut jeune, après avoir été Conseiller au Parlement de Toulouse, & *François*.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Celui-ci eut une charge de Président au Présidial d'Aurillac, & fut aussi honoré avant sa mort du brevet de Conseiller d'Etat; mais il s'est beaucoup moins fait connoître par la Magistrature, que par ses Poésies. Ami de Desportes & de Regnier, & disciple de Malherbe, il aspira toujours aux premiers honneurs du Parnasse, & on ne peut nier qu'il n'y ait eu un rang distingué. Dans sa jeunesse il vint à la Cour, & fut Secrétaire de la Reine Marguerite. Il composa alors un Poëme en cinq livres, intitulé *Philandre*, dont j'ai vû une édition de 1621, quoique nos Ecrivains modernes ne citent pour la premiere que celle de 1623. C'est un Poëme en Stances de six vers, chacun de huit syllabes, & qui est d'environ trois mille vers. L'amour profane en est le seul objet. L'Au-

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

teur le fit à l'imitation du *Siréne* d'Honoré d'Urfé, & des *Changemens de la Bergere Iris* du Sieur de Lingendes, qu'il prit pour modéles.

En 1634. il accompagna à Rome François de Noailles, Comte d'Ayen, que le Roi y envoyoit en qualité d'Ambassadeur. Il y acquit l'amitié du Cardinal Bentivoglio, le plus bel esprit & le meilleur Ecrivain que l'Italie ait porté dans le dernier siécle; & il se concilia la bienveillance du Pape Urbain VIII. qui rechercha son entretien, & lui fit présent de ses poésies latines. En France, il gagna aussi l'estime & l'amitié des plus Grands, & des personnes les plus distinguées dans la République des Lettres. Mais il n'en reçut guères que des caresses & des louanges. Sa fortune n'en devint pas meilleure; il s'en plaint souvent dans ses ouvrages, & l'on a trouvé que ces plaintes étoient quelquefois excessives. Elles indiquent trop de foiblesse & d'amour propre. Si les Grands, les Princes sur-tout, doivent favoriser les gens de lettres, les animer & les soutenir par leurs bienfaits, le vrai Savant doit aussi apprendre à être

indépendant de leur faveur & de leurs récompenses. C'est se rendre esclave que de les mandier ; c'est une foiblesse d'enfant que de se fâcher, si on ne reçoit pas celles qu'on croit mériter.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Au reste, les plaintes de Maynard nous ont valu de beaux vers. Tout le monde connoît & estime cette Epigramme ou ces Stances :

Armand l'âge affoiblit mes yeux ;
Et toute ma chaleur me quitte
Je verrai bien-tôt mes ayeux
Sur le rivage du Cocyte.
C'est où je serai des suivans
De ce bon Monarque de France ;
Qui fut le pere des Sçavans
En un siécle plein d'ignorance.
Dès que j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui
Pour combler l'Espagne de honte ;
Je contenterai son désir
Par ce beau récit de ta vie,
Et charmerai le déplaisir
Qui lui fait maudire Pavie.
Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

S'il est vrai, comme on l'assure, que

FRANÇOIS MAYNARD. 1646.

le Cardinal de Richelieu n'ait fait à ces beaux vers, si flateurs pour lui, que cette réponse brusque & dure, *Rien*, cette mauvaise humeur n'étoit pas pour cette Eminence un titre de gloire; mais en étoit-ce un pour autoriser le Poëte à s'en venger par les vers qu'il fit contre ce Cardinal, lorsque celui-ci n'étoit plus en état de lui faire ni bien ni mal?

Maynard fit encore un voyage à la Cour sous la Régence d'Anne d'Autriche; ce fut le dernier; n'en n'ayant pas été satisfait, il fit ce Sonnet par lequel il dit pour toujours adieu à Paris:

Adieu Paris, adieu pour la derniere fois.
Je suis las d'encenser l'autel de la fortune,
Et brûle de revoir mes rochers & mes bois,
Où tout me satisfait, & rien ne m'importune.

Je n'y suis point touché de l'amour des thrésors;
Je n'y demande pas d'augmenter mon partage.
Le bien qui m'est venu des peres dont je sors,
Est petit pour la Cour, mais grand pour le village.

Depuis que je connois que le siécle est gâté,
Et que le haut mérite est souvent maltraité,
Je ne trouve ma paix que dans ma solitude.

Les heures de ma vie y sont toutes à moi.
Qu'il est doux d'être libre, & que la servitude
Est honteuse à celui qui peut être son Roi!

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Il se fixa dans sa Province, où il mourut le 28. Décembre 1646. étant âgé de 64. ans. Peu de temps avant sa mort il reçut un brevet de Conseiller d'Etat, qu'il avoit en quelque sorte demandé, comme le prouvent ces vers adressés au Roi :

Grand Prince on dit que vos oreilles
Trouvent quelque chose de net
Aux Epigrammes que mes veilles
Font naître dans mon cabinet :
Ce bruit ne me chatouille guères ;
Mes ouvrages sont trop vulgaires,
Trop dépourvûs de sel & d'art :
Je douterai de bien écrire,
Jusqu'à ce que de vôtre part
Un Brevet me le vienne dire.

Lorsqu'il se fut entiérement retiré, il fit mettre cette inscription sur la porte de son cabinet :

Las d'espérer & de me plaindre
Des Muses, des Grands & du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Il avoit déjà marqué son dégoût pour le monde dans un de ses Sonnets, qui commence par ces deux vers :

Je donne à mon desert les restes de ma vie,
Pour ne dépendre plus que du Ciel & de moi, &c.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Il se seroit épargné bien des inquiétudes s'il eût pris plûtôt cette Philosophie pour guide. Il avoit été reçû à l'Académie Françoise vers l'an 1632. & les Juges des Jeux floraux de Toulouse l'avoient associé à leur Corps, quoiqu'il n'eût ni disputé, ni gagné les trois fleurs, selon l'usage. Ils le comblerent même d'éloges, & déciderent qu'ils lui donneroient une Minerve d'argent, comme ils avoient autrefois donné un *Apollon* à Ronsard, & un *David* à Baïf. Mais les Capitouls, seuls exécuteurs de ces délibérations, refuserent ou négligerent d'exécuter celle-ci ; ce qui leur a attiré quelques reproches du Poëte dans une Epigramme, dont le titre est, *sur une Minerve d'argent, promise & non donnée.*

Maynard étoit homme de bonne mine, quoique d'une taille médiocre. Il étoit plein d'honneur & de probité, bon pere & bon ami, mais très-peu scrupuleux sur la matiere des mœurs, comme le prouvent ses *Priapées*, qui heureusement n'ont point été imprimées. Il aimoit naturellement la joie, & son humeur toujours agréable dans la conversation, le

faisoit rechercher dans les meilleures compagnies. Comme Poëte, dit M. de la Mothe dans son Discours prononcé à l'Académie Françoise le jour de sa réception, il partagea les suffrages de son siécle avec les Malherbes & les Racans. Combien lui doit-on de ces vers heureux qu'on ne peut s'empêcher de retenir, ni se lasser de redire? Avant M. de la Mothe, Balzac, Boisrobert, Gomberville, Scarron, Pellisson & beaucoup d'autres, lui donnoient la qualité de très-bon Poëte. Ménage le regardoit comme une des plus grandes lumieres du Parnasse François; & Malherbe disoit que personne ne savoit mieux tourner un vers que lui. Mais il ajoutoit, selon l'Auteur de sa vie, attribuée à Racan, qu'il n'avoit point de force; & en parlant de ses Epigrammes, qu'il s'étoit adonné à un genre de poésie auquel il n'étoit pas propre, parce qu'il manquoit de pointes. Malgré la sévérité de ce jugement, il me semble que les meilleurs Critiques avouent que la poésie de Maynard a une clarté, une élégance, & un certain tour qui la feront toujours estimer.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Et à l'égard de ses Epigrammes, & sur-tout celles qu'il a imitées des Anciens, je pense aussi qu'elles tiennent le premier rang parmi ses poésies. Guillaume Colletet n'estimoit pas ses Sonnets. » La plûpart, dit-il, » sont composés de deux Quatrains, » qui semblent avoir toujours ensemble une guerre éternelle, puisqu'ils ne s'accordent jamais dans » l'union des rimes, & qu'ils riment » toujours diversement, & comme » en dépit l'un de l'autre, &c. » Mais Maynard est le premier en France qui s'apperçut qu'il étoit nécessaire de faire une pause au troisiéme vers dans les couplets ou stances de six vers, & d'en faire une au septiéme vers dans celles de dix, outre la pause du quatriéme, en quoi Malherbe même s'est conformé à son exemple.

Disc. du Sonnet, n. 11. p. 70. & suiv.

M. Pellisson ajoute qu'une des raisons de la netteté qui régne dans sa versification, c'est qu'il a affecté de détacher tous ses vers les uns des autres; d'où il arrive qu'on en trouve fort souvent cinq ou six de suite, dont chacun a son sens parfait: il cite ceux-ci:

Nos beaux Soleils vont achever leur tour, &c.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Une deuxieme raison, c'est qu'il observe par-tout dans ses expressions une construction simple, naturelle, où il n'y ait ni transposition, ni contrainte.

Cependant il paroît qu'il craignoit que les suffrages du public ne lui fussent pas aussi favorables que ceux de ses amis, puisqu'il apostrophe ainsi le Recueil de ses Poésies.

Il n'est point de malheur que tu ne doive craindre
La Cour estime peu ce qu'elle a vû de toi.....
On dit que les Sçavans qui charment les ruelles
Ne trouvent dans mes vers ni le bon ni le beau;
Que mes expressions ne sont point naturelles,
Et qu'il faut que mon nom aille sous le tombeau.

Ce Recueil parut en 1646. peu de temps après la mort de l'Auteur, avec une Préface de Marin le Roy de Gomberville. Il contient des Epigrammes, des Sonnets, des Odes & des Chansons. Dans le temps de son dernier voyage à la Cour, il avoit publié lui-même une partie de ses Poésies, avec une Préface qui lui valut une gratification de cent pistoles du Cardinal Mazarin, au rapport de Naudé dans son *Mascurat*, page 237.

François Maynard 1646.

Le Poëme de *Philandre* n'eſt point dans l'édition de 1646. Il manque auſſi diverſes autres Poéſies que l'on trouve dans *le Parnaſſe des plus excellens Poëtes de ce temps, ou Muſes Françoiſes ralliées de diverſes parts*, en 1607. in-12. dans *le Cabinet ſatyrique;* dans *la Crême des bons vers*, &c. Dans *le Cabinet des Muſes, ou nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*, à Rouen, 1619. on a de Maynard deux Chanſons, une Piéce intitulée, *Victoire de la Conſtance*; les Regrets d'une Dame ſur la mort de ſon Serviteur; diverſes Stances & Epigrammes, &c. Dans le Recueil de Touſſaint du Bray, en 1620. in-8°. on retrouve pluſieurs de ces Poéſies, jointes à quelques autres, depuis la page 995. juſqu'à la page 1064. On en a encore dans le tome ſecond du Recueil de Serci, & dans le tome premier du Recueil de M. l'Abbé de Loménie de Brienne, entre autres deux Sonnets & un Madrigal que Maynard fit quelques jours avant ſa mort. Voici le Madrigal :

Qu'on ne m'accuſe point de redouter la mort :
La terreur qu'elle inſpire eſt juſte & naturelle.
Contre ce monſtre affreux il n'eſt rien d'aſſez fort,

Et le Sauveur du monde a tremblé devant elle.
Seigneur, en ce moment qui doit borner mes jours,
Que deviendrai-je helas! si tu ne me secours?
Dissipe les frayeurs qui naissent de mes crimes;
Permets-moi de prétendre à la gloire des Cieux;
Et la mort qui m'appelle au rang de ses victimes,
Toute horrible qu'elle est, sera belle à mes yeux.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Le dernier qui ait rapporté des extraits des Poésies de Maynard, est M. le Fort de la Moriniere, qui en a fait un choix dans le tome 1. de sa Bibliothéque poétique.

François Maynard avoit eu plusieurs enfans, entre autres un fils aîné, qui mourut avant lui, & qui donnoit de grandes espérances; & un autre nommé *Charles*, dont il parle souvent dans ses vers. C'est à lui qu'il adresse ces belles Stances:

Di-moi, mon fils, quand feras-tu
L'amour des filles de Mémoire?
Et quand verrai-je ta vertu
Dans les premiers jours de sa gloire?
Il te faut hanter ces grands morts
Dont les écrits sont les fontaines
Où l'on va puiser les thrésors
Qui restent de Rome & d'Athénes.
Ménage tes nuits & tes jours;
Honore le nom que tu portes;
Et fais dans tes savans discours
Vivre ces Républiques mortes.

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

Dérobe le somne à tes yeux
Pour les attacher sur un livre:
Le mérite de tes ayeux
Te sollicite de les suivre.
Je t'apprends que ces ennemis
De la fraude & de l'ignorance,
Ont enseigné l'art de Thémis
Au second Parlement de France.
Pour moi, qui suis vû d'assez loin
Sur un des sommets du Parnasse,
J'ai donné mon temps & mon soin
A l'art qui ment de bonne grace.
C'est dans les vers que j'ai tournez
Sous la Régence de MARIE,
Que les goûts les plus rafinez
Trouvent la fine raillerie.
Ils sont quelquefois l'entretien
Des cabinets & des ruelles,
Et les esprits comme le tien
En doivent faire leurs modelles.

Le Poëte loue ensuite son fils sur ses propres talens, & en particulier sur ceux qu'il avoit aussi pour la Poésie; & ajoute:

Ne te donne pas tout entier
A cette éloquence enchaînée,
Si tu ne veux estre héritier
Des malheurs de ma destinée.
Le métier de Virgile est beau,
Le barbare y trouve des charmes:
Mais Auguste est dans le tombeau,
Et Louis n'aime que les armes.

Pour travailler utilement,
Il faut que ton esprit se pique
D'exercer dans un Parlement
Les forces de ta Rhétorique.
Embrasse ardemment cet emploi:
Défends l'innocence opprimée;
Et tu verras entrer chez toi
L'opulence & la renommée.

Il lui conseille d'être moins *désireux du Louvre que du Palais*; & voici les raisons qu'il lui en donne.

Toutes les pompeuses maisons
Des Princes les plus adorables,
Ne sont que de belles prisons
Pleines d'illustres misérables.
C'est où les plus hauts élevés
Dorment avec moins d'assurance:
C'est où les prudents achevés
Sont les joüets de l'espérance.
Heureux qui vit obscurément
Dans quelque petit coin de terre,
Et qui s'approche rarement
De ceux qui portent le tonnerre.
Puisses-tu connoître le prix
Des maximes que te débite
Un courtisan à cheveux gris,
Que la raison a fait hermite!

Il tient le même langage dans son Ode à *Alcippe, vieux courtisan*, & dans divers autres endroits de ses Poésies, où il a sçu réunir l'utile à

FRANÇOIS MAYNARD 1646.

l'agréable. On a encore de lui un volume de Lettres en prose, qui n'ont paru qu'après sa mort, en 1653. & qu'il ne paroît pas qu'il eût destinées à l'impression. On peut dire cependant, d'après M. Pellisson, qu'elles ne font point de tort à sa réputation, & qu'on y retrouve la netteté de son esprit, & ce style simple & familier que demande ce genre d'écrire.

Dans *les Muses illustres*, Recueil publié en 1658. par François *Colletet*, fils de Guillaume, on lit (p. 69.) un *Poëme à M. de la Valette, Général de l'Armée des Vénitiens au pays du Levant*, signé *Maynard le fils :* c'est apparemment celui à qui François Maynard a adressé les Stances dont je viens de rapporter une partie.

## *CLAUDE DE MALLEVILLE.*

CLAUDE DE MALLE-VILLE. 1647.

Claude *de Malleville* fut reçu à l'Académie Françoise à peu près dans le même temps que Maynard. C'étoit aussi un bel esprit, & qui a fait quelque honneur au Parnasse François. Il étoit Parisien. Son pere avoit été Officier de la Maison de Rets,

& sa mere étoit de bonne famille de Paris. Sorti du Collége, comme on vouloit le pousser dans les emplois, il fut mis chez M. Potiers, Secrétaire du Roi, qui étoit aussi dans les Finances. Le poste ne tarda pas à lui déplaire; les occupations qu'il demandoit s'accordoient mal avec l'amour qu'il avoit pour les belles Lettres. Honorat Laugier Sieur de Porcheres, avec qui il avoit fait connoissance, le plaça auprès du Maréchal de Bassompiere, qui l'accepta en qualité de Secrétaire. C'est ce que dit M. Pellisson.

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 271.

François Ogier, dans sa Lettre à M. de Marolles Abbé de Villeloin, raconte ce fait un peu différemment. » Malleville, dit-il, voyant que » Croisilles s'étoit fait un nom par » ses imitations des Epîtres amou- » reuses d'Ovide, se mit sur les rangs; » & comme c'étoit un esprit fort » judicieux & fort poli, on estima » qu'il l'avoit emporté sur l'autre, » & en jugement pour l'invention, » & en politesse pour l'élocution. » M. le Maréchal de Bassompiere, » qui avoit été l'un des Mécenes de » Malherbe, & qui se connoissoit

Lettre à la tête des Ep. héroïd. d'Ovide, trad. par Marolles, 1661. in-8.

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

» parfaitement en cette ſorte d'ouvrages, fit tant d'état de celui-ci, » qu'il en choiſit l'auteur pour ſon » Secrétaire. Et ſans mentir, il eut » raiſon de faire un tel choix. Il » trouva chez lui de la ſuffiſance & » de la fidélité, dont il fut bien » ſervi en l'une & l'autre fortune. » Malleville fut l'adouciſſement de » ſes douleurs, & la principale con- » ſolation de ſa captivité. Il le viſi- » toit ſouvent à la Baſtille, & lui » fourniſſoit ou des livres agréables » pour divertir ſon chagrin, ou des » lectures plus ſévéres & plus fortes, » pour conſoler ſon innocence de » l'injuſtice qu'on exerçoit contre lui. » Il me ſouvient qu'en ce temps- » là, ajoute Ogier, il me conſulta » pluſieurs fois ſur la traduction de » quelques paſſages que ſon Maître » ne pouvoit lire ſur les originaux. »

Ogier ne dit pas que Malleville voyant que le Cardinal de Bérulle étoit en faveur, quitta M. de Baſſompiere pour s'attacher à cette Eminence; mais que n'y ayant point avancé ſes propres affaires, il rentra chez le Maréchal, & ne le quitta plus. Quand M. de Baſſompiere eut recouvré

recouvré sa liberté, & sa charge de Colonel des Suisses, il donna à M. de Malleville l'emploi de Secrétaire qui y est attaché; ce qui le mit en état de gagner quelque bien, dont il acheta une charge de Secrétaire du Roi de la Grande Chancellerie. *Dans le titre que j'ambitionne*, dit-il à M. le Chancelier en lui demandant ses provisions, *je n'envisage d'autre félicité que celle de voir de plus près votre Grandeur, & d'en approcher aussi souvent que le devoir de ma charge l'exigera.* C'est à peu près ce qu'il répéte dans ce Sonnet qu'il adressa au même dans cette occasion:

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

Si je prens une charge en ce rigoureux âge,
Où la nécessité ne connoît point de loy,
Ce n'est pas, grand Seguier, pour prendre de l'employ,
Ny d'un titre éclatant tirer de l'avantage.

Ce n'est pas pour entrer dans un noble héritage,
Et m'affranchir des droits qui sont acquis au Roy:
C'est pour avoir l'honneur de m'approcher de toy,
Et te rendre un devoir où la charge m'engage.

C'est là le plus haut point de la félicité
Où mon ambition a son vol arrêté;
C'est là de mon destin la plus douce avanture.

J'adore ton mérite avec tous les humains;
Et tu peux recevoir la foy que je te jure,
Comme un second serment que je fais en tes mains.

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

Il accompagna M. de Bassompiere en Angleterre, & se fit dansce Royaume des amis, qu'il eut soin de cultiver après son retour. Il est mort à Paris en 1647. âgé de 50. ans. On voit par ses Sonnets, qu'il avoit une sœur Religieuse, qui mourut avant lui.

M. de Malleville réussissoit dans la Poésie Latine & Françoise. Ses vers Latins sont en petit nombre, & je ne me souviens point d'en avoir vû d'autres que ceux qu'il fit contre le Parasite Montmaur, qui fut l'objet de la raillerie des beaux esprits de son temps. Ses Poésies Françoises ne furent réunies qu'après sa mort, en 1649. & en 1659. Elles consistent en *Sonnets*, *Stances*, *Elégies*, *Epigrammes*, *Rondeaux*, *Chansons*, *Madrigaux*, & quelques Paraphrases; l'une du Pseaume 30. *Exaltabo te, Domine*; la seconde, du Pseaume 136. *Super flumina Babylonis*; la troisieme, du Pseaume 126. *Nisi Dominus ædificaverit domum*; la quatrieme, du Pseaume 113. *In exitu Israel*, &c. & une cinquieme, tirée de divers Pseaumes: c'est celle qui commence par ce vers;

Je veux chanter le Dieu qui régne sur la terre.

CLAUDE DE MALLE-VILLE. 1647.

Beaucoup de ces Poésies ne roulent que sur l'amour; d'autres ont été faites pour des *Ballets*, ou à l'occasion de divers événemens arrivés durant la vie de l'Auteur.

M. Pellisson reconnoît que les Poésies de Malleville ont toutes de l'esprit, du feu, beauçoup de délicatesse & de douceur, qu'elles montrent une grande fécondité, & que le tour des vers plaît; mais il ajoute qu'il y a peu de ces piéces qui soient bien achevées. Hist. de l'Acad. Fr. ib.

Le Sonnet est le genre de Poésie pour lequel l'Auteur paroît avoir eu le plus d'inclination; c'étoit le plus difficile; & il n'avoit peut-être pas assez consulté ses forces en le choisissant. C'est ce que pensoit M. Despreaux, qui l'a eu, dit-on, en vûe plus que tout autre dans ces vers: Art poét. ch. 2.

Un Sonnet sans défauts vaut seul un long Poëme.
Mais en vain mille Auteurs y pensent arriver;
Et cet heureux Phénix est encore à trouver.
A peine dans Gombaut, Maynard & *Malleville*,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.
Le reste aussi peu lû que ceux de Pelletier,
N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'Epicier.

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

Celui de tous les Sonnets de Malleville, à qui on a donné la palme, est l'un des trois qu'il fit sur *la belle Matineuse*, c'est-à-dire, sur la comparaison de l'Aurore ou du Soleil, avec une belle personne que l'on rencontre à la pointe du jour.

Differt. de Ménage sur les Sonnets de la belle Matineuse, dans ses *Miscellanea*, in-4 p. 105. & suiv. deuxieme part.

Le premier Poëte que nous connoissons qui ait eu cette pensée, est Quintus Catulus, qui vivoit sur la fin de la République Romaine. Annibal Caro, Poëte Italien, en fit usage dans un Sonnet, & fut imité à son tour par Francesco Rainerio, Gentilhomme Milanois, Secrétaire du Cardinal Verulano, & depuis de Pierre-Louis Farnese, fils du Pape Paul III. L'Epigramme de Catulus & le Sonnet de Caro plurent à nos Poëtes François; & nous en trouvons plusieurs imitations dans leurs Poésies, entre autres dans celles d'Olivier de Magny & de Méziriac. Balzac mécontent de ces imitations, engagea Voiture à traduire en vers le Sonnet d'Annibal Caro; ce Poëte y consentit, quoiqu'avec répugnance; son Sonnet François fut admiré; Malleville en fut jaloux, &, sans en être prié, il fit trois Sonnets sur

le même sujet, qui remporterent le prix sur celui de Voiture, & sur ceux de quelques autres beaux esprits, que l'exemple de Voiture avoit engagés dans la même carriere. Mais quelque estime que l'on ait faite de ces trois Sonnets, il paroît que les connoisseurs ont préféré celui-ci, qui est le vingt-neuvieme dans le Recueil de Malleville :

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

Le silence régnoit sur la terre & sur l'onde :
L'air devenoit serein, & l'Olympe vermeil ;
Et l'amoureux Zephire, affranchi du sommeil,
Ressuscitoit les fleurs d'une haleine féconde :
L'Aurore déployoit l'or de sa tresse blonde,
Et semoit de rubis le chemin du Soleil :
Enfin ce Dieu venoit au plus grand appareil
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde :
Quand la jeune Philis au visage riant,
Sortant de son palais plus clair que l'Orient,
Fit voir une lumiere & plus vive & plus belle.
Sacré flambeau du jour, n'en soyez point jaloux ;
Vous parutes alors aussi peu devant elle,
Que les feux de la nuit avoient fait devant vous.

Quelque beauté qui ait été trouvée dans ce Sonnet, on a cependant critiqué ce vers *sacré flambeau du jour*, &c. Premierement, parce qu'un flambeau n'est pas capable de jalousie. En second lieu, parce que ce mot

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

dégrade en quelque ſorte le Soleil, qui eſt traité de *Dieu* quelques vers plus haut. Je pourrois auſſi cenſurer la penſée renfermée dans les trois derniers vers; il m'y paroît une exagération extrêmement outrée:

Rien n'eſt beau que le vrai ; le vrai ſeul eſt aimable.

On eſtime encore ſon Sonnet ſur la mort du Cardinal de Richelieu; ſes Stances ſur la vanité du monde, que l'on a données mal à propos à M. *Pavillon*, dans l'édition de ſes œuvres faite en Hollande, quelques Elégies, & pluſieurs autres de ſes Piéces, peu lûes aujourd'hui, peu connues même, & qui peuvent cependant être lûes avec ſatisfaction. Le Pere Rapin, célébre Jéſuite, parlant du Rondeau dans ſes Réflexions ſur la Poéſie, dit que Malleville en a fait d'admirables. Il cite en particulier celui-ci, qu'il traite de *chef-d'œuvre*, & qui eſt ſur l'Abbé de Boiſrobert.

Rap. édit. in-4. p. 168.

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frere René devient Meſſire,
Et vit comme un déterminé.
Un Prélat riche & fortuné,

Sous un bonnet enluminé
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.
Ce n'est pas que Frere René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sçache écrire;
Ni qu'il dise le mot pour rire:
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

Ce Rondeau a en effet la beauté que l'on souhaite dans les Rondeaux parfaits, qui consiste en ce que le mot répété est pris en trois sens différens.

Lorsque M. le Duc de Montausier recherchoit en mariage Julie-Lucine d'Angennes, Demoiselle de Rambouillet, il forma le dessein de lui présenter le jour de sa fête, un bouquet de fleurs toutes poétiques. L'exécution n'étoit pas difficile; ce Seigneur connoissoit par lui-même les routes du Parnasse. Cependant il voulut s'associer dans cette entreprise les Poëtes les plus célébres de son temps, & tous s'empresserent à le satisfaire. Ils travaillerent à l'envi à composer la *Guirlande* dont il vouloit couronner l'illustre *Julie*.

Claude de Malleville fut de ce nombre. Il fit lui seul neuf Piéces:

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

La *Couronne Impériale*, la *Violette*, la *Rose*, la *Flambe*, les *Soucis* & les *Pensées*, le *Soucy*, l'*Angélique*, le *Lys*, & la *fleur d'Adonis*. Les autres Poëtes qui travaillerent en même temps, furent M. le Duc *de Montausier* lui-même, qui composa seize Piéces, MM. *d'Andilly* pere & fils, *Chapelain*, *Colletet*, *Scudery*, *Habert* Commissaire de l'Artillerie, *Habert de Cerisy*, *Arnaud de Corbeville*, *Tallemant des Reaux*, *Martin*, *Gombaud*, *Godeau*, *Habert de Montmor*, *de Briote*, *Desmarets de Saint-Sorlin*, & quelques autres dont on ignore les noms. On imprima dans le temps quelques-unes de ces petites piéces de Poésie; on en inséra dans divers Recueils; mais elles n'ont été réunies qu'en 1729. à la suite de la vie de M. le Duc de Montausier.

Le cabinet de M. de Boze.

Nous connoissons un cabinet de Livres rares & curieux, où l'on posséde un Manuscrit de cette Guirlande, écrit sur velin par M. *du Jarry* en 1641. in-folio, avec les chiffres de Montausier & de Rambouillet; & l'on y apprend que M. le Duc de Montausier fit peindre en miniature par le fameux *Robert*, les fleurs les plus propres à former une Guirlande,

où il joignit à chacune les petites piéces en vers dont je viens de parler. M. Huet appelloit ce Manuscrit le chef-d'œuvre de la Galanterie. Il dit dans le *Huetiana* (p. 103. & 104.) que ce fut le premier jour de l'année 1633. ou 1634. que Mademoiselle de Rambouillet trouva à son réveil ce présent sur sa toilette, & non en 1640. comme on le lit dans l'avis qui précéde le Recueil de ces vers, à la suite de la vie du Duc de Montausier.

CLAUDE DE MALLEVILLE. 1647.

En 1641. Malleville, selon le récit de M. Pellisson, fit imprimer un Recueil de Lettres d'Amour de plusieurs Auteurs dont il ne déclara point le nom. Il y en a plusieurs de lui; quelques-unes, dit-on, de Desportes; & l'on en reconnoît de Voiture. On dit aussi qu'il étoit l'auteur de la traduction de *Stratonice*, Roman Italien de *Luca Asserino*, mais qu'il la donna au Sieur Henri d'Audiquier son ami, très-connu dans ce genre d'écrire, si peu digne d'occuper le loisir d'un honnête-homme, & d'amuser un esprit solide.

GUILLAUME CHEVALIER. 1647.

## GUILLAUME CHEVALIER.

Guillaume *Chevalier* n'a pas dû se plaindre de n'avoir pas atteint, comme Poëte, la réputation de Claude de Malleville. S'il s'est rendu justice, il a dû convenir qu'il ne le méritoit point. Il prend le titre de Docteur en Médecine, & se dit natif de la ville de Saint-Pierre-le-Moutier dans le Nivernois. J'ignore s'il a exercé sa profession à Paris, & s'il s'y est fait quelque nom. Son gros volume de Poésies, imprimé à Nyort en 1647, est demeuré dans l'oubli dont il étoit digne.

Dans son Epître dédicatoire au Roi Louis XIV. il dit qu'en 1643. Sa Majesté accepta de sa main un Sonnet *de sa Muse lors fort jeune*, & *novice en son art*; & dans la même Epître, il parle d'un *premier tome*, dans lequel il avoit *essayé ses forces*. Je ne le connois point. Mais à juger de ses premieres *forces* par celles qu'il montre dans le volume que j'ai vû, j'ai droit de conclure qu'elles étoient plus que chancelantes dans son essai. Quand on a lû le titre de ce

deuxieme volume, on croit trouver dans ces *œuvres ou melanges poétiques*, *les plus curieuſes raretés & diverſités de la nature divine & humaine, traitées en Stances, Rondeaux, Sonnets & Epigrammes*. L'Auteur le promet; il ne lui a manqué que de tenir parole.

GUILLAUME CHEVALIER. 1647.

Une Anagramme, un Acroſtiche, grand nombre de petits vers, enfermés dans des fleurs de lys, à qui le Poëte donne le nom bizarre de *Stance pyramidale*, le tout à la louange du Roi, forment une bonne partie de ce volume. Suivent des Stances en vers de diverſes meſures, dont les ſujets n'ont guères d'autre mérite que leur variété. Ici le Poëte parle ſur les avantages d'une bonne réputation; là, ſur l'amour & l'amitié, la pudeur & l'honnêteté, la libéralité, & ce qu'on doit entendre par félicité. Dans d'autres Stances, il donne quelques préceptes ſur l'étude, fait l'apologie des Arts & des Sciences, vante le bien de la Paix, diſcourt ſur l'Art militaire, ſur les Loix, le génie du peuple, les devoirs du Magiſtrat; il s'éleve même juſqu'à la Royauté, & entreprend d'expoſer les devoirs qui y ſont attachés.

Guillaume Chevalier. 1647.

Il y a auſſi des Rondeaux à la louange de la Reine Anne d'Autriche, & du Cardinal Mazarin. Je ne nie pas qu'il n'y ait dans tout cela des principes ſages, ſolides, judicieux, de bonnes maximes qui méritent d'être miſes en pratique : mais le tour eſt ſi proſaïque, le ſtyle eſt ſi froid, ſi languiſſant, l'expreſſion eſt ſi mauvaiſe, que le Moraliſte n'a guères dû trouver de Lecteurs.

Qui croiroit qu'avec ce goût Philoſophique, un Médecin qui ſe montre ſi grave, ſi ſérieux, eût auſſi chanté l'amour & ſes effets ? Notre Docteur le fait cependant dans un nombre de Sonnets, où il n'y a ni plus de chaleur, ni plus de génie poétique que dans ſes autres Poéſies. Il paroît par une Epigramme Latine, qu'il ſavoit jouer du Luth : à la bonne heure ; mais il touchoit fort mal celui d'Apollon.

Dès 1584. on avoit imprimé d'un Guillaume *Chevallier* ou *de Chevallier*, *les trois viſions du déceds ou de* [illegible] *fin du monde*, toutes par Quatrains. Si c'eſt là l'*Eſſai* dont parle notre Poëte Médecin, il devoit être bien jeune lorſqu'il le compoſa, & dans un âge

fort avancé quand il donna en 1647. le recueil de Poésies dont je viens de faire mention. Quoi qu'il en soit, voici le jugement que Guillaume Colletet porte des *trois visions* dans son *Discours de la Poésie Morale*.

GUILLAUME CHEVALIER. 1647. N. 67.

» Cet ouvrage, dit-il, justifie
» assez clairement ce que j'ai dit
» ailleurs, que les grands sujets di-
» gnes de l'Epopée, demandent bien
» en notre langue un autre genre de
» vers que celui des Stances ou des
» Quatrains, puisque les siens, tous
» enflés qu'ils soient, ne répondent
» nullement à la dignité de sa ma-
» tiere, & n'ont pas ce bel air de la
» Poésie qui flate & qui transporte
» ses Lecteurs où bon lui semble.
» Ce n'est pas, ajoute Colletet, qu'il
» n'y ait des endroits doctes, artifi-
» cieux & considérables. Mais à mon
» gré l'obscur & le médiocre l'em-
» portent de bien loin sur l'éclatant
» & sur le rare. »

VINCENT VOITURE. 1648.

Disc. édit. in-12. p. 49. & 50.

# *VINCENT VOITURE.*

» La Poésie Françoise, dit M. » *Pellisson* dans son *Discours sur les* » *œuvres de Sarasin*, avoit été gaie & » folâtre du temps de Marot & de » Melin de Saint-Gelais; & quoique » depuis elle eût encore paru quel- » quefois avec le même visage, néan- » moins les grands génies de Ron- » sard, de du Bellay, de Remi Bel- » leau, du Cardinal du Perron, de » Desportes, de Bertaud & de Mal- » herbe, plus graves & plus sérieux, » l'avoient emporté par-dessus les » autres, & nos Muses commen- » çoient à être aussi séveres que ce » Philosophe de l'antiquité, qu'on » ne voyoit jamais rire. M. *de Voi-* » *ture* vint alors avec un esprit très- » galant & très-délicat, & une mé- » lancholie douce & ingénieuse, de » celles qui cherchent sans cesse à » s'égayer. Il se souvenoit de la li- » berté de notre ancienne Poésie; il » avoit devant les yeux celle de » quelques Italiens, & les finesses » des plus polis Auteurs de Rome » & de la Gréce. De tout cela en-

» semble, ne suivant personne, mais » éclairé seulement par ceux qui » l'avoient précédé, il se fit lui-» même un genre d'écrire, qui ne » charma pas moins par ses graces » que par sa nouveauté. Il dégoûta » même en quelque sorte la Cour & » les Dames, des choses plus fortes » & plus sérieuses. »

VINCENT VOITURE. 1648.

Il est considéré en France comme le pere d'un nouveau genre de Poésie, qui tient le milieu entre le sérieux & le burlesque; & qui étant également éloigné de la gravité & de la bouffonnerie, qui sont les deux extrêmités de la Poésie, semble consister principalement dans le mélange de la badinerie avec la galanterie. Ce qui fait dire à Sarasin dans la *Pompe funébre de Voiture*, Piéce ingénieuse adressée à l'Abbé Ménage:

Tit. du Till. Parn. Fr. p. 226. 227. Baill. jug. des Sav. t. 5, p. 208.

Pompe fun. parmi les œuvres de Saraf. & dans le *Liber adoptivus* de Ménage.

Voiture ce pauvre mortel,
Ne doit plus être appellé tel;
Voiture est mort, ami Ménage;
Voiture qui si galamment
Avoit fait je ne sçai comment
Les Muses à son badinage.
Voiture est mort: c'est grand dommage.

Ce fut lui qui fit revivre les Balades, les Rondeaux & les Triolets,

VINCENT VOITURE. 1648.

qui avoient été presque abandonnés depuis la réforme que Malherbe avoit faite sur notre Parnasse ; c'est lui qui fit revenir le goût qu'on avoit perdu pour Marot, qu'il prit en quelque sorte pour modéle de ses badineries & de ses enjouemens, mais qu'il n'imita pas servilement, & dont il fit plus consister l'imitation dans le tour qu'il donnoit à ce qu'il vouloit dire, & dans la maniere de les exprimer, que dans l'emploi des vieux mots de Marot.

Il avoit joint à ce goût, pour quelques-uns de nos anciens Poëtes François, l'étude des langues Latine, Italienne & Espagnole ; & c'est sur la lecture des meilleurs Auteurs qui ont écrit en ces langues qu'il a formé, selon M. Pellisson, *je ne sçai quel caractere nouveau*, qu'il n'a, dit-il, imité de personne, & que personne presque ne peut imiter de lui. Pour la langue Grecque, il paroît qu'il l'ignoroit ; sur quoi on lui fait dire dans sa Pompe funébre, que comme *tout François de par Francus descendoit d'Hector, il avoit toujours haï les Grecs comme les ennemis de ses peres.*

Part. 1. Réflex. 3.

Le Pere Rapin dans ses Réflexions

sur la Poétique, prétend qu'il est un des premiers qui ait entrepris de retrancher le faux brillant des grands mots, & l'affectation du grand style dans les vers. Mais il l'accuse aussi d'être passé à une autre extrêmité par un soin trop scrupuleux de la pureté du langage. Il croit que c'est sans raison qu'il a voulu retrancher l'usage des Métaphores, & de toutes ces figures qui donnent de la force & de l'éclat aux paroles; qu'il ne s'est presque étudié qu'à renfermer toute sa Poésie dans les bornes d'un discours pur & châtié, sans l'exposer au péril des expressions fortes & hardies.

VINCENT VOITURE. 1648.

Enfin, ce qui me paroît faire beaucoup d'honneur à Voiture, c'est le jugement favorable qu'en a porté M. Despreaux, qui l'a élevé au-dessus des Poëtes de son temps, jusqu'à l'approcher même d'Horace:

Et ne sçavez-vous pas que sur ce mont sacré, Sat. IX.
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré,
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de *Voiture*,
On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.

Et dans son Epître neuviéme vers 164. & suivans:

VINCENT VOITURE. 1648.

Condé même, Condé, ce héros formidable,
Et non moins qu'aux Flamans aux flateurs redoutable;
Ne s'offenseroit pas si quelque adroit pinceau
Traçoit de ses exploits le fidéle Tableau:
Et dans Séneffe en feu contemplant sa peinture,
Ne desavoueroit pas Malherbe, ni *Voiture*.

Mais malgré ces éloges, que j'ai voulu rapporter de suite, me sera-t-il permis de dire que si Voiture a été selon le goût de son siécle, c'est que son siécle ne sentoit pas ses défauts, ou que ceux-ci n'étoient pas alors regardés comme tels par la multitude? Car enfin peut-on nier qu'on ne doive condamner dans Voiture les *pointes* qui y sont assez fréquentes, les petits *jeux de pensées*, les ridicules *jeux de mots*, les plates *équivoques*, & les *froides allusions* qu'on n'y rencontre que trop? A-t-on pû y approuver un certain libertinage qui régne dans toute sa galanterie, & qui n'est guères moins pernicieux pour les jeunes gens que les obscénités des autres Poëtes?

L'autorité du célébre Despreaux pourroit un peu plus m'embarrasser; je la respecte; & je sçai qu'on doit regarder cet Ecrivain comme ayant en quelque sorte créé le goût en France. Comment donc, avec l'esprit

naturellement juste, & l'amour du vrai, a-t-il pû faire autant d'estime de Voiture, qu'il paroît en avoir fait? Un Critique sage & judicieux s'est formé avant moi cette objection; & voici ce qu'il répond. » Tout ce » que l'on peut dire pour excuser » M. Despreaux, c'est qu'il est » presque impossible que l'on ne » conserve toujours quelques-uns des » préjugés de sa jeunesse. Despreaux » élevé dans l'admiration de Voiture, » n'a pû cesser de l'estimer plus qu'il » ne valoit; & ce qui peut l'avoir » affermi dans son ancien préjugé, » c'est que rien ne pouvoit être plus » antipatique avec sa sorte d'esprit, » que l'emphase de Balzac. Quoique » Voiture soit au fonds aussi peu na- » turel, & qu'il écrive moins bien, » son style, tout recherché qu'il est, » ne laisse pas d'être assez simple; » quand on le compare à celui de » Balzac, on lui trouve un certain » air d'aisance, qui n'étoit que trop » capable d'en imposer dans un temps, » où le ton de la nature étoit encore » moins connu qu'il ne l'est aujour- » d'hui. Despreaux, pendant tout le » cours de sa vie, a vû Voiture des

VINCENT VOITURE. 1648.

M. de Saint-Marc, notes sur Boileau, t. 5. p. 406.

VINCENT VOITURE. 1648.

» mêmes yeux qu'il l'avoit vû pen» dant sa jeunesse. Voilà la cause de » son estime pour ce Poëte. »

Les Poésies Italiennes de Voiture, supposé qu'il en ait fait en cette langue, ne sont point imprimées. Des Espagnoles, je ne connois qu'une *Romance*, qui se trouve parmi ses œuvres; & des Latines, on ne parle que de la piéce d'environ 120. vers, intitulée *Hymnus Virginis, seu Astræa*. Ses Poésies Françoises consistent en Elégies, Stances, Balades, Epîtres, Sonnets, Rondeaux, Chansons, vers burlesques, & *vers antiques*, c'est-à-dire, dans le vieux style. Un des Rondeaux contient en partie les régles de ce genre de Poésie; c'est celui-ci:

Ma foi c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un Rondeau.
Cela me met en une peine extrême:
Quoi treize vers? huit en *eau*, cinq en *éme*?
Je lui ferois aussi-tost un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau;
Faisons-en six en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagême
Ma foi c'est fait.
Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau:
Mais cependant me voici dans l'onziéme,

Et si je crois que je fais le douziéme ;
En voilà treize ajustez au niveau :
Ma foi c'est fait.

VINCENT VOITURE. 1648.

Entre les Sonnets on lit celui-ci qu'il fit sur *la Belle Matineuse*, dont j'ai parlé à l'article de Claude de Malleville. Il n'est pas hors de propos de le rapporter afin qu'on puisse en faire la comparaison avec celui que j'ai cité dans le même article :

Des portes du matin l'Amante de Céphale
Ses roses épandoit dans le milieu des airs,
Et jettoit sous les Cieux nouvellement ouverts,
Ces traits d'or & d'azur, qu'en naissant elle étale.
Quand la Nymphe divine, à mon repos fatale,
Apparut & brilla de tant d'attraits divers,
Qu'il sembloit qu'elle seule éclairoit l'Univers,
Et remplissoit de feux la rive orientale.
Le Soleil se hâtant pour la gloire des Cieux
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.
L'onde, la terre, & l'air s'allumoient à l'entour ;
Mais auprès de Philis on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Philis étoit l'astre du jour.

Ce que l'on estime le plus dans les autres Poésies de Voiture, sont quelques Rondeaux, la Réponse à la plainte faite par *Patrix*, des consonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de *Neufgermain*, quel-

VINCENT VOITURE. 1648.

ques Balades, & plusieurs Epîtres, entre autres, la Réponse à l'Epître écrite à Madame la Duchesse de Montausier, sur son nouvel accouchement, & celle qu'il adressa à M. le Prince, sur son retour d'Allemagne en 1645. C'est dans cette derniere Epître qu'on lit ces vers cités par différens Ecrivains, comme contenant une louange délicate:

C'est injustement que la vie
Fait le plus petit de vos soins;
Dès qu'elle vous sera ravie,
Vous en vaudrez de moitié moins.
Soit Roi, soit Prince, ou Conquérant,
On déchet bien fort en mourant:
Ce respect, cette déférence,
Cette foule qui suit vos pas,
Toute cette vaine apparence,
Au tombeau ne vous suivront pas.
Quoique vôtre esprit se propose,
Quand vôtre course sera close,
On vous abandonnera fort;
Et, Seigneur, c'est fort peu de chose
Qu'un demi-Dieu quand il est mort.
Du moment que la fiere Parque
Nous a fait entrer dans la Barque,
Où l'on ne reçoit point les corps,
Et la gloire & la renommée,
Ne sont que songe & que fumée,
Et ne vont point jusques aux morts, &c.

Les Lettres de Voiture, écrites en prose, sont peut-être plus connues que ses Poésies, & elles ont fait autrefois les délices de la Cour & de la Ville; mais on ne les lit plus guères aujourd'hui. On estime encore son Roman d'*Alcidalis* & de *Zélide*, dont la matiere lui avoit été fournie par Julie d'Angennes de Rambouillet, Marquise de Montausier; & il n'a, dit-on, d'autre défaut que celui de n'avoir pas été achevé par lui-même. La conclusion de ce Roman, donnée par le Sieur des Barres, est en effet très-inférieure à ce qui précéde. Disons maintenant quelque chose de la vie de l'Auteur.

VINCENT VOITURE. 1648.

Vincent de Voiture né à Amiens l'an 1598. étoit fils d'un Marchand de vin en gros, suivant la Cour, homme de bonne-chere, & fort connu des Grands. Il fut élevé à Paris, où il étudia au Collége de Boncour avec M. le Comte d'Avaux, qui commença dès-lors à le goûter; & qui étant devenu Surintendant des Finances, le fit son Commis, seulement afin qu'il en touchât les appointemens, sans en faire la fonction. Ce fut aussi lui qui l'introduisit à la

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1.
Tit. du Till. Parn. Fr. p. 225.
Biblioth. poét. t. 1. p. 181.

VINCENT VOITURE. 1648.

Cour, où les agrémens de sa conversation & la délicatesse de son génie, le firent bien-tôt connoître, & obligerent les personnes du premier rang à oublier sa naissance, & à se familiariser avec lui. M. de Chaudebonne lui ouvrit l'entrée de l'Hôtel de Rambouillet, qui étoit le rendez-vous de tous les beaux esprits de ce temps-là, & il y fut goûté & désiré.

On ne se contenta pas de lui donner des louanges, toujours trop stériles quand elles sont seules. Il fut gratifié de plusieurs pensions, Maître-d'hôtel du Roi, & Introducteur des Ambassadeurs chez Gaston de France, Duc d'Orléans. Il suivit ce Prince en Languedoc pendant les troubles du Royaume; après quoi il fut envoyé en Espagne pour quelques affaires, d'où il passa par curiosité jusqu'en Afrique. Etant à Madrid il fit des vers Espagnols, qu'on croyoit être de Lopez de Vega, le Poëte le plus célébre qu'ait produit l'Espagne; tant la diction en étoit pure. Le Comte Duc d'Olivarés, Ministre du Roi d'Espagne, dont on trouve dans ses œuvres un fragment d'Eloge, l'honora de son amitié la plus particuliere.

Ce

Ce fut encore Voiture qui fut chargé de porter à Florence la nouvelle de la naiſſance du Dauphin, depuis le Roi Louis XIV.

VINCENT VOITURE. 1648.

Dans les deux voyages qu'il fit à Rome, l'Académie des *Humoriſtes* fut ſi charmée des vers qu'il compoſa en leur langue, qu'elle lui envoya des Lettres d'Académicien. Il avoit été reçu à l'Academie Françoiſe en 1634. Son bon eſprit & ſa politique parurent en diverſes occaſions ; on en voit des preuves dans ſa Lettre au ſujet de la priſe de la ville de Corbie ſur les Eſpagnols en 1636, où il fait un éloge ſage & fin du Cardinal de Richelieu, dont il appréhendoit la diſgrace, à cauſe de la retraite ſubite de Gaſton d'Orléans. Comme la Cour eſt le théâtre de l'envie, ſa naiſſance & ſon averſion pour le vin, étoient ſouvent l'objet des railleries des Courtiſans ; M. Pelliſſon en rapporte quelques-unes dans ſon Hiſtoire de l'Académie ; mais Voiture, loin de s'en fâcher, étoit le premier à tourner tout en plaiſanterie. Il étoit poli, généreux, obligeant, ſincere, & bon ami. Il étoit porté à la paſſion de l'amour, ou du moins il feignoit d'en

VINCENT VOITURE. 1648.

être tourmenté ; & quoiqu'on l'accusât de n'avoir jamais véritablement aimé, il se vantoit d'en avoir conté à toutes sortes de personnes, *depuis le Sceptre jusqu'à la Houlette, & depuis la Couronne jusqu'à la Cale*, selon l'expression de Sarasin dans *sa Pompe funébre*. Une autre de ses passions, c'étoit le jeu ; elle étoit extrême, il y perdoit quelquefois des sommes considérables, & s'y livroit fréquemment jusques fort avant dans la nuit. C'est à quoi Sarasin fait allusion dans le même Ecrit, où après avoir dit que l'Aurore noya toutes les fleurs

Pompe fun. de Voit. p. 80. du *Liber adoptivus* de Ménage.

Du grand déluge de ses pleurs,
Et grossit les flots d'Hypocrene
Presque autant que ceux de la Seine,

Il ajoute :

Quelque bel esprit me dira
Qu'encor que Voiture eût des charmes,
Il ne méritoit pas ces larmes :
Que l'Aurore se faisoit tort
De pleurer chaudement sa mort ;
Veu qu'il montroit par-tout pour elle
Une aversion naturelle,
Ne la voyant que rarement,
Et toujours fort chagrinement :
Se couchant quand elle alloit naistre,
Luy fermant au nez la fenestre,

Et mesmes estant si hardy
De receler jusqu'à midy
Sous une pesante paupiere
Le sommeil qui hait la lumiere.

VINCENT VOITURE. 1648.

Sans cette passion Voiture auroit pû mourir fort riche. Son tempérament foible, joint à peu de ménagement, & à une colique dont il fut long-temps tourmenté, abrégea ses jours. Il mourut sans avoir été marié, un Mercredi 27. Mai 1648. à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, & fut enterré à Saint-Eustache. C'est ce que dit M. l'Abbé d'Olivet dans ses notes sur l'Histoire de l'Académie Françoise de M. Pellisson. Sarasin, dans sa Pompe funébre de Voiture, étoit, sans doute, mal instruit lorsqu'il a mis la mort de son ami le 7. Juillet.

Cet écrit de Sarasin, ouvrage mêlé de prose & de vers, est très-ingénieux ; il contient une partie des avantures de Voiture. Son génie, & le caractere de son esprit, sont aussi très-naïvement représentés en la personne de *Callicrate*, dans le troisieme volume du Roman de *Cyrus*. Sarasin a fait sur sa mort cette Balade, où il fait ainsi parler Marot :

Pompe fun. ib. p. 95.

VINCENT VOITURE. 1648.

Maistre Vincent nous avoit retirés,
Par ses beaux vers faits à nostre maniere,
Des dents des vers nos ennemis jurés,
Du long oubly, d'une sale poussiere.
Lorsque jadis nous tenions cour pleniere,
Tout gentil cœur composoit un Rondeau;
Vieille Balade estoit un fruit nouveau,
Les Triolets avoient grosse pratique,
Tout nous rioit : mais tout est à vau-l'eau,
*Voiture est mort; adieu la Muse antique.*

Bien est raison que soyons esplorez
Quand Atropos la Parque safraniere,
En retranchant les beaux filets dorés
Où tant se plut sa sœur la Filandiere,
A fait tomber Voiture dans la Biere.
Bien nous faut-il prendre le chalumeau,
Et tristement, ainsi qu'au Renouveau
Le Rossignol au bocage rustique,
Chacun chanter, en pleurant comme un veau,
*Voiture est mort; adieu la Muse antique.*

Or nous serons par-tout deshonorez;
L'un sera mis en cornets d'espiciere:
L'autre exposé dans les lieux esgarez
Où les mortels d'une posture fiere
Luy tourneront par mespris le derriere.
Plusieurs seront balayez au ruisseau.
Maint au foyer trainant en maint lambeau
Sera bruslé comme un traitre Hérétique.
Chacun de nous aura part au gasteau.
*Voiture est mort; adieu la Muse antique.*

ENVOY.

Prince Apollon, un funeste corbeau,
En croassant au sommet d'un ormeau,
A dit trois fois d'une voix prophétique,

Bouquins, Bouquins, rentrez dans le tombeau :
*Voiture est mort ; adieu la Muse antique.*

VINCENT VOITURE. 1648.

On a plusieurs éditions des œuvres de Voiture. Celle que j'ai principalement consultée, est celle de 1672. donnée par Etienne *Martin de Pinchesne*, neveu de l'Auteur. Elle est dédiée à M. le Prince de Condé ; & dans la Préface, l'Editeur fait un éloge très-flateur de son oncle. Il a publié à la fin la Lettre de Costar, *sur le sujet du fragment d'Alcidalis*, les *Nouvelles Lettres de Voiture*, qui n'étoient pas dans les premieres éditions de ses œuvres ; les vers Latins de Gilles Ménage, & de Jules Pilet de la Ménardiere sur la mort de Voiture, & ce Sonnet de Pinchesne lui-même sur le même sujet :

C'est trop pleurer un mort, à qui les destinées
Firent un si riant & si tranquille cours ;
Qui sçut si bien user des momens de ses jours,
Et vit de tant d'honneur ses veilles couronnées.
Une suite, en vivant, de graces enchaisnées,
De leurs dons plus exquis ornerent ses discours ;
Et l'art à leurs beautés ajoutant son secours,
Sur un parfait modéle accomplit ses années.
Il est vray que la mort, par qui tout est détruit,
Trop tost du noir bandeau de l'éternelle nuit
A voilé sa belle ame, & sillé sa paupiere.

VINCENT VOITURE. 1648.

Mais sans plus rien devoir au céleste flambeau,
Brillant dans ses écrits de sa propre lumiere,
Ne va-t-il pas revivre en dépit du tombeau ?

On voit par ce Sonnet que le neveu étoit fort inférieur à l'oncle pour les talens Poétiques; mais j'en parlerai ailleurs. Je remarquerai seulement que Pinchesne n'attendit pas à l'année 1672. pour mettre au jour les œuvres de Voiture. Il en avoit donné une édition dès 1650. in-4°. qu'il dédia à M. le Prince de Condé, premier Prince du Sang, avec une Préface ou *Avis au Lecteur*, qui contient en particulier un grand éloge de Voiture; & cette édition a été suivie de plusieurs autres, tant en France que dans le pays étranger. Voyez le Catalogue à la fin de ce volume.

La réputation de Voiture fut attaquée après sa mort par Paul *Thomas* Sieur de Girac, Conseiller au Présidial d'Angoulême, qui fit contre les Lettres du premier, une Dissertation Latine qu'il adressa à M. de Balzac. Cet écrit échauffa les Partisans des œuvres de Voiture. Costar prit la défense des Lettres de son ami, & Etienne *Martin* Sieur de Pinchesne, la fit imprimer en 1653,

VINCENT VOITURE. 1648.

& en donna une ſeconde édition en 1654. Cette Défenſe eſt précédée d'un aſſez long avertiſſement de l'Editeur. Le Sieur de Girac répondit en 1655, & joignit à cette Réponſe des Remarques ſur le Livre intitulé, *Entretiens de M. de Voiture & de M. Coſtar*, qui avoit paru en 1654. Coſtar oppoſa en 1655. une *Suite de la Défenſe des œuvres de M. de Voiture*, qu'il adreſſa à Ménage. La même diſpute produiſit en 1657. l'*Apologie de M. Coſtar* par lui-même, adreſſée encore à Ménage; & enfin la *Réplique de Girac à Coſtar*, qui parut en 1660, & fut réimprimée en 1670, & qui termina la conteſtation. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce démêlé, où il n'eſt preſque point queſtion de Voiture comme Poëte. Le Sieur de Pincheſne décida le différend de ſa propre autorité en faveur de ſon oncle, par ce *Sonnet aux Mânes de Voiture*, qu'il mit à la fin de la *Défenſe des œuvres* de cet Ecrivain:

En vain pour effacer l'honneur de ta mémoire
Qui longtems après toy fit un bruit nompareil,
L'envie, à ce grand bruit qui cauſa ſon réveil,
Vint oppoſer ſon ombre à l'Aſtre de ta gloire.
Des monſtres enfantez de ſa malice noire,

VINCENT VOITURE. 1648.

L'amas fut impuissant pour ternir ce Soleil,
Qui tousjours en lumiere à soy-mesme pareil,
Vit cette Hydre aux abbois te céder la victoire.

Costar en ce besoin ton Ægide rendu,
Du venin de ses traits t'a si bien deffendu,
Que leur mortelle atteinte en retourna sur elle;

Et que sous cet Atléte, avec les bras liez,
Et trop courts pour te faire une guerre nouvelle,
Elle tomba captive, & mourut à tes pieds.

Je pense que Voiture auroit été plus flaté s'il eût pû lire ces vers que M. de Callieres a faits à sa louange, & qui font partie des éloges de quelques Poëtes, imprimés à la suite de *la Science du Monde*, par le même M. de Callieres.

Pour faire une exacte peinture
De l'esprit du fameux *Voiture*,
Il faudroit emprunter le sien;
Il eut des graces sans égales
Dans ses vers, dans son entretien,
Dans ses Lettres originales;
Par-tout il badina si bien,
Qu'il fit des chef-d'œuvres de rien.



## *FRANÇOIS DE CAUVIGNY, Sieur DE COLOMBY.*

FRANÇOIS DE CAUVIGNY Sieur DE COLOMBY. 1648.

Huet orig. de Caen, p. 369. Hist. de l'Acad. Fr. t. I. p. 289.

François *de Cauvigny*, Sieur *de Colomby*, ou *de Coulomby*, comme il signoit quelquefois, mourut, ainsi qu'on le conjecture, la même année que Voiture, en 1648. à l'âge de 60. ans. Il étoit aussi de l'Académie Françoise. De six freres, nés, comme lui, à Caen, il fut le quatrieme. Son frere aîné avoit épousé la fille de M. Morant Trésorier de l'Epargne, qui en cette considération lui procura des graces de la Cour. Il y possédoit une charge qui n'avoit point été avant lui, & qui n'a point été depuis; c'étoit celle d'*Orateur du Roi pour les Discours d'Etat*. C'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans. Il tiroit aussi d'autres bienfaits de la Cour, & il vouloit qu'on les crût encore plus considérables qu'ils n'étoient. Sur la fin de ses jours il embrassa l'état Ecclésiastique, mais sans entrer dans le Sacerdoce. Il étoit parent de Malherbe, avoit été son disciple, & fut toujours son partisan. Il paroît

FRANÇOIS DE CAUVIGNY Sieur DE COLOMBY. 1648.

Œuvres de Saint Evrem. t. I.

qu'il ne se trouva plus aux assemblées de l'Académie Françoise, depuis qu'il eut quitté la Cour & changé d'habit.

Tous ces faits sont énoncés, au moins en partie, dans ce que M. de S. Evremont lui fait dire dans la *Comédie des Académiciens*, Scene IV. du premier Acte. Car après que Porcheres d'Arbaud lui a fait ce compliment :

Illustre *Colomby*, vrai cousin de Malherbe,
De ton mérite seul glorieux & superbe ;
Parmi tous les Auteurs en voit-on aujourd'hui,
Qui puissent approcher ou de vous, ou de lui ?

Colomby répond :

Malherbe ne vit plus, Bertaut n'est plus au monde ;
D'ignorance & d'erreur toute la terre abonde....
Vous savez que j'avois auprès du Potentat
La charge d'*Orateur des affaires d'Etat*....
Or n'étant point payé de mes appointemens,...
Je vais faire leçon aux gens de nos Provinces
Du peu de gain qu'on fait au service des Princes...
Aux Auteurs assemblés prenez soin de le dire,
Que las de mes emplois, enfin je me retire....
Vous direz de ma part, sans aucune autre forme,
Qu'au lieu de réformer les mots, je me réforme.

Colomby étoit de grande taille, & fort puissant, d'une humeur ambi-

tieuse, & concerté en toutes ses actions. Il n'estimoit pas M. Coëffeteau; il blâmoit même tout ce qu'il voyoit de lui. Ses Poésies Françoises ne sont pas méprisables; on y voit de la facilité, & une sorte de génie, sur tout dans sa *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque durant sa captivité*, Poëme d'environ 300. vers, imprimé en 1616. Cependant, si l'on en croit l'Auteur de la vie de Malherbe, attribuée à Racan, Malherbe disoit de Colomby, *qu'il avoit bon esprit, mais qu'il n'avoit point le génie à la Poésie.* Mais je ne pense pas qu'il faille prendre cette critique trop à la lettre.

FRANÇOIS DE CAUVIGNY Sieur DE COLOMBY. 1648.

Outre la *Plainte de la belle Caliston*, on trouve encore de Colomby treize piéces dans les *Délices de la Poésie Françoise*, chez Toussaint du Bray, 1620. in-8°. Sçavoir, des Stances où le Poëte rend graces à Dieu des Mariages du Roi Louis XIII. *& de Madame*, & des heureux succès de la Régence de la Reine Mere; *Consolation à la même Reine* sur la mort du feu Roi Henri IV. Cette piéce avoit déjà paru dans *le Cabinet des Muses, ou nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*,

FRANÇOIS DE CAUVIGNY Sieur DE COLOMBY. 1648.

en 1619. à Rouen. Quatre Sonnets; une Chanson; la Plainte de Madame de Rohan sur la mort de Madame la Duchesse de Deux-Ponts sa fille, arrivée le 10. Mai 1607, après avoir été mariée le 28. Août 1604. avec Jean II. Duc de Baviere & de Deux-Ponts; des Stances où le Poëte chante une *Victoire amoureuse*; un Discours présenté à Henri IV. lorsque ce Prince partoit pour faire le siége de Sédan; par conséquent en 1606. Des vers *pour le Carrousel des mariages du Roi & de Madame*; & une Priere à Jesus-Christ. Quelques-unes de ces piéces ne roulent que sur l'Amour; mais le Poëte n'y passe que rarement les bornes de la sagesse, soit dans les pensées, soit dans les expressions, témoin ce Sonnet qui m'a paru assez bien tourné:

Celle qui m'a soumis à l'amoureux servage,
Un jour se promenant prés des flots de la Mer,
Escrivit de son doigt sur le bord du rivage,
Jusqu'au tombeau, Daphnis, je promets de t'aimer.
Facile à décevoir comme un Amant peu sage,
Cette visible erreur je me vais imprimer,
D'avoir par ma constance arrêté ce courage
Qu'Amour, ny la pitié ne sçauroient entamer.
Mais je fus bien déceu par cette Ame infidelle:

La faute toutefois vint de moy comme d'elle,
De croire aux fictions d'un esprit si rusé.
Car je devois juger son amour périssable,
Puisque le vain serment dont je fus abusé
Fut des mains d'une femme escrit dessus le sable.

FRANÇOIS DE CAUVIGNY Sieur DE COLOMBY. 1648.

Colomby est encore auteur de quelques Lettres qui sont dans le Recueil de *Faret*; d'un Discours sur l'autorité des Rois; d'une Lettre à M. le Chancelier, où il ajoute à sa qualité d'*Orateur du Roi pour les Discours d'Etat*, les titres de Seigneur de Colomby, & de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé; d'une Réfutation de l'Astrologie judiciaire; de la traduction d'une partie du Livre premier des Annales de Tacite, avec des observations politiques, topographiques & historiques; & d'une traduction de Justin. Ce dernier ouvrage est le plus considérable de ceux que Colomby a composés; il le fit par l'ordre du Roi. Tannegui le Févre estimoit cette traduction; & il en a donné une nouvelle édition par lui retouchée, avec des notes, en 1672. Pour ce qu'il a traduit de Tacite, Balzac n'en faisoit aucun cas, comme on le voit par une de ses Lettres, écrite à Chapelain le

FRANÇOIS DE CAUVIGNY Sieur DE COLOMBY. 1648.

premier Août 1640, où il dit qu'il *y avoit peu d'intelligence entre Colomby & Tacite au temps même de leur plus grande familiarité.*

## *NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX.*

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

Huet, orig de Caen, p. 354. & f.

L'Académie Françoise ne s'associa point Nicolas *Vauquelin des Iveteaux*, qui avoit encore plus de mérite que le sieur de Colomby, son contemporain. Il étoit fils de Jean *Vauquelin* Sieur *de la Frenaye*, dont j'ai parlé ailleurs, né, comme lui, à la Frenaye, près Falaise, & avoit pris dans la maison paternelle l'amour & le goût de la Poésie Françoise. Il n'avoit que 14. à 15. ans lorsque son pere lui adressa une de ses *Satires* ou Epîtres en vers, dans laquelle il lui donne des avis très-sages que son fils a fort mal suivis. Il lui dit entre autres choses :

Vign. Marv. Mélanges, t. 1. p. 177. & suiv. Poés. de Jean Vauquel. p. 328, & s.

Tu portes, mon cher fils, le nom assez fameux
De ton grand Bisayeul : c'est pourquoy si tu veux
Ensuivre les vertus, tu as un exemplaire,
Sans le chercher plus loin, pour t'apprendre à bien faire. . . .
Tu es jeune, estudie en ta belle jeunesse ;

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

Et tandis que tu l'as, employe en allegresse
Le temps & la saison. . . . .
De nature tu n'es robuste ni puissant,
Pour des armes porter le fais rude & pesant;
Ains tu as un esprit qui tenant de Mercure
Et du chantre Apollon, des lettres aura cure. . . .
Mais par sur-tout, mon fils, je te prie, estudie
D'apprendre la sagesse, & de former ta vie
A l'exemple des bons; & n'apprend le sçavoir
Pour richesse ou profit quelque jour en avoir:
Tu seras assez riche ayant en ta jeunesse
Appris par les vertus à gagner la sagesse,
A n'être point méchant, à n'avoir dans le cœur
Un bourreau qui cruel te traite à la rigueur. . . .
Fautif, ne te prend pas, mon fils, à l'Eternel,
Comme s'il t'avoit fait pour être criminel.
Bref il te faut garder, de sotte véhémence,
Accuser du haut Dieu la haute providence;
( Car rien n'est fait sans cause; ) ains prendre en bonne part
Et les biens & les maux, ainsi qu'il les départ. . . .
Le sage n'est jamais de rien nécessiteux, &c.

Des Iveteaux fit ses études à Caen, & il y fit des Discours publics dans l'Université en habit de Cavalier; usage qui n'étoit pas rare alors, comme je l'ai observé dans la vie de Malherbe. Jean Vauquelin son pere, qui étoit Lieutenant Général de Caen, l'adopta d'abord à son Tribunal, & ensuite lui résigna sa charge. Il l'exerçoit depuis quelque temps,

Nicolas Vauquelin, Sieur des Iveteaux. 1649.

lorſque François-Annibal Duc d'Eſtrées, depuis Pair & Maréchal de France, paſſant par Caen, à ſon retour de Bretagne où il avoit tenu les Etats, goûta ſon eſprit dans une viſite qu'il en reçut, lui conſeilla de ne point paſſer ſa vie à rendre des Sentences, & l'exhorta à venir à la Cour, où il lui promit ſa protection. Des Iveteaux déjà dégoûté de ſon état, parce qu'il venoit d'être cité au Parlement de Rouen, pour y rendre compte d'une Sentence qu'il avoit donnée, ſuivit le conſeil du Duc d'Eſtrées, vendit ſa Charge à ſon frere puîné Guillaume Vauquelin, ſe retira de Caen, & alla trouver ſon nouveau Protecteur, qui par ſon crédit & celui de Philippe Deſportes, Abbé de Thiron, le fit choiſir pour Précepteur de M. de Vendôme, fils de ſa ſœur, la fameuſe Gabrielle d'Eſtrées.

Ce fut pendant le temps qu'il étoit chargé de cette éducation, que des Iveteaux compoſa ſon Poëme *de l'inſtitution du Prince*, qu'il adreſſa à ſon Diſciple. C'étoit à ce qu'il paroît, en 1607, le jeune Prince étant alors âgé de 13. ans. Ce Poëme commence ainſi :

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETÉAUX. 1649.

César, fils de Henry, le miracle du monde,
Il sera bientost temps que ta vertu responde
Aux présages heureux que tu donnes de toy,
Et qu'en les surmontant, tu contentes le Roy. . .
Suy les pas de ton pere. . . . . .
Ce grand Mars à treize ans aux batailles estoit,
Et son Ange en naissant aux périls le portoit.

Les avis qu'il lui donne ensuite sont judicieux; & l'on remarque dans ce Poëme des tours singuliers, mais énergiques, un caractere original, mais plein de sens. Tout y coule de source, & le Poëte n'emprunte rien que de lui-même. Il n'exhorte pas seulement son Disciple à pratiquer les vertus morales, il veut qu'il ait les chrétiennes:

Jette les yeux au Ciel, c'est là que je voudrois
Prendre l'appuy des Grands, & l'ornement des Rois. . .
Donne ton cœur à Dieu, recherche son secours,
Et sur luy seulement fonde l'heur de tes jours:
Fuy, pour suivre ses loix, les fortunes prosperes,
Et ne t'esloigne point de la foy de tes peres. . .
Tu peux en tous endroits, & lorsque tu le veux,
Invoquer l'Eternel, & luy faire des vœux:
Pour ceux qui vivent bien le Monde n'est qu'un Temple;
Mais tu luy dois ta vie, au peuple ton exemple;
Le Chef peut sur la foy, comme il fait sur les mœurs, &c.

Parlant de la protection que les

Princes doivent accorder aux Arts & aux Sciences, il lui dit :

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX. 1649.

Ramene donc icy ces beautez dédaignées,
Et fay que par *César* les Muses esloignées,
Qui si soigneusement jusqu'ici t'ont nourry,
Reviennent à la Cour, au siécle de Henry.
Je ne veux pas pourtant que ton cœur s'en affole;
Instruy-toy pour le monde, & non pas pour l'escole;
Il faut que ton sçavoir se découvre en vivant;
Je t'aime beaucoup mieux habile que sçavant....
Sans espouser les arts, ni sans les ignorer,
C'est estre assez savant que de les honorer.
Prends tes secours par-tout, aux jardins, à la table :
Que mesme le menteur te fasse véritable, &c.

Ce fut lui, & pendant qu'il étoit encore dans le même emploi, qui introduisit à la Cour Jérôme Bignon, qui devint depuis si célébre, & dont les talens extraordinaires étoient déjà fort connus.

Hieron. Bignon. Elog.

Tous ceux qui ont parlé du Sieur des Iveteaux, disent qu'il fut aussi Précepteur de Louis XIII. alors Dauphin. On lui en donne le titre dans l'Eloge funébre en Latin de Jérôme Bignon ; l'Abbé de Marolles le dit aussi dans son *Dénombrement*; M. Huet le répéte dans ses Origines de Caen. Aucun ne marque le temps où il fut honoré de cet emploi. Cette

époque eſt cependant fixée dans les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire* de France (t. 2. p.) 265. voici ce qu'on y lit. » En ce mois (de Février) » le Roi donna à M. le Dauphin » pour Précepteur un nommé des » Iveteaux, qui n'étoit pas l'homme » de *Platon*, ains au contraire des plus » vicieux. Il avoit toutes les bonnes » parties requiſes en un parfait Cour- » tiſan. Sa Majeſté néanmoins vou- » lut qu'il le fût nonobſtant toutes » prieres & remontrances. Même la » Reine en fut ſi mal contente, qu'on » diſoit qu'elle en pleura. Auſſi quand » des Iveteaux ſe préſenta devant » elle pour l'en remercier, elle lui » dit : Si j'avois été crue, vous n'au- » riez jamais été le Précepteur de » M. le Dauphin. » Il ſe fit cependant aimer du jeune Prince, ajoute le même Hiſtorien ; » mais il fut » congédié en 1611. pour avoir ba- » billé entre autres de M. d'Ancre, » & dit que ſi le Roi pouvoit une » fois être majeur, il leur donneroit » gens en tête qui auroient plume » & poil. » Nicolas le Févre, homme plein de piété & de ſçavoir, fut mis à ſa place.

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

Ibid. p. 377.

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

Des Iveteaux sortit au reste de la Cour avec une pension de deux mille écus, & deux Abbayes, celle du Val, & celle de la Trappe. Mais sa vie toute épicurienne ayant déplu au Cardinal de Richelieu, cette Eminence lui en fit des reproches, & le chagrina; ce qui l'engagea à se démettre de ses Bénéfices, croyant acquerir par-là la liberté de vivre comme il le vouloit.

Edit. de 1725. t. 1. p. 177. & suiv.

Voici ce qu'on lit sur lui dans les *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, donnés sous le nom de *Vigneul Marville*. » Fatigué de la Cour, des » Iveteaux se retira dans sa belle » maison du Fauxbourg Saint-Germain, où il mena jusqu'à une » extrême vieillesse la même vie qu'il » a décrite dans le fameux Sonnet, » qui commence par ces vers:

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Rechercher en tout temps l'honnête volupté,
Contenter ses désirs, conserver sa santé, &c.

» L'amour des plaisirs l'enyvra, & » le rendit ridicule aux yeux de » ceux-là même qui excusoient davantage ses foiblesses. Un jour, » pour son malheur, sortant de chez

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

» lui, il trouva à sa porte une jeune » personne, tombée en foiblesse. Il » lui fit donner du secours; la re- » garda, en fut regardé; elle lui » plut; dès ce moment cette Circé » devint la maîtresse absolue de son » cœur & de sa maison. » L'Auteur la nomme *Dupuis*, & dit qu'elle étoit femme d'un de ces Joueurs de violon qui courent les cabarets. Elle jouoit très-bien de la harpe, & avoit une belle voix; ce qui ne lui servit pas peu à s'attacher des Iveteaux, qui aimoit passionnément la Musique & les Instrumens.

» Comme il s'imaginoit, ajoute » le même Ecrivain, que la vie » champêtre est la plus heureuse de » toutes les vies, & qu'il vouloit » être heureux, il s'habilloit en Ber- » ger; & prenant l'air d'un *Pastor* » *fido* avec sa Dame, la houlette à » la main, la panetiere au côté, le » chapeau de paille doublé de satin » couleur de rose sur la tête, il con- » duisoit paisiblement le long des » allées de son jardin ses troupeaux » imaginaires, leur disoit des Chan- » sonettes, & les gardoit du Loup. » Quand la Demoiselle Dupuis jouoit

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

» de la harpe, des Rossignols, dressés à cela, sortoient de leur voliere, » & venoient se pâmer sur l'instrument. Enfin,

„ Des Jardins, des Tableaux, la Musique, des vers,
„ Une Table fort libre, & de peu de couverts,

» ne suffisoient point à des Iveteaux. » Il rafinoit tous les jours sur les » plaisirs, soit pour les augmenter, » ou pour les rendre plus sensuels & » plus délicats. Mais il eut beau » faire; les traverses vinrent troubler » la fête.... Ses paréns lui susciterent » des afflictions & des procès : le » mariage de sa fille unique, (fruit » de ses débauches) l'inquiéta; & » un meurtre commis dans sa maison » pensa la renverser. » Vigneul Marville ajoute qu'il mourut comme il avoit vécu. Et si l'on en croit S. Evremont, étant prêt d'expirer, il commanda qu'on lui jouât une Sarabande, afin que son ame passât plus doucement.

Orig. de Caen, p. 356.

M. Huet convient que des Iveteaux a donné lieu de douter de la droiture de ses sentimens & de sa religion. Il avoue aussi qu'il eut de grands démêlés avec sa famille, à

cause de la disposition qu'il fit de ses biens en faveur de quelques parens éloignés; & que cette querelle fut rendue publique par des écrits imprimés qui ne firent point d'honneur aux Parties réciproques. Mais il contredit plusieurs des faits rapportés par Vigneul Marville. » J'ai sçu, dit-il, » de personnes de grand mérite & » de grande qualité, qui l'ont connu » particulierement, que la plûpart » de ces gentillesses sont supposées; » que comme il étoit d'un tempé» rament fort délicat, & qu'il cher» choit avec trop de soin les com» modités de la vie, il portoit dans » les chaleurs de l'Eté un chapeau » de paille, couvert de satin noir, » pour la légereté, & des souliers de » même étoffe; ce qui n'étoit pas » alors hors d'usage. »

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

Le même ajoute : » Il répara » le scandale du Sonnet licentieux » qu'on a cité, lorsqu'approchant de » la fin de sa vie, touché d'une sin» cere pénitence, il en fit un autre » plein de sentimens véritablement » chrétiens, & partant d'un cœur » humilié & contrit. »

Ce ne fut point à Paris que mourut

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

des Iveteaux; il en étoit ſorti lorſque le Roi quitta auſſi cette ville lors des brouilleries de la fronde, & s'étoit retiré dans ſa maiſon de Brianval, ſituée dans la Paroiſſe de Varéde, près de Germigny, maiſon de campagne des Evêques de Meaux. Il y fit un aſſez long ſéjour, & y mourut le 9. Mars 1649. âgé de 90. ans, ſelon la plûpart de ceux qui ont parlé de ſa mort. Mais il ne pouvoit être ſi vieux, ſon pere Jean Vauquelin n'ayant été marié qu'en 1560. ou 1561. au plûtôt, & des Iveteaux n'étant au plus que le troiſieme de ſes enfans. M. le Bouthillier de Rancé, Abbé & Réformateur de l'Abbaye de la Trappe, eſt auteur de l'Epitaphe qu'on lit ſur ſon Tombeau.

Malgré ſon amour pour le plaiſir, il laiſſoit chez lui un accès favorable à tous ceux qui cultivoient les Lettres. Il en étoit ſouvent conſulté, & toujours utilement. On aſſure que ce fut lui qui détermina Mézeray à écrire l'Hiſtoire de France, & qui le détourna dans ſa jeuneſſe de la Poéſie, pour laquelle il ſe croyoit quelque talent.

Le Poëme de l'inſtitution du Prince,

Prince, & les autres Poésies de M. des Iveteaux, sont dans les Délices de la Poésie Françoise, chez du Bray 1620. in-8°. depuis la page 301. jusqu'à 381. Elles consistent en Stances, en Sonnets, en une *Elegie sur les œuvres* de Philippe Desportes, Abbé de Tiron, & en deux ou trois petits Poëmes, sans compter celui qui est adressé à César de Vendôme. Plusieurs de ces Piéces n'ont que l'amour pour objet; d'autres sont à la louange du Roi. Les Stances sur la mort de deux jeunes Garçons, âgés l'un de deux ans, l'autre de trois, étoient déjà dans *le Cabinet des Muses*.

NICOLAS VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX 1649.

## *CHARLES MAIGNART.*

La vie de Charles *Maignart* a été très-différente de celle de Vauquelin des Iveteaux. Ce dernier étoit un Epicurien d'esprit & de mœurs; l'autre a toujours vécu dans les exercices de la piété la plus solide. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire peu de temps après qu'elle eut été établie par M. de Bérulle, qui, connoissant ses lumieres & sa vertu, le fit Supérieur de la Maison de Rouen.

CHARLES MAIGNART 1650.

Nécrol. de P. R. p. 26. & 27. Supplém. au Nécrol. p. 34 & 306.

CHARLES MAIGNART 1650.

M. Maignart, que je trouve aussi nommé *Magnart*, gouverna cette Maison pendant plus de quinze ans. Depuis, ayant été appellé à la Cure de Sainte-Croix dans la même ville, il y acquit la réputation d'un Pasteur plein de zéle, & d'un Prédicateur vraiment Evangelique. L'amour de la pénitence & l'attrait pour la solitude, le porterent à quitter dans la suite la charge des ames, pour ne plus s'occuper que de lui-même. Il se retira d'abord dans l'Abbaye de Saint-Cyran, au Diocése de Bourges, & au mois de Mai 1649. à Port-Royal, où il mourut, après de longues souffrances, le 15. de Janvier 1650. dans la soixante-quinziéme année de son âge.

Dès 1638. étant Curé de Sainte-Croix à Rouen, il donna des *Stances Chrétiennes pour louer Dieu*, où il expose avec netteté les vérités de la Grace, & prouve sa nécessité pour toute œuvre Chrétienne, contre Pélage, Calvin, & les autres Hérétiques. C'est un petit in-4°. qui fut imprimé à Paris, & qui est devenu rare. Je ne puis assurer qu'il ait composé d'autres Poésies; mais on con-

noît de lui un Factum apologétique de ses sentimens sur les matieres de la Grace, qu'il adressa à M. l'Archevêque de Rouen; & un écrit intitulé *l'Aujourd'hui Evangélique*, pour expliquer cet endroit de l'Evangile, où Notre Seigneur défend de se mettre en peine du lendemain. On peut lire sur cela un Mémoire de M. *du Cambout de Pontchâteau*, daté du 12. Avril 1684.

CHARLES MAIGNART 1650.

Suppl. ibid. p. 34. & 35.

## BALTHASAR BARO.

Je n'ai pas de monumens assez autentiques pour fixer aussi certainement le temps de la mort de Balthasar *Baro*. Les uns la placent en 1649; d'autres en 1650. Je crois que ces derniers sont mieux fondés.

BALTHASAR BARO. 1650.

Baro étoit né à Valence en Dauphiné. Dans sa jeunesse, il fut Secrétaire d'Honoré d'Urfé; & celui-ci étant mort comme il achevoit la quatriéme partie de l'Astrée, Baro la fit imprimer, & composa la cinquiéme en 1627. sur les Mémoires laissés par son Maître, dans le génie duquel il entra si bien, que la conclusion de ce Roman lui fit beaucoup d'hon-

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. Parn. Franc. p. 234. 235. Biblioth. de Dauphiné, par Allard, p. 21.

neur auprès de ceux qui admiroient l'ouvrage même.

BALTHASAR BARO. 1650.

Etant venu à Paris, il y épousa une jeune veuve, sœur de son Hôtesse, & fut fait Gentilhomme de Mademoiselle de Montpensier, *Anne-Marie-Louise d'Orléans*, fille de M. *Gaston*. L'accès qui lui fut procuré chez la Duchesse de Chevreuse, & le bon accueil qu'il y recevoit, ne plaisant point au Cardinal de Richelieu, ce Ministre eut peine à souffrir qu'il fût admis à l'Académie Françoise, où il entra cependant en 1633. Sur la fin de sa vie, il obtint deux Offices de nouvelle création : l'un de Procureur du Roi au Présidial établi depuis peu à Valence : l'autre de Trésorier de France à Montpellier. Il est mort âgé d'environ cinquante ans, laissant plusieurs enfans.

Nous avons de lui neuf piéces de Théâtre, imprimées. *Célinde*, en 1629. Poëme héroïque divisé en cinq Actes en prose, à l'exception de 300. vers qui font partie d'une Tragédie d'Holoferne, qui y sont amenés au troisiéme Acte; *la Clorise*, Pastorale, en 1631; *Saint-Eustache*, Poëme dramatique, en 1639; *la Clarimonde*, Tragi-

comédie, en 1640; *la Parthenie*, Tragi-comédie, en 1641; *le Prince fugitif*, Poëme dramatique, en 1648; *Cariste* ou *les charmes de la beauté*, Poëme dramatique, en 1651; *Rosemonde*, Tragédie, en 165[illegible], & *l'Amante vindicative*, Poëme dramatique, en 1652. Ces trois dernieres ne parurent qu'après la mort de l'Auteur. MM. Parfait donnent une notice de ces neuf Piéces dans leur Histoire du Théâtre François, tomes IV. V. VI. & VII. M. le Fort de la Moriniere a rapporté quelques endroits de *la Parthenie* dans sa *Bibliothéque Poëtique*, t. I.

BALTHASAR BARO, 1650.

Les autres Poësies de *Baro* qui sont connues, sont une Ode de 120. vers sur la mort de Henri de Schomberg, Maréchal de France, arrivée à Bourdeaux le 17. Novembre 1632. en sa quarante-neuviéme année; & une autre Ode d'environ 200. vers, pour M. le Cardinal de Richelieu, contre l'Auteur d'un Libelle. La premiere, est dans un Recueil publié en 1633. La seconde fut imprimée en 1637. in-4°. Guy Allard, dans sa Bibliothéque de Dauphiné, lui attribue la *Comédie des Comédiens* que le Cardinal

de Richelieu, ajoute-t-il, fit représenter devant le Roi.

BALTHASAR BARO. 1650.

## ETIENNE MOLINIER.

ETIENNE MOLINIER 1650.

Etienne *Molinier* a employé aussi les talens qu'il croyoit avoir pour la Poésie, à louer quelques-uns des grands hommes qui ont rendu en son temps des services signalés à la France; & ses éloges m'ont paru sans flatterie. Tels sont ceux qu'il donna à Henri IV. dans ce long Poëme, ou *Regrets funébres* sur la mort de ce Prince, que Guillaume du Peyrat a fait imprimer dans le Recueil de 1611, dont j'ai fait mention ailleurs. Tels encore ceux qu'il accorde à la Reine dans ces Stances qu'il lui présenta pendant que Louis XIII. étoit au siége de la Rochelle; & à Nicolas de Verdun, quand ce célébre Magistrat quitta Toulouse pour obéir à l'ordre du Roi qui l'avoit nommé Premier Président du Parlement de Paris, à la place d'Achille de Harlay. L'amour du bien public, & la reconnoissance particuliere dicterent ce dernier éloge. M. de Verdun avoit rendu de grands services à Toulouse,

& à tout le Languedoc; on étoit fâché de s'en voir privé; il avoit accordé sa bienveillance à l'Auteur; il l'avoit animé, soutenu, encouragé dans ses travaux; il étoit juste qu'il lui en témoignât sa gratitude; le Magistrat avoit en particulier applaudi à ses essais Poétiques, il convenoit que Molinier montrât les efforts qu'il avoit faits pour se perfectionner. Aussi lui dit-il:

ETIENNE MOLINIER. 1650.

Ingrat à vos faveurs je porterois en l'ame,
Et la tache d'un crime, & la honte d'un blasme,
Si j'avois effacé le jour marqué de blanc,
Pour qui je dois encore une offrande aux charites
De ce qu'en me louant vous me mistes au rang
De ceux dont la fortune obscurcit les mérites.

C'estoit lorsque les Dieux nous avoient fait présent
De ce Duc d'Orléans, de cet astre luisant
Qui tient le second lieu dans le Ciel de la France,
Lorsque publiquement faisant cas de mes vers,
Vostre los m'anima de chanter l'espérance
Que cet astre nouveau donnoit à l'Univers.

Je n'avois pas encor grimpé sur le Parnasse,
Qui d'un double sommet les étoiles menasse,
Si me vit-on pourtant plus courageux que fort,
Enjoindre ce travail à mon obéissance,
Me surmontant moi-mesme, & d'un louable effort
Portant l'affection par-dessus la puissance.

Ma Muse se taira du favorable accueil
Que ses autres présents ont reçu de vostre œil, &c.

ETIENNE MOLINIER 1650.

M. de Verdun ne cessa point d'honorer l'Auteur de sa bienveillance; & malgré ses grandes occupations, Molinier trouvoit toujours quelques momens pour l'entretenir, quand ses affaires le conduisoient à Paris. Il n'est plus cependant fait mention de ce Magistrat dans ses autres Poésies. La religion & la piété en sont presque l'unique objet.

Ce sont des paraphrases de la Prose de la fête de Pâques, de celle du Saint-Sacrement, de celle qu'on chante aux Messes des morts, & des Litanies de la Sainte Vierge: des Stances sur les Mysteres du Rosaire: des Méditations sur la naissance du Sauveur du monde: une Complainte en forme de *Chanson spirituelle*, sur les miseres du temps, & les *fléaux de Dieu*: un Chant allégorique sur la Charité: un Dialogue entre l'Epoux & l'Epouse, c'est-à-dire, entre l'Ame chrétienne & Jesus-Christ: une Priere pour le Roi, sous le titre de *Vœu des Pélerins à Notre-Dame de Guaraison, pour la prospérité du Roi*, &c. Il y a aussi une Ode sur l'entrée du Prince de Condé en la ville de Toulouse; des Stances pour un Remerciment;

ſix Sonnets où le Poëte explique l'anagramme du nom d'Etienne d'Aligre, Chancelier de France; deux Epitaphes; & un Sonnet où il nous apprend que le Sieur *Baynaguet*, ſon neveu, avoit fait un Poëme de *l'Amour priſonnier par les Nymphes.* ETIENNE MOLINIER 1650.

Ces Poéſies, excepté les *Regrets ſur la mort de Henri IV*, font partie des *Œuvres mêlées de l'Auteur*, imprimées après ſa mort en 1651. Voici les circonſtances qu'on y trouve de ſa vie.

Il étoit né à Toulouſe vers la fin du ſeiziéme ſiécle. Après le cours ordinaire des claſſes, il étudia en Droit, ſuivit le Barreau, y exerça les fonctions d'Avocat, & prit le degré de Docteur en Droit Civil & en Droit Canon. Il embraſſa depuis l'état Eccléſiaſtique, entra dans les Ordres ſacrés, ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & ſe livra au miniſtere de la Prédication. Ce fut lui qui harangua au Sacre de Louis XIII, le 10 d'Octobre 1610, comme il paroît par le Diſcours imprimé ſur ce ſujet dans ſes Œuvres mêlées. Après avoir fait dans la Province l'eſſai de ſes talens pour la Prédication, il vint les exercer

ETIENNE MOLINIER 1650.

à Paris, où il prêchoit en 1618, & l'année suivante, ainsi qu'il résulte de plusieurs de ses Lettres. Il y prononça le Panégyrique de Saint-Louis, qu'il fit imprimer, & qu'il eut l'honneur de présenter au Roi, auprès duquel il fut introduit par l'Archevêque de Tours, & par le Marquis de Souvré. Ce Panégyrique fut bien reçu : le Pere Arnoux, Jésuite, en fit l'éloge dans un Sermon qu'il prêcha le même jour en présence du Roi. C'étoit le jour même de la fête de Saint-Louis.

Molinier, après s'être fait écouter avec applaudissement dans les Eglises les plus considérables de Paris, retourna dans sa Province, où il continua les mêmes fonctions. Les Evêques de différens Diocéses le demandoient chaque année pour distribuer à leurs peuples le pain de la parole. On a imprimé plusieurs volumes de ses Sermons, qui ne sont plus lûs depuis long-temps. Il conserva toujours des liaisons avec quelques personnes de Lettres, qu'il avoit eu l'avantage de connoître à Paris & ailleurs ; entre autres avec la Demoiselle de Gournay, dont il se mon-

tra trop zélé Partiſan. En 1629. il fut pourvû de la Cure de Saubens, au Diocéſe de Toulouſe; & il ſe retiroit de temps en temps à Garaiſon, lieu fameux par ſa ſolitude & par ſon pélerinage, dont il a composé l'Hiſtoire. Il entra auſſi en diſpute avec pluſieurs Calviniſtes, & n'omit rien de ce qui étoit en lui pour les ramener à la vérité. Il mourut en 1650. On peut voir le détail de ſes ouvrages, dans le Supplément de Moréri de 1749. ETIENNE MOLINIER. 1650.

## *JEAN ROTROU.*

Les Muſes ont fait beaucoup plus d'accueil à Jean *Rotrou* qu'à Etienne Molinier; & en revanche Rotrou leur a fait la cour avec plus d'aſſiduité & de conſtance. Ce Poëte étoit d'une famille très-ancienne à Dreux, où elle a poſſédé long-temps la charge de Lieutenant Général. C'eſt ce qui paroît par une inſcription qui eſt ſur la groſſe cloche de l'Hôtel de Ville dudit lieu, vulgairement appellée *le Béfroy*. Voici ce qu'elle porte: » L'an » 1561. le premier du régne de » Charles IX. par la grace de Dieu, JEAN ROTROU. 1650. Suppl. de Mor. de 1749.

JEAN ROTROU. 1650.

» Roi de France & Comte de Dreux,
» je fus fondue au mois de Novembre par M. Charles de la Bouticle, pour l'honneur de Dieu, service du Roi, & communité de Dreux, lors Messire Pierre *Rotrou*, Lieutenant Général, &c. »

Jean Rotrou naquit à Dreux même le 19. Août 1609. Il commença ses études dans la même ville, & les finit à Paris. Son talent pour la Poésie se déclara de bonne heure; il n'avoit guères plus de vingt ans quand il fit jouer en 1630. l'*Hipocondriaque* ou *le Mort amoureux*. Cette Piéce eut un grand succès. En 1631. il donna *la Bague de l'oubli*, qui fut encore mieux reçue. Encouragé par les applaudissemens, & voulant en mériter de plus grands, il se mit à lire les Poëtes dramatiques Grecs, Latins, Italiens & Espagnols. Il examina leurs beautés & leurs défauts; ce qu'il pouvoit en imiter, & ce qui ne convenoit ni à nos moeurs, ni à notre génie. Un des Poëtes Espagnols lui fournit le sujet de ses *Occasions perdues*, qui parurent en 1632, & dont il reçut les éloges les plus flateurs. Le Cardinal de Richelieu fit représenter cette

Le Févre de Saint-Marc, notes sur Despr. t. 5. p. 24. 25.

Piéce dans son Palais, & donna à l'Auteur une pension de six cens livres. Il l'associa en même temps aux autres Poëtes, à qui il donnoit à remplir des plans de Piéces de son invention. Depuis 1632. jusqu'en 1648. Rotrou ne discontinua pas de donner par année deux ou trois, soit Tragédies, soit Comédies. Comme je ne m'engage point d'en parler, on peut en voir le détail, la notice, & la critique dans l'*Histoire du Théâtre François*; je ne pourrois que répéter ce qui y est dit.

JEAN ROTROU. 1650.

On voit par-là que Rotrou avoit une facilité prodigieuse. Ses ouvrages dramatiques ne l'empêchoient pas de composer assez fréquemment quelques Piéces fugitives, qui sont peu connues aujourd'hui. Dans sa jeunesse il aimoit le jeu, & l'on dit qu'il avoit trouvé un expédient assez singulier pour s'empêcher de perdre tout son argent à la fois. Quand il avoit reçu le produit d'une de ses Piéces, il en jettoit une partie sur un tas de fagots qu'il tenoit enfermés; & lorsqu'il avoit besoin d'argent, il secouoit ces fagots, où il trouvoit toujours quelque chose en réserve. On ajoute qu'il

JEAN ROTROU. 1650.

ne songeoit même à faire ressource du côté du Théâtre, que quand il étoit prêt à manquer de ce qui lui étoit nécessaire pour fournir à sa dépense ou à son jeu. Alors en moins de deux mois, il mettoit une Piéce en état d'être jouée.

C'étoit un Poëte modeste, ce qui n'est pas commun, & qui ne parloit pas volontiers de ses ouvrages. Sans jalousie d'ailleurs, il vivoit bien avec tous les Ecrivains connus de son temps, & faisoit profession d'être l'ami de tous ceux qui couroient la même carriere que lui. Le grand *Corneille* l'appelloit son pere; & l'amitié qui les unissoit, leur étoit également honorable. Ils avoient commencé dans le même temps à se faire connoître; mais *Rotrou* jouissoit d'une réputation très-supérieure à celle de Corneille, quand celui-ci donna *le Cid* en 1637. On sçait quelle jalousie le Cardinal de Richelieu conçut contre cette Piéce: Rotrou en sentit l'injustice; & loin de s'y prêter, il se montra l'un des plus zélés Approbateurs du *Cid*, & regarda comme son Maître celui qui jusques là n'avoit peut-être rien fait sans prendre ses conseils. Cet

exemple lui servit aussi à s'efforcer de mettre dans ses Piéces une régularité qu'il avoit toujours négligée. De-là vient qu'on trouve de la *conduite* dans ses derniers ouvrages. JEAN ROTROU. 1650.

Mais l'habitude qu'il avoit prise d'enfanter avec rapidité, ne lui permit jamais de donner à la réflexion tout le temps nécessaire, pour arranger ses plans de maniere à observer exactement toutes les régles du Poëme dramatique. Son *Antigone* & son *Venceslas*, les deux meilleures de ses Tragédies, estimées encore aujourd'hui des Maîtres de l'art, ont des défauts dans leur constitution. S'il n'étoit pas toujours heureux dans le choix des caracteres, il savoit au moins les varier, les contraster & les soutenir : & il manioit bien ce qu'on a nommé depuis l'Art des situations, de même que celui de mouvoir les grands ressorts des passions. Sa versification est assez bonne, quoique négligée, & son style ne manque ni de force ni d'élévation. Je ne fais pas le même éloge de son langage, il ressemble souvent plus à celui des Poëtes qui l'avoient précédé, qu'à celui de son temps.

JEAN ROTROU. 1650.

Après la mort du Cardinal de Richelieu, il s'attacha, malgré les conseils de ses amis, au Cardinal Mazarin, dont il ne reçut aucun bienfait. Cette indifférence l'engagea d'acquérir la charge de *Lieutenant particulier civil, Assesseur criminel, & Commissaire-Examinateur au Comté & Bailliage de Dreux*, & de se retirer dans sa Patrie, où il exerça cette charge jusqu'à sa mort. Quelque temps avant sa retraite, M. *Godeau*, son compatriote & son ami, lui ayant conseillé de faire de la Poésie un usage plus chrétien que celui qu'il en avoit fait, Rotrou réfléchit sur l'importance de ce conseil, le suivit, s'occupa des devoirs du christianisme, & partagea presque tout son temps entre les fonctions de sa Charge, l'exercice de la Priere, & la lecture des Livres qui pouvoient l'instruire & l'édifier.

Ce fut par esprit de Religion qu'il refusa de quitter la ville de Dreux, affligée d'une maladie contagieuse, dont on mouroit presque aussi-tôt que l'on en étoit attaqué. Le Lieutenant Général étoit absent, le Maire venoit de mourir, on l'exhortoit à

ſe retirer lui-même, il répondit qu'il ne pouvoit abandonner des citoyens dont le ſoin lui étoit confié. *Ce n'eſt pas*, dit-il dans une lettre qu'il écrivit alors, *que le péril où je me trouve ne ſoit fort grand, puiſqu'au moment où je vous écris, les cloches ſonnent pour la vingt-deuxiéme perſonne qui eſt morte aujourd'hui. Ce ſera pour moi quand il plaira à Dieu.* Ce moment ne tarda pas. Il fut attaqué peu de jours après, demanda le Viatique & l'Extrême-onction, les reçut avec piété, & mourut au bout de huit jours de maladie, le 27. de Juin 1650. n'étant âgé que de cinquante-un ans, dix mois, moins huit jours. Sa mort fut ſuivie des regrets de toute ſa Province, qui le regardoit comme un excellent Juge, & qui l'aimoit comme un citoyen dont le crédit à la Cour lui avoit ſouvent été fort utile.

JEAN ROTROU. 1650.

## *JEAN DE MONTEREUL.*

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

Rotrou avoit connu la famille des *Montereuls*, que d'autres écrivent *Montereuils*. Cette famille a produit pluſieurs Poëtes, que l'on a ſouvent confondus. Jean de Montereul, Avo-

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

Mém. de M. d'Artigny, t. 5. p. 230. &c.

cat au Parlement de Paris, publia en 1606. *le Tombeau de M. Philippe des Portes*, Abbé de Tiron, piéce d'un peu plus de 300. vers, imprimée dans diverses éditions posthumes des ouvrages du même Abbé. On a encore de lui un Plaidoyer pour l'Archevêque & le Chapitre de Rouen dans la Cause de la *Fierte Saint-Romain*, où il est nommé *Jean de Monstruel*. Ce Plaidoyer a été imprimé avec d'autres écrits sur le même sujet, en 1611. in-8°. C'est encore au même que l'on doit une *Oraison* funébre de M. le Cardinal de Joyeuse, Archevêque de Rouen, in-8°. 1616. Jean de Montereul mourut après 1618; mais avant 1623. il eut entre autres enfans, Bernardin de Montereul, aussi Avocat au Parlement, qui donna en 1618. une Traduction Françoise de l'*Histoire* Grecque *de Saint Nicéphore Patriarche de Constantinople*, dont son pere fit l'Epître dédicatoire.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1.

Bernardin eut plusieurs enfans qui cultiverent aussi la Poésie. L'aîné, *Jean de Montereul*, Parisien, après avoir commencé à fréquenter le Barreau, accompagna en Italie, à l'âge de 18. ou 19. ans, M. de Belliévre,

qui le donna au Cardinal Antoine Barberin, neveu du Pape Urbain VIII. Ce Cardinal le fit Chanoine de Toul. Montereul obligé par cette nomination de revenir en France, fut retenu pour être Secrétaire de M. le Prince de Conti. Comme ce Prince étoit encore au Collége, & qu'il n'avoit pas besoin pour lors du service de Montereul, celui-ci profita de son loisir pour accompagner à Rome, en la même qualité de Secrétaire, le Marquis de Fontenay-Mareuil, qui y étoit envoyé en Ambassade. Au retour de Rome il suivit, encore avec la même qualité, M. de Belliévre en Angleterre; & enfin il fut laissé pour Résident en Ecosse. Comme il étoit propre aux négociations, d'un esprit souple & adroit, il servit utilement dans sa résidence.

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

Ce fut lui, dit M. Pellisson, qui donna l'avis que l'Electeur Palatin devoit passer secretement en France, pour aller commander les Troupes du Duc de Weimar, & se saisir de Brisac. On profita de cet avis, & l'Electeur fut arrêté. Ce fut lui encore qui pensant rendre un bon service

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

au Roi d'Angleterre, négocia qu'il fût mis entre les mains des Ecossois. Ce Prince prenoit plaisir de s'entretenir souvent avec lui, & lui montroit beaucoup d'affection.

Montereul quittant l'Ecosse, y laissa en sa place le troisiéme de ses freres, & revint en France prendre possession de la charge de Secrétaire du Prince de Conti, qui l'envoya à Rome en 1648, pour solliciter le chapeau de Cardinal. Ce Prince ayant été arrêté avec le Prince de Condé & le Duc de Longueville, il s'employa avec zéle pour le recouvrement de leur liberté, & il y contribua efficacement. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1649, & mourut en 1651. le 27. d'Avril à l'âge de 37. ans. Son Epitaphe qu'on lit dans l'Eglise des Ursulines du Fauxbourg Saint.-Jacques à Paris, lui donne les titres de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & de Secrétaire des Commandemens de M. le Prince de Conti.

Suppl. de Mor. de 1749.

» Dès l'âge de vingt ans, dit cette » Epitaphe, il fit paroître tant de » jugement & de sagesse, qu'on le » rechercha pour des emplois dont

» peu d'hommes ſont capables après » une longue expérience. La maniere » dont il s'en acquitta, juſtifia le » choix des Miniſtrès qui l'avoient » appellé aux affaires : la bonté de » ſon eſprit lui donna ce que les au» tres acquierent par les années. La » France, l'Italie, l'Angleterre & » l'Ecoſſe, où il a eu de grands em» plois en des temps fort difficiles, » publient ſa grandeur & ſon adreſſe. » Il acquit l'eſtime & l'amitié de » tous les Souverains avec leſquels il » négocia. Comme pluſieurs nations » ont été témoins de ſa vertu, la » douleur de ſa perte n'a pas été » renfermée dans ſa Patrie. Il a eu » pour amis tous les honnêtes gens. » Ils l'ont pleuré avec autant de ten» dreſſe que ſes parens. Les Princes » de Condé & de Conti l'ont ho» noré de leurs larmes. Il ſemble qu'il » n'a voulu vivre qu'autant qu'il fal» loit pour s'employer à leur liberté, » qu'il avança par ſon adreſſe. Il » voyoit bien qu'en travaillant à rom» pre leurs chaînes, il uſoit celle qui » joignoit en ſa perſonne une belle » ame avec un corps accompli ; » mais s'immolant pour ſes Maîtres,

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

„ il crut s'immoler pour le bien pu-
» blic, &c. »

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

M. Pelliſſon écrivoit en 1653. qu'il n'y avoit rien d'imprimé de Jean de Montereul; mais qu'il avoit laiſſé *plusieurs piéces de vers & de proſe, qui peut-être le ſeroient un jour*. Il a eu part ſurement, & beaucoup de part aux *Négociations de M. de Montreuil en Angleterre, depuis l'an 1645. juſqu'en* 1650, qui ſont reſtées manuſcrites. C'eſt ſon ouvrage & celui du troiſieme de ſes freres. On ne peut douter non plus qu'il ne ſoit l'auteur du Rondeau ſigné *de Montereul*, qui ſe lit page 86. du Recueil de 1649. Il eſt adreſſé à M. de Belliévre, Ambaſſadeur en Angleterre; & le Poëte y dit que *dans les horreurs de la guerre de Toul, il en a fait bien peu de cas; qu'il eſt las de Rome, & qu'il eſt prêt à le ſuivre en Angleterre*. Il eſt encore très vraiſemblable que de ce nombre de piéces qui portent ſimplement le nom de *Montereul* ou Montreuil, dans les Recueils imprimés depuis 1645. juſqu'en 1651, il y en a pluſieurs qui ſont du même Jean de Montereul, puiſque Matthieu de Montereul, ſon quatrieme frere, dont je parlerai ſous

JEAN DE MONTEREUL. 1650.

l'année 1692. qui est celle de sa mort, ne les a point reclamées dans ses œuvres qu'il donna lui-même en 1666.

MM. de Montereul avoient une sœur qui réussissoit aussi dans la Poésie Françoise : on peut en juger par le Sonnet suivant qu'elle adressa à quelque personne qu'elle avoit aimée, lorsqu'elle quitta le monde pour se retirer dans un Monastere de Religieuses Ursulines. Ce Sonnet est dans le Recueil de Sercy de 1653. page 323. en ces termes :

En vous disant adieu, malgré moi je soupire ;
On voit tomber mes pleurs en ce fâcheux moment ;
Je sens deux passions, quoiqu'inégalement,
Regner sur mon esprit avec beaucoup d'empire.
Je ne sçaurois penser au bonheur où j'aspire,
Sans témoigner l'excès de mon contentement ;
Mais d'un autre côté ce triste éloignement,
Lorsque je songe à vous, fait aussi que j'expire.
Pour vaincre mon amour j'ai long-temps combattu ;
Et j'aurois vainement employé ma vertu,
Si Dieu par ses bontés n'eût aidé mes foiblesses.
C'est lui qui dans mon cœur vient combattre aujourd'hui
Vôtre humeur, vos discours, vos soins & vos tendresses ;
Vous ne voudriez pas l'emporter dessus lui.

Jean-Baptiste de Crosilles 1651.

## JEAN-BAPTISTE DE CROSILLES.

Jean-Baptiste de Crosilles servit les Grands de même que Jean de Montereul, peut-être avec plus d'intérêt que celui-ci, mais avec beaucoup moins d'honneur. Nous ne connoissons guères les circonstances de sa vie & de ses ouvrages, que par une lettre de François Ogier à Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, imprimée en 1661. à la tête de la traduction des *Epîtres héroïdes d'Ovide*, par cet infatigable Traducteur, & par les *Mémoires* du même Abbé de Marolles, in-folio.

De Crosilles ou Croisilles, dit Ogier, étoit un Ecrivain qui vivoit au commencement du dix-septiéme siécle, & qui a fait des Epîtres amoureuses à l'imitation de celles d'Ovide. » C'étoit alors la fureur de certains » Ecrivains de se faire Secrétaires, » comme Ovide, des Héroïnes amou- » reuses de l'antiquité. Crosilles fut » le premier qui entra dans cette car- » riere, où il réussit assez bien, & » reçut beaucoup d'applaudissemens » de la Cour. Tous les Rieurs pour-

tant

JEAN-BAPTISTE DE CROSILLES 1651.

» tant n'étoient pas de son côté; si
» ce n'est qu'on veuille dire que
» c'étoient ses envieux qui l'appel-
» loient par mocquerie, *le Secrétaire*
» *de l'Aurore.* » L'Auteur dédia ces Epîtres au Duc de Rételois; & en moins de deux ans, il y en eut quatre ou cinq éditions. Elles n'en sont pas moins oubliées aujourd'hui. La premiere édition est de 1619.

L'Abbé de Marolles tenoit alors chez lui une espéce d'Académie, où les beaux esprits de ce temps-là se rassembloient chaque semaine. Ogier, de Crosilles, Malleville, & plusieurs autres en étoient. Ceux qui composoient cette Société littéraire, s'appliquoient à examiner les mots, les façons de parler de la langue Françoise, l'économie des piéces qu'ils lisoient, & chacun d'eux essayoit de travailler sur les sujets qui étoient proposés. Malherbe & Racan se railloient souvent des écrits qui sortoient de cette Société, entre autres des Epîtres amoureuses; & ils disoient en particulier de l'Abbé de Crosilles, que son discours & ses pensées se tenoient comme une chaîne de sable.

Mém. de l'Abbé de Marolles. Beauchamps, Rech. sur les Th. de France, t. 2. p. 126. & suiv.

Vers l'automne de la même année

JEAN-BAPTISTE DE CROSILLES 1651.

1619. Crosilles fut mis auprès du Comte de Moret, à la place de Jean de Lingendes, depuis Evêque de Sarlat & de Mâcon. Mais il n'y resta pas long-temps. En 1620. il demeuroit chez M. le Comte de Guiche, depuis Maréchal de Grammont; & chez le Comte de Louvigny son frere. Il y fut au moins depuis 1620. jusqu'en 1623. pendant la maladie contagieuse qui fut assez considérable à Paris durant ce même temps. Il fit ensuite un séjour de deux ans chez M. le Duc d'Uzès; après quoi le Chevalier de Vendôme, Grand-Prieur de France, l'attira chez lui, & lui donna le Prieuré de Chéré dépendant de l'Abbaye de la Couture. Après la mort de ce Prince arrivée le 8. Février 1629. il vint achever sa fortune chez M. le Comte de Soissons, qui après la mort de Poitevin, le fit Titulaire de ses Abbayes de Saint-Michel en l'Herm, de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, & du Froimont. Vers 1637. le Comte de Soissons le contraignit de lui donner une démission de ces Bénéfices, dont il pourvut le Sieur Montagne, l'un de ses Aumôniers. Il retira même peu

après toute la protection qu'il lui avoit accordée jusques-là, parce que Crosilles, quoique Prêtre, fut accusé d'avoir contracté mariage depuis le Sacerdoce, sur quoi il fut arrêté & mis en prison vers la fin de 1640. où au commencement de 1641. Sa captivité dura dix ans.

JEAN-BAPTISTE DE CROSILLES 1651.

Au commencement de 1651, après trois Sentences Ecclésiastiques rendues contre lui, il fut déclaré absous par Arrêt du Parlement, les Chambres assemblées. Il mourut six mois après dans une extrême pauvreté, & fut inhumé à Saint-Sulpice. Ses écrits, qui avoient été saisis, ne lui furent point rendus. Outre ses Epîtres amoureuses, faites à l'imitation de celles d'Ovide, on a encore de lui diverses Poésies dans les Recueils de son temps, ou imprimées à la tête de divers ouvrages dont il avoit loué les Auteurs; & une Bergerie en prose en cinq actes, avec les choeurs en vers, intitulée : *Tyrcis & Uranie, ou la Chasteté invincible :* cette piéce a paru en 1633. Le privilége est du 3. Juillet de la même année.

» Les ouvrages du Sieur de Cro- Ibid. p. 190.

JEAN-BAPTISTE DE CROSILLES 1651.

» filles, dit l'Abbé de Marolles, ne
» sont pas dignes de la réputation
» qu'il avoit acquise quand il vint à
» la Cour. Aussi faut-il avouer,
» ajoute le même, que ses princi-
» paux avantages étoient dans la
» conversation, & sur-tout parmi les
» gens de qualité, où il débitoit ses
» connoissances fort agréablement. Il
» ne manquoit pas même d'érudi-
» tion, ayant fait beaucoup de lec-
» tures, dont il avoit la mémoire
» assez présente. Il parloit facilement,
» & même avec un ton galant, pour-
» vû qu'il ne fût pas contredit; mais
» la moindre résistance lui causoit
» une émotion qui le rendoit piquant.

## *ETIENNE DE JOLLYVET, Sieur DE VOTILLEY.*

ETIENNE DE JOLLYVET, Sieur DE VOTILLEY 1651.

On donne à peu près le même caractere à Etienne *de Jollyvet*, Sieur de Votilley, dont je ne connois pas plus de Poësies que du Sieur de Crosilles. Je n'ai vû de lui que le jeu de *Tricque-Trac* réduit en maximes, imprimé en 1651. à la suite d'un écrit du même sur le même sujet, mais en prose, intitulé : » L'excellent

» jeu de Tricque-Trac, très-doux » esbat ès nobles compagnies. » Jollyvet avoit de l'affection pour ce jeu, & le regardoit comme un des plus nobles amusemens qu'un honnête-homme pût prendre. Ses maximes en vers, au nombre de quatre-vingt, sont chacune de quatre vers. Elles sont exposées avec assez de clarté, sur-tout pour ceux qui sont déjà initiés dans le Tric-Trac. M. *Robe*, de qui on a une Géographie, a traité le même sujet en vers Latins; & mieux, selon moi, que le Sieur Jollyvet.

ETIENNE DE JOLLYVET, Sieur DE VOTILLEY 1651.

## *JACQUES AVOND.*

Le sujet qui occupa la plume de Jacques *Avond*, est plus grave & plus utile. Ce Poëte étoit de Die en Dauphiné. Né dans la Religion prétendue réformée, il en suivit les erreurs durant plusieurs années, reconnut dans la suite ses égaremens, se rendit à la lumiere, la suivit, & employa son zéle à y ramener les autres. Il étoit engagé dans le Sacerdoce, & *Sacristain d'Aouste en Diois*, lorsqu'il publia son Poëme *du sacré*

JACQUES AVOND. 1651.

JACQUES AVOND. 1651.

*vœu de Virginité*, où il défend avec plus de vérité que de poésie, la virginité & le célibat des Prêtres qu'un Ministre Calviniste avoit eu la hardiesse de censurer dans un Poëme sur le même sujet.

L'ouvrage d'Avond est mêlé d'*avis en prose* sur les mêmes matieres, dans lesquels il discute aussi divers autres points controversés entre les Protestans & nous. Il a dédié son ouvrage à Michel Aymon, Prêtre Chanoine de l'Eglise de Grenoble, & lui a adressé plusieurs Stances, plus sensées que poétiques.

## *CLAUDE DE L'ESTOILLE, Sieur DU SAUSSAY.*

CLAUDE DE L'ETOILLE Sieur DU SAUSSAY. 1652.

Le génie de la Poésie se fait beaucoup plus sentir dans Claude *de l'Etoille*, Seigneur *du Saussay*, de l'Académie Françoise. Cet Ecrivain, par lequel M. Pellisson a terminé son Histoire de l'Académie, étoit Parisien, & d'une famille ancienne. Il étoit fils de Claude de l'Etoille, Audiancier à la Chancellerie, si connu par son *Journal du régne d'Henri III.* & par ses *Mémoires pour servir à*

*l'Histoire de France*. Celui-ci eut trois enfans; l'aîné mourut jeune, le second fut Secrétaire d'Alphonse de Richelieu, dit le Cardinal de Lyon; le troisieme est celui dont il est ici question.

CLAUDE DE L'ETOILLE, Sieur DU SAUSSAY. 1652.

Hist. de l'Acad. Fr. par Pelliss. Baill. jug. du Sav in-4. t. 5. p. 217. Titon, Parn. Fr. in-fol.

Il n'eut point d'autre emploi que celui de cultiver les belles Lettres. Admis de bonne heure dans la Société qui donna naissance à l'Académie Françoise, il fut un des premiers membres de cette Compagnie; lorsque celle-ci fut formée. Ce fut lui qu'on nomma pour examiner la versification du *Cid*, & qui fit un compliment au Chancelier Seguier pour le prier d'être Protecteur de l'Académie. Il étoit aussi un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ses piéces de Théâtre. Le second Acte de la Comédie *des Thuileries*, qui est de 1638, est de lui; & l'on sçait qu'il a eu part à l'*Aveugle de Smyrne*, qui est de la même année. Mais il est seul Auteur de deux autres piéces, *la Belle Esclave*, Tragi-comédie, qui parut en 1643; & *l'Intrigue des Filoux*, Comédie, qui est de 1648. Il dédia la premiere à M. Seguier, dont il

CLAUDE DE L'ETOILLE Sieur DU SAUSSAY. 1652.

fait un très-bel éloge ; & il fut complimenté sur cette Comédie par le Sieur Linage de Vaucienne, dont il a fait imprimer la Lettre à la tête même de cette piéce. *L'intrigue des Filoux* est adressée à Charles Testu, Maître-d'Hôtel du Roi, *Chevalier & Capitaine du Guet de Paris*. Balesdens la loue beaucoup dans une Lettre qu'il envoya de Fontainebleau à l'Auteur, le 6. d'Octobre 1647. On trouve cette Lettre après l'Epître dédicatoire à M. Testu. On dit que l'Etoille travailloit à une troisieme Comédie lorsqu'il mourut ; il devoit l'intituler, *le Secrétaire de Saint Innocent*. On a aussi de lui, dans les Recueils de son temps, en particulier dans celui de 1627, quelques Odes & des Stances, qui n'étoient pas indignes de la place qu'il a remplie à l'Académie Françoise. François Colletet fit imprimer de lui dans *les Muses illustres*, mises au jour en 1658, deux Sonnets qu'il avoit adressés à Guillaume Colletet son pere ; l'un *en faveur de sa Maîtresse* ; l'autre sur la Traduction que Colletet avoit faite du Livre *de la Connoissance de Dieu & de soi-même*. On estime encore les Stances que Claude de l'Etoille

envoya au Cardinal de Richelieu, & qui commencent ainsi:

CLAUDE DE L'ETOILLE Sieur DU SAUSSAY. 1652.

Richelieu, dont l'esprit plus grand que l'Univers
Fait avec tant d'éclat refleurir cet Empire;
Je ne demande rien, en vous donnant ces vers,
Qu'autant de vostre temps qu'il en faut pour les lire.

M. le Fort de la Moriniere a fait imprimer ces Stances dans le tome 1. de sa *Bibliothéque Poétique*.

M. Pellisson dit que l'Etoille avoit plus de génie que d'étude & de savoir; qu'il s'étoit principalement attaché à bien tourner un vers; qu'il y réussissoit fort bien, & qu'il étoit fort instruit dans la pratique des régles du Théâtre, qu'il se faisoit honneur d'avoir apprises des Sieurs de Gombaud & Chapelain. Comme il travailloit avec soin tout ce qu'il entreprenoit, & qu'il repassoit cent fois sur les mêmes choses, on ne doit pas s'étonner que ses Poésies soient en petit nombre. On dit que lorsqu'il vouloit travailler de jour, il faisoit fermer les fenêtres de sa chambre, & apporter de la lumiere, afin d'être moins distrait. On a dit la même chose du grand Corneille. On ajoute que lorsqu'il avoit composé un ouvrage, il le lisoit à sa Ser-

CLAUDE DE L'ETOILLE Sieur DU SAUSSAY. 1652.

vante, pour connoître s'il avoit réussi, croyant que les vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes même les plus grossieres. Malherbe & Moliere étoient dans le même principe, & ont pratiqué la même chose.

M. de l'Etoille étoit aussi sévere pour les autres que pour lui-même. Il reprenoit sans aucun ménagement ce qui ne lui plaisoit pas dans les ouvrages qu'on exposoit à son jugement. On l'accuse même d'avoir fait mourir de douleur un jeune homme qui étoit venu de Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit être un chef-d'œuvre, où il lui fit remarquer mille défauts. Nos jeunes Auteurs ne sont pas si sensibles aujourd'hui, ou ne trouvent pas des Censeurs aussi séveres.

On lui a reproché de s'être livré à la passion de l'amour, & il a dû se le reprocher à lui-même ; cette passion a troublé les plus belles années de sa vie. Ayant épousé par inclination une femme qui n'avoit qu'un bien très-médiocre, il tint long-temps ce mariage caché ; & comme il n'étoit

pas lui-même assez riche pour vivre commodément à Paris avec sa famille, il se retira à la campagne, où il passa presque tout le reste de sa vie. Il mourut au mois de Mai 1652. âgé d'environ cinquante ans. Au reste il avoit beaucoup d'honneur & de probité; & il supporta sa mauvaise fortune sans s'en plaindre, & sans être incommode ou importun à ses amis. M. de Saint Evremond l'a introduit dans la derniere scene de sa Comédie des Académiciens, où il lui fait jouer un rôle avec MM. de Serisay & de Gombaud, dont l'Etoille admiroit les vers. Il lui fait dire sur le mot *A ravir*,

CLAUDE DE L'ETOILLE Sieur DU SAUSSAY. 1652.

. . . . . . . Il est bon en fleurettes.
Cent & cent faux Galans en leur fade entretien,
De ce mot d'*A ravir* se servent assez bien :
Et principalement dans les amours de ville,
*A ravir* se rendra chaque jour plus utile.

Colletet fit cette Epigramme sur la mort de M. de l'Etoille.

En vain dans nos écrits & dans nos témoignages
Nous voulons à l'Etoille ériger un Tombeau,
Puisqu'il s'en est bâti dans ses propres ouvrages
Un qu'il a bien rendu plus durable & plus beau.

Cette pensée est commune, & a souvent été répétée avant & depuis Colletet.

Louis de Neufgermain. 1652.

## *LOUIS DE NEUFGERMAIN.*

Ce n'eſt pas ſeulement le commun, c'eſt le ridicule, c'eſt l'extravagant qui fait le caractere des Poéſies de Louis *de Neufgermain*, qui a été le jouet de la Cour, & des beaux eſprits de ſon temps. Auſſi avoue-t-il lui-même dans ſa Dédicace à Gaſton de France, frere unique de Louis XIII. que ce Prince l'avoit qualifié *ſon Poëte hétéroclite*, à cauſe de ſes *Poéſies extraordinaires, & irrégulieres conceptions.*

J'en ai vû deux volumes in-4°. Le premier eſt de 1630. Le ſecond de 1637. Neufgermain dit qu'il ne publia celui-ci que par le commandement exprès de Monſeigneur. Il ne ſentoit peut-être pas que ce Prince, après s'être long-temps mocqué de lui, vouloit en quelque ſorte éterniſer ſon ridicule. Ces Poéſies conſiſtent en Sonnets, en Stances, en Ballades, & autres petites piéces ; toutes à la louange de quelques perſonnes de ce temps-là. La méthode de l'Auteur étoit de finir chaque piéce par les ſyllabes du nom de ceux qu'il vouloit louer. Il

anatomisoit, pour ainsi dire, ces noms, & se jouoit sur chaque syllabe. C'étoit une gêne qui lui faisoit débiter mille impertinences, & un galimatias si ridicule, qu'il ne faut pas s'étonner qu'on se divertît à lui proposer des noms qui lui donnassent un peu d'exercice.

LOUIS DE NEUFGERMAIN. 1652.

Bayle, Dict. au mot *Neufg.*

M. Despreaux fait le cas qu'il devoit de ces Poésies, lorsqu'il dit dans sa neuvieme Satyre :

Vous pouvez voir un temps vos écrits estimés,
Courir de main en main par la ville semés ;
Puis de-là tous poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'Epicier *Neufgermain* & *la Serre* ;
Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf

Ce n'est encore que pour se railler de Neufgermain que le même dit dans son *Discours sur la Satyre* à ceux qui le blâmoient de censurer les mauvais Ecrivains de son temps : » Que » penseront-ils *de Voiture*, qui n'a » point fait conscience de rire aux » dépens du célébre *Neufgermain*, » quoiqu'également recommandable » par l'antiquité de sa barbe, & par » la nouveauté de sa Poésie ?

Il y a lieu de croire que Neufger-

LOUIS DE NEUFGERMAIN. 1652.

main ne se seroit pas irrité de ces traits satyriques de M. Despreaux, puisqu'il a lui-même grossi ses deux Recueils de cette multitude de vers qui furent composés à son occasion, où, en feignant de le louer, on le couvre d'un ridicule qu'il n'étoit pas possible qu'il ne sentît. Les seules de ces piéces qui pourroient encore amuser aujourd'hui, sont celles où l'on fait faire des plaintes par les lettres de l'Alphabet, qui n'ont pas l'avantage d'entrer dans le nom de *Neufgermain* : il y en a cinq ou six du seul *Patrix*, dont j'aurai occasion de parler ailleurs. Il y a aussi plusieurs Ballades de *Voiture*, contre le même, entre autres la suivante, où l'ironie me paroît bien maniée.

Par tous les coins de l'Univers
Le Cygne Mantouan resonne :
L'Aveugle Thébain de ses vers
Encor toute la Terre estonne.
Mais je n'accorde la Couronne
Pour le Grec, ni pour le Romain ;
Et l'employant mieux, je la donne
Au beau Monsieur de *Neufgermain*.

L'autre jour le grand Apollon,
Pere du jour & de la gloire,
Tenoit au Ciel un Violon
Marqueté d'Ebene & d'Ivoire ;
Et dit aux filles de Mémoire :

LOUIS DE NEUFGERMAIN. 1652.

Je le veux mettre en bonne main.
Car je le garde pour la Foire
Au beau Monsieur de *Neufgermain*.
Mercure lui dit : C'est un fou
Que de trop bon œil tu regardes :
Il fit des vers sur Trilbardou,
Avec des paroles Lombardes.
Mais ses rimes sont trop hagardes :
Et Mars jura par Saint Firmin,
Qu'il vouloit donner des nazardes
Au beau Monsieur de *Neufgermain*.
Les Muses lors firent un cry
Qui passa la dixiéme sphere :
Et deffendant leur favory,
Pleines d'une juste colere,
Jurerent à Jupin leur pere :
Qu'elles partiroient dès demain,
Si pas un d'eux osoit desplaire
Au beau Monsieur de *Neufgermain*.
Jupiter dit à haute voix :
Mes cheres filles, je me fie
Entierement à vostre choix.
Quel qu'il soit, je le déifie :
Et veux, je vous le certifie,
Que sur Parnasse ou en chemin,
Cinquante veaux on sacrifie
Au beau Monsieur de *Neufgermain*.

Il n'y a guères de piéces dans les écrits de Voiture qui soient plus ingénieuses que celle qu'on vient de lire, & les autres que ce Poëte a composées sur le même sujet. La

Louis de Neufgermain. 1652.

Réponse que Neufgermain y fit, marque, dit Bayle, qu'il n'en pouvoit plus : le coup l'avoit étourdi ; jamais il n'avoit moins sçu ce qu'il disoit qu'en cette rencontre. M. de Girac qui s'amusa à critiquer cette réponse, employa fort inutilement son temps & sa peine. On ne sait rien au reste des circonstances de la vie de Neufgermain ; on ignore même le lieu de sa naissance, & de quelle famille il étoit. Le temps de sa mort n'est pas plus connu. Il vivoit encore en 1652, année en laquelle Ménage l'appelloit *le vieux Badin*. Bayle conjecture qu'on se servoit quelquefois de lui *pour entremêler des traits satyriques parmi des louanges* ; & c'est ce qu'il soupçonne en particulier des vers que *Neufgermain* fit pour MM. Godeau & Conrart, où il trouve une touche plus ingénieuse. Mais la conjecture me paroît mal fondée. Il n'y a rien de fort spirituel dans ces vers ; & l'extravagance qui y régne d'un bout à l'autre, caractérise parfaitement l'Auteur. Gaillard, dans sa *furieuse Monomachie*, a peint *Neufgermain* au naturel. Voyez ce que j'en ai rapporté en parlant de cette Satyre

Joly, Rem. sur Bayle, p. 577.

en Dialogue. Consultez aussi l'article du Cardinal de Richelieu.

LOUIS DE NEUFGERMAIN. 1652.

## *FRERE ADRIEN ROUSSEL.*

FRERE ADRIEN ROUSSEL. 1653.

Je n'ai rien découvert non plus de la vie de l'Auteur de la *Théologie mystique de Saint François de Paule*, mise en Odes Françoises. Tout ce que son Livre m'en apprend, c'est qu'il se nommoit Adrien *Roussel*, qu'il étoit Religieux de l'Ordre des Minimes, & qu'il demeuroit au Couvent de Munich en 1653. Ce fut dans la même ville, & la même année, qu'il publia en vers les Sentimens du Fondateur de son Ordre, ouvrage pieux, & qui a pû être de quelque utilité à ses Confreres. Le Pere Roussel y joignit des Stances, où il prétend faire voir par différentes circonstances de la vie de Saint-François de Paule, que le Pere Balthasar d'Avila, Général du même Ordre, l'avoit imité dans toutes les actions qui ont fait mettre le premier au nombre des Saints. Ces Poésies sont dédiées *à son Altesse Madame l'Electrice Adélaïde.* C'étoit Henriette-Adélaïde, fille de Victor-Amédée Duc de Savoie, qui

FRERE ADRIEN ROUSSEL. 1653.

avoit épousé, le 22. Juin 1652. Ferdinand-Marie-François-Ignace Wolphang, Duc de Baviere, Electeur. L'Epître dédicatoire est datée de Munich le *jour de Saint Michel*, c'est-à-dire, le 29. de Septembre 1653.

## *FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, HONORAT LAUGIER DE PORCHERES, & JEAN D'ARBAUD, Sieur DE PORCHERES.*

FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, HONORAT LAUGIER DE PORCHERES, & JEAN D'ARBAUD Sieur DE PORCHERES. 1640. & 1654.

L'année suivante 1654. l'Académie Françoise perdit un de ses membres en la personne de Laugier de Porcheres. Mais avant de rapporter le peu qu'on en sçait, il faut parler de François *de Porcheres d'Arbaud* de la même Académie, qui étoit mort dès 1640.

Hist. de l'Acad. Fr. Mém. de M. de Mazaugues dans l'Hist. de l'Acad. Fr.

M. Pellisson prétend que Porcheres d'Arbaud se disoit de l'ancienne maison de Porcheres, de même que Laugier de Porcheres, quoiqu'ils ne se reconnussent point pour parens. C'est un vrai conte, dit M. le Président de Thomassin de Mazaugues. » Il n'y a jamais eu de famille de » *Porcheres* en Provence, où ces » Ecrivains étoient nés. Porcheres

» est un petit village près de Forcal-
» quier, dont Arbaud avoit une por-
» tion, & Laugier un autre. Le nom
» de la famille du premier est *Arbaud*,
» famille noble & ancienne, qui est
» divisée en plusieurs branches, dont
» une subsiste avec distinction dans
» le Parlement d'Aix. Ainsi il faut
» écrire *d'Arbaud de Porcheres*, &
» non *Porcheres d'Arband*. »

FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, & autres. 1640. & 1654. avec les notes de M. d'Olivet, t. 1.

D'Arbaud étoit né à Saint Maximin. Il fut élevé à Paris par Malherbe, qui l'aima jusqu'à la mort, & qui lui légua par son testament la moitié de sa Bibliothéque. Il fut depuis Gouverneur d'un fils de M. de Chenoise, & ensuite d'un fils de M. le Comte de Saint-Héran. L'Abbé de Boisrobert lui fit donner une pension de six cens livres par le Cardinal de Richelieu. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1634. Sous la Régence de la Reine Marie de Médicis, il fut *Intendant des plaisirs nocturnes*, charge dont il ne resta après lui qu'un nom ridicule. M. de Saint Evremont, qui en parle dans sa Comédie des Académiciens, après avoir fait dire à Porcheres : Scene IV.

*Desportes* a subi nôtre commun destin ;

*Passerat* a vécu, j'ai vû mourir *Rapin*, &c.

FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, & autres. 1640. & 1654.

lui fait ajouter :

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la Régence,
Des nocturnes plaisirs la suprême Intendance.

Las de la Cour, & de lutter inutilement contre la fortune, il se retira en Bourgogne, s'y maria avec une Demoiselle de la maison de la Chapelle Senevois, dont il eut un fils; & il y mourut en 1640. M. de Saint Evremont, parlant de sa retraite, lui fait dire :

J'abandonne la Cour, & vais dans chaque lieu
*Ib. ut suprà.* Louer la Reine Mere, & blâmer Richelieu.

Arbaud publia en 1633. une Paraphrase des Pseaumes Graduels, & de quelques autres Pseaumes, avec un petit nombre de Poésies sur divers sujets : c'est un volume in-8°. de 221. pages. J'ai vû aussi de lui une *Ode à Louis XIII.* qui est pag. 15. & suiv. du *Parnasse Royal*, & un Sonnet dans *le sacrifice des Muses au grand Cardinal de Richelieu.* (T. 1. p. 286.) Ces deux Recueils sont de l'Abbé de Boisrobert, qui les publia en 1635. in-4°. L'Ode est signée *Porcheres d'Arbaud*, & non *Arbaud de*

*Porcheres*. Elle a 21. ſtrophes, & commence ainſi :

FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, & autres. 1640. & 1654.

Grand Roy, que la France a veu naiſtre
Pour achever de la guérir,
Et que la Terre aura pour maiſtre
Quand tu la voudras conquérir ;
Reçoy de bon œil en hommage,
Ces vers où je peins ton image
D'un crayon ſi vif & ſi beau,
Que le pourtrait du plus grand homme,
Qu'ait mis au jour la vieille Rome
N'eſgalera point ce Tableau.

Tout le reſte de cette Ode ſent bien un vrai diſciple de Malherbe. Il y en a qui attribuent au même un Sonnet *ſur les yeux* de la belle Gabrielle d'Eſtrées; & l'on ajoute qu'il valut à l'Auteur une penſion de quatorze cens livres. Mais il eſt ſûr qu'on le dit ſans fondement. Premierement, parce que ce Sonnet eſt de Laugier de Porcheres; en ſecond lieu, parce que cette penſion prétendue ne s'accorde pas avec ce que d'Arbaud dit lui-même dans la Préface de ſes Pſeaumes, où il ſe plaint de la rigueur de ſa fortune, ni avec ce que dit Iſaac *du Ryer* à la fin d'un Sonnet qu'il lui adreſſe :

Tu tires de ta veine ainſi que d'une ſource,

FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, & autres. 1640. & 1654.

Mille & mille beaux vers qui te font admirer;
Et tu n'as le pouvoir de leur faire tirer,
Pour t'avoir un habit, dix escus de leur bource.

D'Arbaud avoit composé entre autres Poésies un Poëme de la Madeleine, sur lequel Racan lui envoya cette Epigramme :

Cette Sainte dont tes veilles
Mettent la gloire en si haut lieu,
Font voir deux sortes de merveilles,
Les tiennes & celles de Dieu.
Il est vrai que je porte envie
A tes beaux vers comme à sa vie;
Mais quoy que je veuille tenter,
Ma foiblesse y fait résistance,
Je ne puis non plus imiter,
Tes écrits que sa pénitence.

Mais qu'est devenu ce Poëme? MM. d'Olivet & de Mazaugues ont tenté en vain de le découvrir. Il paroît qu'il n'a jamais été imprimé. Les vers où *Racan* en fait un si bel éloge, ne sont pas dans ses Poésies données en 1630. Le premier Recueil où on les lit, est le *Recueil des plus beaux vers*, publié en 1638. par Claude de l'Etoille. Racan les fit supprimer dans l'édition de ses Poésies, faite en 1660, apparemment parce qu'ils lui paroif-

Mém. d'Artigny, t. 5. p. 242.

ſoient ſuperflus, le Poëme de la Madeleine n'ayant jamais vû le jour. Feu M. Bruzen de la Martiniere a fait réimprimer cette Epigramme dans ſon Recueil des Epigrammatiſtes François.

FRANÇOIS DE PORCHERES D'ARBAUD, & autres. 1640. & 1654. T. I. p. 49.

François d'Arbaud eut pour Frere Jean *d'Arbaud*, Sieur de Porcheres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui avoit pareillement du talent pour la Poéſie, mais avec moins de juſteſſe & de correction. On a de lui quelques Sonnets; & la traduction ou paraphraſe de quelques Pſeaumes en vers François, dont il s'eſt fait deux éditions; la premiere, à Grenoble, en 1651; & l'autre, plus ample, à Marſeille, en 1684.

Honorat *Laugier* Sieur *de Porcheres* étoit de Forcalquier, dans le Diocéſe de Siſteron. Sa famille eſt de la branche des Seigneurs de Verdaches, d'une bonne & ancienne nobleſſe de Provence, qui ſubſiſte encore. C'eſt de lui, & non de François d'Arbaud, que M. Bruzen de la Martiniere devoit dire qu'on a un grand nombre de vers. Toutes les Poéſies qu'on trouve ſous le nom de *Porcheres*

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654. Mém. d'Artigny, t. 5. p. 235. & s.

dans les Recueils de la fin du seiziéme siécle, & du commencement du dix-huitieme jusqu'en 1625. sont de Laugier.

Il étoit à la Cour de Henri le Grand dès 1594, j'ignore en quelle qualité. Il composa cette année les vers d'un *Ballet sur la naissance de M. de Vendôme*. Il y en a 146. distribués à différens personnages. Vers le même temps, il fit des *Stances sur les cheveux de Madame la Marquise de Monceaux*, Gabrielle d'Estrées, Maîtresse d'Henri IV. & un *Sonnet sur les yeux* de la même Dame: c'étoit l'idole du temps. On a attribué ce Sonnet à François *d'Arbaud*, qui peut-être n'étoit pas encore au monde.

Cette petite piéce eut une réputation qu'elle ne méritoit pas. Elle n'offre presque, dit Colletet dans son discours du Sonnet, p. 51. » que des » pointes affectées, des redites puériles, de petites chûtes & contre-batteries de mots, dont les intelligens & les véritables Poëtes se mocquoient avec tant de raison. » Colletet donne au même endroit les quatre premiers vers de ce Sonnet, & ils prouvent la vérité du jugement qu'il en porte.

En

En 1595. Laugier se trouvoit à Bourdeaux, où il reçut les derniers soupirs de son ami Jean de Sponde, fils d'un Secrétaire & Conseiller de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre. Il composa cinquante-deux *Stances sur la vie, la mort & les écrits* de son ami, & y joignit un *Sonnet à Madame de Sponde sur la mort de son mari.* J'ai parlé de ces deux piéces dans le tome treiziéme, où j'ai fait mention de Jean de Sponde, & j'ai averti qu'elles se trouvoient dans *l'Académie des modernes Poëtes François*, dédiée à M. *de Nerveze*, & imprimée en 1599. On les a encore dans d'autres Recueils qui ont paru depuis.

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654.

Laugier donna en 1599. le *Tombeau de la Duchesse de Beaufort, avec les Regrets de Polémandre*, c'est-à-dire, d'Henri IV. *sur la mort de Calisthée, & les Regrets du Roi sur la mort de Madame la Duchesse.* Le tout est de deux cens trente-quatre vers, & se trouve dans plusieurs Recueils de ce temps-là, entre autres dans *le Temple d'Apollon*, imprimé en 1611. On lit, page 2-1. du même Recueil, des *Stances* du même *sur les Courses & la Pastorale du Parc, faites à Turin devant*

P. 327. & s.

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654.

*son Altesse.* Le Poëte décrit cette fête comme témoin. On ignore en quelle qualité il étoit à la Cour de Turin; mais il n'est guères possible de douter qu'il n'eût quelque place dans la maison du Prince, puisqu'il lui dit, *O Grand Charles mon Maître!* expression qu'un François auroit, ce semble, évité d'employer, si la curiosité seule l'eût conduit à cette Fête, & s'il ne s'y fût regardé que comme passager. Cette piéce est suivie de la *Prosopopée de Mars infortuné, se voyant au dernier période de sa vie.* Ce sont dix-huit Stances sur la mort du Maréchal de Biron, qui eut la tête tranchée en 1610.

Charles-Emmanuel Duc de Savoie, ayant perdu Philippe-Emmanuel son fils aîné, Prince de Piémont, qui mourut en Espagne le 9. Février 1605. âgé de dix-neuf ans, Laugier qui étoit revenu à la Cour de France, envoya à son Altesse une piéce qu'il intitula, *Consolation de Porcheres au Duc de Savoie sur la mort de son fils:* elle est dans le second volume du *Parnasse des plus excellens Poëtes de ce temps, ou les Muses Françoises ralliées de diverses parts*, Recueil impri-

mé en 1607. in-12. A la page 16. du même volume, seconde partie, il y a un *Sonnet du Sieur de Porcheres*, en réponse à celui qu'avoit fait Vauquelin *des Iveteaux pour Madame la Princesse de Conti*. Ce dernier disoit galamment, que quoiqu'il n'eût vû la Princesse qu'une seule fois, & même sous le masque, suivant l'usage de ce temps-là, il l'avoit néanmoins *trop vûe*; Laugier adressant son Sonnet à la Princesse, lui dit :

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654.

Et moi. . . . . . . .
Qui vois incessamment ta face descouverte ;
En te voyant toûjours, ne te vois pas assez.

Il n'y avoit, ce semble, qu'un homme au service de la Princesse, qui pût s'exprimer de la sorte, d'où l'on peut conjecturer que Laugier étoit donc au plûtard en 1606. attaché à la maison de Conti. Il donna en 1612. un volume in-8°. intitulé, *le Camp de la Place Royale, ou Relation de ce qui s'y est passé pour la publication des Mariages du Roi & de Madame* ( sa sœur ) *avec l'Infante & le Prince d'Espagne*. Il publia cet ouvrage par le commandement de la Reine Régente, Marie de Médicis, Mere

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654.

de Louis XIII. Preuve que Laugier ſuivoit la Cour, & qu'il y étoit eſtimé.

En 1634. il fut reçu à l'Académie Françoiſe, alors naiſſante. Il y fut préſenté par M. de Malleville, à qui, plus de dix ans auparavant, il avoit procuré la place de Secrétaire du Maréchal de Baſſompierre. Le Cardinal de Richelieu, dit M. Pelliſſon, fut fâché de l'élection de Laugier, parce qu'il le regardoit comme un homme qui avoit d'étroites liaiſons avec ceux qu'il conſidéroit comme ſes ennemis. Cependant, quand l'Académie *lui offrit de la révoquer, il eut la modération de ſe contenter d'un réglement pour l'avenir*, qui fut qu'on n'aggrégeroit plus aucun ſujet, qu'il n'eût été préſenté au Protecteur de l'Académie, & n'en eût reçu ſon approbation.

Théophile, dans ſa *Priere aux Poëtes de ce temps*, où il loue Malherbe, Hardy, Porcheres, Boiſrobert, Saint Amand, Gombaud & Maynard, parle ainſi de Laugier :

Porcheres avec tant de flamme
Pouſſe les mouvemens de l'Ame
Vers la route des immortels,
Qu'il laiſſe par-tout des matieres,

Où ses vers trouvent des Autels,
Et les autres des cimetiéres.

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654.

Le Prieur Ogier, jeune homme alors, & zélé partisan de Théophile, écrivant en 1623. contre la *Doctrine curieuse* du Pere *Garasse*, reprocha à ce Jésuite que son Livre n'étoit qu'une Satyre, où il déchiroit les vivans & les morts, & où il ne louoit personne. A quoi le P. Garasse répondit dans son Apologie, que si le Prieur avoit lû son Livre avec plus d'attention, il y auroit remarqué que parmi les morts il y a loué du Perron, Ronsard, Bertaut; & entre les vivans, Malherbe, *Porcheres*, & quelques autres. P. 318.

Le Sieur de Courval Sonnet, dans sa *Satyre du temps à Théophile*, donnée mal à propos au Sieur *Besançon*, n'a pas si avantageusement parlé de Laugier; il prétend qu'on l'accusoit d'être *mercenaire au profit*, & de *mettre sa Muse à l'enchere*; mais cette accusation étoit-elle fondée? M. l'Abbé d'Olivet met la mort de Laugier en 1654. On croit qu'il faut la placer à la fin de 1653. On dit qu'il avoit 94. ans. C'est la note que M. l'Abbé d'Ar-

HONORAT LAUGIER DE PORCHERES. 1654.

tigny, que je n'ai presque fait que copier ici, dit avoir trouvée à la marge d'un exemplaire de la premiere édition de l'Histoire de l'Académie Françoise. Laugier se voïoit alors le Doyen des Poëtes François ; il faisoit des vers depuis soixante ans au moins. Peut être auroient-ils mérité d'être recueillis autant que ceux de bien d'autres, à qui on a fait le même honneur, & qui ne le méritoient pas davantage.

## *JEAN-FRANÇOIS SARASIN.*

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

La réputation de Messieurs de Porcheres s'est assez mal soutenue, Jean-François Sarasin jouit encore de la gloire qu'il s'étoit acquise ; & Charles Perrault n'a pas fait difficulté de le mettre au nombre des Hommes illustres qui ont fait honneur au siécle de Louis XIV.

Huet, orig. de Caen, seconde édit. p. 371. Titon du Till. Parn. Fr. p. 243. Hommes illustres de Perrault, édit, in-12. p. 158. & s.

Il étoit fils d'un Tréforier de France de Caen, natif de la Paroisse d'Hermanville sur la Mer, que M. Huet croit auteur d'une Epigramme Françoise sur la mort de Jean Rouxel, célébre Professeur à Caen, & qu'on voit dans ses œuvres. Après

avoir fait ses études à Caen, Sarasin vint à Paris où il fut connu de M. de Chavigni Secrétaire d'Etat, qui l'honora de son amitié & de ses bienfaits. » Ce Ministre qui le considé- » roit, dit on dans le *Segraisiana*, » avoit jetté les yeux sur lui pour » l'envoyer à Rome, auprès du Pape » Urbain VIII. qui savoit les belles » Lettres, dans la créance que Sara- » sin s'insinueroit dans sa bienveil- » lance par le bel esprit & par les » belles connoissances qu'il avoit de » son côté. Il lui fit donner quatre » mille livres pour se mettre en équi- » page; mais au lieu de les em- » ployer à l'usage pour lequel on les » lui avoit données, il alla les man- » ger avec une Dame de la rue Quin- » quempoix. M. de Chavigni ne » laissa pas de le garder encore chez » lui, mais avec beaucoup moins » d'estime qu'auparavant. »

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Nicer. Mém. t. 6.

Ce récit suppose, ce semble, que Sarasin ne fit pas le voyage de Rome, comme plusieurs l'ont avancé. Ménage lui en a fait faire un en Allemagne, où il s'acquit, dit-on, l'estime de la Princesse *Sophie*, fille du Roi de Bohéme, & bonne amie

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

de Descartes. Malgré son esprit, il fit un mauvais choix en se mariant. Il épousa une femme âgée, chagrine, & d'une figure desagréable. Son humeur libre & enjouée ne s'en accommoda pas long-temps. Il la quitta, & entra au service de M. le Prince de Conti, en qualité de Secrétaire de ses Commandemens. Il l'accompagnoit dans ses voyages, & l'amusoit par ses saillies & par la variété de ses talens. M. Perrault raconte un fait assez singulier qui lui arriva dans une de ses courses, & qui est une preuve de la facilité de son esprit. » M. le Prince de Conti en » voyageant, dit-il, recevoit des ha» rangues presque par-tout où il pas» soit. Le Maire & les Echevins » d'une ville l'attendirent sur son » passage, & lui firent leur harangue » à la portiere de son carrosse. Le » Harangueur demeura court à la » seconde période, sans pouvoir re» trouver la suite de son discours, » quelque effort qu'il fît pour en » venir à bout. Sarasin sauta aussi» tôt de l'autre portiere en bas, & » ayant fait promptement le tour du » carrosse, se joignit au Harangueur,

Homm. illustr. p. 161. 162.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

» & pourſuivit la harangue en la ma-
» niere à peu près qu'elle devoit être
» conçûe, y mêlant des louanges ſi
» plaiſantes & ſi ridicules, quoique
» très-ſérieuſes en apparence, que le
» Prince ne pouvoit s'empêcher d'é-
» clater de rire. Ce qui fut de plus
» plaiſant, c'eſt que le Maire & les
» Echevins remercierent Saraſin de
» tout leur cœur de les avoir tirés
» d'un ſi mauvais pas, & lui pré-
» ſenterent, comme au Prince, le
» vin de la ville. » Saraſin ne put cependant conſerver les bonnes graces de ſon Maître. M. Perrault dit qu'il les perdit pour s'être mêlé d'une affaire qui déplut au Prince, lequel le frappa avec des pincettes, ſi on doit en croire Gatien *de Courtilz* dans ſes *Mémoires d'Artagnan*, & Dom d'Argonne dans ſes *Mélanges de Littérature*, donnés ſous le nom de *Vigneul Marville*. C'eſt à cette avanture, dont je ne garantis point la vérité, qu'on fait alluſion dans cette Epigramme, rapportée dans quelques ouvrages périodiques de Hollande.

Nouv. Littér. de du Sauzet, t. 5. p. 250. Journ. Littér. de la Haye, t. 9. premiere part. p. 127.

Deux charmans & fameux Poëtes,
Diſciples de Marot, du Cerceau, Saraſin,
Ont éterniſé les pincettes,

Le premier par ses vers, & l'autre par sa fin.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Sarasin conçut en effet un si grand déplaisir de sa disgrace, qu'il en mourut à Pezenas, âgé d'environ 50. ans, vers le milieu de Décembre de l'an 1654. Cette date est fixée par Loret dans sa Gazette. Il dit dans celle du 5. Décembre :

Sarasin cet aimable esprit,
Dont on voit maint sublime écrit,
Est à Pezenas si malade,
Qu'il n'use plus que de Panade.

Et dans celle du 19. du même mois :

Enfin la rigoureuse Parque
A ravi cet homme de marque,
Ce Monsieur Sarasin Normand,
Dont l'esprit étoit si charmant.

Hist. de l'Acad. Fr. édit. de M. d'Olivet.

M. Pellisson, qui avoit été son ami, passant quatre ans après à Pezenas, se transporta sur sa tombe, l'arrosa de ses pleurs, fit célébrer un Service pour lui, & lui fonda un Anniversaire, tout Protestant qu'il étoit alors. Il fit aussi cette Epitaphe :

Pour écrire en style divers,
Ce rare esprit surpassa tous les autres ;
Je n'en dis plus rien, car ses vers
Lui font plus d'honneur que les nôtres.

M. Baillet s'eſt trompé lorſqu'il a dit que Saraſin *avoit évité la qualité d'Auteur tant qu'il avoit vécu.* L'*Hiſtoire du ſiége de Dunkerque*, la *Pompe funébre de Voiture*, & le *Diſcours ſur la Tragédie, ou Remarques ſur l'Amour Tyrannique de M. de Scudery, à MM. de l'Académie Françoiſe*, ont paru pendant ſa vie. M. Pelliſſon parle d'une maniere très-avantageuſe de ces écrits, dans ſon beau *Diſcours ſur les œuvres de Saraſin.* Il n'y fait pas une mention moins honorable de ſon Diſcours touchant *la Conſpiration de Walſtein*, de *la vie de Titus Pomponius Atticus, traduite de Cornelius Nepos*, du *Dialogue* où l'Auteur examine *s'il faut qu'un jeune homme ſoit amoureux*, & du Traité intitulé, *Opinions du nom & du jeu des Eſchèts*, adreſſé à M. Arnauld, Meſtre de Camp, Général des Carabins de France.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Jug. des Sav. in-4. t. 5. p. 264.

Mais quelques éloges qu'il donne à ces ouvrages, tous en proſe, excepté la Pompe funébre de Voiture, qui eſt mêlée de vers : » C'eſt de ſes vers, » ajoute M. Pelliſſon, que M. Sara- » ſin a tiré ſa plus grande réputa- » tion dans le monde ; & ce n'eſt pas » ſans raiſon : car, ſoit qu'on parle

Diſc. ſur les œuvres de Sar. n. 8.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

» de la Poésie galante & enjouée, à
» laquelle il s'est principalement oc-
» cupé, ou de la plus sérieuse qu'il
» ne laissoit pas d'aimer passionné-
» ment, on ne peut sans injustice
» lui refuser un des premiers rangs
» entre les Poëtes de notre siécle....
» Qui ne se laissera toucher, conti-
» nue t il, aux charmes de sa *Souris*,
» de sa *Glose*, de ses Stances à M.
» le Duc d'Anguien, de son agréa-
» ble Prosopopée de la Riviere de
» Seine, de son Epître à M. le Comte
» de Fiesque, de son ingénieuse dé-
» faite des bouts-rimés (ou *Dulot*
» *vaincu*, Poëme burlesque en quatre
» Chants.) » Que s'il s'est peut-être
» moins appliqué à la Poésie sérieuse,
» dit encore M. Pellisson, ses Odes
» sur la prise de Dunkerque, & sur
» la bataille de Lens, l'Eclogue des
» Amours d'Orphée, & quelques
» autres piéces que nous avons de
» lui, montrent assez qu'il en con-
» noissoit fort bien le caractere, &
» qu'il étoit très-capable de le rem-
» plir. »

Tit. du Till. Parn. Fr.

L'Ode intitulé *Calliope*, sur la bataille de Lens, est de la plus haute & de la plus noble Poésie; & le

dessein en est ingénieux. Le Poëte y trouve moyen, en célébrant la victoire que M. le Prince remporta à la bataille de Lens, de parler de toutes ses autres conquêtes, qu'il feint être cizelées sur la cuirasse de son héros. Dans ses Poésies amoureuses & galantes, il ne s'est pas contenté d'imiter les Anciens dans ce qu'ils ont de meilleur, il y a joint une galanterie qu'ils ont ignorée, & dont lui & Voiture sont en quelque sorte les premiers inventeurs. Quoique la *defaite des bouts-rimes* ne soit qu'un jeu d'esprit, comme on y voit une imitation presque burlesque du Poëme Epique, il y a divers endroits qu'on pourroit heureusement transporter à ce genre si sublime, qui est le chef-d'œuvre de la Poésie.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

L'extravagance d'un Poëte nommé *Dulot* donna lieu à ce Poëme. » C'étoit un Ecclésiastique, dit Colletet, » à qui la profonde méditation avoit » en quelque sorte fait évaporer l'esprit. » Se plaignant un jour en présence de plusieurs personnes, que parmi des papiers qu'on lui avoit dérobés, il se trouvoit trois cens Sonnets qu'il regretoit plus que tout le

Mém. de Sallengre, t. 1. p 437. Colletet, disc. du Sonn. p. 113.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

reſte; & quelqu'un s'étonnant qu'il en eût fait un ſi grand nombre, il répliqua que c'étoient des *Sonnets en blanc*, c'eſt-à-dire, des *Bouts-rimés* de tous ces Sonnets qu'il avoit deſſein de remplir. Cette idée parut plaiſante; & depuis on commença à faire par une eſpece de jeu dans les compagnies ce que Dulot faiſoit ſérieuſement. Chacun ſe piqua à l'envi de remplir heureuſement & facilement, les rimes bizarres qu'on lui donnoit. Il y eut un Recueil de cette ſorte de Sonnets, imprimé en 1649.

Quelque temps après on parut ſe dégouter de ces Sonnets, & ils ne furent plus ſi communs juſqu'en 1654. Cette année, une perſonne de grande conſidération les remit en réputation ſans y penſer. Ayant fait en ſe jouant un Sonnet de bouts-rimés ſur la mort du Perroquet d'une Dame de ſa connoiſſance, cet exemple réveilla tout ce qu'il y avoit de gens en France qui ſe mêloient de rimer; durant pluſieurs mois, on ne vit plus que des Sonnets ſur ces mêmes bouts-rimés; & leur ſujet ordinaire étoit, ou le Perroquet, ou Sainte-Menehould qu'on venoit de reprendre ſur les en-

nemis. Sarasin fit aussi un de ces Sonnets sur le Perroquet; mais s'ennuyant à la fin de voir qu'un genre de Poésie si ridicule, ôtât, pour ainsi dire, le cours à tous les autres, il commença à décrier par-tout les Bouts-rimés, & conçut le dessein de son Poëme, qu'il composa en quatre ou cinq jours, & qu'il n'a pas eu le temps de corriger.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

L'Auteur s'y attache sur tout à deux choses, à la revûe ou au dénombrement des troupes, & de leurs Chefs, & à la description du combat. Il feint que le Poëte Dulot, à qui il donne pour pere *le Herty*, fou des Petites-Maisons, ayant en vain essayé autrefois de détruire la bonne Poësie, s'avise de faire révolter la nation des Bouts-rimés, & de les amener sous les armes aux Portes de Paris. Il les représente conduits par quatorze chefs, qui sont les quatorze rimes que le Perroquet rendoit alors si célébre. Il décrit ensuite l'armée des bons vers, la bataille qui fut donnée dans la pleine de Grenelle, la défaite des Bouts-rimés, les peines qu'on imposa aux Vaincus, & finit son Poëme par la mort de Dulot, comme

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Virgile a fini le ſien par la mort de Turnus. Il a rempli cet ouvrage de tant de choſes agréables, qu'elles doivent faire excuſer aux plus ſéveres critiques, celles qu'il y eût changé lui-même s'il eût vécu.

Dans ſa Pompe funébre de Voiture, on trouve en même temps de la ſatyre digne du ſiécle d'Auguſte, du vieux François tellement dans le génie des ſiécles paſſés, qu'on croit en le liſant être tranſporté en ces temps-là, & du François le plus poli qui ſe parle préſentement; du Latin, de l'Eſpagnol & de l'Italien; de la fiction, de la Pöéſie, de la plaiſanterie; le tout ſi excellent, qu'il ſeroit difficile de trouver rien de meilleur dans tous ces genres d'ouvrages. On eſtime auſſi pluſieurs de ſes Epigrammes, de ſes Vaudevilles, de ſes Chanſons, de ſes Madrigaux. Son Sonnet ſur Adam & Eve eſt trop ſatyrique, & ſent un peu le libertinage. Sa Satyre écrite en proſe Latine, mêlée de quelques vers, contre le Paraſite Montmaur, & une Epigramme Latine qu'il fit en l'honneur de la Géographie ſacrée de Samuel Bochart, Miniſtre Proteſtant à Caen, qui pa-

Huet, orig. de Caen.

roît à la tête de cet ouvrage, & que M. de Sallengre a fait réimprimer dans ses Mémoires, font voir que son talent ne se bornoit pas à la Littérature Françoise. Dans tous ses ouvrages, son style est aisé, naturel, engageant, & diversifié selon les sujets qu'il traite. Et à l'égard de sa versification, il n'y a rien de plus net, de plus libre, de plus coulant. Non seulement la nature y paroît par-tout; mais elle y paroît par-tout à son aise.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Ménage n'avoit pas une grande idée de son érudition. » Il ne savoit » presque rien, dit-il, qu'un peu de » Latin, & quelques mots Grecs. » Il a voulu faire le savant dans son » ouvrage intitulé: *Atticus secundus*; » c'est pour cela que je dis qu'il y a » mis tout ce qu'il savoit. » M. de la Monnoye a fort bien justifié Sarasin dans les additions au *Menagiana*. » Sarasin, dit-il, a été un des plus beaux » esprits que la France ait eu. Pour » du savoir, ses ouvrages font connoître qu'il en avoit plus que médiocrement. Ce n'est pas seulement » dans son *Atticus secundus* qu'il a mis » de l'érudition , il en a mis aussi » beaucoup, & d'un autre genre,

*Menagiana*, to. 3.

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

» dans sa lettre sur le Jeu des échecs » que Ménage lui-même appelle sa- » vante & curieuse. » Le véritable savoir d'ailleurs consiste, non à entasser citations sur citations, mais à écrire avec jugement, & à varier agréablement son style, suivant la diversité des sujets. C'est ce que Sarasin a sçu faire.

Cet aimable génie ordonna, en mourant, qu'on remît tous ses écrits à l'Abbé Ménage, afin qu'il en disposât comme il le jugeroit à propos. Ce Savant les donna au Public avec ce discours de M. Pellisson, dont j'ai déja parlé, & qui a mérité les applaudissemens de toutes les personnes d'esprit.

La premiere édition des œuvres de Sarasin parut en 1656. in-4°. à Paris avec le portrait de l'Auteur, gravé par Nanteuil. Il s'en est fait plusieurs autres éditions depuis, comme celle de Roüen 1658, in-12. de Paris 1663, & d'Amsterdam 1694, aussi in-12. Ces éditions renferment diverses piéces en prose & en vers qui ne sont point dans la premiere in 4°.

Notes de M. de la Monn. sur Baill. t. 5. p. 265.

Ménage n'avoit fait imprimer des piéces de son ami, que celles qu'il jugea dignes de voir le jour. Il sup-

prima les autres comme moins finies, & la plûpart produites dans la premiere jeunesse de leur Auteur. Mais en ayant conservé les originaux, le sieur Fleuri, sécrétaire de Ménage, en fit une copie à l'insçu de celui-ci ; & long-temps après n'étant plus au service de Ménage, il en traita avec le Libraire Barbin. M. Despréaux consulté sur l'édition de ces piéces, ne les ayant pas trouvées indignes de leur Auteur, Barbin les rédigea en deux volumes in-12. & les donna sous le titre de *Nouvelles Oeuvres de Sarasin.*

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Mém. de Littérat. de Sallengre, t. 1, p. 442.

On doit plutôt les appeller des *fragmens*, parce que ce sont effectivement des ouvrages qu'on voit bien qui ne sont point achevés, des morceaux de poësie plutôt que des poëmes, jusques-là que le sens & la rime manquent en certains endroits, que l'Imprimeur a eu tort de ne pas marquer avec des étoiles. Le premier volume commence par une *Apologie de la morale d'Epicure.* C'est un discours en prose assez long. Il y a de beaux endroits, & ce n'est pas un mauvais signe pour l'ouvrage d'avoir été, quoique faussement, attribué à M. de S. Evremont. Le reste de ce volume & le second tout entier

JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

ne contiennent que des piéces en vers. Les plus longues, & en même temps les meilleures, au nombre de trois, sont l'Eclogue *Myrtil* imitée du *Myrtilus* de Hugues Grotius, & deux Essais de poésie héroïque, savoir, la *Gûerre Espagnole* imitée du poëme de Pétrone, *Orbem jam totum*, &c. & *Rollon conquérant* pareillement imité tant de divers livres de l'Enéïde, que du seiziéme chant de la Jérusalem délivrée du Tasse. Il regne d'un bout à l'autre dans ces essais une narration coulante, un sublime sans enflûre, un art de paroître original en copiant. De quoi un si heureux naturel n'auroit il pas été capable, si une plus longue vie lui eût donné le loisir de perfectionner ses ébauches. Feu M. de Sallengre, Gentilhomme Hollandois, très-connu dans la République des Lettres, avoit eu dessein, en 1716, de donner une édition nouvelle de toutes les œuvres de Sarasin, plus ample que les précédentes, & il avoit prié en conséquence M. de la Monnoie de vouloir bien lui envoyer jusqu'aux moindres fragmens de cet Auteur. Mais cette édition n'a point été donnée.

M. de Callieres a réuni dans les vers suivans imprimés à la suite de son livre de la *Science du Monde*, les différens caracteres des écrits de Sarasin, au moins de ses Poésies. JEAN-FRANÇOIS SARASIN. 1654.

Par des attraits jusqu'alors inconnus,
*Sarasin* seul de la belle Vénus
Sembloit avoir emprunté la ceinture;
Il fut suivi des graces & des ris,
Lorsqu'il chanta l'amour & la *Souris*;
Mais quand il fit la *pompe de Voiture*,
Pur Castillan, Latin, Toscan, François,
Nouvel Orphée, à toute la nature
Il fit sentir les charmes de sa voix.

## *CHARLES VION DALIBRAY.*

Je crois que Charles *Vion*, Ecuyer, Sieur *de Dalibray*, ou *d'Alibray*, étoit inférieur à Sarasin du côté des talens poétiques. On ne peut pas dire cependant que ce soit un Poëte méprisable; on voit en divers endroits de ses ouvrages de la verve & du naturel. Ce fut un de ces Poëtes qui doivent presque tout à leur génie. Il étoit Parisien, fils d'un Auditeur de la Chambre des Comptes, & frere de Madame de Saintot, à qui Voiture a adressé plusieurs de ses Lettres. M. CHARLES VION DALIBRAY 1655.

CHARLES VION DALIBRAY 1655.

Epigrammat. Fr. t. 1. p. 225.

Bruzen de la Martiniere dit qu'il ressembloit à Diogéne par bien des endroits. Il paroît qu'il porta quelque temps les armes dans sa premiere jeunesse ; c'est au moins ce que je conjecture des vers suivans, tirés de sa piéce intitulée, *Goinfrerie Académique* :

Dalibr. vers Bachiques p. 44. & 47.

Quel furieux dessein me porte après les vers ?
Ai-je donc ou le cœur ou l'esprit de travers ?
Ne me souvient-il plus de ma fiere Maistresse,
Et comment Apollon abusa ma jeunesse ?
Si fait, il m'en souvient, & de plus, *des hazards*
*Que j'ay honteusement couru sous le Dieu Mars*,
Devant que de venir me ruer en cuisine.

Et un peu après, parlant encore de *Mars*, il dit :

*C'est luy que je suivis*, mais aussi malheureux
Que je l'avois été quand j'estois amoureux.

Cet état ne tarda donc point à lui déplaire ; il le quitta, & passa tout le reste de sa vie à cultiver les Muses, à faire sa cour aux Dames, & à se divertir avec ses amis. Dans cinquante endroits de ses Poésies, il se peint en agréable débauché, ou pour parler le langage du temps, comme un bon *Biberon*. Il dit dans le troisiéme Sonnet de ses vers Bachiques :

Ibid. p. 3.

Je me rendray du moins fameux au cabaret ;
On parlera de moi comme on fait de *Faret* :
Qu'importe-t-il, Amy, d'où nous vienne la gloire?
Je la puis acquerir sans beaucoup de tourment,
Car, graces à mon Dieu, desjà je sçai bien boire,
Et je boy tous les jours avecque *Saint-Amant*.

CHARLES VION DALIBRAY 1655.

Et dans le Sonnet cinquiéme :

Je ne vay point aux coups exposer ma bedaine,
Moy qui ne suis connu ny d'*Armand*, ny du Roy ;
Je veux sçavoir combien un Poltron comme moy
Peut vivre n'estant point Soldat ny Capitaine.
Je mourrois s'il falloit qu'au milieu d'une plaine
Je fusse estropié de ce bras dont je boy ;
Ne me conte donc plus qu'on meurt autant chez soy,
A table, entre les pots, qu'où ta valeur te méne.
Ne me conte donc plus qu'en l'ardeur des combats
On se rend immortel par un noble trespas,
Cela ne fera point que j'aille à l'escarmouche.
Je veux mourir entier, & sans gloire & sans nom ;
Et croy moy, cher Clindor, si je meurs par la bouche,
Que ce ne sera pas par celle du canon.

La Poésie qu'il avoit aimée dès sa jeunesse, lui servit toujours d'amusement ; mais sa Muse ne fut jamais mercenaire. Il ne recherchoit ni la faveur des Grands, ni leurs bienfaits, ni aucun emploi.

Chacun s'avancera par des sentiers divers,

dit-il,

Quant à moy, mon thrésor, mon sçavoir, ma fortune,
C'est de suivre Apollon, & de faire des vers.

CHARLES VION DALIBRAY 1655.

Il jouiſſoit d'un bien honnête, ou du moins qui lui ſuffiſoit ; & il répéte pluſieurs fois qu'il lui en coutoit peu en logement & en meubles. Il aimoit la raillerie, & il a fait pluſieurs Satyres, mais dont perſonne ne pouvoit s'offenſer. Il en faut peut-être excepter Pierre de Montmaur, Profeſſeur Royal en langue Grecque, contre lequel il a fait 73. Epigrammes, qui ont pû ne pas plaire à ce Profeſſeur. Il y en a une fort bien tournée en forme de Dialogue, entre un Poëte & ſon Confeſſeur, dans laquelle Epigramme le nom de *Montmaur* eſt déguiſé ſous celui de *Gomor*. Voici cette Epigramme :

*Le Poëte :* Révérend Pere Confeſſeur,
J'ai fait des vers de médiſance.
*Le Conf.* Contre qui ? ( *le P.* ) contre un Profeſſeur,
*Le C.* La perſonne eſt de conſéquence.
Contre qui donc ? ( *le P.* ) contre Gomor.
*Le C.* Achevez le *Confiteor.*

Dans les dernieres années de ſa vie, Dalibray ſe retiroit ſouvent à la campagne, où il s'occupoit principalement à revoir ſes Poéſies. C'eſt ce qu'il mande à un de ſes amis :

Ce

CHARLES VION DALIBRAY 1655. Vers mor, p. 59.

Ce que je fais aux champs t'avoit donc mis en peine;
Je corrige mes vers, je rêve & me promene:
Voilà dans peu de mots quel est mon entretien,
Et non, comme tu dis, à ramasser du bien.
Plutost que des escus, je mets des vers par ordre,
Afin qu'en moy la mort trouve moins de quoy mordre,
Et que je laisse un jour à la postérité
Quelque légere marque au moins d'avoir été.
Tous les jours à mes yeux se trouvent estallées
Mes œuvres, que je puis nommer œuvres meslées;
Car j'y trouve par-tout de la confusion
Dans le genre de vers & dans l'occasion.
Je les voy, je les lis, & les rescris sans cesse:
Mais il faut que j'avoue en ce lieu ma foiblesse;
J'ay cent fois plus de peine à réformer un vers
Où quelque mousse pointe entrera de travers,
Que je n'en eus jadis après la piéce entiere,
Tant nostre esprit rebute une vieille matiere,
Et lorsqu'il est un peu par le temps refroidi,
Ne sçauroit concevoir un trait qui soit hardi, &c.

Ces Poésies parurent toutes du vivant de l'Auteur. J'en ai vû deux Recueils. Le premier, intitulé *la Musette D. S. D.* fut imprimé en 1647. sur un privilége obtenu le 18. Mai de l'année précédente. Ce premier Recueil ne contient qu'un petit nombre de piéces sur différens sujets, presque toutes fort courtes, & en forme de Stances; il y en a sur le vin, sur

CHARLES VION DALIBRAY 1655.

l'Amour, entremêlées de piéces morales & burlesques. Le second Recueil où l'on retrouve une assez grande partie des vers du premier, est de 1653. L'Auteur l'a divisé en six parties, qui contiennent ses vers *Bachiques*, *Satyriques*, *Héroïques*, *Amoureux*, *Moraux & Chrétiens*. On ne voit guères dans la premiere partie que des Sonnets, des Rondeaux & des Chansons, où le Poëte célébre le vin, la bonne chere & l'oisiveté. Cette premiere partie finit par quarante Sonnets sur le mouvement de la Terre, où le jus de la treille & les plaisirs de la table sont encore préconisés. C'est dans la seconde qu'on lit les Epigrammes contre *Montmaur*. Les autres Satyres ne consistent presque qu'en Sonnets, Rondeaux & Epigrammes.

Les vers que Dalibray appelle *Héroïques*, contiennent une Ode sur la prise de la Rochelle, des Sonnets, des Epigrammes & des Rondeaux, dans lesquels il loue en particulier la traduction des Epîtres de Sénéque, par Malherbe; la *Méléagre* de Benserade; la Tragédie de Polieucte de Pierre *Corneille*; les Poésies de Maître

CHARLES VION DALIBRAY. 1655.

*Adam*, Menuisier de Nevers, & d'autres ouvrages de ses amis. M. *Pailleur*, de qui on lit une longue piéce en vers à la fin de la seconde partie, est souvent loué dans ces mêmes Poésies; & Dalibray n'y oublie pas le célébre Hugues *Grotius*, qu'il eut l'avantage de connoître lorsque ce rare génie, persécuté en Hollande sa patrie, vint en France en qualité d'Ambassadeur de la Couronne de Suéde. Une imitation de la solitude de Saint-Amant, & quelques Epîtres faites sur le modéle des *Héroïdes* d'Ovide, terminent cette troisiéme partie. L'Amour profane est le seul objet de la quatriéme. Le Philosophe se montre dans la cinquiéme, qui lui a attiré les éloges de Guillaume Colletet son ami; & le Chrétien se fait voir dans la sixiéme. Les Quatrains moraux, écrits en vers Latins par un Médecin & Poëte de Gimont, mis en vers François par Dalibray, avec cinquante-neuf Sonnets, occupent presque toute la cinquiéme partie. La derniere commence par des Méditations en vers & en prose sur diverses circonstances de la Passion du Sauveur du monde.

Dalibray survécut peu à l'édition

CHARLES VION DALIBRAY 1655.

de ces Poésies. Il mourut vers la fin de l'année 1654, ou au commencement de 1655, puisque dans les Lettres nouvelles de Pelletier, imprimées en 1655, il en est parlé comme d'un homme qui étoit mort vers ce temps-là. Il y a lieu de croire qu'il étoit dans un âge avancé ; car voici comment il s'exprime dans le dernier Sonnet de ses vers amoureux :

J'ay fait des vers toute ma vie,
Et j'ay toute ma vie aimé ;
Ma pauvre veine en est tarie,
Et mon cœur en est consumé.
J'étois glorieux de te suivre,
Pere du savoir & du jour,
Et croyois aussi que l'Amour
Me feroit heureusement vivre.
Maintenant, *près de mes vieux jours* ;
J'ay mille repentirs cuisans
De n'avoir pris un meilleur Maistre.
Phœbus & l'Amour m'ont trahi ;
Mes vers, vous le faites connoistre
Combien tous les deux m'ont hay.

J'ai parlé ailleurs de sa traduction de *l'Aminte du Tasse*. Je renvoie au cinquiéme tome de l'Histoire du Théâtre François, pour savoir ce qu'on doit penser de son *Torrismon*, Tragédie imitée du même Poëte, & de sa

*Tragi-comédie de Solyman*, traduite de l'Italien du Comte *Bonarelli*. Les autres écrits de Dalibray sont *la Pompe funébre, ou Damon & Cloris*, Pastorale traduite de l'Italien de César Cremonin, avec *la Réforme du Royaume d'Amour*, contenant quatre intermédes en prose, représentés avec ladite Pastorale : une traduction des Lettres d'*Antonio Perez*, Espagnol, Ministre disgracié de Philippe II. Roi d'Espagne : *l'Amour divisé, ou la défense de Célie*, traduit encore de Bonarelli : la traduction de l'Examen des Esprits pour les Sciences, sur l'Espagnol de Jean *Huarte*. Enfin une traduction du *Tarquin de Malvezzi*, dont Dalibray fait lui-même mention dans le dernier Sonnet de ses vers héroïques. Ces ouvrages sont une preuve que l'Auteur avoit étudié les langues Espagnole & Italienne.

CHARLES VION DALIBRAY 1655.

## *N. LE VASSEUR.*

N. LE VASSEUR. 1655.

On peut dire avec plus de raison du Sieur *le Vasseur*, ce que les Auteurs de l'Histoire du Théâtre François ont dit de Dalibray, qu'on ne nous avoit conservé presqu'aucune circonstance de sa

N. LE VASSEUR. 1655.

vie. Tout ce que ses Poésies m'en apprennent, c'est qu'il étoit attaché en qualité de Secrétaire à Antoine troisiéme du nom, Duc de Gramont & Comte de Guiche, Pair & Maréchal de France, qui ne mourut que le 12. Juillet 1678. Il étoit entré jeune dans sa maison, s'y étoit fait aimer & estimer; & il avoue qu'il avoit de grandes obligations au Maréchal. Ce qu'il nous apprend de plus dans l'Avertissement de ses *Ouvrages poétiques*, imprimés en 1655, c'est qu'il en avoit composé beaucoup d'autres dont il n'avoit fait part qu'à ses amis, ambitionnant bien moins la qualité d'Auteur que celle de *bon Serviteur de la maison de Gramont*.

Ce fut par la même raison, qu'il ne consentit à laisser voir le jour qu'aux piéces qu'il avoit adressées à ceux de la même Maison; & ces piéces ne sont pas en grand nombre. La premiere est un éloge de la vertu, qu'il dédie au Maréchal de Gramont. Le Poëte y montre en quoi consiste la vertu, sa nécessité pour tous les états & toutes les situations de la vie; & les effets qu'elle produit dans ceux qui ont le bonheur de la

posséder. Il y insere cet éloge du Maréchal de Gramont :

N. LE VASSEUR. 1655.

Toy dont l'illustre sang & le cœur magnanime,
Dont le rare mérite & dont l'espirt sublime,
Mériterent le choix, l'alliance & l'amour
Du héros le plus grand qui vit jamais le jour ;
Qui depuis que ton bras put soutenir l'épée,
L'as fait voir aux combats vaillamment occupée,
Jusqu'à ce qu'un baston verdoyant de lauriers
Servit de récompense à tes actes guerriers ;
De qui le bras vainqueur, les discours pleins de charmes,
Forcent également les esprits & les armes :
Qui sers ton Prince en guerre, & puis à ton retour
Te fais par tes conseils admirer en sa Cour,
Où cheminant toujours dans une droite voye
Loin des lâches moyens qu'un Courtisan employe,
Ton zéle, ton esprit, ton honneur, & ta foy
T'acquierent justement les graces de ton Roy, &c.

Le second Poëme, adressé à Madame la Maréchale de Gramont, Françoise-Marguerite de Chivré, est une description détaillée *de la souveraine maison de Bidache*, c'est-à-dire, du lieu même de Bidache, situé dans la basse Navarre, & du château appartenant à MM. de Gramont, qui possédoient cette petite Souveraineté. Le Poëte s'arrête principalement à décrire les Tableaux qui ornoient quelques sales de ce Château. On y

N. LE VASSEUR. 1655.

voit que la plus grande partie ne représentoit que des sujets galans. Ce Poëme est suivi de deux Sonnets; le premier à M. le Comte de Guiche, *sur ce qu'il alla tirer le pistolet aux Sentinelles des bastions de Sainte Menehoult*; le second à Mademoiselle de Gramont, sur ses graces extérieures.

Le troisiéme Poëme est plus sérieux. Il contient les sentimens qu'un *Pécheur converti* répand *en la présence de Dieu*. Le Poëte en fait hommage à Charlote-Catherine de Gramont, qui étoit depuis peu Abbesse de Saint Ausone d'Angoulême, & qui n'est morte qu'en 1714. âgée de 91. ans. Le Vasseur dit qu'il n'avoit composé ce Poëme que pour s'édifier lui-même, & pour lui servir de méditation. Il contient, ajoute-t-il, les sentimens que je dois avoir, & dont je demande à Dieu qu'ils soient plus gravés dans mon cœur que dans mon esprit. Mais l'Abbesse de Saint Ausone, qui savoit qu'il s'amusoit souvent de la Poésie, lui ayant demandé quelque piéce de sa composition, il crut pouvoir lui faire part de celle-ci. Avant de l'envoyer il la communiqua à M. Courtin, Docteur en Théolo-

gie, avec qui il étoit lié d'amitié, & il en reçut une lettre en prose, pleine de louanges, que l'on trouve ici à la suite du Poëme.

N. LE VASSEUR. 1655.

Le quatriéme Poëme qu'il envoya avec le précédent à Madame l'Abbesse de Saint Ausone, contient des *Réflexions morales & chrétiennes sur la mort*. Ce Poëme est en forme de Stances. Le Vasseur y fait ces réflexions à l'occasion de la mort d'un de ses amis:

Hélas! quand je te vis, cher Cléon, froid & blesme,
Immobile & sans voix,
Tu me monstras le terme où je devois moy-mesme
Arriver une fois.

*

Depuis ce temps ton ombre à mes yeux pasle & triste
Sans cesse vient s'offrir;
Et me dit à tout coup, C'est, ô mon cher Ariste,
A ton tour à mourir.

*

Ainsi de tes discours souvent sollicitée,
Mon ame à tout propos
M'offre le souvenir de la place apprestée
Pour recevoir mes os.

Le Vasseur faisoit espérer qu'il donneroit un choix de ses autres Poésies; je ne connois que celles dont je viens de parler.

François Tristan l'Hermite 1655.

## FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE.

François *Tristan* l'Hermite a été plus hardi, ou n'a pas eu la même modestie que le Vasseur; il a fait un grand nombre de Poésies, & presque toutes ont paru pendant sa vie, & ont été publiées par lui-même, ou insérées en partie dans les Recueils de son temps; en particulier dans *les Muses illustres*, mises au jour en 1658. par François *Colletet*, fils de Guillaume. Tristan étoit né au château de Souliers ou Soliers en la Province de la Marche, dont son pere étoit Seigneur. Parmi quelques fictions dont il peut avoir embelli son *Page disgracié*, ouvrage en prose, qu'il donna en 1643. en deux volumes, on y trouve, dit M. l'Abbé d'Olivet, la véritable histoire de sa jeunesse. On y voit qu'il se disoit issu d'une maison très-ancienne, jusqu'à compter parmi ses ancêtres le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la premiere Croisade; & Tristan l'Hermite, Grand Prevôt sous Louis XI. Que dans son enfance il fut amené à la Cour, & mis en qualité de *Gentilhomme d'hon-*

Hist. de l'Acad. Fr. avec les notes de M. d'Olivet, in-12. tom. 1.

*neur* auprès du Marquis de Verneuil, fils naturel d'Henri IV. Qu'à l'âge d'environ treize ans, s'étant battu contre un Garde du Corps qu'il tua, il prit la fuite, & se sauva en Angleterre: d'où, après diverses avantures, il voulut passer à la Cour de Castille, pour s'y présenter au Connétable Jean de Vélasque son parent. Mais qu'en traversant la France *incognito*, lorsqu'il fut en Poitou, il manqua d'argent & de tout secours pour continuer son voyage. Dans cet embarras, il fut assez heureux pour trouver entrée chez l'illustre Scévole de Sainte Marthe, qui s'étoit retiré à Loudun sa patrie. Tristan passa dans cette maison quinze ou seize mois. Après quoi, M. de Sainte Marthe le fit entrer, en qualité de Secrétaire, chez le Marquis de Villars-Montpezat, qui demeuroit au grand Précigny en Touraine. A quelque temps de-là, ce Marquis fut appellé par le Duc de Mayenne à Bourdeaux, & y mena son Secrétaire: la Cour y passa en 1620.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

Tristan, qui jusqu'alors avoit déguisé à ses Maîtres son nom & sa naissance, fut enfin reconnu par M.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre, & obtint sa grace de Louis XIII. qui lui fit même amitié. Voilà par où finissent les deux premiers Livres du *Page disgracié*. Ils laissent Tristan à l'âge de dix-huit ans. Il en promettoit deux autres Livres qu'il n'a point publiés. Ainsi, sur le reste de sa vie, nul détail. Tout ce qu'on en sçait, c'est qu'étant Poëte, Joueur de profession, & Gentilhomme de Gaston Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIII. aucun de ces trois métiers ne l'enrichit. Il avoit quitté le Duc d'Orléans plusieurs années avant sa mort, s'étoit attaché au Duc de Guise en 1646, & avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1649. Il mourut pulmonique à l'hôtel de Guise même, le 7. Septembre 1655. âgé de cinquante-quatre ans, étant né en 1601. Il fut enterré à Saint Jean en Gréve, comme on l'apprend de la Gazette de Loret du 11. Septembre de la même année, en ces termes :

Mardy cet Auteur de mérite
Que l'on nomme *Tristan l'Hermite*;
Qui faisant aux Muses la cour
Donnoit aux vers un si bon tour,

FRANÇOIS TRISTAN l'HERMITE 1655.

Si vertueux, si Gentilhomme,
Et qui d'estre un fort honnête homme
Avoit en tout lieu le renom,
Décéda du mal de poulmon,
Dans le très-noble hôtel de Guise,
Où ce Prince que chacun prise,
Par ses admirables bontez
Ses soins & générosités,
Dès long-temps s'étoit fait paroître
Son Bienfaiteur, Mécene & Maître.
On mit dans l'Eglise Saint Jean
Le corps dudit Monsieur Tristan.

On rapporte que Tristan fit lui-même les vers suivans, comme pour lui servir d'épitaphe :

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattai toujours de l'espérance vaine,
Faisant le chien couchant auprès d'un grand Seigneur;
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître;
Je vêcus dans la peine attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon Maître.

Ce Sizain se lit à la page 304. des *vers Héroïques du Sieur Tristan l'Hermite*, imprimés en 1648. & porte le titre de *Prosopopée d'un Courtisan*. Il n'y a aucune preuve que Tristan l'ait composé pour lui-même. Ce qui est plus certain, c'est que dans ce même Livre il se plaint sans cesse de sa misere; & à la page 62. il dit qu'il est

malade & vieux. C'eſt lui que M. Deſpreaux a voulu déſigner par cet endroit de ſa premiere Satyre :

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

Damon, ce grand Auteur. . . . . . . .
Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau.

Car, quoique Caſſandre, ſous le nom de Damon, ſoit le héros de cette Satyre, ſelon la note de feu M. Broſſette, le Poëte n'a pas laiſſé de charger ce caractere de pluſieurs traits qu'il a empruntés d'autres originaux. Caſſandre portoit un manteau en tout temps, & Triſtan n'en avoit point ; témoin cette Epigramme de M. de *Montmor*, Maître des Requêtes.

Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
De ſon manteau comme de ſon eſprit
Récompenſa ſon Serviteur fidéle.
Triſtan eût ſuivi ce modéle ;
Mais Triſtan, qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'eſt un Prophéte,
En laiſſant à Quinaut ſon eſprit de Poëte,
Ne put lui laiſſer un manteau.

Nous avons de Triſtan trois volumes de Poéſies Françoiſes : *Les Amours* ou Poéſies galantes, en 1638, réimprimées en 1662. *La Lyre*, ou mélange de Poéſies, en 1641. *Les vers*

*Héroïques*, en 1648. sans compter la *Renommée*, Ode d'environ deux cens vers, adressée à M. de Guise, imprimée en 1654; deux Sonnets in-4°. sans date, l'un contenant une Priere à J. C. dans une maladie, l'autre en forme d'Epitaphe, pour François de Bridieu, Abbé de Saint Léonard, Intendant de la maison de l'Archevêque de Reims; & les *Heures de la Sainte Vierge, accompagnées de Prieres, Méditations & Instructions Chrétiennes, tant en vers qu'en prose* : cet ouvrage est de 1653.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE. 1655.

Le premier Recueil ne consiste presque qu'en Sonnets & en Stances, avec quelques Odes, Elégies, Madrigaux & Chansons. L'objet est indiqué dans le titre. Tristan n'y chante que l'amour. Tout le sujet du Livre est expliqué dans ce premier Sonnet.

Je n'escris point icy l'embrazement de Troye,
Ses larmes, ses soupirs, & ses cris éclatans,
Ni l'effroy qui saisit ses tristes habitans
Lorsque des Grecs vainqueurs ils se virent la proye.

J'y dépeins seulement les pleurs dont je me noye,
Le feu qui me consume, & les devoirs constans
Qu'avecque tant de soin, j'ay rendus si long-temps
A celle dont l'orgueil au sépulchre m'envoye.

Aussi je n'attend pas que le bruit de mes vers,

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

Portant ma renommée au bout de l'Univers,
Estande ma mémoire au-delà de ma vie.
J'en veux moins acquérir d'honneur que d'amitié;
Les autres ont dessein de donner de l'envie,
Et le point où j'aspire est de faire pitié.

Quelque modestie que Tristan affecte ici, on voit dans le même Recueil qu'il avoit une haute idée de ses vers, puisqu'il dit dans sa *Consolation à Idalie sur la mort d'un parent* :

Bien que vous méritiez des devoirs si constans,
Et que vous paroissiez si charmante & si sage,
On ne vous verra plus avant qu'il soit cent ans,
Si ce n'est dans mes vers qui vivront davantage.

Ces *Amours* sont, comme l'Auteur le dit, *les premieres productions de son esprit, & des effets de sa jeunesse.*

*La Lire* contient aussi des Odes, des Stances, des Sonnets, des Madrigaux, des Chansons, & les sujets en sont extrêmement variés. Ici le Poëte chante encore ses amours, là les victoires de Gaston de France : tantôt il jette des fleurs sur les tombeaux de ses amis, ou de quelques personnes distinguées dans l'Etat civil, dans le Militaire, dans la Robbe : tantôt il réclame l'assistance du Médecin Ranchin, en qui il avoit con-

fiance dans ses infirmités. Souvent il se plaint de sa propre misere, souvent aussi il vante ses talens, & gémit de les voir sans récompense. Quelquefois il flate des Courtisans, de qui il espéroit des graces, d'autres fois il reprend leurs vices, & même avec beaucoup de liberté. On voit par ces vers de la page 66. *à son Altesse Royale, faisant l'état de sa maison à Blois en l'année* 1636. qu'il y avoit déjà quinze ans qu'il étoit au service de ce Prince.

FRANÇOIS TRISTAN l'HERMITE 1655.

Digne sujet dont mes loisirs
Eterniseront la mémoire ;
D'autres servent à vos plaisirs,
Et moy je sers à vostre gloire :
Gaston, vostre seule bonté
Vous parle de la cruauté
De mes mauvaises destinées.
Verrez-vous sans ressentiment
Que mon cœur depuis quinze années
Vous adore inutilement ?

Il demeura encore plusieurs années dans la maison de ce Prince, comme on le voit par ce Sonnet qu'on lit à la page 75.

Daphnis, fay-moy raison de mes adversitez ;
Depuis vingt ans entiers je sers un fils de France ;
Et bien qu'il soit illustre en rares qualitez,
Je ne suis reconnu d'aucune récompense.

François Tristan l'Hermite 1655.

Apollon dont les soins m'ont conduit dès l'enfance
Loin de l'ambition & des prospéritez,
D'un immortel renom flate mon espérance,
Au lieu des autres biens que j'aurois méritez.
Ce Dieu pour adoucir toute mon amertume,
Me promet qu'à jamais ce qui part de ma plume
Sera des beaux esprits l'agréable entretien.
Mais j'estime ce bruit autant qu'une fumée;
Car si durant la vie on a si peu de bien,
Que sert après la mort beaucoup de renommée.

On lit encore avec plaisir un nombre de piéces de ce Recueil, & entr'autres les Stances *sur les Miseres humaines*, adressées à M. de Saintot, Trésorier de la Maison du Roi, & le Poëme d'*Orphée*, ou *la Lyre* d'Orphée, qui contient l'histoire d'Orphée & d'Euridice, mise en action. Ce Poëme est adressé à M. Berthold, ordinaire de la Musique du Roi; & il a été réimprimé avec les *amours de Tristan*, dans l'édition de 1662.

Les *vers Héroïques* sont, comme je l'ai dit, de 1648. Ce troisieme Recueil est dédié à M. le Comte de Saint-Aignan. Tristan s'y plaint dès le commencement *des tempêtes & des orages* où l'avoient exposé sa passion pour les vers & sa paresse pour faire sa cour. Il attribue aussi l'indigence

dont il ne cesse de se plaindre, à la vertu dont il faisoit profession :

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

Elevé dans la Cour dès ma tendre jeunesse,
J'abordày la fortune, & n'en eus jamais rien;
Car j'aimay la vertu, cette ingrâte maîtresse
Qui fait chercher la gloire & mespriser le bien.

Ce sont ces vers, composés par lui-même, qu'on a mis au bas de son portrait, parce qu'on a jugé qu'ils le caractérisoient bien.

Je trouve dans les *vers Héroïques* une *Eclogue maritime* pour le Roi & la Reine de la Grande-Bretagne, Charles & Marie; c'est leur éloge. *La Mer*, Ode à Gaston de France; elle fut faite en 1625; le Poëte étoit alors à la suite du Prince, qui commandoit devant la Rochelle: il y décrit les différens aspects de la Mer; & y fait l'éloge de son ami, le Sieur de Maricour, Gentilhomme de Picardie, qui fut tué au siége de la Rochelle. Diverses autres Odes & Stances à l'Abbé de la Riviere, à MM. Patris & Voiture; à Isabelle-Claire-Eugénie, Archiduchesse des Pays-bas; à M. le Prince, sur la victoire de Rocroy; au Maréchal de Schomberg, sur le combat de Leucate, &c. une

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

Idylle, intitulée *la mort* d'Hippolyte, à M. de Lorme, Médecin. Il y a dans le même Recueil des Sonnets, des Madrigaux, des Epigrammes; & dans la plûpart de ces piéces, comme dans presque toutes les Poésies diverses de Tristan, on trouve du génie, du naturel, un style aisé & coulant, un tour ingénieux. Il dit dans ses Stances sur la servitude :

Je voy que Gaston m'abandonne,
Cette digne personne,
Dont j'espérois tirer ma gloire & mon support;
Cette Divinité que j'ay toujours suivie,
Pour qui j'ay hazardé ma vie;
Et pour qui mesme encor je voudrois estre mort.

*

Irois-je voir en barbe grise
Tous ceux qu'il favorise,
Epier leur réveil & troubler leur repas?
Irois-je m'abbaisser en mille & mille sortes,
Et mettre le siége à vingt portes,
Pour arracher du pain qu'on ne me tendroit pas?

Tristan fut aussi Poëte dramatique. On connoît de lui neuf piéces en ce genre, *Mariane*, Tragédie, en 1637. *Panthée*, Tragédie, 1639. *La folie du Sage*, Tragi-comédie, 1645. *La mort de Sénéque*, Tragédie, la même année. *La mort de Crispe*, encore en 1645. *La*

*mort du grand Osman*, citée par M. Pellisson. *Amarillis*, Pastorale: elle est de Rotrou, mais Tristan la retoucha. *Le Parasite*, Comédie, en 1654. *Osman*, Tragédie, en 1656. après la mort de l'Auteur. On peut voir ce que MM. Parfait disent de ces piéces dans leur Histoire du Théâtre François, tome V. & suivans.

FRANÇOIS TRISTAN l'HERMITE 1655.

De tous ces Poëmes dramatiques, on ne lit plus guères aujourd'hui que la *Mariane*. On en parle encore comme d'une des meilleures piéces qui aient paru du temps du grand Corneille; & la même main qui avoit hazardé ses corrections sur le Cid, ne dédaigna pas d'entreprendre la même chose pour cette Tragédie, dont on a donné en 1724. une nouvelle édition, avec un abrégé de la vie de l'Auteur, & que le célébre Rousseau a bien voulu se donner aussi la peine de retoucher en 1731. Le P. Rapin, dans ses réflexions sur la Poëtique, dit que quand Mondory, fameux Comédien, jouoit le rôle d'Hérode dans cette piéce, le peuple n'en sortoit jamais que rêveur & pensif, faisant réflexion à ce qu'il venoit de voir; & pénétré en même temps d'un

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

grand plaisir, en quoi, ajoute ce Jésuite, on a vû un petit crayon des fortes impressions que faisoit la Tragédie Grecque.

M. Guéret a dit aussi que ce même Comédien perdit la vie par les efforts qu'il fit pour représenter les passions que Tristan avoit décrites dans sa Mariane; & cette fable a été sérieusement répétée par plusieurs Ecrivains. Mais il est sûr que Mondory ne mourut que vers 1650. huit ou dix ans après avoir quitté le Théâtre; & l'Abbé de Marolles a fort bien observé qu'il termina, non pas sa vie, mais sa profession de Comédien par la Tragédie en question.

Sorel, dans sa Bibliothéque Françoise, donne encore à Tristan *la Carte du Royaume d'Amour*, petit ouvrage imprimé en 1658. dans le tome 1. du *Recueil de piéces en prose, les plus agréables de ce temps.* On a aussi du même des *Lettres mêlées*, en prose, qui parurent en 1642; & l'on ajoute à ces ouvrages des *Plaidoyers historiques, ou Discours de controverse*, dont on a une édition faite dès 1643. selon M. l'Abbé d'Olivet, & dont j'ai vû une édition de 1650. sous le sim-

ple titre de *Plaidoyers historiques par M. Tristan.* Mais il paroît par l'Avertissement & par l'Epître dédicatoire à M. de Caumartin, que Tristan n'en a été que l'Editeur.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE 1655.

Il avoit un frere nommé Jean-Baptiste l'Hermite de Soliers, mort vers l'an 1670. qui se mêloit aussi de Poésie. C'est peut-être à lui qu'il faut donner une *Ode à M. le Marquis d'Effiat*, signée Tristan, imprimée en 1618. in-4°. & peut-être aussi l'Ode à M. le Grand, qui a paru en 1641. Pour le Sonnet qui est dans le Recueil des piéces faites sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, en 1623. il est de l'Académicien : il est signé, *Fr. l'Hermite, dit Tristan, Sieur de Soulieres, Gentilhomme de la suite de Monsieur.*

## *GERMAIN HABERT DE CERISY.*

L'Académie Françoise perdit encore un de ses Membres en 1655. C'est Germain Habert, Parisien, Abbé de la Roche, Ordre de Saint Augustin, au Diocése de Paris, & Abbé & Comte de Notre-Dame de Cérisy, Ordre de Saint Benoît, Con-

GERMAIN HABERT DE CERISY. 1655.

GERMAIN HABERT DE CERISY. 1655.

grégation de Saint Maur, dans le Diocése de Bayeux. Il étoit frere de Pierre Habert, Evêque de Cahors, qui avoit possédé avant lui l'Abbaye de la Roche, & de Philippe Habert, Commissaire d'Artillerie, Auteur du Poëme intitulé *le Temple de la Mort*, dont j'ai parlé ci-dessus.

Lettre de M. Ogier à M. de Villeloin, avec la trad. dès Ep. d'Ovide, 1661. in-8.

Germain Habert se fit connoître de bonne heure par ses talens. Il n'avoit pas dix-huit ans lorsqu'il donna l'*Epître de M. Hippodame*, à l'imitation des Héroïdes d'Ovide. *Ce fut*, dit M. Ogier, *sa premiere entrée dans le monde*. Cette piéce, ajoute-t-il, fut lûe, appréciée, jugée *dans l'Académie des beaux esprits, qui se tenoit alors dans la chambre de la Demoiselle de Gournai*. Il fut admis à l'Académie Françoise, lors de la naissance de cette Compagnie, & y fit un Discours *contre la pluralité des langues*, qui n'a point été imprimé. En 1637. on le nomma avec Gombauld, Baro & l'Estoile, pour examiner *le Cid*, avec ordre de rapporter leurs observations à l'Académie; & lorsque celles-ci furent faites, il fut encore choisi, avec quelques autres, pour les revoir, & les mettre en état de paroître. Après la mort du Cardinal

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 6. 99. 115. 117. & 173.

dinal de Richelieu, la même Compagnie le chargea de faire l'Oraison funébre de ce grand Ministre, qui fut seulement prononcée dans une assemblée de l'Académie.

GERMAIN HABERT DE CERISY. 1655.

Si ces discours en prose de l'Abbé de Cérisy étoient écrits du même style que la vie du Cardinal de Bérulle, qu'il donna en 1646. in-4°. ils n'étoient pas surement des modéles de la véritable Eloquence, qui bannit l'enflure, le pompeux galimathias, & le style guindé. Ses Poésies lui ont fait plus d'honneur. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en Astres*, Poëme d'environ sept cens vers, imprimé en 1639, est l'ouvrage d'une imagination également féconde & délicate. Feu M. l'Abbé de Loménie de Brienne, parlant de ce Poëme dans des observations qui n'ont point été rendues publiques, dit que la *Philis*, qui en est l'objet, étoit Madame Seguin, femme du premier Médecin de la Reine Mere. » Elle se » nommoit *le Vayer*, ajoute-t-il, étoit » très-belle, avoit beaucoup d'esprit, » & jouoit du Luth comme *Gautier*. » Sur la fin de sa vie, qui fut courte, » elle se jetta dans la dévotion, &

GERMAIN HABERT DE CERISY. 1655.

» fit de très-grandes pénitences. C'é» toit, continue-t-il, la meilleure » femme du monde, & la plus obli» geante, bonne-amie, libérale & » généreuse. » Monsieur de Brienne, dans le même endroit, dit un peu de bien & beaucoup de mal du Poëme de M. de Cérisy, & termine son jugement par cette saillie : *Morbleu, j'ai offert un Louis d'or pour avoir cette piéce sans pouvoir la trouver, & je ne la ferois pas réimprimer pour la rendre commune.*

M. Guéret en faisoit plus d'estime. Il dit dans sa *Guerre des Auteurs*, p. 178. que M. de Cérisy, avec cette seule piéce, ira plus loin que beaucoup d'Auteurs qui occupent de grandes places dans nos Bibliothéques. Le Pere Mambrun, Jésuite, observe aussi que les Poésies de cet Auteur ont réprimé le faste des Italiens, & qu'elles ont mis des bornes fort étroites à l'audace de certains Poëtes étrangers, qui pensoient insulter aux Ecrivains de notre pays par la montre de leurs vers ; & il ajoute que la *Metamorphose des yeux de Philis en Astres*, est préférable à toutes les Métamorphoses d'Ovide.

Differt. de trib. poëmat. &c.

Ce dernier éloge est peut-être un

peu trop outré. Il faut du moins convenir que la Paraphrase que l'Abbé de Cérisy a faite de quelques Pseaumes, comme du huitieme, du quarante-neuvieme, du quatre-vingt-quatrieme, & du cent trente-huitieme, est d'un style plus correct & plus soutenu. La pureté du langage & la force de l'expression, y sont par-tout jointes au pathétique & au sublime des pensées. » Les ouvrages de pur » agrément, disent les Auteurs du » Journal des Savans, ou ceux qui » ne portent que sur des chiméres, » peuvent, il est vrai, prêter de certaines graces à l'imagination ; mais » ce n'est qu'en s'exerçant sur la vérité, que l'esprit peut employer toute » sa justesse & toute son étendue. » Les trois dernieres Paraphrases de M. de Cérisy, sont dans le t. 1. du *Recueil de Poésies chrétiennes & diverses*, *dédié à M. le Prince de Conti.*

GERMAIN HABERT DE CERISY. 1655.

Juill. 1731.

Gilles Ménage, dans son Anti-Baillet, Chapitre dernier, donne à l'Abbé de Cérisy la Chanson *de l'Amant qui meurt*, faussement attribuée, dit-il, par M. de Balzac à Madame Desloges ; & là-dessus il renvoie à ses observations sur Malherbe, où ce-

P. 442. édit. in-4.

GERMAIN HABERT DE CERISY. 1655.

pendant on ne trouve rien de plus; si ce n'est ce mot d'éloge, que M. Habert de Cérisy *étoit un des plus beaux esprits de son temps*. Le refrain de la Chanson citée, est :

> Ah c'en est fait ! je céde à la rigueur du sort.
> Je vais mourir ; je me meurs ; je suis mort,

C'est de l'Abbé de Cérisy dont les Dictionaires disent dans leur Requête faite par Ménage :

> Sans nous Habert n'entendoit note
> Dans la Morale d'Aristote.

Par où l'on voit qu'il traduisoit ce grand ouvrage : mais sa traduction n'a point vû le jour. Il mourut, comme je l'ai remarqué, en 1655. non en 1654, comme on le lit dans le nouveau *Gallia Christiana*, tome 7. page 849, ni en 1656, comme le dit le P. le Long de l'Oratoire, dans sa Bibliothéque des Historiens de France.

## *N. DE LA GARENNE.*

N. DE LA GARENNE 1657.

En 1657. on imprima à Grenoble un Recueil de Poésies burlesques, que le Sieur *de la Garenne*, Gentilhomme Dauphinois, avoit composé étant à Turin, & qui avoit été d'abord imprimé à Chambery. Le titre est: *Les Bachanales ou Loix de Bacchus, Prince de Nise en Arabie, Roi d'Egypte & des Indes, & Dieu des Beuveurs. Ouvrage Lirosophique, dans lequel on voit les divers & merveilleux effets du vin, les extravagantes & ridicules saillies où il porte l'homme, par les excès & le mauvais usage de cette précieuse & charmante boisson; bref, tout ce que peut produire la fumée d'un long & libre repas. Ensemble l'éloge du Tabac.*

Ce titre est rempli dans l'ouvrage. Celui-ci est en Stances: il y a bien des folies & des vérités. C'est proprement une Satyre contre les Ivrognes. Le Poëte entre dans le détail des vices ausquels ils sont sujets, & où les entraîne l'excès du vin. L'éloge du Tabac est aussi en Stances. La Garenne prétend y répondre à quelques écrits faits, à ce qu'il dit, par un *Preneur*

N. DE LA GARENNE 1657. de Tabac, révolté contre l'uſage de celui-ci. Il y badine beaucoup plus qu'il ne parle ſérieuſement. Dans ſa Préface il donne la vie de Bacchus, c'eſt-à-dire, qu'il y rapporte à peu près ce que les Mythologiſtes diſent de cette Divinité ridicule. Il nous apprend au même endroit qu'il avoit beaucoup voyagé; mais il n'entre ſur cela dans aucun détail.

## JACQUES JACQUES.

JACQUES JACQUES. 1657. Voici encore des vers burleſques, mais ſur une matiere beaucoup plus grave & plus ſérieuſe que celle qui a été traitée par le Sieur de la Garenne. Je veux parler du Livre intitulé: *Le faut mourir, & les excuſes inutiles* qu'on apporte à cette néceſſité, par M. *Jacques Jacques*, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Ambrun. Guy Allard, dans ſa *Bibliothéque de Dauphiné*, dit un mot de cet Ecrivain, à qui il donne encore *le Médecin charitable*, mais ſans dire s'il eſt en vers ou en proſe.

P. 130.

*Le faut mourir* parut en 1657. L'Auteur y fait parler la mort à tous les états, depuis le Roi & le Pape juſ-

JACQUES JACQUES. 1657.

qu'au Mendiant ; & fait dire à chacun de ceux qu'il introduit dans ses Dialogues tout ce qui se pratique ou légitimement ou abusivement dans chaque condition & dans chaque profession. Et au milieu de quantité de discours où le plaisant & le ridicule se montrent tour à tour, on trouve de grandes maximes & des principes de morale fort solides. Voici de quelle maniere notre Chanoine s'explique lui-même sur son Livre dans son *Epître au Lecteur.*

» Je débite, dit-il, toutes ces vé-
» rités en riant. N'attend pas de la
» délicatesse dans mes vers, ni des
» pointes d'esprit, ni des pensées
» relevées. Tu n'y trouveras que la
» simple rime, & la naïveté telle
» que demande la façon des vers bur-
» lesques. Et à te dire la vérité, quand
» je voudrois faire autrement, je ne
» sçaurois. Je n'ai pas cette vanité
» de vouloir passer pour Poëte du
» temps : il faut être plus poli &
» plus subtil que je ne suis. Je te
» débite ma pensée telle que je l'ai
» dans le cœur, sans fard, sans af-
» fectation ni dissimulation, puisque
» je ne suis double que de nom. »

Jacques Jacques. 1657.

Je n'ai rien à dire de plus sur cet ouvrage singulier ; je ne puis que confirmer le jugement qu'en porte l'Auteur. Son Livre a été réimprimé à Rouen en 1710. M. Allard dit qu'il croyoit que l'Auteur vivoit encore lorsqu'il donna sa Bibliothéque de Dauphiné, en 1680 ; mais il ne l'assure pas ; & dans cette incertitude, j'ai mieux aimé m'arrêter à la date de la premiere édition du Livre.

## *FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU.*

François-Matthieu Chastelet de Beauchateau. 1657.

C'est la même raison qui me détermine à parler ici du *petit de Beauchateau*, dont la *Muse naissante* parut aussi en 1657.

Son vrai nom étoit François-Matthieu *Chastelet*, & son surnom *de Beauchateau*. Selon les registres des Baptêmes de la Paroisse de Saint-Sauveur à Paris, que j'ai consultés, il naquit le Lundi 8. Mai 1645, & étoit fils *de noble homme François Chastelet, Comédien ordinaire du Roi, & de Demoiselle Magdelene du Bouget, sa femme.* L'un & l'autre avoient beaucoup d'esprit, si on en croit cette Epi-

grâmme du Sieur de Beys, leur contemporain & leur ami :

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU. 1657.

De ſon Maître Apollon en naiſſant il apprit ;
Du pere & de la mere il poſſéde l'eſprit,
Il a comme eux la mémoire féconde,
Au Théâtre Royal ils ſe font bien valoir :
Mais ce petit ſe fait mieux voir,
Sur le Théâtre du monde.

Loret, dans ſa Gazette en vers, dit auſſi :

Pere & mere d'un fils qui joliment écrit,
Et dont en ſon enfance on admire la verve,
Je crois quand Apollon eût épouſé Minerve,
Qu'ils n'euſſent point tous deux fait un ſi bel eſprit.

Beauchâteau ne monta point ſur le Théâtre. Né avec une facilité extraordinaire pour la Poéſie Françoiſe, dès l'âge de ſept à huit ans il compoſoit des vers ſur toute ſorte de ſujets, & preſque ſur le champ. La Reine, Mere de Louis XIV. le Cardinal Mazarin, le Chancelier Seguier, & les premieres perſonnes de la Cour, lui ont ſouvent donné des ſujets pour compoſer des vers, en l'enfermant ſeul dans leur cabinet, & ont admiré la beauté & la facilité de ſon génie dans les ouvrages qu'il produiſoit.

K v

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU. 1657.

C'eſt ce qui fait que M. Baillet lui a donné place dans ſon Traité *des Enfans devenus célébres par leurs études* ; mais il n'en dit que deux mots, & ce jeune Auteur méritoit un plus long article.

En effet, outre ſon génie ſi prématuré pour les vers, le jeune de Beauchâteau entendoit bien la langue Latine avant l'âge de dix ans ; & dès le même temps il parloit aiſément l'Italien & l'Eſpagnol, avoit déjà étudié parfaitement les Cartes de Géographie, n'ignoroit aucun des termes de la Philoſophie, & raiſonnoit fort juſte. La Reine Chriſtine de Suéde voulut le voir, & elle ne pouvoit ſe laſſer de l'admirer.

Il n'avoit pas encore douze ans accomplis lorſqu'on donna un Recueil de ſes Poéſies, intitulé *la Lyre du jeune Apollon, ou la Muſe naiſſante du petit de Beauchâteau.* C'eſt un volume in-4°. dédié par l'Auteur même au Roi, imprimé en 1657. à Paris, & orné d'un grand nombre de Portraits en taille-douce. Le Poëte y fait l'éloge des perſonnes les plus diſtinguées de ſon temps par leur naiſſance, leurs dignités, ou leurs talens, tant en

France, que dans quelques autres Royaumes de l'Europe. Il y a aussi un nombre d'imitations de diverses Epigrammes Latines de Martial, d'Oven & de Barclay, & les Epitaphes de MM. Molé & de Belliévre, Premiers Présidens du Parlement de Paris, & du Maréchal de la Mothe-Houdancourt. Ce Recueil finit par ce Madrigal, que l'Auteur adresse *à toutes les personnes de condition & de mérite, qui ne sont pas dans son Livre.*

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU. 1657.

Seigneurs, Dames & Demoiselles,
Blondins, Brunets, Sages & Belles,
Qui tenez un illustre rang,
Et qui sortez d'un noble sang,
Vous tous dont le rare mérite
Ma Muse toujours sollicite,
Souffrez son silence aujourd'huy,
Qui me cause beaucoup d'ennuy:
Elle est lasse, & reprend haleine;
Un jour, avecque moins de peine,
Quittant & la Lyre, & le Luth,
Pour mieux parvenir à son but,
Elle entonnera la Trompette;
Et d'une louange complette,
Fera voler dans l'Univers
Vos noms sur l'aîle de mes vers.

Maynard orna ce Recueil d'une Préface, où il nous apprend entr'autres

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU. 1657.

que le Cardinal Mazarin donna au jeune Beauchâteau une penſion de mille livres, & que M. le Chancelier Seguier lui promit cent écus par an. On voit auſſi à la tête du même Recueil le portrait de l'Auteur, avec ces vers :

Il n'a pas ſujet de ſe plaindre
Si l'on ne réuſſit à faire ſon portrait ;
On n'en peut jamais voir qu'un crayon imparfait :
Comme il eſt tout eſprit, on ne ſauroit le peindre.

Dans une autre Eſtampe qui ſuit ce portrait, on a auſſi repréſenté Beauchâteau ſur le Mont Parnaſſe, au milieu des Muſes, avec ces vers de Gilbert, Secrétaire des Commandemens de la Reine de Suéde, & ſon Réſident en France :

Ce jeune Auteur que l'on admire,
Avecque ſes beaux vers charme toute la Cour,
Déja comme Apollon il ſçait toucher la Lyre,
Et n'eſt pas plus grand que l'Amour.

Parmi les autres Poéſies, preſque ſans nombre, faites à la louange du même, & réunies au-devant de la Muſe naiſſante, on en a de tous les beaux eſprits de ce temps-là, de Brébeuf, de Boiſrobert, de la Meſnardiere, de

Scarron, de Colletet, de Beys, de Lignieres, de Maynard, &c. Il y a plusieurs de ces piéces en Italien, & même en Grec. Je ne rapporterai que ces vers de *Loret* :

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU. 1657.

Quelques cas merveilleux que ma Muse ait contez,
Depuis environ sept Etés,
Quand je dis qu'un Enfant par ses rimes illustres,
Qu'on admire dans les balustres,
A charmé tout de bon, en l'âge de dix ans,
Reines, Rois, Auteurs, Courtisans;
C'est une si rare nouvelle,
Que je jurerois sur ma foi,
Que jamais *Renaudot* ni moi,
N'en avons débité de telles.

M. Titon du Tillet dit qu'à l'âge de quatorze ans Beauchâteau passa en Angleterre avec un Ecclésiastique qui changea de Religion, & que Cromwel, *pour lors Protecteur de la République d'Angleterre*, le retint quelque temps à la Cour, fut charmé de ses talens extraordinaires pour la Poésie, & en fit l'essai en l'enfermant souvent seul dans son cabinet pour composer des vers sur les sujets qu'il lui donnoit. Mais Cromwel étant mort le 13. de Septembre 1658, & Beauchâteau n'ayant alors que treize ans & quatre mois, il faut qu'il soit

FRANÇOIS-MATTHIEU CHASTELET DE BEAUCHATEAU. 1657.

venu à treize ans au plûtard en Angleterre, s'il est vrai qu'il ait fait ce voyage du temps de Cromwel, & qu'il y ait fait quelque séjour. Le même Auteur ajoute que ce jeune Poëte passa ensuite en Perse, avec le même Ecclésiastique qui l'avoit engagé à quitter son pays, & que depuis ce temps-là on n'a plus eu de lui aucune nouvelle. Je ne sçai point sur quels Mémoires M. du Tillet a rapporté ces faits. Ce qu'on sçait certainement, c'est que peu de temps après que *la Muse naissante* eut été donnée au public, on ne sçût plus en France ce que l'Auteur devint, & qu'on ignore le lieu & le temps de sa mort. Claude de Sainte-Marthe, un des derniers Confesseurs des Religieuses de Port-Royal des Champs, a prétendu donner l'histoire de ce jeune Poëte dans ses *Lettres sur différens sujets de Morale & de Piété*, Tome II. Lettre 59e. écrite à M. Baillet. Mais tout ce qu'il dit ne regarde que le Sieur Hippolyte Chastelet de Beauchâteau, frere de l'Auteur de *la Muse naissante*, fameux par ses avantures & par son changement de Religion.

## JACQUES DU LORENS.

Jacques DU LORENS. 1658.

Jacques *du Lorens*, Sieur d'Oiré, Préſident de Châteauneuf, n'imita pas le jeune Auteur dont je viens de parler; ilfit de ſes talens poétiques un uſage tout différent. Celui-ci n'a donné que des éloges; du Lorens n'eſt connu que par des Satyres. Il étoit né à Châteauneuf, ville de la petite Province du Thymerais, qu'il qualifie *Lizieres de Normandie*, comme le prouvent ces vers de la Satyre huitiéme du Livre premier:

Eloges des Hommes illuſt du Thymer. par M. Dreux Duradier, p. 10. & ſuiv.

Quand un homme eſt Normand, on croit qu'il ne vaut rien;
L'argument paſſeroit avec des Lavandieres,
Car, que vaudrai-je moi, qui ſuis né des lizieres?

Il eut l'éducation qui convenoit aux emplois auſquels on le deſtinoit. Il dit dans ſa dix-ſeptiéme Satyre & dans la vingt-deuxiéme, qu'il prit des degrés, ſans doute dans la Faculté de Droit; qu'il ſe fit recevoir Docteur, & qu'il ſuivit quelque temps le Barreau en qualité d'Avocat.

Etant jeune Avocat, après être Docteur,
En voyant qu'au Barreau je n'étois qu'Auditeur,

JACQUES DU LORENS. 1658.

Que d'autres moins sçavans plaidoient pour les Parties;
Moi de jetter le froc par dépit aux orties,
Détester le bonnet, n'aller plus au Palais,
Où l'on m'eût souvent pris sans cause, & de relais.

On ne peut guères douter que ce ne fût au Parlement de Paris, puisqu'il dit dans son Commentaire in-4°. de la Coutume de Châteauneuf, sur l'article 126. *qu'il étoit jeune Avocat au Palais lors d'une Cause plaidée* en sa présence, & dont il rapporte le sujet, par MM. Arnauld & Marion. Il s'ennuya d'être oublié, &, comme il le dit, d'être trop souvent *de relais*; mais il n'est pas vrai, comme il ajoute, que *de dépit il jetta le froc aux orties*, puisqu'en quittant Paris, & en se retirant à Chartres, il continua d'exercer la profession d'Avocat au Présidial de cette ville. On en a la preuve dans un Mémoire fait à l'occasion d'un Procès qu'avoit contre lui le Lieutenant particulier de son temps. On voit par ce Mémoire » que du » Lorens étant Avocat au Présidial de » Chartres, il y offensa les Magistrats, » & pour ce fut blâmé par Arrêt de la » Cour. » Le même Mémoire parle encore d'un autre Arrêt rendu contre lui au Parlement de Paris, *portant con-*

*damnation de grosses amendes & de grands dépens*, au profit de Maître Laurens Olivier, Avocat du Roi au Bailliage de Chartres, *pour excès, injures & libelles diffamatoires*. C'est ordinairement où entraîne le génie satyrique ; & c'étoit celui de du Lorens, quoiqu'il s'efforce de rejetter sur sa *candeur* & sur la *malice du siécle* les Procès qu'il essuyoit.

JACQUES DU LORENS. 1658.

Jamais dans mes procès je ne suis Demandeur ;
La malice du siecle en veut à ma candeur ;
C'est un malheur pour moi que toujours on m'ajourne...
On me traduit pourtant ainsi qu'un Charlatan,
On me fait des Procès dessus des nids d'Antan,
Sur le point d'une éguille, ou sur une chimere.

Deuxiéme L. Sat. 5.

Il proteste qu'il n'a jamais été attaqué pour aucune chose qui pût le deshonorer, qu'on n'a pû lui reprocher la moindre injustice, ni aucune prévarication dans les devoirs de son état. C'étoit par ces motifs, qu'il se consoloit des chicanes qu'il prétendoit qu'on lui faisoit ; & lorsqu'il en ressentoit quelque peine, il recouroit à l'étude, qui la dissipoit. Il affectionnoit en particulier Homere, comme on le voit par ces vers:

Si je n'avois un peu bouquiné mon Homere,

JACQUES DU LORENS. 1658.

Qui monstre comme on vit ici & à Paris,
Sous les déportemens d'Hélene & de Pâris ;
Que la vie n'est rien qu'une grande Iliade,
Que la plûpart des gens ont la tête malade....
. . . . . . . . . . . toutes les calomnies,
Exploits, Commissions, & ces quérimonies,
M'auroient comme Limiers tirassé de façon,
Que ma Muse en auroit oublié sa chanson.

Il n'étoit encore qu'Avocat à Chartres, lorsqu'il y épousa Geneviéve Langlois, dont la famille existe encore dans cette Ville. Geneviéve venoit du côté maternel d'un Poulard ; & ce fut par la succession de Lancelot Poulard, sieur d'Oiré, que la Terre d'Oiré passa à du Lorens, qui en prit le nom. Cette Terre, les autres biens assez considérables qu'il reçut de sa femme, & ceux qu'il avoit de sa propre famille, le mirent fort à son aise ; aussi, bien loin d'imiter ses Confreres en Apollon, qui se plaignent toujours de la fortune, paroît-il dans ses ouvrages fort content de la sienne :

J'ai du bien, grace à Dieu, ce qu'il m'en faut pour
vivre :
Je mange fort peu seul ; jamais je ne m'enyvre :
Si je n'ai des Etats, étant homme privé,
Je m'en couche plutôt, j'en suis plus tard levé.

Mais si le Portrait qu'il fait de

JACQUES DU LORENS. 1658.

l'humeur & du caractere de sa femme n'est point chargé, il devoit trouver bien des amertumes dans sa compagnie. Voici ce qu'il en dit dans la seconde Satyre de l'édition de 1646. en parlant du mariage :

J'y suis par mon destin, ou bien pour mon péché,
N'en déplaise au Lecteur, comme un autre attaché.
Au lieu de me jetter un jour par la fenêtre,
Je souffris que l'on mît à mon col ce chevêtre ;
C'est où je tiens encore. . . . . . . . .
La femme que j'ai prise est une des meilleures ;
Mais cependant elle a de si mauvaises heures,
Que Socrate y fût-il, que Xantippe exerçoit,
La pire, à ce qu'on dit, des deux qu'il nourrissoit ;
Il seroit bien contraint de lui quitter la place ;
On peut juger delà ce qu'il faut que je fasse.
Elle est mélancholique, & hait tout passe-tems ;
Si parfois elle rit, c'est signe de beau tems ;
Son humeur est fâcheuse & contraire à la mienne. . . .
De même qu'un Précheur, s'il entend son métier,
Sur trois mots de Saint Luc fait un Sermon entier :
Elle sur un ruban, sur un linge, une écuelle,
Un mouchoir égaré, bâtit une querelle,
Qui commence au matin & ne finit qu'au soir, &c.

Il en avoit dit encore plus de mal dans la Satyre cinquiéme du livre I. de l'édition de 1624. Il eut de ce mariage plusieurs enfans qui moururent tous avant lui.

JACQUES DU LORENS. 1658.

En 1613. du Lorens quitta Chartres avec sa famille, & fut revêtu de la charge de Baillif, Vicomte de Châteauneuf en Thymerais, où il établit sa demeure. Il succéda dans cette charge à Mathurin de la Chaussée, Ecuyer Seigneur du Louvet, qui l'exerçoit encore en 1612. Dans la suite, Châteauneuf étant sorti de la Maison de Mantouë, du Lorens devint Lieutenant Général du Bailliage, & eut la charge de Président de nouvelle érection. C'est le premier qui ait eu ce titre au Bailliage de Châteauneuf.

Selon le Mémoire que j'ai déja cité, notre Poëte ne se fit pas moins d'affaires dans son nouveau séjour qu'à Chartres. Ce Mémoire porte, *qu'il y attaqua toutes sortes de personnes publiques & privées.* On y parle aussi d'une attestation donnée par la plus grande partie des Habitans de Châteauneuf, qui affirment tous que » du Lorens étoit » d'une humeur si peu accommo- » dante, que jamais il n'y put vivre » en paix & sans avoir de differends » avec quelqu'un ; n'ayant laissé un » seul des Officiers & principaux » Habitans, exempts de ses offenses » ordinaires. » Mais peut-être y a-t-il

beaucoup d'exagération dans ce Mémoire, & que cette atteſtation bien examinée prouve ſeulement que la ſupériorité du génie de notre Préſident bleſſoit des Provinciaux, dont la plûpart ne ſauroient ſe réſoudre à rendre au mérite les hommages qui lui ſont dûs. L'envie eſt fille de l'ignorance, & il eſt bien difficile de briller dans une petite Ville, ſans courir riſque d'être haï. Ce ſont les réflexions de Monſieur Dreux Duradier, homme d'eſprit & de goût, qui a entrepris l'apologie de ſon Compatriote, à la ſuite de l'éloge hiſtorique qu'il lui a conſacré dans ceux des *Hommes Illuſtres de la Province du Thymerais*, publiés en 1749. Ce qui lui perſuade que du Lorens n'étoit pas d'un commerce auſſi difficile que le ſuppoſe l'Auteur du Mémoire, c'eſt qu'on ne peut douter qu'il ne ſe ſoit fait d'illuſtres amis, parmi leſquels on compte Meſſieurs de Molé & Briçonnet; Charles de Gonzague, Duc de Nevers; le Préſident Nicole; le célebre Rotrou; Nicolas Bourbon, l'un des meilleurs Poëtes Latins du dernier ſiecle; Vignon & Biard, l'un grand Peintre, & l'autre fameux Sculpteur. Quelle apparence qu'un homme

JACQUES DU LORENS. 1658.

JACQUES DU LORENS. 1658.

qu'on représente comme ne pouvant vivre avec personne, & faisant de la peine à tout le monde, ait mérité cependant l'estime & l'amitié de tant d'hommes distingués, soit par la naissance, soit par les dignités, soit par les talens !

Du Lorens mourut à Châteauneuf en 1658. âgé d'environ 75 ans, après avoir exercé la charge de Juge du Thymerais près de 40 ans. Il a dû laisser une Bibliothéque assez nombreuse, s'il est vrai, comme il le dit, qu'il s'étoit plû à ramasser un grand nombre de livres. Ailleurs il se donne pour exempt d'avarice & d'ambition, & il ajoute qu'il avoit en horreur la fraude & l'artifice, *quoiqu'il fût peu dévot.* Il avoit connu Regnier, mort en 1613. mais il ne commença à écrire qu'après la mort de ce Poëte, dont il ne prétendoit point être le rival :

Je ne dispute point la gloire de Regnier ;
On sçait bien que je suis en date le dernier.

Il rapporte au même endroit, que de toutes les Satyres de ce fameux *devancier* de M. Despreaux, celle qui plaisoit le plus à l'Auteur lui-même étoit

JACQUES DU LORENS. 1658.

la Satyre de l'importun, & que c'étoit un aveu que Regnier lui avoit fait. Une chose qui, selon moi, fait honneur à du Lorens, c'est qu'il n'a nommé personne dans ses Satyres, si ce n'est le Professeur Crassot, qu'il maltraite trop grossiérement dans sa vingt-deuxiéme Satyre :

Ce Régent de Logique, en se nommant Crassot,
S'aime dans un excès qui fait crier au sot.

Nous avons deux éditions des Satyres de du Lorens ; la premiere en 1624. in-8°. en deux livres, dont le premier contient onze Satyres, & le second 14. La seconde édition est de 1646. in-4°. pareillement divisée en deux livres, qui renferment en tout 26 Satyres, parmi lesquelles on retrouve une partie de celles qui étoient dans la premiere édition, mais revûes, corrigées & plus châtiées pour les choses & pour le style. Je suis ici la seconde édition.

La premiere Satyre est contre les faux dévots, que le Poëte attaque avec plus de force que de délicatesse. Il ne laisse pas de tâcher quelquefois de faire paroître de l'enjouement, témoin les vers qui suivent :

JACQUES DU LORENS. 1658.

Moi qui suis de deux grains plus rassis que Socrate ;
J'ai tant d'aversion pour ses mauvaises mœurs,
Qu'un docte Médecin, qui connoît mes humeurs,
M'assure que mon mal ne vient que de l'envie
De battre un hypocrite, ou le priver de vie.
Dussiez-vous pas déja vous en être acquitté ?
Il n'est rien, ce dit-il, plus cher que la santé, &c.

La seconde Satyre est contre le mariage. Le Poëte ne paroît pas avoir eu une meilleure opinion du beau sexe, que le Satyrique moderne, qui ne comptoit que trois femmes vertueuses à Paris. La troisiéme est contre la Noblesse qui dégénere de la vertu de ses Ancêtres. Voici ce que l'Auteur pensoit d'un homme de basse naissance qui auroit une grande vertu ;

De l'homme que j'honore extrêmement civil,
Le pere est moins connu que la source du Nil.
Cependant on le croit, on le craint, on l'adore,
On lui rend plus d'honneur que je ne dis encore.
Quand il seroit issu de quelque Mandian,
Qui demandoit aux huis son pain quotidian ;
N'importe, sa vertu, son mérite & sa gloire,
De son extraction effacent la mémoire ;
Ses belles actions, & ses propos de miel,
Me font imaginer qu'il est tombé du Ciel.
Plus je le considere, & plus je l'examine,
Je ne sçaurois ailleurs chercher son origine, &c.

La quatriéme, qui est en forme de Discours

Discours, adressé au Roi Louis XIII. décrit la vanité des Poëtes; dans la cinquiéme, à M. Vignon, Peintre distingué, il blâme ceux qui méprisent la Peinture; la sixiéme attaque ceux qui veulent paroître au dehors ce qu'ils ne sont pas en effet, & montre qu'il est inutile & dangereux de les censurer. Du Lorens montre dans la septiéme les dangers que l'on court à composer des Satyres. Dans la huitiéme il invective contre differents vices; en particulier contre le luxe, qui fait, dit-il, rencherir les vivres. Il décrit dans la neuviéme les avantages & les désavantages de Paris, de même que les commodités & les incommodités de la campagne. La dixiéme est contre les Plaideurs mécontens de leurs Juges; l'onziéme, sur les chagrins qu'on essuye à la Cour; la douziéme, des peines des Plaideurs. Il y dit entr'autres verités:

JACQUES DU LORENS. 1658.

Tu plaides pour certain. Non, c'est de quelque offense,
De quelque gros péché que tu fais pénitence. . . . .
Mais souvent les dépens passent le principal. . . . .
Ainsi, qui veut plaider, s'il a de la cervelle,
Doit contre ses papiers peser son escarcelle.
L'un sans l'autre n'est rien, puisqu'il convient payer
Tantôt un interdit, tantôt un plaidoyer,

JACQUES DU LORENS. 1658.

Des faits, des contredits plus gros que Despautére;
Et puis il ne faut pas oublier l'inventaire.
Il n'eſt rien en effet de ſi cher que des mots;
C'eſt de quoi de tout tems on abuſe les ſots.
Bon ſi les Avocats gardoient la Loi Cincie;
Mais quand ils prennent trop, on les en remercie.
Ils trouvent dans leur Code, ou bien dans leur Digeſte,
Qu'après qu'ils ſont payés on leur en doit de reſte, &c.

La treiziéme eſt encore contre les vices; la quatorziéme contre un prodigue, qui ſe ruine en tenant table ouverte; la quinziéme eſt une cenſure des mœurs des grandes & des petites Villes; la ſeiziéme eſt contre l'Amour; la dix-ſeptiéme contre les mauvais Prédicateurs, les Avocats, & ceux qui s'eſtiment trop dans leur profeſſion; la dix-huitiéme, qui eſt un éloge du Roi Louis XIII. contient auſſi l'éloge de la Satyre. Le Poëte décrit dans la dix-neuviéme l'importunité d'un pédant, qui dans un feſtin, où l'Auteur ſe trouvoit, ennuya toute la compagnie. Il y déclame avec beaucoup de vivacité contre les pédans, à qui il préfere les gens ſans eſprit:

Un Idiot vaut mieux que ſoixante pédans.

C'étoit auſſi le ſentiment de Moliere, dans ſes Femmes ſçav. act. 4. ſc. 3.

Un sot sçavant est sot plus qu'un sot ignorant:

Et celui de Rousseau :

Mais Dieu préserve mon ouie
D'un homme d'esprit qui m'ennuye;
J'aimerois mieux cent fois un sot.

JACQUES DE LORENS. 1658.

La vingtiéme Satyre est contre le mépris que l'on fait de la science, contre les Nouvellistes & les Puristes. L'Auteur assure que loin de s'enrichir dans le commerce des Muses, il n'a fait que perdre son temps :

C'est miracle de quoi je n'ai vendu mes Livres.
Tes Livres! Et pourquoi? Pour achetter des vivres.

La vingt-uniéme adressée à M. Biard, Sculpteur, contient la louange de la Sculpture. Du Lorens y invective contre les riches qui ne la favorisent pas autant que les autres beaux Arts. Dans la vingt-deuxiéme il tâche de dissuader un de ses amis d'embrasser la Religion Protestante. Cette Satyre ne montre pas que l'Auteur fût versé dans la Théologie : elle est pleine de vaines déclamations; & ce qu'il y a de singulier, c'est de voir le Poëte citer dans un sujet si grave le Cocyte, les faux Dieux, les fictions de la Fable, & joindre Judas à Tantale, à

JACQUES DU LORENS. 1658.

Théſée, &c. La vingt-troiſiéme contient la cenſure de pluſieurs vices; la vingt-quatriéme eſt contre l'amour des richeſſes; *que l'argent fait tout*; la vingt-cinquiéme contre une vieille courtiſanne qu'il veut convertir; dans la vingt-ſixiéme & derniere, le Poëte fait ſon portrait & ſa confeſſion. Il s'y donne pour un homme franc & ſincere, qui tâche de vivre comme Adam & ſa poſtérité auroient fait, ſi ce premier pere eût conſervé ſon innocence.

Si le bon pere Adam n'eût point mordu la pomme;
Tout le monde auſſi-bien eût été Gentilhomme;
Chacun eût diſcouru librement & ſans art,
Et l'on n'eût point baillé de ſoufflets à Ronſard.

Quoique du Lorens ſe vante de ne rien emprunter des anciens ni des modernes, il n'eſt pas cependant difficile de s'appercevoir qu'il avoit bien lû Juvenal, & qu'il l'a très-ſouvent imité. Quant aux modernes, il eſt certain qu'il a pillé Regnier en pluſieurs endroits. Si celui-ci dit :

Et pour ſçavoir gloſer ſur le *Magnificat*,
Tranchent dans leur diſcours de l'eſprit délicat;

Du Lorens le copie ainſi :

C'est un mal que d'avoir l'esprit trop délicat,
On veut toujours gloser sur le *Magnificat*.

JACQUES DU LORENS. 1658.

Regnier dit, Satyre dixiéme :

S'idolâtre, s'admire, & d'un parler de miel,
Se va préconisant cousin de l'Arc-en-Ciel.

On lit chez du Lorens :

Tel, à son jugement, parle plus doux que miel,
L'autre se va disant cousin de l'Arc-en-Ciel.

Je pourrois rapporter plusieurs autres endroits où le plagiat paroît aussi sensiblement, sans compter mille expressions proverbiales que du Lorens emprunte pareillement de Regnier; mais ce détail n'auroit rien que de désagréable pour le Lecteur.

M. Despréaux, né en 1636. & par conséquent contemporain de notre Satyrique, ne le nomme pas néanmoins une seule fois. En conclura-t-on qu'il n'avoit pas lû ses Satyres ? On auroit de la peine à me le persuader. Je trouve dans l'un & l'autre des pensées & des façons de s'exprimer qui se ressemblent si fort, qu'il est à présumer que celui qui est venu le dernier avoit connoissance de ce qui avoit été écrit par celui qui l'avoit devancé.

JACQUES DU LORENS. 1658.

Par exemple, M. Despréaux dit dans sa Satyre huitiéme :

Laisse-là Saint Thomas s'accorder avec Scot :

Et du Lorens avoit dit dans sa dix-neuviéme Satyre :

Est-ce assez de sçavoir déranger sur le doy
Les branches des péchés. . . . . . . . .
*De plus concilier Thomas avecque Scot ?*

La Satyre de M. Despréaux contre le mariage commence par la même pensée que celle de du Lorens sur le même sujet. Le premier dit, Satyre cinquiéme :

On diroit que le Ciel est soumis à sa Loi,
Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.

Du Lorens avoit dit, Satyre troisiéme :

Il diroit volontiers que la divine main
N'a pas tout d'un limon paîtri le genre humain.

Dans le discours au Roi, Monsieur Despréaux s'exprime ainsi :

Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
Je mesure mon vol à mon foible génie :

Je lis dans la dix-huitiéme Satyre de du Lorens :

De moi, qui n'entreprends qu'un médiocre ouvrage,
Je mesure ma force avecque mon courage.

JACQUES DU LORENS. 1658.

Ajoutons que Despréaux a traité dans ses Satyres plusieurs sujets mis en œuvre par du Lorens. Celui-ci a composé sa seconde Satyre contre le mariage; Despreaux la dixiéme : le premier la troisiéme, contre la Noblesse qui dégénere de la vertu de ses ancêtres; le second la cinquiéme : l'un la septiéme sur l'inconvénient qu'il y a à écrire des Satyres, l'autre la septiéme. Du Lorens a pris pour sujet de sa neuviéme Satyre les agrémens & les désagremens de Paris; c'est aussi en grande partie l'objet de la sixiéme Satyre de M. Despréaux. D'où je conclus qu'il étoit presque impossible que les deux Poëtes ne se rencontrassent quelquefois, comme en effet cela est arrivé, quoiqu'il pût se faire aussi que l'un & l'autre n'eussent imité que Juvenal, qui a composé une Satyre sur les embarras de la ville de Rome, & une autre contre les femmes. Car je n'ai assurément aucun dessein de rabaisser ici M. Despréaux, ni de diminuer la juste réputation qu'il s'est acquise.

M. Duradier, qui pense de du

JACQUES DU LORENS. 1658.

Lorens plus favorablement que moi, dit » qu'on trouve en général dans ses » Satyres un jugement solide, beau» coup d'esprit, des expressions har» dies, des tours neufs, des pensées » qui frappent, sans s'écarter de cette » justesse qui fait le mérite de tous ses » ouvrages; une versification aisée, & » bien plus polie que celle de ses pre» mieres Satyres; qu'enfin on peut » dire que ce sont des ouvrages mar» qués au bon coin. Il ajoute, » qu'il ne manque à l'Auteur que » d'avoir demeuré dans la Capitale, » qui lui auroit fourni quelques sujets » plus intéressans, des idées plus va» riées, & sans doute une maniere de » peindre plus grande & plus noble. » Tel est le jugement de l'Apologiste de du Lorens, que je n'oserois contredire, étant celui d'un homme qui a beaucoup d'esprit & de sagacité, quoique je soupçonne que d'autres pourront penser que la premiere partie de ce jugement se sent trop du panégyrique, & que la seconde n'est qu'une conjecture.

M. Duradier s'objecte, qu'on pourra lui opposer le peu de réputation de du Lorens du côté de ses Satyres, &

le grand nom que s'est fait Regnier. A quoi il répond que les livres ont leur destin, & que c'est un fait incontestable que de fort bons ouvrages restent souvent ensevelis dans l'oubli; que du Lorens vivoit dans une petite Province, & que Regnier au contraire brilloit à la Cour, connu des Grands & des Sçavans de son tems; qu'enfin du Lorens ne pouvoit se tirer de la foule, que soutenu de son seul mérite; au lieu que Regnier, neveu du célebre Desportes, l'un des plus beaux esprits de son tems, & qui avoit sçû joindre aux talens de grand Poëte plus de 30 mille livres de rente, étoit annoncé avantageusement dans le monde, presque avant que d'y paroître. Je laisse au Public à juger de la force de ces raisons, qu'au surplus M. Duradier ne prétend donner que pour ce qu'elles valent, sans prétendre, dit-il, captiver son Lecteur.

JACQUES DU LORENS. 1658.

On conviendra plus facilement avec lui, qu'outre la Jurisprudence & la Poësie dont du Lorens avoit fait son capital, comme on le voit par ses Satyres & par son travail sur les Coutumes de Châteauneuf, de Chartres & de Dreux, il aimoit encore la Pein-

JACQUES DU LORENS. 1658.

ture & la Sculpture. Dans son Epître dédicatoire de la Coutume de Chartres, adressée à M. du Houssai, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, il lui dit : » C'est la Peinture » qui m'a donné l'honneur de votre » connoissance ; nous parlons quel- » quefois dans votre Cabinet de Ra- » phaël, de Titian & de Véronese ; » s'il y a quelques autres entretiens » plus sérieux, il n'y en a point de » plus doux.... On m'a fait présent » depuis trois mois d'une Vierge de » Léonard (*de Vinci*.)« Dans la Satyre cinquiéme adressée à Vignon, il s'exprime ainsi :

Je suis, comme tu sais, soit nature ou hazard,
Grandement amoureux des œuvres de ton art.
Autant qu'homme qui soit, j'honore la Peinture ;
. . . . . . . . . . . . Et l'on me voit épris,
D'une Toile que j'ai, dont tu sais bien le prix,
Qu'un de nos curieux apporta d'Italie. . . . .
Mon petit Cabinet des beautés me découvre,
Que je ne verrois pas dans les chambres du Louvre.

Il ajoute ensuite :

Je ne m'étonne plus s'ils me portent envie ;
Et si pour des Tableaux on censure ma vie.
S'ils crient après moi comme on crie aux voleurs ;
Que je mets tous les jours mon argent en couleurs.

La Satyre 21. prouve son amour pour la Sculpture. Elle est adressée à Biard le fils, connu dans ce bel Art par plusieurs ouvrages, & entr'autres par la Statue Equestre de Louis XIII. digne ornement de la Place Royale à Paris. Du Lorens lui dit : JACQUES DU LORENS. 1658.

J'aime avec passion l'excellente Peinture ;
Je donnerois pourtant ma voix à la Sculpture....
La moderne me plaît, qui n'est que sa servante ;
L'Antique me ravit, parce qu'elle est vivante.
Je suis, lorsque j'en vois, ne fusse qu'un morceau,
Emû d'un tel respect, que j'ôte mon chapeau ;
Je me mets à genoux, j'en suis tout idolâtre.

M. Duradier auroit pû fortifier ces témoignages par celui de Guillaume Colletet, qui dans son Recueil d'Epigrammes en donne trois *sur le Tableau d'une Magdelaine que du Lorens avoit acheté mille écus*. Ces trois Epigrammes sont de 1650. & la troisiéme est une réponse à une autre Epigramme de Georges de Scudery, qui avoit parlé du même fait. Voici de quelle maniere finit la premiere des trois Epigrammes de Colletet :

Cher du Lorens, second Regnier,
Ménage un peu mieux le denier
Sur nostre Montagne indigente ;
Quoique tu sois riche d'autant,

Je crains que cette Repentante
Ne fasse un jour un Repentant.

JACQUES DU LORENS. 1658.

On m'a assuré en effet qu'après la mort de du Lorens l'inventaire seul de ses Tableaux se montoit à dix mille écus.

## *PIERRE DU RYER.*

PIERRE DU RYER. 1658.

Pierre *du Ryer*, Ecrivain beaucoup plus fécond que du Lorens, mourut la même année que ce dernier. J'ai déja eu occasion de parler de lui plusieurs fois lorsque j'ai fait mention des Traductions de Ciceron & de quelques autres anciens Auteurs; je dois maintenant en parler comme Poëte. On a de lui *Amaryllis*, Pastorale qui fut imprimée sans son consentement, & 17. tant Tragi-Comédies que Tragédies. On peut voir les titres de celles-ci, & les dates de leur représentation ou de leur impression, dans l'Histoire de l'Académie Françoise, & dans le Tome IV. de l'*Histoire du Théâtre François*, & la notice dans le même volume & dans les suivans, jusqu'à l'année 1654. inclusivement. Je l'ai déja dit, mon dessein n'est point d'entrer dans le détail de

p. 539.

ces sortes de piéces, afin de ne point trop grossir cet ouvrage, & pour ne pas répéter ce que les autres ont dit. M. l'Abbé d'*Olivet*, & le Pere *Niceron* qui l'a copié, ajoutent une dix-neuviéme piéce, *le Mariage d'Amour*, *Pastorelle*, imprimée dès 1610. mais j'ai fait voir dans le volume précédent que cette Pastorale étoit d'*Isaac du Ryer*.

PIERRE DU RYER. 1658.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 420. Nicer. Mém. t. 22. p. 344.

A la suite de la Tragi-Comédie intitulée, *Argenis & Poliarque, ou Théocrine*, imprimée en 1630. Pierre du Ryer publia un Recueil de quelques *autres Œuvres Poëtiques* de sa composition. Ce petit Recueil ne contient que vingt Piéces, dont plusieurs ne manquent ni de force, ni de génie, ni de style poëtique; les sujets en sont très-variés. Il y en a sur le siege de la Rochelle & la réduction de cette Ville, sur les quatre saisons de l'année, sur le respect dû aux Eglises, sur le bonheur de l'état Religieux. Dans d'autres le Poëte fait l'éloge de la bonne chere, ou chante sa passion pour quelque Iris. Il s'en lit une sur la mort de M. le Baron de Valencé, tué d'un coup de mousquet devant Privas, une autre sur la guérison de

Madame la Comtesse de Crussol, plusieurs au Roi sur ses victoires, &c. On voit par ce Recueil, que du Ryer a voulu au moins s'essayer sur presque tous les genres de Poësie; sur l'Ode, sur les Stances, le Sonnet, l'Elégie, l'Epigramme, &c. Ces Poésies ne sont pas moins oubliées que les Tragédies & les Tragi-Comédies du même Auteur. Il y a cependant quelques endroits dans les unes & dans les autres qu'on peut encore lire avec satisfaction, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant dans les *Œuvres Poétiques*, les *Stances sur l'Eglise*, ou contre ceux qui n'entrent dans nos Temples que pour y jetter sur les femmes des regards profanes; & dans les Piéces de Théâtre, quelques endroits choisis des Tragédies de Saül, de Thémistocle & de Scévole, que M. le Fort de la Moriniere a fait entrer dans sa *Bibliothéque Poétique*. Celui-ci observe même, en parlant de la Tragédie de Saül, que » cette Piéce n'est pas moins recom» mandable par la force de la versifi» cation, que par la magnanimité des » sentimens; qu'on peut la regarder » comme un modéle de la maniere » dont on doit traiter les sujets tirés

PIERRE DU RYER. 1658.

T. I. pag. 807. & s.

» de l'Ecriture Sainte, en gardant
» cette Loi si raisonnable de ne rien
» ajouter à la narration des Ecrivains
» Sacrés; qui l'affoiblisse ou qui la
» démente. «

PIERRE DU RYER. 1658.

Pierre du Ryer étoit Parisien, fils d'Isaac du Ryer que j'ai fait connoître dans le volume précédent. Il naquit en 1605. Tout ce qu'on sçait de sa premiere jeunesse, c'est qu'il fit d'assez bonnes études, & que ce qu'il apprit alors lui fut pour la suite d'une grande ressource. On voit de lui des vers Latins qui ne sont pas mauvais, à l'honneur de son pere, & qui se lisent dans le Recueil des Œuvres de celui-ci. En 1626. il fut pourvû d'une charge de Sécretaire du Roi; mais s'étant marié par inclination à une fille qui étoit sans biens, il fut obligé de vendre cette Charge en 1633. Il plaça le plus avantageusement qu'il pût ce qu'il retira de cette vente; mais son revenu demeurant toujours fort au dessous de ce qu'il lui falloit pour sa subsistance & celle de sa famille, il entra au service de César, Duc de Vendôme, en qualité de Sécretaire.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 357. 358. Hist. du Th. Fr. t. 4. p. 535. & s. Nicer Mém. t. 22. p. 341. & s. Parn. Fr. p. 249. & s. &c.

Ses ouvrages le firent recevoir à l'Académie Françoise en 1646. à la

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 212.

PIERRE DU RYER. 1658.

place du sieur *Faret*, & il fut dans cette occasion préferé à Pierre Corneille, par cette unique raison que dans le concours de deux personnes qui auroient les qualités nécessaires pour être élu, l'Académie avoit arrêté de préferer celle qui feroit sa résidence à Paris, & que Corneille demeuroit alors à Rouen. Il y avoit déja plus de 15 ans que du Ryer étoit connu par ses Pieces de Théâtre & par ses Traductions de divers Auteurs; & tant qu'il a vécu il n'a cessé d'écrire, soit en vers, soit en prose. Mais comme il travailloit à la hâte, & pour tirer plus promptement de ses Libraires quelque récompense de ses productions, il n'est pas étonnant que ses ouvrages soient éloignés de la perfection où l'on sent qu'il étoit capable de les porter. Il avoit, dit M. l'Abbé d'Olivet, un style coulant & pur; égale facilité pour les vers & pour la prose. Il ne manquoit que de loisir.

Il chercha ce loisir hors de Paris, d'où l'impuissance où il se trouvoit de vivre avec une certaine aisance l'obligeoit d'ailleurs de s'éloigner; & il se retira à la campagne avec sa femme & ses enfans, dans une maison qui n'étoit

pas éloignée de *Picpusse*. J'allai le voir une fois dans le lieu de sa retraite, dit Ménage, & il nous régala de cerises cueillies dans un petit Jardin qu'il avoit. » Un beau jour d'Eté, dit le » prétendu Vigneul-Marville, nous » allâmes plusieurs ensemble rendre » visite à du Ryer. Il nous reçut avec » joie, nous parla de ses desseins, & » nous montra ses ouvrages : mais ce » qui nous toucha, c'est que ne crai- » gnant pas de nous laisser voir sa pau- » vreté, il voulut nous donner la colla- » tion. Nous nous rangeâmes dessous » un arbre, on étendit une nappe sur » l'herbe, sa femme nous apporta du » lait, & lui des cerises, de l'eau » fraiche & du pain bis. Quoique ce » régal nous semblât très-bon, nous » ne pûmes dire adieu à cet excellent » homme sans pleurer, de le voir si » maltraité de la fortune, surtout » dans sa vieillesse, & accablé d'infir- » mités.

PIERRE DU RYER. 1658.

Menag. t. 2. p. 233.

Du Ryer eut sur la fin de ses jours un Brevet d'Historiographe de France, avec une pension sur le Sceau, que quelques-uns font monter jusqu'à deux mille livres ; mais cette gratification vint un peu tard, & le Poëte

PIERRE DU RYER. 1658.

auroit pû dire comme Mélibée dans Virgile:

Imit. de la Trad de M. Greffet, Ecl. 1.

Enfin la liberté vient s'offrir à mes vœux,
Elle a jetté fur moi des regards plus propices;
Mes derniers ans pourront couler fous fes aufpices.

Il n'en jouit pas longtemps. Revenu à Paris, il y mourut en 1658. fur la Paroiffe de S. Gervais, âgé de 53 ans, & fut inhumé en ladite Eglife dans le tombeau de fes Ancêtres.

M. l'Abbé d'Olivet, & ceux qui ont fuivi ce célebre Ecrivain, rapportent cette mort au fixiéme de Novembre. Il faut qu'elle foit arrivée au moins un mois auparavant, puifque Loret l'annonce dans fa *Mufe Hiftorique* du cinquiéme Octobre précédent. Voici ce qu'il dit:

Trésor d'immortelles douceurs,
Chaftes Mufes, divines fœurs,
Pucelles de célefte race,
Pleurez, pleurez votre difgrace.
Un de vos plus chers Favoris,
Un des ornemens de Paris,
L'Auteur de cent doctes ouvrages,
Les délices des ames fages,
Et qui vous honoroit fi fort,
Monfieur *du Ryer* enfin eft mort.
. . . . . . . . . . . . . .
Rare Auteur, dont j'aimai toujours

Les hauts Traités, les hauts Discours,
Les Traductions sans égales,
Les belles Piéces Théâtrales,
Et bref, tant de divins Ecrits
Dont tu ravissois nos esprits;
Ame à présent toute sublime,
Pour te témoigner mon estime
Avec des transports innocens,
Je viens t'offrir ce peu d'encens:
Pour un défunt de tel mérite,
Certes l'offrande est bien petite;
Mais du moins, j'ai fait cet écrit
Autant du cœur que de l'esprit.

PIERRE DU RYER. 1658.

## GUILLAUME COLLETET.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Guillaume *Colletet*, aussi maltraité que *du Ryer* par la fortune, ne fut pas moins que lui le Courtisan des Muses. Cet Ecrivain, qui s'est fait un nom dans la République des Lettres par le nombre & la varieté de ses ouvrages en prose & en vers, naquit à Paris le 12 Mars 1596. François Ogier dit dans sa Lettre à l'Abbé de Marolles, faite pour servir de Préface à la Traduction des Epîtres d'Ovide par le même Abbé, que Colletet & lui avoient étudié ensemble *sous la conduite du vieux Gallandius, l'Hôte fidele de Ronsard.* C'étoit Jean Galland, qui pro-

GUILLAUME COLLETET. 1659.

fessoit au Collége de Boncour, & qui devint Principal de ce Collége. Ogier ajoute que depuis ce tems-là ils conserverent l'un pour l'autre une amitié sincere, *& une familiarité non jamais interrompue, quoiqu'en un assez different genre de vie, & dans des routes bien éloignées quant à la conduite.* » Les Li» cences Poétiques de notre ami, » qui ont bien plus paru, continue» t-il, dans ses mariages que dans ses » vers, ne m'ont jamais empêché de » l'aimer & de le servir jusqu'à la fin. » Il assure qu'il étoit né Poëte; & d'autres en ont porté le même jugement, mais depuis longtemps il n'est regardé que comme un Versificateur assez médiocre.

Ce fut Ogier qui l'introduisit dans une Société de jeunes Ecrivains qui avoient partagé entr'eux la Traduction des Epîtres Héroïques d'Ovide, & Colletet y fut admis avec plaisir. » Mais comme il vit, dit encore Ogier, » que toutes les Epîtres d'Ovide » étoient occupées par differens es» prits, il dédaigna de marcher sur » leurs traces, & voulut s'adresser ail» leurs. Il entreprit donc de traduire » *l'Alexiade du Pere Rémond*, (Jésuite) » qu'on peut appeller l'Ovide Chré-

» tien. Car de vrai il fait parler son » Héroïne avec tant de modestie & de » pudeur qu'on peut dire qu'il est » Chrétien, & avec tant d'élégance » & d'invention qu'on peut dire qu'il » est Ovide.« Guillaume Colletet intitula sa Traduction, *les Désespoirs amoureux*; & Ogier a raison de blâmer ce titre, *trop libre*, dit-il, *pour une aventure si chrétienne & si dévote*. Mais *il faut*, ajoute-t-il, *pardonner cette legere faute à son âge*. Cette Traduction, omise par M. l'Abbé d'Olivet dans le Catalogue des Ecrits de l'Auteur, parut en 1622. Elle est en prose, & le Traducteur y joignit 20 *Lettres amoureuses* aussi en prose, & un plus grand nombre de Pieces en vers qui n'ont de même que l'amour profane pour objet. C'est sur ce livre qu'il a fait l'Epigramme suivante:

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Tu dis que mon livre est trop court,
Qu'il a peu de vers & de prose;
Dieu veuille que toute la Court
Me reproche la même chose.

Epigr. de Collet. page 125.

Il s'étoit fait recevoir Avocat au Parlement de Paris; mais il ne paroît pas qu'il en ait exercé la profession. Le plaisir, la société des gens de Let-

GUILLAUME COLLETET. 1659.

tres, la Poésie & d'autres Ecrits en divers genres, l'occuperent tout entier. Il versifia dès la sortie du Collége, puisque dans le *Cabinet Satyrique*, &c. imprimé en 1618. on lit de lui dix Sixains, à la vérité très-mauvais, mais qui du moins ne sont point licentieux comme la plûpart des piéces de cet impur Cabinet. Ces vers de Colletet ont reparu dans le *Parnasse Satyrique*, autre Recueil qui est de 1623. & devenu fameux par le Procès de Théophile, qu'on accusoit d'en être l'Auteur. Dans les *Délices de la Poësie Françoise*, de l'édition de 1620. on trouve encore du même treize Sonnets, & trois autres Pieces en vers; & dans un Sonnet qui est à la suite de son Discours à M Seguier, Chancelier de France, il fait mention de plusieurs vers amoureux qu'il avoit composés en sa jeunesse, & qu'il eut la sagesse de brûler depuis.

Tit. du Till. Parn. Fr. in-fol. p. 257. & s.

Ajoutons qu'en 1619. un an après l'impression du *Cabinet Satyrique*, il fit aussi l'éloge du *Zodiaque Poëtique*, c'est-à-dire de la Traduction en vers du *Zodiaque de la vie humaine*, composé par Marcel Palingenius, laquelle Traduction étoit du Sieur *de Riviere*,

Hist. du Th. Fr. t. 6. p. 93. & s.
Hist. de l'Acad. Fr.
Mem. de M d'Artigny, t. 6. p. 104. & s.

Conseiller au Parlement de Rennes. Colletet estimoit alors cette version, qu'il méprisa depuis & avec raison, comme il nous l'apprend dans son *Discours de la Poésie morale*, page 95. GUILLAUME COLLETET. 1659.

Dans son *Traité du Sonnet*, il dit qu'il pourroit *sans vanité* s'attribuer l'invention des *Sonnets en bouts-rimés*, en ayant composé quelques-uns dès 1625. & ayant donné lieu à d'autres de s'exercer dans le même genre, qu'il ne traite cependant que d'*invention telle quelle*. p. 114. 115.

Ces Essais Poétiques le firent connoître de bonne heure du Cardinal de Richelieu, & il sçut s'en ménager l'estime & les bienfaits. Cette Eminence le fit entrer à l'Académie Françoise dès son institution, c'est-à-dire en 1634. & M. Pellisson nous apprend dans l'Histoire de cette Société Littéraire, que Colletet composa un Mémoire sur les Statuts de cette Compagnie, qui avoient été dressés par M. du Chastelet, Conseiller d'Etat, & qu'il y lut un *Discours de l'éloquence & de l'imitation des anciens*, qui a été imprimé en 1658. à la suite de son *Art Poétique*, ou de ses Traités sur l'Epigramme, le Sonnet, le Poëme Buco-

GUILLAUME COLLETET. 1659.

lique & la Poësie morale. J'ai parlé ailleurs de ces Traités. Le Cardinal le mit aussi au nombre des cinq Auteurs qui travaillerent aux Comédies dont il avoit donné les sujets. Il est seul Auteur du *Monologue* de la *Comédie des Thuilleries*, qui a 216 vers. Lorsqu'il le présenta, le Cardinal s'arrêta particulierement sur ces vers de la Description du quarré d'eau,

La Cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée, & d'un battement d'aîle,
Animer le Canard qui languit auprès d'elle, &c.

Et après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main soixante pistoles; sur quoi Colletet fit ce distique :

Armand, qui pour six vers m'as donné six cent livres,
Que ne puis je à ce prix te vendre tous mes Livres ?

Le Cardinal accompagna ce présent d'un compliment très-flatteur, en disant au Poëte, qu'il ne lui donnoi cette somme *que pour ces vers qu'il avoi trouvés si beaux, que le Roi n'étoit pa assez riche pour payer tout le reste.* Cependant au lieu de ce vers,

La Cane s'humecter de la bourbe de l'eau,

il

Il voulut persuader à l'Auteur de mettre, *Barbotter dans la bourbe de l'eau.* Mais Colletet qui trouvoit cette expression trop basse, se défendit de l'admettre, & non content des raisons qu'il apporta alors, de retour chez lui il écrivit sur ce sujet une lettre au Cardinal. Celui-ci achevoit de la lire, lorsqu'il survint quelques-uns de ses Courtisans, qui après l'avoir complimenté sur les heureux succès des armes du Roi, ajouterent, *que rien ne pouvoit résister à son Eminence. Vous vous trompez*, leur répondit-il en riant, *& je trouve dans Paris même des personnes qui me résistent.* On lui demanda de qui il vouloit parler : *De Colletet*, dit-il; *car après avoir combattu hier avec moi sur un mot, il ne se rend pas encore, & voilà une grande Lettre qu'il vient de m'en écrire.*

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Pelliss. Hist. de l'Acad. t. 1. in-12. p. 108, & s.

Malgré l'approbation du Cardinal de Richelieu, M. de S. Evremont se raille de Colletet & de ses vers si bien récompensés, lorsqu'après l'avoir introduit se querellant avec M. Godeau dans la *Comédie des Académiciens*, il fait dire au dernier :

Act. 1, sc. 3.

Qu'en tous lieux on exalte, & qu'en tous lieux on chante

GUILLAUME COLLETET. 1659.

De notre Colletet la *Canne barbottante* ;
Ces beaux vers que le tems ne sauroit effacer,
Et qu'un grand Cardinal voulut récompenser.
C'est là que Colletet si vivement explique
Du Canard amoureux la Vénus aquatique,
Qu'au sens de Richelieu, le Roi ne pourroit pas
De tout l'or du Royaume en payer les appas.

La Comédie des Thuilleries fut imprimée en 1638. avec le Monologue de Colletet. Peu d'années auparavant, en 1634. le Poëte avoit composé pour *le Palinod* de Rouen, un *Hymne sur la pure Conception de la Vierge*, qui ne reçut pas de stériles applaudissemens. François de Harlay, alors Archevêque de Rouen, & qui l'a été depuis de Paris, envoya pour récompense à l'Auteur un *Apollon d'argent*, sur quoi Colletet fit ces vers qu'il adressa au Prélat :

Epigr. de Collet. p. 15.

Que ce prix glorieux éleve mon courage,
Et me fait concevoir de généreux desseins !
Il semble que le Dieu dont je reçois l'image,
Vienne animer déja les Tableaux que je peins.
PRÉLAT, je n'auray plus une fureur vulgaire,
Puisqu'Apollon m'échauffe, aussi-bien qu'il m'éclaire.

Depuis il remporta le prix de l'Eglantine à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, comme le rapporte *Loret* dans sa Gazette du 16 Novembre

1652. Il se ressentit aussi des bienfaits de Charles Eusebe, Prince du S. Empire, *de Liechtenstein & Nichelsbourg*, *&c.* de qui il reçut une chaîne d'or; & par reconnoissance il composa le Sonnet qu'on lit à la pag. 198. de ses Divertissemens. Il ne fut pas non plus oublié dans les gratifications du Cardinal Mazarin, comme il le marque dans cette Epigramme sur l'ordonnance de sa pension, qui lui fut avancée en 1645. Ibid. p. 168.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

O Jules, ô grand Cardinal,
Ministre qui n'as point d'esgal,
Mecène qu'Apollon me donne;
Grace à tes bienfaits éclattans,
Je devance le cours des ans;
Puisque sans attendre l'Autonne;
Je fais ma récolte au Printems.

Il y a apparence que c'étoit le même Cardinal qui lui avoit accordé un logement à Rungis, où son Eminence avoit une maison. Colletet parle plusieurs fois de ce logement dans ses Epigrammes & ailleurs, de même que de quelques biens qu'il avoit achetés dans le même lieu, & à Val-Joyeux, & qu'il perdit durant les guerres civiles qui affligerent si longtems le Royaume. Voici ce qu'il en dit entre

autres dans une Epigramme qu'il date de l'année 1652.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Epigr. pag. 80. v. aussi pag. 23. 126. 228.

Pour nos Roys j'ay tant travaillé,
Et je joue au Roy dépouillé! . . . . .
Je souspire mon Val-de-Joye,
Que nos guerres ont mis en proye;
Et je plains mon petit logis
Des belles sources de Rungis,
Où le soldat dur & sauvage,
A fait un horrible ravage.
S'il pilloit encor mon Fauxbour,
Adieu la campagne & la Cour;
Après une telle disgrace
Je serois le Job du Parnasse,
Couché sur le noble fumier
De quelques feuilles de laurier.

Dans la même Epigramme il parle de la détention de son fils François, qui fut fait prisonnier de guerre par quelques Troupes Espagnoles, événement qui l'affligea beaucoup, & dont il fait une mention plus détaillée dans son Discours de la Poësie morale, pag. 194 & suivantes. La même année 1652. les troubles du Royaume l'obligerent aussi de quitter le Fauxbourg S. Marceau où il demeuroit, dans la même maison qui avoit été habitée par Ronsard, & de faire transporter ses papiers & ses livres dans la Ville; & il ajoute, dans son *Discours sur l'Epi-*

*gramme*, » que la fureur de nos guer- Guillaume Colletet. 1659.
» res civiles lui a causé la perte irré-
» parable de tous ses biens de la cam-
» pagne, & lui a ôté la douce liberté
» de son esprit, nécessaire pour va-
» quer à ses études ordinaires. « Ce
fut le 26 Septembre de la même année 1652. qu'en passant dans la rue des Carneaux, il fut dangereusement blessé par la chute de l'entablement d'une vieille maison, dont une partie tomba sur sa tête. Cette blessure, dont il rappelle la mémoire dans plusieurs de ses Epigrammes, le retint longtems au lit, & lui occasionna des dépenses qu'il n'eût pas été en état de faire sans le secours de ses amis. Il importunoit cependant ceux-ci le moins qu'il pouvoit, & l'on voit par d'autres Epigrammes, que pour satisfaire à ses besoins il mit plusieurs fois son *Apollon d'argent* en gage. Il dit sur cela dans une Epigramme qui est datée de l'an 1651.

Epigr. de Collet. p. 29. & 30.

Ibid. pag. 137. 164. 168. 171.

Si voyant nos exploits divers
Je ne compose plus de vers :
C'est que pour subsister & nourrir mon mesnage
J'ai mis mon Apollon & mes Muses en gage.

Il avoit déja vendu sa Charge d'Avocat

GUILLAUME COLLETET. 1659. au Conseil d'Etat & Privé du Roi, dont il avoit été gratifié par M. le Chancelier Seguier; mais avant de faire cette vente, il en avoit demandé la permission à ce Magistrat par l'Epi-

Ibid. p. 154. gramme suivante :

O grand Seguier, à qui je doy
L'Office dont je t'importune;
Puisque je trouve ma fortune
Autre part qu'au Conseil du Roy,
Souffre que mon humeur tranquille
A l'honneste joigne l'utile,
Le solide avecque l'éclat;
Et qu'en acquittant une debte,
Je sois aussi riche Poëte,
Que je serois pauvre Avocat.

T. 6. pag. 200 & 201. Les Auteurs de l'Histoire du Théâtre François ont raison de remarquer à cette occasion, que si l'indigence de Colletet n'étoit pas aussi attestée qu'elle l'est, on auroit de la peine à croire qu'il n'exagere pas dans les plaintes qu'il en fait. On se persuade en effet difficilement qu'un Auteur, qui a reçu tant de bienfaits des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, du Chancelier Seguier & de plusieurs autres, & qui à ces bienfaits, a pu joindre la rétribution de ses ouvrages, qui sont en assez grand nombre, & qui ne

restoient point entre les mains de ses Imprimeurs, ait vécu & soit mort dans une triste situation. Les trois mariages même qu'il contracta avec ses Servantes, en les regardant d'un certain côté, devoient avoir contribué à son arrangement. Chaque femme qu'il épousa, lui apporta en dot ses services & ses gages, & peu de dépense pour son entretien : mais il paroît que Colletet n'étoit nullement bon ménager; il passoit sa vie entre Apollon & Bacchus, sans trop s'embarrasser du lendemain. Voici ce que je lis sur cela dans le *Chevræana* : » O l'admirable tempérament que celui du complaisant M. *Colletet* ! On ne l'a jamais vû en colere; & en quelque état qu'on le rencontrât, on eût jugé qu'il étoit content & aussi heureux même que *Sylla*, qui se vantoit de coucher toutes les nuits avec la Fortune. Dans ses Poësies on trouve ce vers,

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Chevr. T. 1. p. 29. & 30.

J'ay des maisons aux champs; j'ai des maisons en ville.

» Mais ces maisons devoient être *in partibus infidelium.* « J'ai montré le contraire, au moins pour les biens de campagne, par divers endroits

GUILLAUME COLLETET. 1659.

des ouvrages même de Colletet. Chevreau continue : » Il étoit naturelle-
» ment voluptueux, & pour le tenter
» il ne falloit être ni belle, ni jeune.
» Comme il ne vouloit point être en
» ſcandale à ſon voiſinage, & qu'il ne
» pouvoit vivre ſans quelque ſervante,
» il épouſoit celle qu'il avoit priſe,
» & qui n'étoit pas plutôt morte, qu'il
» en cherchoit quelque autre, dont il
» ne manquoit pas de faire ſa femme.
» Nous allions manger bien ſouvent
» chez lui, à condition que chacun
» y feroit porter ſon pain, ſon plat,
» avec deux bouteilles de vin de
» Champagne ou de Bourgogne; &
» par ce moyen nous n'étions point à
» charge à notre Hôte. Il ne four-
» niſſoit qu'une vieille table de pierre,
» ſur laquelle Ronſard, Jodelle,
» Belleau, Bayf, Amadis Jamyn,
» &c. avoient fait en leur tems d'aſſez
» bons repas : & comme le préſent
» nous occupoit ſeul, l'avenir & le
» paſſé n'y entroient jamais en ligne
» de compte. *Claudine* avec quelques
» vers qu'elle chantoit, y choquoit le
» verre avec le premier qu'elle entre-
» prenoit, & ſon cher époux M.
» Colletet nous récitoit dans les in-

» termédes du repas, ou quelque
» Sonnet de sa façon, ou quelque
» fragment de nos vieux Poëtes, que
» l'on ne trouve point dans leurs
» Livres. »

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Claudine *le Hain*, dont parle Chevreau, & que Colletet a tant célébrée dans ses Poësies, fut sa troisiéme & derniere femme. Sa passion pour elle étoit extrême, surtout avant de l'avoir épousée. Il dit lui-même dans son *Traité du Sonnet*, » qu'il a tâché
» dans ses vers de l'égaler aux Cassan-
» dres, aux Cléonices, aux Calistes
» & à toutes ces autres Dames illustres
» que nos Poëtes ont si hautement
» chantées, parce que celle-ci ne leur
» cédoit point en vertu, ni peut-être
» en beauté. On m'annonça, ajoute-
» t-il, les tristes nouvelles de sa mort,
» qui pourtant se trouverent fausses;
» & dans l'étourdissement où j'étois,
» je composai sur le champ un Sonnet,
» où, comme si j'eusse perdu le sens
» & la raison, & même le souvenir
» de nos regles, en perdant une per-
» sonne qui m'étoit si chere, il ne me
» souvint pas seulement d'entrelasser
» mes vers & de croiser mes rimes;
» si bien que pensant faire un vérita-

Tr. du Son. p. 74.

» ble Sonnet, je ne fis qu'une véri-
» table Elégie de 14 vers. Le relisant
» depuis, & reconnoissant mon er-
» reur, je lui donnai pour titre,
» *Désordre d'esprit, Sonnet déreglé.* »
Il a soin d'observer que *Claudine* n'étoit pas alors son épouse, mais qu'il l'épousa depuis. Elle lui survécut.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Pag. 5.

On lit dans les Mélanges de Littérature tirés des Lettres de Chapelain, que Colletet mourut si pauvre, qu'il fallut quêter pour le faire enterrer. Sa mort arriva à Paris, non le 19 Février 1659. comme le dit M. d'Olivet dans l'Histoire de l'Académie Françoise, mais le 11 du même mois. J'en tire la preuve de la *Muse historique* de Loret, du 15 de Février de la même année :

Colletet des Muses aimé,
Depuis trois jours fut inhumé. . . .
Ce qui doit au présent malheur,
Diminuer notre douleur;
C'est qu'il laisse un fils en sa place,
Qui, sans doute, suivra sa trace
Dans le mystérieux Vallon,
Où de tout tems maître Apollon
Inspire aux ames bien sensées,
Ses plus délicates pensées.
Touchant cette aimable moitié,
Qu'il épousa par amitié,

Dans la tristesse qui l'accable,
En est, dit-on, inconsolable :
Le monde (en perdant son époux)
N'a pour elle plus rien de doux.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

On sait que Loret faisoit paroître sa feuille tous les Samedis. Colletet fut enterré le Mercredi précédent 12 Février ; ainsi il étoit mort au plûtard le 11. Il avoit fait son Epitaphe en ces quatre vers, qu'il n'a pas oubliés dans le Recueil de ses *Epigrammes*. P. 73.

Icy gît *Colletet* ; s'il vallut quelque chose,
Apprends-le de ses vers, apprends-le de sa prose ;
Ou si tu donnes plus aux suffrages d'autruy,
Voy ce que mille Auteurs ont publié de luy.

C'est que François Colletet, son fils, avoit publié un Recueil des témoignages avantageux que quantité d'Ecrivains, tant François qu'Etrangers, avoient rendus de son pere dans leurs divers ouvrages.

Comme il avoit assez souvent fait imprimer des vers sous le nom de sa Claudine, voulant persuader qu'elle avoit aussi le talent de la Poësie, peu de tems avant qu'il mourût il en fit sept sous le même nom, où il fait prudemment déclarer à cette femme, qu'après la perte de son mari elle

Ménag. édit. de 1729. t. 2. p. 85.

renonçoit à tout, même à la Poësie.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les allarmes,
Jusques dans le tombeau je vous suis, cher époux;
Comme je vous aimai d'une amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur & ma plume avec vous.

Claudine ayant tenu parole trop exactement, son silence fit douter que les vers qu'on avoit crus d'elle, en fussent véritablement. Bien des gens qui l'avoient admirée se désabuserent. La Fontaine fut du nombre, & s'en expliqua ainsi:

Les Oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien:
Elle enterra vers & prose,
Avec le pauvre Chrétien.
En cela je plains son zéle,
Et ne sais au pardessus,
Si les Graces sont chez elle:
Mais les Muses n'y sont plus.
Sans gloser sur le mystere
Des Madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la Langue de sa mere.
Les Oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.

Les Poësies de Colletet sont en grand nombre. Ses premiers vers lui valurent ce compliment, assurément trop flatteur, de Malherbe, qui saisit l'occasion de la mort de sa sœur pour lui envoyer cette Epigramme en 1624.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

En vain, mon Colletet, tu conjures la Parque
De repasser ta sœur dans la fatale barque;
Elle ne rend jamais un trésor qu'elle a pris.
Ce que l'on dit d'Orphée est bien peu véritable:
Son chant n'a point forcé l'empire des esprits,
Puisqu'on sçait que l'Arrêt en est irrévocable.
Certes si les beaux vers faisoient ce bel effet,
Tu ferois mieux que luy ce qu'on dit qu'il a fait.

Malh. Edit. de 1666. p. 238.

Ces vers de Colletet étoient cependant très-médiocres, pour ne rien dire de plus. Quelque tems après il donna des ouvrages plus reglés & plus polis; mais le Public n'en parut pas aussi satisfait que le Poëte se l'étoit promis. On ne lit presque plus aujourd'hui cette multitude d'Odes, de Stances, de Sonnets, & tant d'autres vers sortis de sa plume, qu'on trouve dans les Recueils de son tems, dans ses *Vers amoureux*, imprimés en 1622. dans ses *Divertissemens*, qui sont de 1631. & de 1633. & dans la réunion qui a été

V. le Catalogue, à la fin de ce volume.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

faite de la plus grande partie de ces Poësies en 1652. & en 1656.

Colletet avoit un génie facile; mais sa versification paroît peu châtiée. Pour l'harmonie, elle lui étoit presque inconnue; la plûpart des sujets d'ailleurs qu'il a traités en vers intéressent peu: l'amour, le vin, la bonne chere, & plusieurs autres objets très-frivoles en font la matiere principale. Dans une piece qu'on lit dans ses *Divertissemens*, il promettoit de s'élever plus haut; mais il y a apparence qu'il promettoit plus qu'il ne pouvoit tenir.

Un jour, dit-il, pour contenter les esprits curieux,
Je n'escrirai plus rien qui ne soit sérieux:
Je diray les secrets de la sage nature,
Et de tout l'Univers la belle Architecture;
J'escrirai d'où provient le tonnerre & l'esclair,
Et tout ce qui s'engendre aux régions de l'air;
Je prouveray des Cieux le concert harmonique;
La course du Soleil en sa carriere oblique;
Je diray de ce tout les premiers fondemens,
Les quatre simples corps qui sont nos élémens, &c.

Mais encore une fois il falloit plus de connoissances, surtout de la Philosophie, que Colletet n'en avoit, pour bien parler de ces matieres.

On consulte encore ses Epigrammes, qu'il publia en 1653. parce qu'on

y trouve plusieurs faits qui ne sont point indifferens pour l'Histoire Littéraire du 17e siecle. Ceux qui veulent connoître le goût qui régnoit dans les Pieces de Théâtre, données avant le milieu du même siecle, lisent aussi la *Comédie des Thuilléries & l'Aveugle de Smyrne*, auxquelles il a eu part ; & font peu de cas de la Tragi-Comédie de *Cyminde, ou les deux Victimes*, qui est de 1642. mais dont Colletet n'est que le Versificateur. Cette Piece étoit toute en prose de la composition de l'Abbé d'Aubignac, qui la lui donna sans raison comme un chef-d'œuvre de l'art.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

*Hist. du Th. Fr. t. 6. p. 192.*

Un de ses derniers ouvrages en vers est sa *Nouvelle Morale, contenant plusieurs Quatrains moraux & sententieux* adressée à son fils, & imprimée en 1658. in-4°. & in-12. Plusieurs de ces Quatrains, qui sont au nombre de 56. sont traduits ou imités des Distiques Latins d'Antoine Loysel, de Beauvais. Colletet les composa par parties, comme il le dit à la fin.

Je composois ces vers que mon soin te dédie,
Maintenant en santé, tantôt en maladie ;
Mais toujours agité des soucis importans
Qu'inspire le chagrin des misères du tems.
Reçoy-les, mon cher fils, &c.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Le premier Quatrain est une preuve qu'il y mit la derniere main dans les derniers tems de sa vie.

Comme un Cygne qui meurt sur les bords du Méandre,
Je voy mes derniers jours dans ces derniers accens ;
Tu dois les écouter, ou plutôt les apprendre,
Plus pour former tes mœurs, que pour charmer tes sens.

On a aussi de Colletet divers ouvrages en prose, parmi lesquels sont plusieurs traductions, entr'autres celle des vies des Hommes illustres, composées en latin par Scévole de Sainte-Marthe. Cette traduction, devenue rare, est encore estimée; mais aussi est-ce le seul des écrits de ce genre, je veux dire des traductions données par Colletet, à qui l'on fasse encore quelque accueil. Ses autres traductions sont trop négligées ; ce qui venoit peut-être de ce que cette sorte de travail lui déplaisoit, comme il le dit dans son Poëme intitulé : *Discours contre la Traduction*, où il s'exprime ainsi :

C'est trop m'assujettir, je suis las d'imiter,
La version déplaît à qui peut inventer ;
Je suis plus amoureux d'un vers que je compose,
Que des Livres entiers que j'ai traduits en prose, &c.

Ses Traités ſur divers genres de Poëſie ſont encore recherchés, & méritent de l'être. J'ai tâché de faire connoître ailleurs leur prix & leur mérite. A l'égard de ſon Hiſtoire des vies des Poëtes François, qu'il avoit, à ce qu'on aſſure, conduite juſqu'à ſon tems, comme elle eſt encore manuſcrite, & que je n'ai pu obtenir qu'elle me fût communiquée, je n'en porterai aucun jugement. L'Auteur y travailloit encore en 1651. comme on le voit par cette Epigramme qu'il adreſſa cette même année au Chancelier Seguier.

GUILLAUME COLLETET. 1659.

Epigr. p. 151.

Mon eſtude languit, mes Muſes ſont muettes,
Je ne voy plus chez moi ces antiques Poëtes,
Dont je faiſois les noms & les ans reflorir ;
Sçavez-vous bien pourquoy, mon illuſtre Mecène ?
Vos ſceaux n'abreuvent plus leur Muſe, ny la mienne,
Et ſans vous je ne puis tant de bouches nourrir.

## *FRANÇOIS COLLETET.*

Quoiqu'il y ait lieu de croire que François *Colletet*, fils de *Guillaume* duquel je viens de parler, & de ſa premiere femme, ait ſurvécu longtems à ſon pere, j'ai cru devoir

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

rapporter de suite ce que j'ai pu recueillir de sa vie & de ses ouvrages.

Il étoit né à Paris en 1628. & eut pour Parrain François *Ogier*, homme d'esprit, connu par divers écrits en prose & en vers, qui lui a adressé dans la suite quelques-uns de ses Sonnets. Colletet fut élevé par son pere, qui prit de son éducation tout le soin qu'il pût y apporter. Ce fut pour lui qu'il composa ses Traités de l'Epigramme, du Sonnet, du Poëme Bucolique & de la Poësie morale; & les 56 *Quatrains moraux & sententieux*, dont j'ai fait mention sur la fin de l'article précédent. François en fut très-reconnoissant, & marqua toujours un grand attachement pour son pere. Il n'eut pas seulement pour lui un amour constant; il le respecta toujours, il l'honora sincérement, le défendit contre ses adversaires, lui offrit chaque année le tribut de ses talens par quelque Piece de vers, & recueillit avec soin tous les éloges qui lui avoient été donnés par divers Ecrivains, tant François qu'Etrangers, dans leurs differens ouvrages, ainsi que je l'ai dit à l'article de *Guillaume*. Je ne sçai si François porta les armes, ou s'il

tomba dans quelque embuscade imprévûe ; ce qui est certain, c'est que vers 1651. il fut arrêté par un parti, détenu au Palais du Luxembourg, regardé comme prisonnier de guerre, conduit en Espagne & mis dans le Château de Porcheresses, où il demeura captif jusqu'en 1654. Son pere, qui parle de cet événement d'un ton très-plaintif dans son *Discours de la Poésie morale*, ajoute au même endroit, qu'il sollicita si vivement sa liberté, qu'il eut enfin la satisfaction de revoir ce cher fils à Paris en 1654. Dès 1652. il avoit envoyé ce Madrigal à M. de Ville, pour lui demander cette même grace qu'il ne put obtenir alors.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

P. 194. &c.

O noble & généreux de Ville,
Soit que mon fils dans ta maison
Rencontre une douce prison,
Ou bien un favorable azile ;
Si j'avois tout en mon pouvoir,
J'emploirois tout pour le ravoir ;
Je donnerois pour luy l'or du Tage & du Gange ;
Car dans ces désordres flotans,
Si je l'attends chez moy par un sortable eschange,
Je crains avec raison de l'attendre longtemps.
Capitaine pour Capitaine,
Et Général pour Général,
Par un flux & reflux fatal,
Se prennent librement, & se rendent sans peine.

Epigr. de Collet. pag. 135.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Mais les Poëtes ravissans
Nous sont de si rares présens,
Qu'à peine on en voit deux dans le siécle où nous sommes;
Et puis, si l'on doit croîre aux Oracles des Cieux,
Mars ne veut pour captifs que les enfans des hommes;
Et les Poëtes sont de la race des Dieux.

François étant encore au Luxembourg, y fit un Poëme *sur le retour de M. le Marquis de Faberi du pays de Liége à Sedan.* Ce Poëme est dans *les Muses illustres.*

Guillaume n'ayant laissé à son fils que le nom de Colletet pour tout héritage, François fut contraint de se charger de l'éducation de MM. Lamy, d'une famille noble du pays d'Ardenne, freres de Mademoiselle Lamy, à qui il adresse la troisieme & la quatrieme partie de sa *Muse coquette.* Mais cet emploi ne l'ayant pas mis plus à son aise, il se vit réduit à vivre aux dépens de ceux qui avoient la complaisance de le recevoir à leur table; ce qui a fait dire à M. Despréaux, qui parle de lui & non de son pere, comme M. Baillet l'a cru, dans sa premiere & dans sa septieme Satyre,

Sat. 1. Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine:
Sçavant en ce métier si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Sa veine poétique faisoit toutes ses richesses, & ce fonds étoit souvent bien stérile. *Un rat de cave*, disoit Richelet dans son Dictionnaire en 1680 *gagne tous les ans sept ou huit cent francs, tandis que le pauvre François Colletet fait Poëme sur Poëme, & n'en gagne pas le quart d'autant.* FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Dans les dernieres années de sa vie il eut la *direction d'un Bureau établi pour les avis & les affaires de Paris*; & il nous apprend lui-même dans la Préface de ses *Noëls nouveaux*, imprimés en 1676. qu'il en étoit revêtu depuis quatre mois dans le tems qu'il composoit cette Préface. Je ne sçai en quoi consistoit cet emploi, ni s'il le tira de l'indigence. Quoi qu'il en soit, le mauvais état de ses affaires ne l'empêcha jamais de plaisanter, même sur sa situation. Voici ce qu'il en dit en particulier dans son *Elégie Bousone*, intitulé, *la Muse bernée.*

Après avoir feint que la Muse *Erato* lui apparut en songe, pour lui reprocher de ce qu'il se relâchoit de l'ardeur qu'il avoit témoignée jusques-là pour cultiver la Poësie, & l'exhorter, en lui faisant les promesses les plus flatteuses, à continuer de

fréquenter le Parnasse, il ajoute :

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Zeste, luy dis-je, pauvre folle,
Tu récompenses de parole,
Il y paroît en mon endroit :
Je languis, je géle de froid ;
En tout temps le mois de Décembre
Loge avec moy dedans ma chambre :
Je suis toujours, comme tu vois,
Sans feu, sans chandelle & sans bois ;
Toujours l'indigence m'accable ;
Mon sort est un sort déplorable.
Je maudis mille fois le jour
D'avoir eu pour toy de l'amour.
Décampe donc. . . . . . . . .
Ton art odieux & fatal
Me conduiroit à l'Hôpital. . . .
Thémis me charme plus que toy,
Je vis à présent sous sa loy ;
Cette Reine de la Justice,
Plus que toy me sera propice ;
Je voy desja qu'elle me rit,
Elle m'inspire son esprit,
Et j'abandonne ton Parnasse
Pour ne rien suivre que sa trace.
A te suivre on ne gagne rien,
On est malheureux comme un chien.
A tous momens je suis fantasque,
Je cours nuit & jour comme un basque ;
Je suis rêveur, pasle & défait,
Et peut-être fol en effet. . . . .
Je veux jetter mes vers au feu,
Et perdre à jamais la mémoire
D'un Art qui terniroit ma gloire.

Qui mettroit ma fortune à cu;
Et me feroit montrer le cu, &c.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Malgré ce dépit, Colletet rima jusqu'à la fin de ses jours. Il avoit cultivé les Muses dès l'âge de 17 ou 18 ans, & son pere applaudissoit à toutes ses productions. C'est lui qui nous apprend, » qu'en 1650, il publia à » Paris plus d'une cinquantaine de » Quatrains, intitulés, *les Entretiens* » *de la Semaine Sainte*, tirés du latin du » R. P. Dom Dominique, Chartreux; » Quatrains qui sans flatterie sont tels » que comme leur jeune Auteur y » exhorte les pécheurs à la repen» tance, il ne doit pas aussi se repen» tir de les avoir faits. Les diverses » & nouvelles éditions qui en ont » paru pendant ces jours de dévotion » & de pénitence passent à mon avis » pour une marque visible de l'estime » publique que l'on en a faite. »

Disc. de la Poëſ. mor. p. 195.

Bonaventure de Fourcroy ne parle pas avec moins d'éloge des *Essais poëtiques* du même, qui n'étoient point encore imprimés en 1658. Je rapporterai ce qu'il en dit, parce qu'il fait connoître en quoi consistoient ces essais. Cette notice est comprise dans ce Sonnet adressé à l'Auteur:

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Les Muses illustres, p. 144.

Cher ami, je l'ai vû, ce beau Recueil de vers,
Ces Odes, ces Sonnets, Poëmes, Epigrammes,
Les uns pour nos guerriers, les autres pour les Dames;
Remplis également de mille appas divers.

J'en ai vû de frisés avec les memes fers,
Dont Cupidon se sert pour enchaîner nos ames;
Les autres, mais plus fiers, brulent des mêmes flammes,
Dont le Dieu des combats embraze l'Univers.

Condé ne fut jamais plus Mars dans son Armée,
La beauté de Philis jamais plus animée,
Leurs amours, leurs combats peints de plus doctes traits.

O toy qui pour toujours les fais ainsi renaître,
Ne nous amuse point d'un petit nom d'Essais,
Comme eux en ton printems tu fais des coups de maître.

Ces essais sont peut-être les diverses Poésies galantes, bachiques, héroïques & burlesques, qui font partie du Recueil que Colletet donna en 1665 sous le titre de *la Muse coquette*. Ce Recueil assez insipide, qui avec quantité de Poésies de Colletet, en contient d'autres des Sieurs *Carré*, *Cabotin*, *du Pelletier*, *du Vau*, *Foussart*, *Gontard*, *Gourdes*, *Loret*, *Manon*, *&c.* est en quatre parties, dont la troisieme

&

& la quatrieme ont pour titre : *l'Académie familiere des filles : Lettres & diversités folâtres de prose & de vers.* La raison de ce titre est que Colletet prétend donner, surtout dans la troisieme partie, des instructions sur la maniere dont les Demoiselles doivent se conduire dans le monde, soit pour le maintien extérieur, soit pour la conversation, & dans les diverses circonstances où elles peuvent se trouver; comme aussi sur le style qu'elles doivent employer dans leurs lettres, suivant les personnes à qui elles auroient à écrire, & les choses qu'elles auroient à dire. Dans la quatrieme partie on lit une fort longue Eclogue de Colletet, intitulée, *la Chasse d'Ardenne*, & plusieurs *Discours Académiques* qu'il avoit lus dans une Société de gens de Lettres où il étoit admis.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Le Sonnet de Fourcroy est dans un autre Recueil intitulé, *les Muses illustres*, où François Colletet, qui en est l'Editeur, a réuni quantité de piéces de *Malherbe*, de *Théophile*, l'*Estoile*, *Tristan*, *Baudoin*, François *Ogier*, *Marcassus*, *la Mesnardiere*, *Laffemas*, Gilles *Boileau*, *Linieres*, *Maynard* le fils, *Beys*, & du P. *Carneau*, Religieux

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Céleſtin, ſans oublier diverſes piéces de ſon pere, & un aſſez grand nombre des ſiennes. Ce Recueil eſt dédié *au Comte de S. Aignan*, de qui François Colletet avoue qu'il avoit reçu pluſieurs gratifications. J'y ai compté quarante piéces de l'Editeur, conſiſtant en Odes, Stances, Sonnets, Epigrammes, Madrigaux : & comme ce Recueil eſt diviſé en quatre parties, la *Muſe ſérieuſe*, la *Muſe bacchique*, la *Muſe amoureuſe* & la *Muſe burleſque*; chacune contient de François Colletet des piéces qui répondent à ces titres. Le burleſque lui plaiſoit, & l'on a encore de lui en ce genre un Poëme intitulé, *les Tracas de la ville de Paris.*

Si l'on n'avoit tant de preuves que les Poëtes ne ſe piquent pas d'être fidéles à leurs promeſſes, on ſeroit ſurpris du peu de gravité, du peu même de décence qui regne dans un aſſez grand nombre de ces piéces de François Colletet. Il avoit proteſté en effet qu'il ne vouloit s'occuper qu'à chanter les Héros; témoin ce qu'il dit dans ſon Ode à M. le Duc d'Orléans :

Muſes Illuſtr. p. 39.

> Pour moy qui dans l'art des beaux vers,
> Ne commence encor qu'à m'inſtruire,

J'espere alors de mieux escrire
Et mieux chanter ses faits divers ;
Et comme fils d'un grand Poëte,
Qui ne prit jamais la trompette,
Que pour célébrer des Héros,
Je ne veux jamais que ma Muse
A de moindres sujets s'amuse,
Et consacre ailleurs son repos.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

En 1660. il fit imprimer des *Cantiques Spirituels*, sur les airs des Vaudevilles les plus connus, que Jurieu & quelques autres Ecrivains de la Religion prétendue réformée ont fort maltraités, en recriminant à cause des railleries que les Catholiques ont faites de quelques airs des Pseaumes de Clément Marot & de Théodore de Béze.

Colletet a répondu aux reproches de Jurieu dans un avis qu'il a mis à la tête de la nouvelle édition de ses *Noëls & Cantiques*, faite en 1669. Celle de 1660. est dédiée à *Madame la premiere Présidente*, & contient 173 pages, y compris l'Epître dédicatoire & l'*Avis aux ames pieuses*. On a encore réimprimé ces Noëls & Cantiques en 1675. & l'année suivante 1676. il en donna un nouveau Recueil sous le titre de *Noëls nouveaux & Cantiques pieux & héroïques sur les plus beaux airs*

François Colletet. 1659.

de l'Opera qui se chantent cette présente année 1676. Il faut observer qu'à l'édition de 1669. on ajouta un *Noël* sur la canonisation de S. Pierre d'Alcantara, qu'on a omis dans l'édition de 1675. qui differe encore par d'autres endroits de celle de 1669. Mais ce détail est trop peu important pour m'y arrêter.

M. l'Abbé d'Olivet donne à Guillaume Colletet l'*Ecole des Muses, dans laquelle sont enseignées toutes les regles qui concernent la Poësie*, c'est-à-dire, la versification Françoise. J'ai lû ailleurs que ce Livre est de François Colletet; il a été imprimé en 1652. & en 1656. L'année même de la mort de son pere, il donna en vers le portrait de Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne. En 1661. il fit des *prédictions sur la grossesse de la Reine*, & célébra ensuite la naissance du Dauphin. En 1672. il chanta les victoires du Roi sur la Hollande. Je ne trouve plus rien de lui depuis cette date, En finissant son *Ode boufone* à M. le Comte de S. Aignan, il promettoit un autre Recueil de ses vers, qui est peut-être demeuré manuscrit, Voici ce qu'il en dit:

Muses illustr. p. 325.

Après ces vers je te prépare
Un petit Recueil curieux,
Qui n'est ny précieux ny rare,
S'il n'est approuvé de tes yeux :
C'est ainsi que dans mon estude,
Plus agité d'inquiétude,
Que les vents n'agitent nos flots,
J'escris, je resve, je compose,
Tantost des vers ou de la prose,
Qui me desrobent le repos.

FRANÇOIS COLLETET. 1659.

Enfin, l'on dit dans plusieurs éditions du *Dictionaire de Trévoux*, au mot *Enigme*, que *Colletet a fait un livre d'Enigmes*; ce qu'il faut entendre de Colletet le fils.

## *CHARLES BEYS.*

CHARLES BEYS. 1659.

Les deux Colletet avoient été amis de Charles *Beys*, dont la réputation s'est encore moins soutenue que celle de plusieurs de ses Contemporains; il fut cependant très-estimé des beaux esprits qui vivoient de son tems. Guillaume & François Colletet, Gilbert, Scarron, Tristan l'Hermite, de Prade, le Vasseur, de Scudery, le Clerc, le Céleстin Carneau, Janvier, & quelques autres l'ont comblé d'éloges. On a réuni leurs vers à la tête des *Oeuvres*

CHARLES BEYS. 1659.

*Poétiques de Beys*, imprimées en 1651. in-4°. Scarron n'a pas craint de le comparer à Malherbe :

Ouy des Beys, ouy des Malherbes,
Doivent mettre leurs vers au jour, &c.

Et il prenoit tant de goût à la lecture de ses Poésies, qu'il nous assure qu'il avoit peine à la quitter :

Quant à moy, Beys, je te jure,
Que mes yeux de lire goulus,
De tes vers desjà deux fois lus
Ne pouvoient quitter la lecture ;
Et je ne te sçaurois cacher,
( Ce n'est pas pour le reprocher )
Qu'aux dépens de mes deux prunelles ;
Ton livre, où l'on voit tant de feu,
Qui te couste à faire si peu,
Me couste à lire six chandelles, &c.

Colletet, plus emphatique encore, a fait ce Sonnet à la louange de son ami :

Que j'aime de tes vers la grace & le génie !
Que leurs charmes nouveaux sont des charmes puissans !
Mes vers auprès des tiens sont aussi languissans,
Qu'un ruisseau qui se perd dans la Mer infinie.
Tel que parut jadis le Dieu de l'harmonie,
Quand Rhodope escoutoit & suivoit ses accens ;
Telle est ta docte voix, quand tes airs ravissans
Célebrent un Héros, ou chantent Uranie, &c.

CHARLES BEYS. 1659.

Tous les éloges des autres Poëtes que j'ai nommés sont sur le même ton; mais aucun de ces Panégyristes ne s'est mis en peine de nous apprendre aucune circonstance de la naissance & de la vie de Beys. Tout ce que lui-même nous fait connoître, c'est que plusieurs des pieces qui composent le Recueil de ses *Oeuvres poétiques*, *ont été faites à l'âge de 14 ans*; qu'il avoit également cultivé les Muses Latines & les Muses Françoises, comme on le voit par le Poëme Latin sur les victoires de Louis XIII. qui se trouve dans *les Triomphes de Louis le juste*, gravés par Jean *Valdor*, Liégeois, publiés en 1649. in-folio; qu'il avoit moins fait son occupation que son amusement de la Poésie, & qu'il aimoit plus le plaisir que l'étude. Aux pages 177. & suiv. de ses *Oeuvres poétiques*, on apprend que Beys fut soupçonné d'avoir composé un Libelle satyrique en vers, où l'Auteur osoit

Avertiss. au Lecteur.

Médire insolemment du pouvoir de nos Dieux,

c'est-à-dire, à ce qu'il paroît, de la conduite du Cardinal de Richelieu; & qu'en conséquence il fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après avoir

CHARLES BEYS. 1659.

prouvé la fausseté de l'accusation. Il protesta de son innocence dans les Stances qu'il fit *contre l'Auteur inconnu de ce Libelle*, & qu'il envoya au Cardinal de Richelieu, dont il fait les plus grands éloges. Il dressa aussi une Requête en vers, qu'il fit tenir à M. de Laffemas, Lieutenant Criminel, & dans laquelle il dit entr'autres choses :

Tu peux connoître qu'avec fruit,
J'ai vû ces rimes satyriques,
Comme un fidelle bien instruit,
Peut voir les Livres hérétiques.
Mon aversion dans mon sein,
Fit naître un généreux dessein;
Je ne pus garder le silence;
Ma Muse tonna de despit;
Et tu sçais bien ce qu'elle fit
Pour en réprimer l'insolence.
Tous ceux qui m'ont entretenu
De cette piéce criminelle,
Avoueront qu'ils ont reconnu
Et mon jugement & mon zéle;
On a mis des témoins icy,
Par qui tu peux être éclaircy;
S'ils m'accusent de l'avoir vûe,
Je t'assûre que pour le moins,
Ils me serviront de tesmoins
De l'horreur que j'en ay conçûe.

Il commença encore d'autres Stances

dans sa prison sur le même sujet, & n'ayant pû les achever avant sa sortie, il les continua lorsqu'il eut été mis en liberté, & les présenta encore au Cardinal de Richelieu qui en parut satisfait. Je ne sçai point combien il survécut à cette disgrace. Il est mort le 26 Septembre 1659. CHARLES BEYS. 1659.

*Loret* & François *Colletet* ont bien peint son génie & sa conduite dans les vers qu'ils ont composés à l'occasion de sa mort. Voici ce que dit le premier dans sa Muse historique du 4 Octobre 1659.

A propos de rimeurs, Beys
Qu'on estimoit partout pays,
Non pas pour son instinct bachique,
Mais pour son talent poétique,
Depuis huit jours est décédé,
Dont Apollon a bien grondé;
Car il aimoit ce galant homme
Plus qu'un Normand n'aime la pomme,
D'autant qu'en son art studieux,
Il apollonisoit des mieux;
Ayant écrit plusieurs ouvrages
Capables de plaire aux gens sages,
Ouvrages beaux & bien sensés,
Qu'il a comme en dépôt laissés
A Monsieur Muret son intime
Qui sçait composer prose & rime,
Et qui par un heureux destin

Est Auteur François & Latin.
Ce Beys donc qui faisoit gloire
CHARLES BEYS. 1659.
De bien rimer & de bien boire,
Etant après tant de beaux vers
Présentement rongé de vers,
Je vais, comme à notre Confrere,
Un mot d'Epitaphe lui faire.
Beys qui n'eut jamais vaillant un jacobus,
Courtisa Bacchus & Phœbus,
Et leurs loix voulut toujours suivre.
Bacchus en usa mal, Phœbus en usa bien :
Mais en ce divers sort Beys ne perdit rien ;
Si l'un l'a fait mourir, l'autre l'a fait revivre.

Je trouve encore le portrait du Poëte plus détaillé dans l'*Elégie burlesque* de François Colletet, intitulée, *Beys au tombeau*, & qu'on lit à la fin de la quatrieme partie de sa *Muse coquette*. P. 220.

Passant, celui qui gist icy
Fut un Poëte sans soucy,
Qui pratiqua de bonne grace
Le précepte du bon Horace :
*Boy, mange tout, aujourd'hui sain,*
*Et moque-toy du lendemain.*
Les Muses furent ses délices,
Et ses plus nobles exercices.
Il sacrifia maints écus
Dessus les autels de Bacchus,
Et se plut tant à ce mystère,
Qu'il en perdit un *luminaire* :
Perte qui depuis, bien souvent
Le fit tomber le nez devant.

CHARLES BEYS. 1659.

Toutefois dans cette disgrace,
Bacchus lui faisoit faire place,
De peur que quelques étourdis
Ne heurtassent Monsieur *Beys*.
Mais enfin las d'être son guide,
Soit qu'il fut plein, soit qu'il fut vuide,
Il ne voulut point, ce dit-on,
Servir à *Beys* de bâton.
Quoy, dit-il, rouge de colére,
Si *Beys* a le sort d'Homere,
Faudra-t-il que je sois réduit
A le conduire jour & nuit?
Non, non, j'aime bien mieux qu'il meure.
*Beys* qui buvoit à cette heure
Que le mot fut dit de Bacchus,
S'escria qu'il n'en pouvoit plus,
Et qu'une chaleur intestine
S'allumoit dedans sa poitrine,
Qui donnoit cent assauts divers
A sa teste pleine de vers.
*Guénault* accourut à son aide,
Qui ne luy put donner remède;
Car quand l'homme est blessé d'un Dieu,
Le Médecin luy dit adieu.
Ainsi la mort d'une main fiére,
Luy vint fermer l'autre paupiere,
Un mois après, que pour guérir
*Beys* eut dit, Il faut mourir.

Nous avons de ce Poëte trois Tragi-Comédies, le *Jaloux sans sujet*, & l'*Hôpital des Foux*, qui sont de 1635. *Céline, ou les Freres rivaux*, qui est de

CHARLES BEYS. 1659.

l'année ſuivante 1636. & *les Illuſtres Foux*, Comédie, qui fut repréſentée en 1652. On prétend auſſi qu'il a eu part à l'*Amant libéral*, Comédie, donnée en 1637. par *Guérin de Bouſcal*. On peut conſulter le jugement que portent de ces pieces les Auteurs de l'*Hiſtoire du Théâtre François*, tome V. & tome VII. Outre ces pieces, j'ai vû de Beys un volume in-4°. d'*Oeuvres poëtiques*, imprimé en 1651. C'eſt un Récueil de Sonnets, de Stances, d'Epigrammes, de Chanſons, de Sixains, d'Epîtres, d'Odes, de Quatrains, dont la matiere intéreſſe aſſez peu aujourd'hui. La verſification en eſt communément aiſée, naturelle, exacte même; mais il y a peu de génie poétique. Si l'on en croit l'Auteur, Beys n'eſtimoit pas lui-même ce Recueil plus qu'il ne vaut. » Touſſaint Quinet, » dit-il, (c'eſt le Libraire) a déſiré » que je lui fiſſe un livre; s'il m'eût » permis de choiſir ce que j'euſſe » voulu publier, je ſuis Juge ſi ſévere » de ce que je fais, qu'à peine en » euſſé-je pû réſerver une feuille. « Il faiſoit cependant eſpérer un ſecond Recueil *meilleur* que celui-ci, ſelon le jugement qu'il en portoit; mais il eſt

mort ſans l'avoir donné, & ſes amis ne ſe ſont pas mis en peine d'en faire part au public. On voit par celui de 1651. que Beys n'aimoit gueres à compoſer que des pieces qui lui coûtoient peu ; que la plûpart ne ſont que des pieces de ſociété, ou qui lui étoient demandées par ſes amis. Tels ſont les vers qu'il a compoſés ſur les deſſeins de pluſieurs feux d'artifice & autres ſpectacles de ſon tems ; les Sixains ſur les ſept Sages de la Grèce, deſſinés par Vignon ; ſur les ſept merveilles du monde, du même Deſſinateur ; les Stances ſur le livre de Valdor. On lit dans le même Recueil quelques Epitaphes, & d'autres vers compoſés à la louange de Maître Adam, Menuiſier de Nevers, du Virgile traveſti de Scarron, des ouvrages de M. de la Colombiere, ſur l'Art Héraldique ; d'autres où il fait l'éloge de M. de *Villotte*, ancien Chanoine de Champeaux, Poëte François dont j'ai parlé ci-deſſus ; de M. Chartier, Médecin ordinaire du Roi, ſur ſon Traité de l'Antimoine ; de M. Bachot, Médecin du Roi, ſur ſon Panégyrique de Louis XIII. de M. Lebrun, ſur ſon Tableau repréſentant S. Etienne

CHARLES BEYS. 1659.

Charles Beys. 1659.

lapidé; du Pere Fernand, Confesseur de la Reine, sur son livre intitulé, *le Chemin du Juste, &c.* Plusieurs de ces Poésies se lisent aussi dans *les Muses illustres*, recueillies en 1658. par François Colletet, & dans le tome troisieme des Poésies diverses, dont on doit la collection à M. l'Abbé de Lomenie de Brienne, & à M. Arnauld d'Andilly.

## *PHILIPPE LE NOIR.*

Philippe le Noir. 1659.

Vers ce tems parut pour la troisieme fois le Poëme de Philippe *le Noir*, Poëte qui n'est gueres plus connu que Charles Beys. Tout ce que je sçai de *le Noir*, c'est qu'il professa toute sa vie le Calvinisme, dans lequel il avoit été élevé & instruit; & qu'il fut placé, étant encore jeune, en qualité de Ministre à *Blain*, ou *Blin*, Marquisat dans le Maine. Il se fit estimer dans son parti par la sagesse de ses mœurs & par les talens de l'esprit. Né avec plus d'amour cependant que de goût pour la Poésie, il se livra à ce genre d'écrire sans avoir suffisamment consulté ses forces; & son *Emanuel*, qui est composé de plus de neuf mille

vers, n'offre que très-rarement le feu & le génie de la Poësie. Ce n'est proprement qu'une paraphrase rimée de ce qu'on lit dans les quatre Evangélistes, c'est-à-dire de ce qu'on y trouve de doctrinal & d'historique; à quoi l'Auteur a joint des endroits choisis des Actes des Apôtres, & de l'Apocalypse de Saint Jean.

PHILIPPE LE NOIR. 1659.

Le Noir a dédié cet ouvrage à Madame la Duchesse de Rohan, Princesse de Léon. C'étoit Anne de Rohan, fille de René de Rohan & de Catherine de Partheni, qui n'a pas été moins illustre par son esprit que par sa naissance. Ce Poëme chrétien est divisé en quinze livres. Dans les treize premiers, le Poëte suit avec assez d'ordre, je dirois même avec trop de méchanisme, l'Histoire Evangélique, depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à la mort de ce divin Rédempteur des hommes. Le quatorzieme contient ce qui s'est passé depuis sa Résurrection jusqu'à son Ascension au Ciel. Le quinzieme commence à ce dernier événement, & continue la suite de l'histoire jusqu'à la descente du Saint Esprit le jour de la Pentecôte. L'Auteur parle

PHILIPPE LE NOIR. 1659.

des effets que l'Esprit Saint produisit dans les Apôtres, & il s'arrête particulierement à la prédication de Saint Pierre. La premiere édition de ce Poëme est de 1638. elle fut suivie de plusieurs autres. Celle de 1659. porte le titre de troisieme édition; il y en a eu une quatrieme en 1664. & une cinquieme en 1729. Les quatre premieres ont été faites à Paris; la derniere fut donnée par le sieur Chatelain, Libraire d'Amsterdam, sur celle de 1659. qui étoit déja *augmentée de 35 histoires ou passages notables de l'Evangile*, & de plus revûe & corrigée.

Bibliot. Sacra, p. 825.

Le Pere *le Long* a connu ce Poëme; il en dit un mot dans sa Bibliothéque Sacrée; mais il n'a pas même soupçonné qu'il y en eût eu d'autre édition que celle de 1664. Ce sçavant Bibliothécaire cite encore du sieur le Noir une Paraphrase en vers François des 150 Pseaumes de David. Il ne dit point en quelle année ni en quel lieu elle a été imprimée. Comme je n'ai point vû cette Paraphrase, je ne puis dire si elle est plus poëtique que celle de l'histoire & de la doctrine Evangélique. Celle-ci a été louée par *la Ferassiere Pellisson, de Cran Henriet*,

*Antonius Brallius*, & un quatrieme qui signe ainsi : *R. G.* Sieur *D. L.*

PHILIPPE LE NOIR. 1659.

## *PAUL SCARRON.*

PAUL SCARRON. 1660.

J'entrerai dans un plus grand détail sur Paul *Scarron*, dont l'histoire de la vie & des ouvrages est beaucoup plus connue que celle du sieur le Noir.

Hist. de la vie & des ouvr. de Scarr. par M. Bruz. de la Martin. à la tête des Œuvres de Scarr.
Journ. des Sav. Juill. 1738.
Hist. du Th. Fr. t. 6. pag. 341. & s.

Cet Ecrivain, que l'on regarde comme le pere de notre Poësie burlesque, & qui n'a point eu d'imitateurs qui l'ayent égalé en ce genre, étoit de l'ancienne famille des Scarrons, de laquelle étoient aussi *Pierre Scarron*, Evêque de Grenoble, & *Jean Scarron*, Sieur de Vaujours. Il naquit à Paris à la fin de 1610. ou au commencement de 1611. comme M. Bruzen de la Martiniere l'a prouvé par quelques époques tirées des écrits mêmes de notre Auteur. Fils d'un Conseiller au Parlement, qui jouissoit de plus de 25 mille livres de rente, & n'ayant que deux sœurs, il avoit tout lieu, ce semble, d'esperer une vie beaucoup plus commode que celle à laquelle il fut réduit. Mais ces apparences de félicité temporelle ne

PAUL SCARRON. 1660.

tarderent pas à s'évanouir: la mort de sa mere fut le premier coup qui ébranla ses espérances. Son pere s'étant remarié, le jeune Scarron se fit haïr de sa belle mere, & fut envoyé à Charleville, où il demeura pendant deux ans. Ayant eu, après ce terme, la liberté de revenir à Paris, il y acheva ses études, & prit la tonsure Cléricale: mais il n'alla pas plus loin; l'état Ecclésiastique ne lui convenoit aucunement, & l'on peut assurer qu'il ne convenoit point à un pareil engagement. Vers l'âge de 24 ans il fit le voyage d'Italie, & il étoit à Rome en 1634. Il ne démentit point le proverbe; ce voyage de Rome ne le changea point; il revint tel qu'il y étoit allé, avec un goût très-vif pour les plaisirs de son âge. Avant son départ de Paris, logé au Marais, il y avoit fait connoissance avec Marion de Lorme & Ninon Lenclos, si vantées par S. Evremond & par d'autres Ecrivains de ce tems-là. A son retour il continua de les voir, & de leur faire même de fréquentes visites, jusqu'au moment où il se vit en proie à diverses maladies qui ne le quitterent plus, & qui firent admirer dans la

suite sa patience & la fermeté de son esprit. Heureux s'il en eût profité pour son ame !

PAUL SCARRON, 1660.

Une lymphe âcre se jetta sur ses nerfs, & se joua de tout le sçavoir des Médecins : la Sciatique, le Rhumatisme & plusieurs autres maladies l'attaquerent tantôt successivement, tantôt ensemble, & firent du pauvre Abbé un triste objet de compassion. Voici la peinture qu'il fait lui-même de son état dans la *Relation véritable de tout ce qui s'est passé en l'autre monde au combat des Parques & des Poëtes, sur la mort de Voiture*.

» J'ai 30 ans passés ; si je vais jus-
» qu'à 40. j'ajouterai bien des maux
» à ceux que j'ai soufferts depuis huit
» à neuf ans. J'ai eu la taille bien
» faite, quoique petite ; ma maladie
» l'a racourcie d'un bon pied. Ma tête
» est un peu grosse pour ma taille.
» J'ai le visage assez plein, pour avoir
» le corps très-décharné ; des cheveux
» assez pour ne porter point de per-
» ruque ; j'en ai beaucoup de blancs,
» en dépit du proverbe. Mes dents,
» autrefois perles quarrées, sont de
» couleur de bois, & seront bientôt
» de couleur d'ardoise..... Mes jam-

PAUL SCARRON. 1660.

» bes & mes cuisses ont fait premie-
» rement un angle obtus, & puis un
» angle égal, & enfin un aigu. Mes
» cuisses & mon corps en font un
» autre; & ma tête se penchant sur
» mon estomach, je ne représente pas
» mal un *Z*. J'ai les bras raccourcis
» aussi-bien que les jambes, & les
» doigts aussi-bien que les bras. Enfin
» je suis un raccourci de la misere hu-
» maine, &c. « On lit dans le *Segraisiana*, qu'il n'avoit d'autre mouvement libre que celui de la langue & de la main; qu'il écrivoit sur un porte-feuille qu'on mettoit sur ses genoux, ou sur une planche qu'on posoit devant lui sur des bras de fer attachés à son fauteuil.

Après avoir passé quatre ans dans des souffrances fort aiguës, il quitta le quartier du Marais pour s'aller faire traiter pendant quelque tems à la Charité, au Fauxbourg S. Germain. Il prit auparavant congé de ses amis par la piece de vers intitulée, *Adieu au Marais*, dans laquelle il nomme avec éloge Marion de Lorme, Ninon Lenclos, les Comtesses de la Suze & du Lude, la Mesnardiere & quantité d'autres. Lorsqu'on le transportoit,

étant ſeul dans une chaiſe à porteur, il ne put encore réſiſter à la tentation de faire des vers. Le plaiſir de ſe voir dans les rues l'emporta ſur les douleurs que lui cauſoit l'agitation, & il fit l'Ode qui a pour titre : *le Chemin du Marais au Fauxbourg S. Germain.*

PAUL SCARRON. 1660.

Les bains qu'on lui fit prendre à la Charité n'eurent pas plus d'effet que n'en avoient eu les eaux de Bourbon. Il y avoit déja fait deux voyages, dont le premier fut en 1641. S'il n'y gagna gueres pour ſa ſanté, il y fit du moins des connoiſſances honorables, dont pluſieurs ne lui furent pas inutiles dans la ſuite. On a de lui une Deſcription plaiſante de ce qu'il avoit vû à Bourbon lors de ce premier voyage. La piece intitulée, *la Légende de Bourbon*, eſt adreſſée à Mademoiſelle de Hautefort, l'une des filles de la Reine; & le Poëte y a fait entrer les noms de beaucoup d'autres perſonnes qui avoient du crédit à la Cour : auſſi cette piece l'y fit-elle connoître ; & Mademoiſelle de Hautefort, & ſa ſœur Mademoiſelle d'Eſcars, lui rendirent tous les ſervices qui dépendirent d'elles. Sa paralyſie bien déclarée dans les bras & dans les jambes en

PAUL SCARRON. 1660.

avoit fait un homme sans conséquence, à qui les Dames pouvoient témoigner une extrême amitié, sans risquer leur réputation.

Scarron retourna à Bourbon en 1642. & ce second voyage fut aussi infructueux que le premier pour sa santé. Il y fit sa *seconde Légende de Bourbon*, & ce petit Poëme, où il y a beaucoup de naïf, contribua à augmenter de plus en plus la réputation de l'Auteur, que les Courtisans se firent un plaisir de connoître & de visiter.

Ce fut vers le même tems qu'une nouvelle affliction vint se joindre aux maux dont il étoit accablé. Son pere, qui jusques-là avoit fourni à ses besoins, s'étant uni à quelques autres Conseillers qui avoient pris la résolution de traverser certains projets dont le Cardinal de Richelieu désiroit la réussite, fut exilé en Touraine. C'étoit déja une ressource de moins, & une ressource essentielle pour notre Poëte; mais ce qui fut encore plus triste pour lui, c'est que sa belle-mere, restée à Paris avec ses enfans, profita de l'absence de son mari pour y vivre comme si elle eût été la maîtresse absolue de ses biens; & qu'elle n'ou-

blia même rien pour se les approprier.

PAUL SCARRON. 1660.

Jusques-là Scarron n'avoit eu aucune relation chez le Cardinal de Richelieu. La démarche de son pere avoit rendu son nom odieux à ce Ministre, qui ne pardonnoit pas aisément. Quand l'Abbé crut que sa colere étoit adoucie, il hazarda de lui présenter une Requête; c'est un des chefs-d'œuvre de l'Auteur. Richelieu se la fit lire, & ne put s'empêcher d'avouer qu'il la trouvoit fort à son gré, & qu'elle étoit *plaisamment datée*. Voici cette date:

Fait à Paris ce dernier jour d'Octobre,
Par moi Scarron, qui malgré moi suis sobre,
L'an que l'on prit le fameux Perpignan,
Et sans canon la ville de Sedan.

C'étoit flatter le Cardinal par deux endroits bien agréables pour lui. Le Poëte augura bien du mot qui avoit échappé à ce Ministre; il ne perdit pas l'occasion de revenir à la charge, & lui adressa une *Ode*, à laquelle il donna le titre de *Remerciment*. Il y a lieu de croire que ces soins n'auroient pas été inutiles si son Eminence eût vécu. Scarron comptoit au moins sur le

PAUL SCARRON. 1660.

retour de son pere, qu'il avoit sollicité, & se flattoit pour lui-même d'obtenir quelque bonne pension; mais le Cardinal mourut, & avec lui toutes ces espérances s'évanouirent. Sans se décourager néanmoins, notre Poëte s'adressa au Chancelier Seguier, & ensuite au Roi même, insistant toujours sur le rétablissement de son pere; mais ces nouvelles tentatives furent aussi inutiles que les premieres, & le bonhomme mourut à Loches.

Cette mort ne mit pas le fils plus à son aise. Il se vit bientôt obligé de plaider contre sa belle-mere, pour obtenir au moins une partie de la succession de son pere; & pour surcroît d'infortune, il perdit son Procès. On ne peut lire de sang froid les *Factums* qu'il présenta au Parlement au sujet de cette affaire. Le burlesque y domine à un tel point, qu'on a de la peine à comprendre comment il a pû bouffonner si plaisamment sur un Procès où il s'agissoit de tout son bien. Loret, dans sa *Muse historique* du neuvieme Juin 1652. parle ainsi de cet événement.

Monsieur Scarron, esprit insigne,
Et qui n'écrit aucune ligne,

( Du

PAUL SCARRON. 1660.

(Du moins en qualité d'Auteur,)
Qui ne plaise fort au Lecteur,
Avoit un procès d'importance
Au premier Parlement de France;
Lequel il a perdu tout net;
Plusieurs opinans du bonnet
En faveur de la belle-mere,
Ce qui le met fort en colere
Contre nos Seigneurs les Commis
De Madame-sainte Thémis.
Mais puisqu'un procès sur la terre
Est quasi pire qu'une guerre,
N'en avoir plus, c'est un repos
Dont il se plaint mal-à-propos.
Car enfin ledit personnage
Ayant contracté mariage
Avec une épouse ou moitié
Qu'il a prise par amitié,
Il étoit chargé, ce me semble,
De deux pésans fardeaux ensemble.
Or ses foibles & petits bras
N'ont besoin de tant d'embarras:
Car avec sa paralysie,
Cruel fleau de la Poésie,
Ce seroit un mal plein d'excès,
Qu'une femme avec un procès.

Avant le mariage dont parle Loret, Scarron avoit songé à se ménager des ressources qui pussent suppléer en quelque sorte à celles qu'on lui ôtoit par la perte de son procès. Sa généreuse amie Mademoiselle de Hautefort

PAUL SCARRON. 1660.

fit si bien qu'il eut l'honneur d'être présenté à la Reine, qui après la mort de Louis XIII. avoit été déclarée Régente du Royaume. On a un détail de cette entrevûe dans l'Epître qui commence par ce vers,

J'ai beau faire du quant à moi, &c.

Scarron demanda à la Reine la permission d'être son Malade en titre d'office. Elle sourit, & lui accorda ce qu'il désiroit. Le Poëte sollicita aussi un logement à la Cour, qu'il n'obtint point; & au lieu d'un bénéfice qu'il auroit voulu avoir, il eut une gratification qui devint une pension de 500 écus. Ce fut à l'occasion du logement qu'il avoit sollicité, & qu'on ne lui accorda point, qu'il fit la Requête suivante, qu'il adressa à la Reine.

Scarron, par la grace de Dieu,
Malade indigne de la Reine,
Homme n'ayant ni feu ni lieu,
Mais bien du mal & de la peine;
Hôpital allant & venant,
Des jambes d'autrui cheminant;
Des siennes n'ayant plus l'usage:
Souffrant beaucoup, dormant bien peu;
Et pourtant faisant par courage,
Bonne mine & fort mauvais jeu,

PAUL SCARRON. 1660.

Prie humblement Sa Majesté
De se remettre en la mémoire,
Qu'au commencement de l'Eté,
Alors que la Cour devint noire,
Il fut son Malade avoué,
Dont le Toutpuissant soit loué:
Qu'on lui donna quelque espérance
D'avoir un petit logement;
Et tout aussi-tost par avance,
Qu'il en fit son remerciment.
Ce remerciment imprimé,
Chez Toussaint Quinet le Libraire,
Devoit bien être supprimé:
Mais quelque effort qu'il ait pû faire,
Par tout Paris il a couru:
Chacun l'a dit, chacun l'a cru;
A force de l'entendre dire
Il le crut lui-même, quasi;
Vous-même, O Reine qu'il admire,
Ne le croyez-vous pas aussi?
Grande Reine, n'en croyez rien;
C'est croire faux comme hérésie:
Hélas! il s'en apperçoit bien,
Dont vainement il se soucie:
Chaque quartier, maître Arragon
Prend son argent comme un dragon;
Je suis Malade de la Reine,
S'écria-t-il tout rechigné;
Mais il veut avoir la main pleine,
Tout aussi-tost qu'il a signé.
Cependant ce Malade exerce
Sa charge avec intégrité,
Pour servir votre Majesté;
Depuis peu l'os la peau lui perce;

PAUL SCARRON. 1660.

Tous les jours s'accroît son tourment ;
Mais il le souffre gayement,
Il fait sa gloire de sa peine :
Et l'on peut juger surement,
Qu'aucun Officier de la Reine
Ne la sert si fidélement.

Le Cardinal Mazarin, à qui le Poëte dédia son *Typhon*, ne fit rien pour lui ; ce qui le fâcha tellement, qu'il supprima un Sonnet où il lui donnoit d'extrêmes louanges, & qu'il devoit mettre à la tête de son Poëme ; & pendant les guerres civiles de Paris, il fit quantité de vers satyriques contre le Cardinal. Mais il se consoloit de cette espece de disgrace avec ce grand nombre de personnes choisies qui le fréquentoient souvent, lorsque M. de Lavardin, Evêque du Mans, à la sollicitation de Mademoiselle de Hautefort, lui donna un bénéfice dans son Diocèse.

M. de Segrais nomme ce bénéfice une prébende ; Menage l'appelle un Prieuré. Scarron en alla prendre possession en 1646. & ce fut là qu'il commença le Roman Comique dont il dédia la premiere partie à M. de Retz, Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, qui n'étoit pas le seul Patron illustre

que l'Auteur s'étoit procuré. En dédiant ainsi ses ouvrages, il cherchoit à se ménager deux sortes de secours; des Patrons pour l'avenir, & de l'argent pour les besoins pressans. Il ne pouvoit en effet sans quelque ressource soutenir sa maison sur le pied où il l'avoit mise. Il étoit assez bien logé, meublé proprement, avoit plusieurs domestiques, faisoit plusieurs autres dépenses, & avoit retiré chez lui ses deux sœurs du premier lit, qui moururent sans être mariées.

Sa dépense dut même nécessairement augmenter en 1652. lorsqu'il épousa Françoise d'Aubigné, devenue dans la suite Marquise de Maintenon, & qui par son esprit & son mérite sçut gagner les bonnes graces de Louis XIV. qu'elle a conservées sans aucune diminution jusqu'à la mort de ce Prince, durant 36 années. M. Bruzen de la Martiniere, dans son *Histoire de la vie & des ouvrages de Scarron*, est entré dans un grand détail sur la naissance & les premieres années de cette Dame; mais son récit trop infidéle doit être réformé par celui qu'en fait un Anonyme dans une Lettre sur ce sujet

PAUL SCARRON. 1660.

adressée aux Auteurs du Journal, intitulé, *Bibliothéque Françoise ou Histoire Littéraire de la France*, & insérée dans le tome vingt-huitiéme de ce Journal, seconde partie. Qu'il me soit permis, pour ne pas trop allonger cet article, de renvoyer à cette Lettre, qu'il est bon de comparer avec le récit de M. *de la Martiniere.*

Scarron se privoit par ce mariage du bénéfice qu'il avoit au Mans; mais quoique sans bien, il disoit, selon qu'on le rapporte dans le *Ségraisiana*, que lui & sa femme ne laisseroient pas de vivre commodément avec sa petite Terre, & son *Marquisat de Quinet.* C'est ainsi qu'il appelloit le revenu que lui produisoient les ouvrages qu'il composoit, & que Toussaint *Quinet* imprimoit.

Edit. de Paris, p. 87. & 112.

Madame Scarron ne fut pas d'ailleurs inutile dans une maison qui étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus poli à la Cour, & de tous les beaux esprits de Paris. Avec les dispositions excellentes dont elle étoit prévenue, elle y devint une personne très-accomplie; & c'est ainsi que sans y penser, elle jettoit les fondemens de cette fortune éclatante où elle s'éleva

avec le tems. A meſure qu'elle ſe perfectionnoit le goût, elle s'acquit inſenſiblement une eſpece de juriſdiction ſur les ouvrages de ſon mari ; & on peut ſe convaincre par ſoi-même que ce qu'il a fait depuis ſon mariage eſt plus correct & plus aimable que ce qu'il avoit compoſé auparavant.

PAUL SCARRON. 1660.

Quelques années après que Scarron eut épouſé Mademoiſelle d'Aubigné, il ſe fit pendant quelque tems, par la protection de M. Fouquet Sur-Intendant des Finances, un établiſſement ſolide qui lui valut ſix mille livres de rente ; mais il ne put trouver de remédes à ſes infirmités : elles s'augmenterent peu à peu, & ſon corps épuiſé par de longues ſouffrances, n'y put réſiſter. La Cour ſe diſpoſoit alors au voyage de Guienne pour le mariage de Louis XIV. Un de ſes amis, qui en devoit être, alla prendre congé de lui. » Je mourrai bientôt, » lui dit Scarron, je me ſens bien. » Le ſeul regret que j'aurai en mou- » rant, c'eſt de ne pas laiſſer de bien » à ma femme, qui a infiniment de » mérite, & de qui j'ai tous les ſujets » imaginables de me louer. » Il fut un jour ſurpris d'un hoquet ſi violent,

PAUL SCARRON. 1660.

que ceux qui étoient auprès de lui sentirent bien que sa prédiction étoit sur le point de se vérifier ; cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé, *si jamais*, dit-il, *j'en reviens, je ferai une belle Satyre contre le hoquet*. Ses amis s'attendoient à toute autre résolution qu'à celle-là ; mais il fut dispensé de tenir parole : il ne revint point de cette maladie, & le Public a perdu la Satyre qu'il se proposoit de composer. Peu avant que de mourir, comme ses parens & ses domestiques étoient touchés de son état, & fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mille autres feroient en pareil cas. *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire*. C'étoit porter le badinage beaucoup trop loin. Scarron mourut au mois d'Octobre 1660. En voici la preuve tirée de la *Muse historique de Loret*, du seizieme du même mois.

Scarron, cet esprit enjoué,
Dont je fus quelquefois loué,
Scarron, Fondateur du burlesque ;
Et qui dans ce jargon grotesque
Passoit depuis plus de seize ans
Les Ecrivains les plus plaisans,

A vû moissonner sa personne,
Par cette faulx qui tout moissonne;
Lui qui ne vivoit que de vers,
Est maintenant mangé des vers.
Il étoit de bonne famille,
Il ne laisse ni fils, ni fille,
Mais bien une aimable moitié
Digne tout-à-fait d'amitié;
Etant jeune, charmante & belle,
Et tout-à-fait spirituelle.....
Or comme icelui grand Critique
Respecta la Muse historique,
J'ai fait ces vers tout bonnement......

*Epitaphe de Scarron.*

Quoique Scarron, Auteur de marque,
De Caron ait passé la barque;
Du Sieur Scarron on parlera
Tant que le monde durera.
Et sans graver pour lui des marbres & des cuivres,
Il vivra lontems dans ses livres.

... Scarron étoit plein de feu, & d'une plaisanterie inépuisable dans la conversation. Un fond de bouffonnerie d'une espece toute neuve lui faisoit toujours envisager dans un objet le côté le plus plaisant, & lui fournissoit des traits réjouissans qui répandoient la gaieté dans toute une compagnie. Presque tous ses ouvrages portent la même empreinte; mais aussi c'est cela

PAUL SCARRON. 1660.

même qui lasse, selon moi, & qui empêche qu'on ne lise de suite ce qu'il a fait, soit en prose, soit en vers. Le badin comme le sérieux, quand il est trop uniforme & trop continu, fatigue enfin & ennuie. Je conviens qu'on trouve des choses fines, délicates, ingénieuses, même charmantes dans les vers burlesques de notre Auteur; mais d'un autre côté, quelle foule de platitudes & de choses triviales, basses, même indécentes, surtout dans ses ouvrages d'une certaine longueur, & dans quantité de ses petites pieces! J'ai tâché de caractériser ailleurs son Virgile travesti.

Son *Typhon*, Poëme où l'Auteur décrit d'un style bouffon la guerre des Géans contre les Dieux, a donné lieu à ces vers de M. Despreaux, au chant premier de son Art poétique, où parlant du burlesque il dit:

> Mais de ce style enfin la Cour désabusée
> Dédaigna de ce vers l'extravagance aisée;
> Distingua le naïf du plat & du bouffon,
> Et laissa la Province admirer le *Typhon*.

M. Despréaux avouoit cependant que les premiers vers de ce Poëme, qui parut en 1644. sont d'une plaisanterie

assez fine. Et en effet le début est une Satyre ingénieuse du ridicule de plusieurs Poëtes, mêmes célebres, qui commencent leurs Poëmes par élever leurs Héros jusqu'au Ciel; mais cet ouvrage ne se soutient nullement, & je ne sçai si l'on peut avoir assez de patience pour le lire tout entier. Je sçai qu'on fait dire à M. de *Segrais*, que c'est un très-beau Poëme, qui lui plaisoit beaucoup; & que Desmarets de saint Sorlin prit occasion du jugement que M. Despréaux en avoit porté, pour dire un grand nombre d'injures à ce célebre Critique: mais Desmarets par ses invectives ne prouva que sa passion & son mauvais goût, & M. de Segrais consulta trop son affection pour Scarron.

PAUL SCARRON. 1660.

Segraisiana.

On a dit encore, que M. Despréaux avoit fait entrer Scarron dans la premiere composition de son Dialogue intitulé, *les Héros de Roman*, & qu'il supprima cet endroit dans la suite par le conseil de quelques amis. On fonde ce récit sur ce qu'on a publié, comme étant de ce Dialogue, dans le *Retour des Pieces choisies*, & parmi les Œuvres de M. de S. Evremond; mais il y a lieu de soupçonner

T. 7. edit. de 1725. p. 20. 21.

PAUL SCARRON. 1660.

la justesse de cette observation. En effet M. Despréaux, dans le Discours qui précéde son Dialogue, nous dit lui-même que ce qu'on avoit imprimé sous son nom & sous ce même titre de Dialogue, n'étoit rien moins que son ouvrage. Scarron d'ailleurs n'avoit rien de commun avec la matiere de ce Dialogue.

Les Poésies de Scarron sont en grand nombre ; j'ai déja parlé de quelques-unes. Le Recueil qui en a été donné, & qui a été plusieurs fois réimprimé, contient beaucoup de Chansons, d'Epîtres, de Madrigaux, d'Epigrammes, de Stances, d'Odes, d'Epithalames, de Sonnets, d'Elégies, &c. mais dans tout cela, presque rien de sérieux. Dans les sujets les plus graves, le Poëte badine, plaisante, parle d'un ton de bouffon. Un génie de cette trempe sembloit peu propre à soutenir une querelle, à entrer de bon jeu en dispute avec d'autres. Il le fit cependant en particulier avec Gilles Boileau, de l'Académie Françoise. Celui-ci étoit piqué de ce que le premier s'étoit joint à ceux qui avoient fait leurs efforts pour l'empêcher d'être admis à l'Académie ; il s'en

vengea par quelques Epigrammes, dont une effleuroit sans aucun fondement la réputation de Madame Scarron. Le mari paya l'Académicien de la même monnoye : les Epigrammes satyriques coulerent de la plume de l'un & de l'autre, & ne firent honneur à aucun d'eux. Scarron entra encore dans quelques autres querelles, mais qui n'étoient la plûpart que Littéraires, comme celle qui partagea les beaux esprits de ce tems-là sur le Sonnet de Voiture pour Uranie, & celui de Benserade sur Job ; & la guerre qu'on suscita au Professeur Montmort, qui fut décrié peut-être plus qu'il ne le méritoit. Scarron fit sur le même sujet la *Requête de Montmort* au Président, un Sonnet & une Epigramme. M. Bruzen de la Martiniere est entré sur tout cela, & presque sur chacun des écrits de notre Auteur, dans un détail curieux ; mais je serois trop long si je voulois même l'abréger.

PAUL SCARRON. 1660.

Scarron voulut aussi travailler pour le Théâtre, & nous avons de lui en ce genre neuf Comédies, & une Tragi-Comédie. MM. Parfait font connoître ces pieces dans leur Histoire du Théâtre François, selon les dates de

PAUL SCARRON. 1660.

leur repréſentation. J'y renvoye ; je me contenterai de tranſcrire ici le jugement très-ſenſé que M. de la Martiniere porte de ces pieces.

» L'Auteur, dit-il, n'étoit pas un » homme à étudier ni les regles, ni » les modéles du Poëme dramatique ; » il n'en avoit ni la patience, ni le » loiſir. Ariſtote, Horace, Plaute & » Térence lui auroient fait peur, & » peut-être ne ſçavoit-il pas qu'il y » eût jamais eu un Ariſtophane. Il » voyoit devant lui un chemin frayé : » la mode de ce tems étoit de piller » les Poëtes Eſpagnols : Scarron ſça» voit cette Langue ; il lui étoit plus » facile de moiſſonner dans un champ » où il trouvoit déja tout préparé, » que de ſe rompre la tête à inventer » un ſujet, & enſuite à le mettre » dans la régle des trois unités. Il » commença à ſecouer un joug dont » ſon eſprit, ennemi de toute con» trainte, ne pouvoit s'accommoder.

» Une Comédie alors n'étoit autre » choſe qu'une intrigue aſſez obſcure » d'abord ; qui par des mépriſes, ſou» vent par l'étourderie d'un valet, » par l'intrigue de quelque ſoubrette, » ou par un coup de hazard, s'em-

PAUL SCARRON. 1660.

» brouilloit de plus en plus, & s'éclairciſſoit enfin par quelque autre hazard auſſi peu prévû que le premier.
» Quelque valet, mauvais plaiſant pour l'ordinaire, diſoit quelques ridicules douceurs à la ſuivante, qui répondoit à coup ſûr dans le même ſtyle. Un vieillard & un mari rebuté, auquel on oppoſoit un amant plus aimé qu'aimable, fourniſſoit quelquefois une ſcène plus ou moins comique. Point de moeurs, point de caracteres, point d'unité, point de regle. Un Acte repréſentoit une entrevue dans un Jardin : un autre ſe paſſoit dans un Hôtel : ſouvent un troiſieme repréſentoit un quartier de la ville à un quart de lieue de la ſcène du premier Acte. Les anciens Comiques, tant Eſpagnols que François, n'y regardoient pas de ſi près. Des Ouvrages où rien ne génoit l'Auteur, ſe faiſoient facilement : une imagination échauffée ſuffiſoit pour les produire ; les Eſpagnols étoient riches de cette ſorte de compoſition. Scarron qui poſſédoit cette Langue, prenoit d'eux l'intrigue d'une Comédie, & n'avoit qu'à y répandre le badinage, qui lui étoit

PAUL SCARRON. 1660.

» si naturel : ainsi une piece de Théâ-
» tre lui coutoit peu : toutes les sien-
» nes sont des sujets Espagnols. Chez
» lui le travail consistoit, non à faire
» parler plaisamment les personnages
» comiques, mais à donner des ex-
» pressions sérieuses à ceux qui de-
» voient parler sérieusement. Le sé-
» rieux étoit une langue étrangere
» pour lui. Le grand succès de son
» *Jodelet Maître*, étoit pour lui une
» merveilleuse amorce. Les Comé-
» diens, qui s'en étoient bien trouvés,
» lui demanderent avec empressement
» de nouveaux ouvrages. Ils lui cou-
» toient peu ; il en tiroit de bonnes
» sommes ; il se divertissoit à les faire :
» falloit-il d'autres raisons pour le
» faire pencher vers ce travail ? »

On lit dans les Lettres historiques sur la Comédie Italienne, imprimées en 1719. que *Jodelet*, ou *le Maître valet*, n'est qu'une imitation d'une Comédie Italienne, intitulée : *Arlequin, Gentilhomme supposé, & Duelliste malgré lui.*

On a plusieurs éditions des Œuvres de Scarron, au moins de la plus grande partie, faites de son vivant. Depuis sa mort ces éditions se sont

multipliées, ſoit à Paris, ſoit hors de France. La meilleure ſans contredit eſt celle que l'on doit aux ſoins de feu M. Bruzen de la Martiniere; elle parut à Amſterdam en 1737. diviſée en dix volumes in-12. Cette édition, où l'on a eu le ſoin de mettre chaque piece dans l'ordre qu'elle devoit avoir, eſt revûe & corrigée avec ſoin, & augmentée d'ailleurs de quantité de pieces qui avoient été omiſes dans les éditions précédentes.

PAUL SCARRON. 1660.

## *MARC-ANTOINE DE GERARD, Ecuyer, Sieur de Saint-Amant.*

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

La plûpart des Poéſies de Marc-Antoine *de Gérard*, Ecuyer, Sieur *de Saint-Amant*, ſont comme celles de Scarron comiques ou bouffones, galantes ou laſcives. Il y en a auſſi de ſatyriques & de ſérieuſes, quelques-unes même, mais en très-petit nombre, qui ne reſpirent que la piété.

Tous ceux qui ont fait mention de ce Poëte, conviennent qu'il naquit à Rouen. Maynard penſoit qu'il étoit fils d'un Gentilhomme Verrier; & c'eſt ſur cette prétention qu'il a fondé cette Epigramme:

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

Votre noblesse est mince,
Car ce n'est pas d'un Prince,
Daphnis, que vous sortez;
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualitez.

J'avoue que Maynard étoit Contemporain de Saint-Amant, & qu'à ce titre il pouvoit être instruit de sa naissance. Je crois néanmoins qu'il s'est trompé; Saint-Amant nous dit lui-même dans l'Epître dédicatoire au Comte d'Arpajon, mise au-devant de la troisieme partie de ses Œuvres, édition in-4°. que son pere *avoit commandé pendant 22 ans une Escadre de vaisseaux d'Elizabeth, Reine d'Angleterre*; & que dans une de ses courses, ayant été pris par les Turcs, il fut conduit à Constantinople où il resta trois ans prisonnier dans la Tour-noire. On voit par la même Epître que notre Poëte avoit eu deux freres, un oncle & deux cousins-germains, dont la profession n'a rien eu qui approchât de celle de Gentilhommes Verriers.

Ses deux freres, au sortir de leurs études, entraînés autant par la curiosité que par le désir de s'acquérir

quelque réputation, s'embarquerent sur un vaisseau François qui alloit aux Indes Orientales; mais ce voyage ne fut pas heureux : le vaisseau qu'ils montoient ayant été rencontré à l'embouchure de la Mer rouge par un vaisseau Malabare qui revenoit de la Mecque, on se livra un combat sérieux dans lequel l'aîné des deux freres périt les armes à la main. Le cadet, après avoir reçu plusieurs blessures, sauta dans le vaisseau ennemi, fut renversé d'un coup de pique dans la Mer, & eut beaucoup de peine à se sauver à la nage. Revenu en Europe, il servit dans la Cavalerie sous Joachim-Frederic, Comte de Mansfeld, fut Cornette Colonelle d'un Régiment François en Suéde, eut le commandement d'un vaisseau de Louis XIII. sous le Comte d'Harcourt, se distingua dans plusieurs combats sur Mer, & fut tué en 1645. en défendant Candie contre les Turcs : il étoit alors Colonel d'un Régiment d'Infanterie Françoise au service de la République de Venise. Les deux cousins-germains de Saint-Amant eurent le même sort; & son oncle gémit longtems dans la dure captivité où les Turcs le retinrent.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

MARC-ANTOINE DE GERARD, Ecuyer, Sieur de S. AMANT. 1660.

La vie de notre Poëte ne fut pas plus tranquille ; elle n'a été presque qu'une suite continuelle de voyages. On trouve, en parcourant ses Œuvres, que dans sa jeunesse il avoit vû l'Afrique & l'Amérique, & qu'il avoit pénétré jusqu'au Perou. Par l'*Ode à leurs Majestés de la grande Bretagne*, on voit qu'il étoit en Angleterre en 1631. qu'en 1640. il accompagna le Comte d'Harcourt qui marcha au secours de Casal, où ce Général remporta une grande victoire sur les Espagnols ; qu'il suivit le même Seigneur à Coni & ailleurs. Deux de ses Sonnets, l'un sur l'été de Rome, l'autre sur l'hyver des Alpes, prouvent qu'il parcourut l'Italie ; & un troisieme Sonnet sur la prise d'Arras, qu'il avoit été témoin de cet événement.

Œuvr. de S. Amant, in-4°. p. 26. 27.

Les Espagnols s'étant emparés des Isles de Sainte Marguerite & de *Saint Honorat*, situées en la côte de Provence, le Roi y envoya une Armée navale sous la conduite du Comte d'Harcourt, qui mit Saint-Amant de ce voyage. Le Poëte s'embarqua sur l'Amiral, côtoya toute la Galice & le Portugal, & arriva au Cap de *Spartel* en Afrique : on y jetta l'ancre,

Ibid. pag. 34. 35.

& l'on y demeura deux jours pour se préparer à passer le détroit de Gibraltar. On comptoit que ce détroit seroit disputé par les Espagnols, & l'on s'attendoit à un combat sanglant, peu réjouissant pour le Poëte, qui aimoit beaucoup mieux le choc des verres & des pots. Mais il en fut quitte pour la peur; il n'y eut de combat entre notre Armée navale & les Galeres d'Espagne, que devant le Château de Menton, & il y eut peu de sang de répandu. On fit ensuite une descente en Sardaigne, & l'on reprit les deux Isles que les Troupes Espagnoles occupoient. Saint-Amant parle, comme témoin, de ces differens événemens dans sa piece intitulée, *le passage de Gibraltar, caprice Héroïcomique*, où il plaisante sur tout, & où il mêle assez adroitement les louanges du Roi avec celles du Cardinal de Richelieu, & de son Protecteur & son Héros le Comte d'Harcourt. Il y fait pareillement entrer les noms de tous les lieux qui se sont trouvés sur sa route, de même que ceux des vaisseaux dont l'Armée navale étoit composée; & il se joue sur chacun de ces noms. Cette piece est précédée d'une Préface où

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur de S. AMANT. 1660.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur de S. AMANT. 1660.

l'Auteur me paroît bien caractériser en quoi consiste le genre burlesque, & sa différence d'avec celui qu'il qualifie *Héroïcomique*.

En 1643. il retourna en Angleterre avec le même Comte d'Harcourt, qui y étoit envoyé en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il y eut occasion de voir le Roi Charles I. pour lequel il conçut de la vénération, & dont il déplora depuis la mort tragique dans ses vers. En 1647. il étoit à Collioure, Ville & Port de Mer du Comté de Roussillon, d'où il écrivit une Epître en vers à M. des Noyers, Sécretaire de Marie-Louise de Gonzagues, Reine de Pologne, dans laquelle il témoigne une grande ardeur d'aller le joindre dans ce pays. Son désir fut satisfait en 1650. Il est certain qu'en cette année il étoit à Dantzic, avec la qualité de Gentilhomme ordinaire de la Reine de Pologne. L'Abbé de Marolles, dans ses Mémoires, page 167. se fait honneur de lui avoir procuré cette place, avec trois mille livres de pension; mais on a lieu de croire que M. des Noyers n'y avoit pas peu contribué. Quoi qu'il en soit, le Poëte avoit payé par avance le service de

M. de Marolles par les louanges qu'il lui avoit données dans la même Epître à M. des Noyers, où il dit ;

Marc-Antoine de Gérard, Ecuyer, Sieur de S. Amant, 1660.

J'irai soudain. . . . . . . . .
Revoir la Seine aux bords tous défleuris
De ne voir plus *Louise* dans Paris ;
J'iray descendre en l'aimable demeure
Du rare Abbé, qui languit & qui pleure
Pour mesme cause, & de qui la vertu
Contre son deuil envain a combattu.
Tu m'entens bien, c'est en peu de paroles
Le grand, le bon, le généreux *Maroles*,
Qui par sa plume & par ses hauts discours
Ravit les cœurs, & s'acquiert tous les jours
Tant de renom, tant d'estime & de gloire,
Que feu son pere, admirable en l'histoire,
N'en eut pas tant, lorsqu'en ce grand duel
Pour l'ennemy, dur, tragique & cruel,
Sa main poussa l'horrible coup de lance
Qui d'une roide & brusque violence
Le fier Armet perça de part en part,
Et du triomphe honora son rempart,

Saint-Amant revint en France en 1651. & passa le reste de ses jours à Paris. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1634. ou 1635. & au lieu de la harangue qu'il devoit prononcer ou lire en cette occasion, il s'offrit de faire la partie comique du Dictionnaire, & de recueillir les termes *grotesques*, c'est-à-dire *burlesques*.

Hist. de l'Acad. Fr. t. 1. p. 101.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

La plus grande partie de sa vie s'étoit passée dans la dissipation, les voyages, la galanterie, & surtout les plaisirs de la table. C'est par cette raison, qu'on lui fait dire dans la *Comédie des Académiciens :*

Act. 3. Sc. 2.

Pour tout emploi chez vous, Seigneurs Académiques ;
Nous serons vos buveurs & Poëtes bachiques ;

Et plus bas :

Prenez soin de nostre langage,
Auteurs polis & curieux ;
Et nous laissez le doux usage
D'un vin frais & délicieux.
Que d'Apollon la docte troupe,
Vieillisse à réformer les mots ;
Celle de *Bacchus*, dans la coupe
Ira chercher sa joie, & trouver son repos.

On assure qu'il devint sage les dernieres années de sa vie, & qu'il consacra celles-ci à la piété & à la pénitence ; & l'on en juge en particulier par ses *Stances* à M. Corneille *sur la Traduction de l'Imitation de J. C.* qui sont les derniers vers qu'il ait publiés. Il mourut sur la fin de l'année 1660. âgé de 67 ans. Voici ce qu'on lit sur son caractere & les causes de sa mort dans le *Chevræana*.

T. 1. p. 33.

» M. de Saint-Amant, dit Urbain
» Chevreau,

» Chevreau, aimoit la débauche & » la bonne chere, & toute sa vie il » n'avoit point fait un autre métier. » Dès sa jeunesse il s'étoit familiarisé » avec les Grands, qui étoient ravis » de l'avoir à table; & quoiqu'il fût » très-libre avec eux, il n'abusoit point » de la liberté qu'ils lui permettoient » par l'estime singuliere qu'ils avoient » pour lui. Quoiqu'il ne sçût ni La- » tin, ni Grec, il entendoit l'Anglois, » l'Espagnol, l'Italien, les caracteres » des passions, l'usage du monde, & » fort bien la fable. Au retour de » son voyage de Pologne & de Suéde, » il rapporta quelque argent & l'assu- » rance d'une pension considérable; » mais comme les affaires de Pologne » changerent de face, & que la pen- » sion ne venoit plus, il vint se cam- » per dans la rue de Seine où j'étois » logé. L'Hôte qui l'aimoit, qui le » connoissoit de longue main, & qui » ne l'avoit jamais pressé de payer, » mourut dans le même tems que M. » de S. Amant avoit achevé un petit » Poëme, dont le titre étoit *la Lune* » *parlante* (qu'on a dans ses Œuvres,) » qui à la Cour, & partout ailleurs,

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

» ne trouva personne qui l'approuvât.
» La mort de son Hôte, qui étoit un
» fort honnête homme, & la nécessité
» où il se voyoit sans nulle ressource,
» le consternerent de telle maniere
» qu'il se mit au lit, où il mourut
» quelques jours après. «

M. Despréaux en a parlé avec beaucoup moins d'exactitude dans ces vers de sa premiere Satyre:

Saint-Amant n'eut du Ciel que sa veine en partage;
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage:
Un lit & deux placets composoient tout son bien;
Ou, pour mieux en parler, Saint-Amant n'avoit rien.
Mais quoi, las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la fortune,
Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir, il parut à la Cour.
Qu'arriva-t'il enfin de sa Muse abusée?
Il en revint couvert de honte & de risée;
Et la fiévre au retour terminant son destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim.

Il y a toute apparence que M. Despréaux ne s'est servi ici d'un nom connu que pour rendre sa narration intéressante. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le portrait est beaucoup trop chargé; ce que j'ai dit jusqu'à présent en est une preuve, à laquelle j'ajoute

qu'on voit par les Poésies de Saint-Amant qu'il n'avoit pas attendu si tard, ni à mandier les graces de la Cour, ni à mettre au jour les vers qu'il avoit faits dans les différens âges de sa vie.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur de S. AMANT. 1660.

Il en donna un premier Recueil en 1629. » par dépit, dit-il, de ce que » quantité de petits Poëtes s'étoient » parés impudemment des larcins » qu'ils avoient faits dans les ouvrages » qu'on avoit déja vus de lui; & dans » la crainte que quelque Libraire » mal habile de Province n'imprimât » ses vers sur des copies défectueu-» ses. » Ce premier Recueil est dédié à M. le Duc de Retz, & précedé d'une *Préface de Faret*, qui est un panégyrique outré de l'Auteur son ami, & de ses Poésies, & d'un *Avertissement* où Saint-Amant dit qu'il avoit déja fait divers voyages en Europe, en Afrique & en Amérique. Il se justifie au même endroit sur ce qu'il ignoroit la Langue Latine, & tâche de prouver qu'on peut être bon Poëte sans la connoissance de cette Langue. Il dit en finissant cet Avertissement, qu'il avoit commencé un grand Poëme, où son

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

but étoit de comparer les exploits de Louis XIII. aux travaux d'Hercule. Ce Poëme n'a jamais vû le jour.

Sa *Solitude*, qu'il nomme son *noble coup d'essai*, dans une Elégie au Duc de Retz, qui est à la tête de ce premier Recueil, avoit déja paru, mais avec beaucoup de fautes qui la défiguroient. Il en étoit de même de plusieurs autres de ses Poésies, ce qui lui fait dire dans la même Elégie :

Ha ! je m'apperçois bien que malgré ma raison,
Qui vouloit que mes vers gardassent la maison,
Sans se prostituer aux yeux du populaire,
Il faudra qu'à la fin je me force à lui plaire;
Que de mon cabinet je les fasse partir,
Que j'endure la Presse aussi-bien qu'un Martyr,
Qu'on barbouille mon nom, qu'on m'imprime sans boire,
Si ce n'étoit du jus de l'encre la plus noire;
Que je devienne livre, & que mon casaquin
Soit de peau de mouton, ou bien de marroquin;
Qu'on me crie au Palais comme un Auteur insigne
Que d'un bruit immortel tout le monde croit digne;
&c.

Au reste, cette Ode de Saint-Amant, intitulée *la Solitude*, est sans contredit son meilleur ouvrage; c'est dommage que le Poëte l'ait gâté par les basses

circonstances qu'il y a mêlées. On est fâché en lisant cette Ode, de voir que parmi un grand nombre d'images très-agréables, il vienne présenter mal-à-propos aux yeux des choses aussi rebutantes que des crapeaux & des limaçons qui bavent, & le squelette d'un pendu. Malgré ces défauts, cette piece a toujours eu des admirateurs; elle a été réimprimée dans plusieurs Recueils, & traduite en vers Latins. Etienne *Bachot*, célebre Médecin, en a donné une version sous son nom dans ses *Horæ Subcisivæ*, qui a été publiée de nouveau dans un Recueil imprimé en 1738. par les soins de M. l'Abbé *Saas*, aujourd'hui Chanoine de l'Eglise de Rouen, & associé de l'Académie de la même Ville, sous le titre de *Fables choisies de M. de la Fontaine, traduites en vers Latins, & autres pieces de Poésie Latines & Françoises.* Mais le sçavant Editeur observe dans sa Préface, que cette Traduction que Bachot a donnée comme son ouvrage se trouve toute entiere, à quelques legers changemens près, sous le nom du Pere *Colignac*, dans une collection de quelques Harangues & Poésies La-

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

tines de plusieurs Prêtres de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, imprimée en 1662.

Saint-Amant étoit à Belle-Isle avec M. le Duc de Retz, lorsqu'il fit son Poëme intitulé *le Contemplateur*, où l'on trouve d'aussi belles images & aussi bien exprimées que dans sa Solitude. Il l'adressa à Philippe de Cospean, Evêque de Nantes, qui lui avoit donné de solides instructions sur les devoirs du Christianisme, comme il paroît par ces vers :

Vous par qui j'espere être exemt
De choir en l'éternelle flâme,
Apostre du siécle présent,
Cause du salut de mon ame, &c.

Ce Poëme est suivi de plusieurs autres pieces, l'*Andromede*, *la Métamorphose de Lyrian & de Sylvie*, sous laquelle le Poëte cache l'histoire de ses propres amours, *l'Arion*, *les Visions*; *la Pluye*, *la nuit*; *le Palais de la volupté*, où il décrit d'une maniere enjouée, & souvent burlesque, une maison de plaisance que M. le Duc de Retz avoit dans la Forêt de Prinçay; diverses Elégies; des vers composés pour des Ballets;

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

des Epigrammes, des Sonnets ; plusieurs pieces qui ne respirent que la débauche, & son imprécation contre la ville d'Evreux, où il dit *qu'on voyoit dans cette Ville plus de trente Eglises,*

Et pas un pauvre Cabaret.

On a réimprimé cette premiere partie des *Œuvres de Saint-Amant* en 1642. avec une suite contenant huit pieces qui n'avoient point encore été réunies, *le Soleil levant*, *le Melon*, à qui *Perrault* donne dans le tome troisieme de son *Parallele* des éloges que ce Poëte ne mérite point ; *le Poëte crotté*, *la Crevaille*, *Orgye*, *le Tombeau de Marmousette*, *le Paresseux*, *les Goinfres*. Saint-Amant étoit affligé de plusieurs incommodités lorsqu'il fit le *Poëte crotté* ; il dit lui-même :

Quant est de moy, malgré ma jambe,
Où le feu S. Antoine flambe,
Malgré mon pauvre bras démis,
Au grand regret de mes amis.

Ce Poëme est une Satyre : l'Auteur y peint je ne sçai quel mauvais Poëte, à qui il n'épargne ni les mépris, ni les sarcasmes. Le portrait qu'il en fait est

Marc-Antoine de Gérard, Ecuyer, Sieur de S. Amant. 1660.

ridicule; mais les couleurs en sont très-vives. Dans l'*adieu* qu'il lui fait faire à la ville de Paris, il y a des traits finement touchés, & une Peinture vraie de plusieurs mauvais Ecrivains de ce tems-là. Par exemple, après avoir fait faire au Poëte un long étalage de tout ce qui lui avoit été demandé selon les occasions ou selon le caprice de ceux qui l'occupoient, il se plaint d'avoir toujours été fort mal récompensé, pendant qu'on étoit libéral envers beaucoup d'autres qui, selon lui, ne le valoient pas.

J'ai veu qu'un Sonnet acrostiche
Anagrammé par l'hémistiche,
Aussi-bien que par les deux bouts;
Passoit pour miracle chez vous.
J'ai veu que vous preniez des noises
Pour les Marguerites Françoises,
Et qu'eussiez joué des couteaux
Pour *Nerveze*, & pour *Escuteaux*;
Et depuis peu même *la Serre*,
Qui Livres sur Livres desserre,
Duppoit encore vos esprits
De ses impertinens écrits.... :
Adieu, vous qui me faites rire,
Vous gladiateurs du bien dire,
Qui sur un pré de papier blanc,
Versants de l'ancre au lieu de sang;

Quand la guerre entre vous s'allume,
Vous entrebourrés d'une plume,
D'un cœur doctement martial,
Pour le sceptre éloquential, &c.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

Le Poëte entre dans beaucoup d'autres détails, qui ont encore leur utilité pour faire connoître ce qu'on voyoit & ce qui se passoit alors à Paris.

Dans l'exemplaire de la Bibliotheque du Roi, on a inseré après la suite de la premiere partie des Poésies de Saint-Amant un *Caprice* du même, qui avoit paru séparément, & qui par les obscénités qu'il contient ne mérite que d'être oublié.

La seconde partie de ses Œuvres est de 1643. elle renferme plus de 30 pieces, dont plusieurs ne sont que de la jeunesse de l'Auteur, qui a jetté sur elles un regard trop favorable. Il avoue, dans son avis burlesque, qu'il auroit pû grossir ce second Recueil de diverses autres Poésies, mais *qui ont été tenues pour trop délicates pour souffrir la travail de la presse*. Dans la vérité, c'est que ces pieces blessoient trop ouvertement la pureté des mœurs pour en permettre l'impression. Parmi celles que le Poëte

MARC-ANTOINE DE GERARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

nous a données dans son second Recueil, on a son Poëme sur *le passage de Gibraltar*, dont j'ai fait mention; plusieurs *Caprices* dont les titres sont aussi singuliers que les sujets, tels que *la Pétarrade aux Rondeaux; l'Avant-Satyre; les Pourveus Bachiques.* Il y a aussi l'éloge du *Cidre*, dont le Poëte buvoit pourtant beaucoup moins que de vin; une Epître au Baron de Melay, Gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux, &c.

Saint-Amant ne donna la troisieme partie de ses *Oeuvres* qu'en 1649. Elle renferme 18 Sonnets, dix Epigrammes, plusieurs Rondeaux, quelques Epîtres Héroï-comiques, & une longue suite de Triolets. Beaucoup de ces pieces sont des années 1645, 1646 & 1647. Les *Nobles Triolets* paroissent avoir été composés en 1648. pendant les troubles de *la Fronde*. Le Poëte, indisposé alors, & forcé par son incommodité à garder la neutralité, comme il le dit lui-même, s'en dédommagea par cette longue tirade de triolets burlesques, satyriques, moraux, historiques. *Tantôt*, ajoute-t-il, *c'est moi qui y parle;*

*tantôt c'est le tiers & le quart; tantôt c'est le bourgeois qui dit de bons mots à sa mode; tantôt il y a quelque suite; tantôt il n'y en a point du tout.* Le premier Triolet donne le caractere de ce genre de Poésie :

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

Pour construire un bon Triolet,
Il faut observer ces trois choses :
Savoir, que l'air en soit folet,
Pour construire un bon Triolet;
Qu'il rentre bien dans le rolet,
Et qu'il tombe au vrai lieu des pauses;
Pour construire un bon Triolet,
Il faut observer ces trois choses.

Ces trois parties des Œuvres de Saint-Amant ont été réunies en 1661. avec quelques augmentations en fort petit nombre. On a eu tort de supprimer dans cette édition la Préface de *Faret*, les Epîtres dédicatoires & les Avertissemens de l'Auteur, toutes pieces nécessaires pour se mettre au fait de l'histoire de sa vie. On a omis pareillement dans les éditions in-4°. & in-12. les Stances que Saint-Amant mit au jour en 1650. au nombre de six, chacune de neuf vers, sur la grossesse de la Reine de Pologne & de Suéde; ses 70 Stances sur l'Imitation de J. C.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur de S. AMANT. 1660.

traduite en vers par Pierre Corneille; son *Caprice*, intitulé, *la Rome ridicule*; & son *Moyse sauvé*. Il faut dire un mot de ces deux derniers Poëmes.

*La Rome ridicule* parut en 1643. in-8°. sans nom de Libraire, ni indication du lieu de l'impression. Saint-Amant a toujours protesté qu'il n'avoit contribué en rien à la publication de ce Poëme, qui fut faite à Paris, & qui coûta la liberté au Libraire. C'est une suite de 101 Stances, chacune de dix vers, & chaque vers de huit syllabes. Ce Poëme est un portrait burlesque & satyrique de Rome, de sa situation, de la Statue de Pasquin & des autres Statues qu'on voit ou qu'on voyoit alors dans cette Ville, du Clergé tant séculier que régulier, qui est fort nombreux dans cette Capitale du monde chrétien, &c. Le Poëte y remonte jusqu'à Remus & Romulus, qu'il habille comme les autres en ridicule. Il outre fréquemment la Satyre, charge presque toujours ses portraits, se montre fort peu Religieux, & dit beaucoup de mal des moeurs des Cardinaux, des Moines & des Ecclésiastiques. Il est aisé

de voir qu'il n'avoit nul dessein de corriger en reprenant, mais que son but principal étoit de diffamer. Il s'exprime souvent d'une maniere plus que boufone, & les peintures lascives ne lui manquent jamais au besoin. Il parle ainsi des sérenades que les Italiens donnent souvent par politesse ou par galanterie.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

Quels jolis acteurs de Guiterre
Entens-je passer là dehors ?
Sans mentir voilà des accords
A mener la Musique en terre.
Aux lamentables hurlemens,
Aux syncopes, aux roulemens.
Dont leur gorge est si bien munie;
Sauf l'honneur de *G-re-sol-ut*,
Je me figure l'harmonie
D'un concert de matous en rut.

Le *Moyse sauvé*, imprimé en 1653. & en 1660. est un Idyle héroïque divisé en 12 parties ou chants. L'Auteur l'avoit commencé en 1647. puisqu'étant cette année à Collioure en Roussillon, il en envoya de-là une partie à la Reine de Pologne. Il l'acheva avant de s'être fixé à Paris. C'étoit de tous les ouvrages du Poëte celui qui devoit, ce semble, lui don-

MARC-ANTOINE DE GERARD, Ecuyer, Sieur de S. AMANT. 1660.

ner le plus de réputation. Il éblouit effectivement, & prévint d'abord un grand nombre de personnes; quelques connoisseurs même en dirent du bien, & Chapelain, auquel on ne dispute point la qualité de bon critique, n'a pas craint d'appeller ce Poëme *une Peinture parlante*. Mais M. Despréaux en a jugé bien différemment, comme on le voit par ce vers de la Satyre neuvieme.

Le Moyse commence à moisir par les bords;

& par ceux-ci, qu'on lit au troisieme chant de son Art poétique:

N'imitez pas ce fou, qui décrivant les Mers,
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes Maîtres,
Met pour le voir passer les poissons aux fenêtres,
Peint le petit enfant qui *va*, *saute*, *revient*;
*Et joyeux à sa mere offre un caillou qu'il tient.*

Gombaud avoit fait cette Epigramme contre les vers de Saint-Amant avant M. Despréaux,

Tes vers sont beaux quand tu les dis;
Mais ce n'est rien quand je les lis:
Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais en donc que je puisse lire.

Malgré ces censures, M. Despréaux lui-même convenoit que Saint-Amant avoit assez de génie pour les ouvrages de débauche & de Satyre outrée, & qu'il a quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux. Le Pere *Mourgues*, Jésuite, qui le cite dans son *Traité de la Poësie Françoise*, dit aussi qu'il est peut-être le plus régulier de nos Poëtes en fait de rimes. Ses Stances sur l'Imitation de J. C. lui feront toujours honneur, de même que sa Solitude, & quelques autres de ses pieces. Et dans sa *Rome ridicule* même il se trouve des plaisanteries capables de faire rire l'homme le plus grave. Colletet, dans son *Discours sur le Poëme Bucolique*, nº. 15. avoue qu'on a blâmé son ami d'avoir donné à son Moyse, & à quelques autres de ses Poëmes, le titre d'*Idylle héroïque*, & il s'efforce de l'en justifier; mais on a paru peu satisfait de ses raisons. Je suis également fâché que M. *des Forges Maillard*, homme d'esprit & de goût, ait tenté aussi de défendre Saint-Amant contre la critique de M. Despréaux; il me semble qu'il n'y a pas mieux réussi que M. Perrault, qui

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

6e. Réflex. crit. Edit. de 1724. p. 92.

MARC-ANTOINE DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE S. AMANT. 1660.

Merc. Août. 1752.

avoit fait la même tentative avant lui dans le tome troisieme de son Parallele. Je n'en juge au reste que sur l'extrait donné dans le Mercure de France de la Dissertation sur ce sujet, que M. des Forges Maillard avoit envoyée à l'Académie de la Rochelle, à qui il fait honneur par ses talens.

*Fin du seizieme Volume.*





# BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

******************************

*On a rangé ce Catalogue ſuivant l'ordre des matieres qui ſont traitées dans cet ouvrage : & afin que l'on trouve ſans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y eſt fait mention, on indique ici les pages où il en eſt parlé. On a cru auſſi devoir inſérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matieres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage ; mais ces derniers ſont en petit nombre.*

---

## *SUITE DE LA HUITIEME PARTIE.*

### *Poëtes François.*

CHronique de Metz, en vers François ; par *Jean* LE CHATELLAIN, Religieux Auguſtin. Dans le tome troiſieme de l'Hiſtoire de Lorraine, par le R. P. Dom *Auguſtin* CALMET, Bénédictin, de la Congrégation de S. Vannes. *tome* 15. *page* 2. *& ſuiv.*

Sonnets amoureux, par C. D. B. (Charles d'ESPINAI, Breton.) *A Paris, pour Guillaume Barbé*, 1559. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 7. *& suiv.*

Les mêmes, *à Paris, de l'Imprimerie de Robert Etienne*, 1560. in-4°. *ibid.*

Pastorales sur le Baptême de M. Charles Emanuel, Prince de Piémont, en vers & en prose : Plus, Recueil de diverses Odes ; par *Jean* GRANGER, Prêtre Lorrain. *A Chamberry*, 1568. in-4°. *t.* 15. *p.* 8.

Le Tombeau & Eloge du très-illustre & très-magnanime Duc de Joyeuse, accompagné de plaintes & regrets de la France, & des heureux Anagrammes Latin & François, du nom d'icelui ; dédié à M. des Portes, Abbé de Tyron : par *André* DE ROSSANT, Jurisconsulte & Poete Lyonnois. *A Paris, Michel de Roigny*, 1587. in-8°. *t.* 15. *p.* 9. 10.

Le Tombeau & Discours de la vie & mort honorable du vaillant & généreux Seigneur Edme de Haultefort, lui vivant Chevalier de l'Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller au Conseil d'Etat, Gouverneur de la ville de Verdun, &c. & Commandeur général pour la Sainte Union en la défense de Pontoise, où il est décédé le 12 Juillet 1589. par le même. *A Paris, Pierre Mercier*, 1589. in-8°. *ibid. p.* 10.

La Louange du chien, dédiée à Mademoiselle Allegrin, par le même. *Ib. Pierre Ramier*, 1590. in-8°, *ibid. p.* 10.

L'heureux & fatal Anagramme du nom de très-auguste & très-chrétien Henri de Bourbon IV. Roi de France & de Navarre. Avec un chant panégyric & consolatif à toute la France, tiré du même Anagramme. Par le même. *Paris*, *Denis Dupré*, 1594. in-8°. *ibid. pag.* 10.

Remontrance aux Flamands, avec quelques autres petites pieces, citée par le P. DE COLONIA dans son *Histoire Littéraire de Lyon*. *Ibid. pag.* 10.

Le Tombeau de Robert & Antoine *le Chevalier*, freres, Sieurs d'Aigneaux, doctes & excellens Poëtes François de Vire en Normandie. Ledit Tombeau recueilli de plusieurs doctes Poëtes, par P. L. S. (*Pierre-Lucas* SALLIERE) Avec quelques beaux Poëmes trouvés en leur étude. *A Caen*, *chez Pierre le Chandelier*, 1591. in-12. *tom.* 15. *pag.* 11. *& suiv.*

Les premieres Œuvres poétiques du Capitaine Lasphrise (Marc DE PAPILLON) revûes & augmentées par l'Auteur. A Cæsar de Bourbon, Duc de Vendôme, Gouverneur des pays de Bretaigne & de Lyonnois. *A Paris*, *Jean Gesselin*, 1599. in-12. *t.* 15. *p.* 14. *& suiv.*

Stances sur l'Amour conjugal, & mariage du Roi, par J. B. Q. *A Lyon*, *Claude Morillon*, 1600. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 21.

Les Hymnes Sacrées & Odes spirituelles pour chanter devant & après la leçon du

Catéchiſme, par *Michel* COYSSARD, de la Compagnie de Jeſus. *A Anvers, chez Joachim Trognoſe*, 1600. in-8°. *t.* 15. *p.* 21. 22.

Fantaiſies amoureuſes. *A Paris, chez Pierre Chevalier*, 1601. in-12. *t.* 15. *p.* 22. 23.

La Salmée, Paſtorelle comique, ou Fable boſcagere ſur l'heureuſe naiſſance du fils premier né de très-hault & très-généreux Prince Monſeigneur de Vaudemont, François de Lorraine. Par *Nicolas* ROMAIN, natif de Pont-à-Mouſſon, Docteur ès Droictz, & Sécretaire de mondict Seigneur. *Au Pont-à-Mouſſon, par Melchior Bernard*, 1602. in-12. *Tom.* 15. *pag.* 24.

Poéſie de *David* JOSSIER, natif de Vitry-le-François, dans laquelle ſont contenues pluſieurs inſtructions profitables pour ſervir à l'honneur de Dieu & à aimer ſon prochain. 1604. in-12. ſans nom de lieu. L'Ep. dédicat. eſt datée du 29 Avril 1603. *tom.* 15. *p.* 25. *& ſuiv.*

Les Muſes incognues, ou la Seille aux Bourriers, plaine de déſirs & imaginations d'amour. *A Rouen, chez Jean Petit*, 1604. in-12. *tom.* 15. *pag.* 27. 28.

Epicédion de Diane, composé par L. ROLAND DE RICHEVILLE, Regent au Collége de la Marche. *A Paris, Pierre Pautonnier*, 1604. in-12. *t.* 15. *pag.* 28. 29. 30.

Les Illuſtres Avantures, par *Pierre* DE DEIMIER, dédiées à Blaiſe de Capiſucco, Marquis de Pogge-Catin, Gouverneur &

Lieutenant Général au fait d'armes pour notre Saint Pere en son Etat d'Avignon & Comté de Veniſſe. *A Lyon, par Thibaud Ancelin*, 1603. in-12. *t.* 15. *p.* 32. & *suiv.*

La Néréide, ou Victoire navale. Ensemble les destins héroïques de Cléophile & de Héréclide. Par le même. Dédiée au Roi. *A Paris, P. Mettayer*, 1605. in-12. *ibid. p.* 33. *& suiv.*

Autres Poësies du même dans le *Parnasse des plus excellens Poëtes de ce temps*, par le Sieur d'ESPINELLE, 2. *vol.* in-12.

Le premier Recueil des Récréations poëtiques de *Jean* ALARY, Advocat en Parlement, A la Reyne Marguerite. *A Paris, Pierre Ramier*, 1605. in-4°. *t.* 15. *p.* 36. *& suiv.*

Le Miracle de la paix en France. Au Roi très-chrétien de France & de Navarre Henri IV. par J. (*Jean*) DU NESME, Pontoisien. *A Paris, Robert Nivelle*, 1598. in-4°. *t.* 15. *pag.* 38. 39.

La Rédemption du monde, avec Instructions spirituelles & morales pour en faire fruit au salut des ames. Par le même. *A Paris, Claude Chappelet*, 1606. in-12. *ibid. pag.* 39. 40.

L'union d'amour & de chasteté pastorale, de l'invention d'A (*Aubin*) GAUTIER, Apotiquaire Avranchois. A Monseigneur de Fiesque. *Discendo senesco. A Poitiers; veuve de Jehan Blanchet*, 1606. in-12. *t.* 15. *p.* 41.

Théâtre sacré, Dina, ou le Raviſſement,

Josué, ou le sac de Jéricho. Débora, ou la Délivrance. Au Roi. Par *Pierre* DE NANCEL. *A Paris, Claude Morel*, 1607. in-8°. *tom*. 15. *pag*. 42. 43.

Le Triomphe de la Ligue, Tragédie nouvelle, (par *Jean* NÉRÉE.) *A Leyde, Thomas Basson*, 1607. in-12. dédiée à Samuel Korecki, Comte de Korec. *t*. 15. *p*. 43. 44.

Figure emblématique en trois Langues, & seulement en une visible de soi, où se peut voir une fleur de louanges du Roi très-chrétien, de la Royne, de M. le Dauphin & de M. le Duc d'Orléans. Ouvrage dont le vrai artifice & secret n'a été jusques ici bien recogneu. A M. le Duc de Sully, Pair de France. Plus, un Panégyric & Traité de l'Institution d'un jeune Prince; par *Estienne* DE CLAVIERE. *A Paris, Robert Foüet*, 1607. in-8°. *tom*. 15. *pag*. 44. 45.

Premier Traité de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; & marques principales & essentielles d'icelle. Dédié à très-haut & très-illustre Seigneur, Messire Nicolas Brulard, Chevalier, Seigneur de Sillery, Vicomte de Pisieux & Garde des Sceaux de France. Par Maître *Jean* HABERT, Parisien, Conseiller du Roi, & Président au Bailliage & Siége Présidial de Beauvais. *A Paris, Denis Langlois*, 1607. in-8°. *t*. 15. *p*. 45.

Imitations chrétiennes. Odes 12. Suite des Imitations chrétiennes, contenant deux Livres de Sonnets. 1574. in-8°. avec les Poëmes chrétiens de B. de Montmeïa. (par *Simon* GOULART, Senlisien.) *t*. 15. *p*. 46. 47.

Sonnets chrétiens accommodés à la Musique d'Orlando Bony & Bertrand, à quatre parties. Par le même, ſelon du Verdier. *ibid.*

Caton, Cenſeur, & autres pieces, par le même. *Voyez le tom.* 7. *de cette Bibliothéque, pag.* 153. 154. *ibid.*

Méditations chrétiennes tirées du vieil & nouveau Teſtament, & dreſſées en forme de Quatrains; par noble *Roland* MANGIN DE MARISY, M. D. S. E. (Miniſtre du Saint Evangile.) *Qui vit bien, bien meurt.* imprimé par Jacob Stœr, 1609. *in*-12. L'Epître dédicatoire eſt du 20 Mars 1608. Les mêmes, nouvelle édition, avec une Traduction des Quatrains en vers Latins, par *Nicolas* VIRET. *A Geneve*, 1620. in-8°. *t.* 15. *p.* 47. 48.

Le Sacré Hélicon, ou le dévot logis de la Muſe dévote; par *Louis* GODET, Eſcuyer Sieur DE THILLOY, Champenois-Chaalonnois. Dédié à haut & puiſſant Prince Monſeigneur le Duc de Nyvernois & de Rethelois, (Charles de Gonzagues & de Cléves.) *A Chaalons, Claude Guyot*, 1608. in-12. *tom.* 15. *pag.* 48.

Apologie des jeunes Advocats, avec la recommandation de la Poéſie & de la nouvelle Juriſprudence; par le même. *A Chaalons, Julien Griffard*, 1613. in-8°. *ib. p.* 49.

Le Jardinet poétique de *Paul* CONTANT, Apoticaire de Poitiers. *A Poitiers, par Anthoine Meſnier*, 1609. in-4°. *avec figures.* Dédié à Maximilien de Béthune, Duc de

Sully, Marquis de Rosny, &c. *tom.* 15. *pag.* 50. *& suiv.*

Le Dauphin, de *Jacques* DE LA FONS, Angevin. A Monseigneur le Dauphin. *A Paris*, *Claude Morel*, 1609. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 53. 54.

Sidére, Pastorelle, de l'invention du Sieur (René Bouchet) d'Ambillou. Plus, les Amours de Sidére, de Pasithée, & autres Poésies du mesme Autheur. *A Paris*, *Robert Estienne*, 1609. in-8°. Le Privilege est du 22 Septembre 1608. La Dédicace à Madame la Princesse de Conti. *t.* 15. *p.* 55. 56. *& suiv.*

Le naïf Image de l'Envie, (avec Stances & Sonnets) présenté en Estrénes à toute la très-noble & antique maison de MM. les généreux Martels; par frere *Martin* LE NOIR, Augustin Rouennois, Doct. en Théolog. en la Faculté de Paris. *A Rouen*, *Loys du Castel*, 1611. in-12. *tom.* 15. *pag.* 59.

Les Pseaumes de David, mis en vers François, & rapportés verset pour verset selon la vraye Traduction Latine reçûe en l'Eglise Catholique; par *Jean* METEZEAU, Sécretaire & ayant charge des affaires de feue Madame la Duchesse de Bar, sœur unique du Roi, près Sa Majesté. *A Paris*, *Robert Foüet*, 1610. in-8°. *ib.* 1619. in-12. *tom.* 15. *pag.* 60.

L'Heptaméron de la Navarride, ou Histoire entiere du Royaume de Navarre depuis le commencement du monde, tirée de l'Espagnol de Dom Charles, Infant de Navarre; continué

continuée de l'Histoire de Pampelone de N. l'Evêque, jusqu'au Roi Henry d'Albret, & depuis par l'Histoire de France, jusqu'au Roi très-chrétien Henri IV. Roi de France & de Navarre. Le tout fait & traduit par le sieur DE LA PALME (*Pierre-Victor* PALMA CAYET,) Lecteur du Roi. *Paris*, 1602. iu-12. *tom.* 15. *pag.* 62. *& suiv.*

Jubilé mosaïque de 50 Quadrains sur l'heureuse bien-venue de la Seren. Princesse Marie de Médicis, Royne de France; par le même. L'an Jubilé de grace 1600. *Paris*, *François Jacquin*, in-8°. *ibid. p.* 64.

Recueil de diverses Poésies sur le trespas de Henry le Grand, très-chrétien, Roi de France & de Navarre; & sur le Sacre & Couronnement de Louis XIII. son Successeur. Dédié à la Royne, mere du Roi, Régente en France. Par G. (*Guillaume*) DU PEYRAT, Aumosnier servant du Roi. *A Paris*, *Robert Estienne*, 1611. in-4°. *t.* 15. *p.* 54. *& suiv.*

Lamentation sur la mort de Henry le Grand, à l'imitation paraphrastique de la Monodie Grecque & Latine de Féderic Morel, Interpréte du Roi; par *Isaac* DE LA GRANGE. *A Paris*, *Libert*. 1610. in-8°. *Ibid. pag.* 67.

Le petit Olympe d'Issy; par *Michel* BOUTEROUE. *A Paris*, 1609. in-12. *tom.* 15. *pag.* 67. 68.

Recueil de vers lugubres & spirituels de *Louis* DE CHABANS, sieur DU MAINE, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du

Roi. *A Paris*, *Toussaint du Bray*, 1611. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 68. *& suiv.*

Stances sur la mort d'Henri IV. Regrets de la Reine & Sonnet sur le même sujet, dans le Recueil de vers sur ledit sujet donné par DU PEYRAT ; & se trouvent aussi dans le Recueil de CHABANS, *ibid.*

L'Exil de la volupté, ou l'Histoire de Thays, Egyptienne, convertie par Pafnuce ; avec l'image du pécheur pénitent. Par *Gabriel* RANQUET, du Puy en Vellay. *A Lyon*, *Claude Morillon*, 1611. in-12. *t.* 15. *p.* 70. *& suiv.*

Diverses Poésies du même, avec le Dialogue de *Gabriel* RANQUET, avec la Muse. *ibid.* 1611. in-12. *ibid.*

Le même Dialogue, imprimé séparément, sans date ni indication du lieu de l'impression. in-12. *ibid.*

Les Muses du sieur Baron DE NANGEVILLE, où est compris le Songe de la Reine. Dédié au Roi. *A Paris*, *Edme Martin*, 1612. in-4°. *tom.* 15. *pag.* 73. *& suiv.*

La Christiade, ou Poëme Sacré contenant l'Histoire Sainte du Prince de la vie, divisé en cinq livres. Par *Jean* d'ESCORBIAC, Seigneur de Bayonnette. *A Paris*, *Pierre Coderc*, 1613. in-8°. *t.* 15. *p.* 76. *& suiv.*

Epistre du Trespas & Résurrection du corps, & immortalité de l'ame. Par le sieur DE MARTIMBOSC, à ses amis ; édition troi-

ſieme. *A Paris, Gilles Blaiſot*, 1613. in-8°. *tom* 15. *pag.* 80.

La Muſe Catholique du ſieur DE LA CROIX MAKON, diviſée en deux parties. La premiere eſt du Libéral arbitre; la ſeconde eſt de la Sainte Euchariſtie. *A Bourdeaux, par Jacques Marcan*, 1614. in-8°. Dédicace générale à M le Duc d'Epernon. L'Approbation eſt du 24 Septembre 1607. & la Permiſſion d'imprimer eſt du lendemain. *tom.* 15. *pag.* 81. 82. 83.

Les Amours conjugales en Dieu. Sonnets, Acroſtiches & Anagrammes, dévoués à la Reine Marguerite par les mains de Marie Terrier, femme de *Denys* FÉRET, Advocat à Moret, près Fontainebleau. Plus, les Prémices, dites le vrai François, ou Poëmes, Advis & Mémoires non moins inſpirés qu'acquis au bien du Saint Pere & Clergé, Roys, Princes & Eſtats Souverains & peuples de l'Univers, & établiſſement de l'ameſnagement public, & affaires de Juſtice & Police, piété & clémence; par le même *Denys* FÉRET. Plus, notables Avis & Mémoires, plaintes & doléances pour les Eſtats de 1614. Paraphraſe de la Table des Portraits des Empereurs de Conſtantinople; l'Hymne de Saint Denys; Sonnets ſur la Loi Salique; Quatrains ſur le même ſujet; Elégie de Solon paraphraſée; l'Y grec Martel d'héréſie en Sonnets; Poëme des affaires de Juſtice, &c. par le même. 1614. in-8°. *t.* 15. *p.* 83. 84.

La Fleur de la Poéſie morale de ce temps, conſacrée à la Fleur des Roys, le Roy des

Fleurs-de-Lys, par Messire *Claude* GUICHARD, sieur D'ARANDAS, Conseiller d'Etat de son Altesse de Savoye, & premier Référendaire du Prince de Piedmont. *A Lyon, Pierre Rigaud*, 1614. in-8°. *t.* 15. *p.* 85.

La descente d'Orphée aux Enfers, (& les *Conceptions diverses*,) par *Charles* DE L'ESPINE, Parisien. *A Louvain*, 1614, in-12. *t.* 15, *pag.* 85. 86.

Le même ouvrage sous cet autre titre : le Mariage d'Orphée, sa descente aux Enfers & sa mort par les Bacchantes. *Paris*; *Henri Sara*, 1623. in-8°. Les *Conceptions diverses* sont aussi dans cette édition. *Ibid.*

Zo Antropie, Tragi-Comédie morale de la vie de l'homme, embellie de feintes appropriées au sujet. A la France. Ensemble quelques autres pieces de Poésie diverse : le tout composé par *François* AUFFRAY, Gentilhomme Breton. *A Paris, David Gilles*, 1615, in-12. *tom.* 15. *pag.* 87. *& suiv.*

Les Œuvres meslées de Messire *Charles* DE CLAVESON, Chevalier de l'Ordre du Roi, & soubz-Lieutenant de Sa Majesté ès Terres & Seigneuries de Claveson, Hostun, Mercurol & Mureil. Au Roy. *A Tournon, par Claude Michel*, 1615. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 89.

Les Amours Sacrées, avec quelques Hymnes, Cantiques & Méditations. Par *Pierre* DE MARIN, Lymosin. *A Lyon, par Léonard Dumas*, 1615. in-8°. *t.* 15. *p.* 90. *& suiv.*

Deuil sur la mort de Henri le Grand,

Roy de France & de Navarre, mis en vers François par *Timothée* LE MERCIER, Escuyer Sieur DE LA HÉRODIERE, Conseiller & Sécretaire du Roy, tiré de la prose du sieur de l'Hostal, Vice-Chancelier de Navarre. Dédié à Fréderic-Maurice de la Tour, Prince de Sedan. *A Sedan, de l'Imprimerie de Jean Jannon*, 1616. in-8°. *t.* 15. *p.* 92. *& suiv.*

Le Triomphe du Messie, mis en deux Livres, pour la Confirmation des Chrétiens, conversion des Juifs, Mahométans, Idolâtres & tous Infidéles; par *François* DU PORT, Médecin de Paris. *A Paris, François Jacquin*, 1617. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 94.

Cantique sur le *Miserere*; par *George* ALBERY, ou AUBERY, Sécretaire de Charles III. Duc de Lorraine. *A Nancy, à l'Hôtel de Ville, chez Garnich*, 1613.

Hymnes sur l'Ascension de nostre Seigneur. Par le même. *ibid.*

Piece en vers pour être chantée. Par le même. *tom.* 15 *pag.* 95. *&* 96.

L'Amphithéâtre du grand Collége de Reims. Solyman II. quatorzieme Empereur des Turcs. A Madame de S. Pierre de Reims. Par *George* THILLOYS, Bachelier en Théologie, & Rhétoricien audit Collége. *A Reims, Simon de Foigny*, 1617. in-12. *t.* 15. *p.* 96.

Les Oeuvres poétiques du sieur BERNIER DE LA BROUSSE. *A Poitiers, Julian Thoreau*, 1618. in-12.

Stances du même ſur la mort de Scévole de Sainte Marthe, arrivée en 1623. dans le *Scevolæ Sammarthani Tumulus*, in-4°. *p.* 120. *tom.* 15. *pag.* 97. *& ſuiv.*

Ode ſur les heureux ſuccès des actions du Roi. Plus, ſur les feux de joye & les artifices faicts pour la Feſte de S. Louis. Stances, & un Sonnet. Par N. LE ROY. *A Paris, Pierre Chevalier*, 1618. in-4°. *t.* 15. *p.* 102.

Odes ſpirituelles ſur l'air des Chanſons de ce tems, avec quelques autres Poéſies; par *Anne* PICARDET, veuve du feu ſieur de Moulieres & d'Eſſartines. Dédiées à Madame le Grand. *A Paris, Sébaſtien Huré*, 1619. in-12. *tom.* 15. *pag.* 102. *& ſuiv.*

Les larmes d'Aronthe ſur l'infidélité de Clorigéne: Récit Paſtoral, diviſé en cinq journées; par P. COLAS. Dédiées à Madame de Leugere. *A Lyon, Jean Lautret*, 1620. in-12. La permiſſion d'imprimer eſt du 23 Septembre 1619. & l'impreſſion du 7 Novembre de la même année. *tom.* 15. *pag.* 103.

La Rodomontade, Mort de Roger, Tragédies, & Amours de Catherine; à M. le Lieutenant Civil. Par DE MÉLIGLOSSE (*Charles* BAUTER) *clarus vates operis. A Paris*, 1605. in-8°. *Item*, la Rodomontade & la Mort de Roger, *à Troyes*, 1619. *&* 1620. ſelon M. de Beauchamps. *tom.* 15. *pag.* 104. *& ſuiv.*

La Mort, ou le grand & dernier ſommeil des humains; la Voye de la vie éternelle &

bienheureuſe, & Quatrains moraux. Par *Jean-Denys* COLONY. Avec une Traduction en vers Latins, par *Nicolas* VIRET. *A Cologne*, 1619. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 108.

Premiere partie des plaiſans loiſirs de Jean d'Améron de Sainte Méxance, ſieur du Lolier, contenant le combat des ſaiſons, entremeſlé de diverſités amoureuſes, & pluſieurs belles rencontres. *A Paris, Touſſaint du Bray*, 1620. in-8°. *t*, 15. *p.* 109. 110.

Vers Leipogrammes & autres Oeuvres en Poéſie de S. C. S. D. R. (*Salomon* CERTON, Sécretaire du Roi.) *A Sedan, de l'Imprimerie de Jean Jannon*, 1620. in-12. *tom.* 15. *pag.* 111. 112. 113.

Les Tragédies d'*Antoine* DE MONTCHRESTIEN, ſieur DE VASTEVILLE, ſçavoir l'Eſcoſſoiſe, la Carthaginoiſe, les Lacernes, David, Aman & Suſanne; ſuivies de Stances, Diſcours, Sonnets, & d'une Bergerie, in-8°.

Les mêmes, *à Nyort*, 1606. in-12. augmentées d'Hector, Tragédie.

Les mêmes, *à Rouen*, 1604. & 1627. *tom.* 15. *pag.* 114.-119.

La Magdeleine de frere *Remy* DE BEAUVAIS, Capucin, de la Province des Pays-Bas. *A Tournay, Charles Martin*, 1617. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 120. 121.

La Magdaliade, ou Eſguillon ſpirituel pour exciter les ames pécheresses à quitter leurs

vanités & faire pénitence, à l'exemple de la très-sainte Pénitente Magdeleine. Par F. M. A. DURANT, Chartreux. *A Tours*, *Marc Nyon*, 1622. in-12. *ibid. pag.* 121. 122.

Uranie pénitente, (ou la vie & la pénitence de la Magdeleine,) à Monseigneur l'Illustrissime Cardinal de Bentivole, Abbé du Monastere des Religieux Bénédictins en la ville de S. Vallery sur Somme. Par M. *Jacques* LE CLERC, Curé & Official dudit lieu. *A Rouen*, *chez Petit-val*, 1628. in-12. *ibid. pag.* 122. 123.

La Marguerite Chrétienne, Hymne, contenant la vie & le martyre de la Vierge Sainte Marguerite; avec une paraphrase sur le *Stabat Mater*: composé par feu M. COEFFETEAU, Evêque de Marseille. Dédié à la Royne, par *René* LE MASUYER, Parisien, 1627. in-8°. sans nom de Libraire. *t.* 15. *p.* 123. 124.

Paraphrase du Révérendissime Pere frere *Nicolas* COEFFETEAU, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prescheurs, sur la prose du Saint Sacrement de l'Autel, composée par S. Thomas d'Aquin. *A Lyon*, *par Jean Anard*, 1606. in-4°. *ibid. p.* 124.

Les Amours du Berger Philandre & de Caliste, & autres Oeuvres; par le sieur DES VALOTTES. *A Paris*, *Jacques Villery*, 1623. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 125. 126.

La Franciade, ou Histoire générale des Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis le juste, à présent régnant; mis en vers François par le sieur GUEUFFRIN, Con-

trôleur au Grenier à Sel de Noyon, Sécretaire de feu M. le Duc de Mayenne. *A Paris, Antoine de Sommaville*, 1623. in-8°. Dédié au Roi Louis XIII. *t.* 15. *p.* 126. 127.

Poëme Héroïque sur une antique piece de Tapisserie, en laquelle est représenté le voyage du Roi Charles VII. en la ville de Reims, pour y recevoir son Sacre & Couronnement, entrepris à la persuasion & conduite de Jehanne, Pucelle d'Orléans, & autres vers. Par *Nicolas* BERGIER, Avocat au Siege Présidial de Reims, Adjoint aux Enquêtes pour le Roi audit Siege, & Procureur Syndic des Habitans de ladite ville de Reims. Dans un Recueil de plusieurs Inscriptions & de Poesies Latines & Françoises à la louange de la Pucelle d'Orléans & de sa famille. *A Paris*, 1613. in-4°. *it. ibid. de l'Imprimerie d'Edme Martin*, 1628. in-4°. La premiere édition a été aussi faite chez le même. *t.* 15. *p.* 127. 128. *& suiv.*

Recueil de Poésies Françoises, par divers Auteurs, sur la mort de Scévole de Sainte Marthe, arrivée en 1623. Dans le *Scevolæ Sammarthani Tumulus*, in-4°. 1630. *tom.* 15. *pag.* 134. *& suiv.*

Le Temple d'honneur, où sont compris les plus beaux & héroïques vers des plus renommés Poëtes de ce temps, non encore veus ni imprimés (sur la mort de Florimond d'Ardres, Baron de Frican, mort en 1619.) Avec d'autres compositions, tant Latines, Italiennes, qu'Espagnoles. *A Paris, & se vendent sur le Pont-neuf, devant la Samaritaine.* 1622. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 136. 137.

Q v

Vers François du sieur Vicomte SOULANGIS, faits par lui aux eaux de Pougues, l'an 1624. in-8°. Plus, les Tablettes adressées aux Dames de la Cour. *t.* 15. *p.* 140.

La Chasteté, Poëme héroïque en l'honneur du Roy & des Reynes; par le sieur GUILLARD DANVILLE, Gendarme de la Reyne. *A Paris, Nicolas Alexandre*, 1624. in-4°. *t.* 15. *pag.* 141. 142. *& suiv.*

Poëme sur la convalescence de Charles, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg; par *Alphonse* DE REMBERVILLER, Gentilhomme Lorrain. 1596. *tom.* 15. *pag.* 138.

Poëme, du même, sur le trespas de Paul de Porcelets de Maillane. 1596. *ibid.*

Adieu aux généreux Seigneurs Gentilshommes & Soldats allant en Hongrie contre le Turc. 1597. par le même.

Stances funébres, du même, sur le trespas de Messire George, Baron de Boppart, Seigneur d'Albe, Colonel Lorrain, tué au siege de Bude en 1598. *ibid. pag.* 139.

Plaintes de la Lorraine sur le trespas de Jean, Comte de Salm, Maréchal de Lorraine, Gouverneur de Nancy, décédé en 1600, par le même. *ibid. pag.* 139.

Les larmes publiques sur le trespas de Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur; avec le Polémaque, ou Pierre Guer-

riere, dont ce Prince usoit, & le Narré de la Pompe funebre faite à ses obséques à Nancy. Par le même. *A Pont-à-Mousson*, in-4°. 1602. *ibid.*

Les dévots élancemens du Poëte chrétien. Par le même; avec fig. *ibid.* 1603. *ibid.*

Les Ténebres du sieur (*Henri*) HUMBERT, exposées au jour sérénissime de l'Altesse de Madame. *A Nancy, par Sébastien Philippe*, 1624. in-12. *t.* 15. *p.* 144.

L'Adonis de la Cour, divisé par douze Nymphes. Dédié à Monseigneur, frere du Roi; par *Claude* FAVIER. *A Paris*, *Antoine de Sommaville*, 1624. in-12. *t.* 15. *p.* 145.

L'Euthymie, ou du repos d'esprit; la Thémis, ou des loyers & peines; avec (des Sonnets &) des Quatrains moraux. Par Me *Jean* CLAVERGER, Advocat en Parlement, Conseiller & Maistre des Requêtes de la feue Royne Marguerite. *A Paris*, 1624. in-8°. sans nom de Libraire. *t.* 15. *p.* 146. *& suiv.*

Les mêmes Poésies, seconde édition, corrigée & augmentée d'un tiers. *A Paris*, *Adrian Périer*, 1624. in-8°. *ibid.* *p.* 148.

Les Traverses du sieur DE RESNEVILLE, & ses Oeuvres Poétiques. Dédiées à M. Morant, Baron du Mesnil-Garnier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, &c. *A Paris*, *Toussainct du Bray*, 1624. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 149. *& suiv.*

Les Amours de Mélisse. *A Paris*, *Henry*

Q vj

*Sara*, 1625. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 155. 156.

Ouvrage poétique du ſieur de la Charnays (*Pierre* DE COTIGNON, Ecuyer,) Gentilhomme Nivernois. Dédié à Meſſeigneurs les Ducs de Rethelois & de Mayenne. *A Paris, Charles Hulpeau*, 1626. in-12. *tom.* 15. *pag.* 159. *& ſuiv.*

Songe, & ſon interpretation; avec un Hermitage Chreſtien. Par *Benjamin* DE LA VILLATTE, Chanoine en l'Egliſe de S. Martin de Champeaux en Brie. *A Paris, Jean Laquehay*, 1626. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 161. *& ſuiv.*

Le Paranymphe de la Cour, où ſont dépeintes les vertus héroïques du Roi, de pluſieurs Princes, Seigneurs & Dames de la France; avec l'antiquité de leurs Maiſons & quelques particularités de ce qui s'eſt paſſé, tant à l'Iſle de Ré, que devant la Rochelle. Par le ſieur ELIS, de Falaiſe, (*Charles* ELIS DE BONS.) *A Rouen, Jacques Cailloué*, 1628. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 163. *& ſuiv.*

Oeuvres poétiques du ſieur P. (*Pierre*) DE MARBEUF, compoſées ſur l'heureux mariage de leurs Alteſſes de Savoye, & dédiées au ſéréniſſime Duc de Savoye. *A Rouen, Jean le Boulenger*, 1619. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 168. *& ſuiv.*

Recueil des vers de M. DE MARBEUF, Chevalier, Sieur de Sahurs. *A Rouen, David du Petit-val*, 1628. in-8°. *ibid.*

Le portrait de l'homme d'Eſtat, Ode,

par le même. *Paris, Jean Camusat*, 1633. in-4°. *ibid.*

Les Oeuvres de M. *François* DE MALHERBE, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. *A Paris, Charles Chappelain*, 1630. in-4°. *tom.* 15. *pag.* 173. *& suiv.* 192. *& suiv.*

Les mêmes, *à Paris, Antoine de Sommaville*, 1642. in-12. *pag.* 192. *& suiv.*

Les Poésies de *François* DE MALHERBE, *ibid.* 1660. in-12. *ibid.*

Les mêmes, avec les observations de M. Ménage, *ibid. Thomas Jolly, & Louis Billaine*, 1666. in-8°. *ibid.*

Les mêmes, avec les mêmes observations; seconde édition. *ibid. Claude Barbin*, 1689. in-12. *pag.* 192. *& suiv.*

Les Oeuvres du même, avec les observations de Ménage & les remarques de (Urbain) Chevreau, sur les Poésies. *A Paris, les freres Barbou*, 1722. in-8°. 3. *vol. ibid.*

Remarques sur les Oeuvres poétiques de Malherbe, par CHEVREAU. *A Saumur*, 1660. in-4°. *ibid. pag.* 195.

Sonnet pour M. le Cardinal de Richelieu; par MALHERBE. Dans *le Sacrifice des Muses*, 1635. & dans les *Amusemens du cœur & de l'esprit. tom.* 12. *pag.* 193. 194.

Lettre de M. DE MALHERBE, à M. de

Villeneuve, Seigneur de la Garde & de la Motte, & Ode du même au même. Dans les *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le P. DES MOLETZ, *tom.* 1. *part.* 2. Et dans la Bibliothéque Françoise de DU SAUZET, *t.* 7. *t.* 15. *p.* 202. 203.

Vie de François de Malherbe, par HONORAT DE BEUIL, Sieur DE RACAN, 1651. in-8°. —— La même, dans les *divers Traités d'Histoire, de Morale & d'Eloquence. A Paris, veuve Thiboust*, 1672. *in*-12. —— La même, dans les *Mémoires de Littérature de M. de S*** (DE SALLENGRE.) *A la Haye*, 1717. *tome second, premiere partie*; avec une Lettre préliminaire & des notes. —— La même, dans l'édition des Oeuvres de Malherbe. *A Paris*, 1722. *tom.* 15. *pag.* 182. *& suiv.*

Diocletian & Horace, Tragédies, avec des meslanges; par *Pierre* DELAUDUN D'AIGALIERS. *A Paris*, *David le Clerc*, 1596. in-12. *tom.* 15. *pag.* 204.

La Franciade de *Pierre* DELAUDUN, Sieur D'AIGALIERS, divisée en neuf livres. Au Roi très-chrétien de France & de Navarre, Henri IV. *A Paris, pour Anthoine du Breuil*, 1604. in-12. *ibid. pag.* 206. *& suiv.*

Les Oeuvres chrétiennes de *Claude* HOPIL, Parisien. *A Lyon*, 1604. in-12. *tom.* 15. *pag.* 210. *& suiv.*

Les doux vols de l'ame amoureuse de Jésus, exprimés en 50 Cantiques spirituels, très-propres à enflammer les ames à la dévotion & à l'amour de Dieu. Par le même, *A Pa-*

*ris, Jean Jost*, 1629. in-8°. *ibid. pag.* 211. 212.

Les perles, ou les larmes de la Sainte Magdeleine, avec quelques rimes fainctes; dédiées à Madame la Comtesse de Carces. Par *César* NOSTRADAMUS. *A Tolose, de l'Imprimerie des Colomiez*, 1606. in-12. *t.* 15. *pag.* 215. *& suiv. jusqu'à* 219.

Dymas, ou le bon Larron; dédiée à son Altesse sérénissime de Lorraine. *ibid.* 1606. in-12. *ibid.*

Le Songe de Scipion, Poëme héroïque & très-excellent de *César* DE NOSTRADAME, Gentilhomme Provençal. Dédié à la sérénissime Altesse du très-haut & très-héroïque Prince Charles, Duc de Savoye. *ibid.* 1606. in 12. *ibid.*

Vers funebres sur la mort de Charles du Verdier, Escuyer de Monseigneur le Duc de Guise, & très-excellent Joueur de Luth. Par le même. *ibid.* 1607. in-12. *ibid.*

Pieces héroïques, & diverses Poësies, dédiées à M. le Duc de Guise. Par le même. *ibid.* 1608. in-12. *ibid.*

Le Parnasse Royal, où les immortelles actions du très-chrétien & très-victorieux Monarque Louis XIII. sont publiées par les plus célebres esprits de ce temps; avec une Epître dédicatoire au Roi, par l'Abbé DE BOISROBERT. *Paris, Sébastien Cramoisy*, 1635. in-4°. (mais les pieces sont de 1628. & 1629.) *tom.* 15. *pag.* 219. *& suiv.*

Au Roi, sur la prise de la Rochelle, par le Marquis de Breval. *A Paris, Antoine Estienne*, 1628. in-4°. *ibid. pag.* 220.

Stances au Cardinal de Richelieu, sur le même sujet; par CHANVALON. in-4°. *ibid.*

Les Triomphes de Louis le juste en la réduction des Rochelois & des autres Rebelles de son Royaume. Dédiés à Sa Majesté par un Religieux de la Compagnie de JESUS, du College de Reims, (*Florent* BON.) *A Reims, chez Nicolas Constant*, 1629. in-4°. Le Privilege est du 27 Décembre 1628. Le même, selon le P. le Long, *à Paris*, 1629. in-4°. & in-8°. *tom.* 15. *pag.* 221. *& suiv.*

Les cinq premiers Livres du procès d'Amour; avec les Amours chrestiennes du mesme Autheur. *A Paris, Antoine Estienne*, 1630. in-4°. *tom.* 15. *pag.* 222-228.

La Velleyade, ou délicieuses merveilles de l'Eglise Nostre-Dame du Puy, & pays de Velay. Par noble *Hugues* DAVIGNON, Seigneur de Monteilz, Docteur ès Droicts & Advocat en la Sénéchaussée du Puy. *A Lyon, chez Louis Muguet*, 1630. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 228. *& suiv.*

Les Oeuvres Poétiques du sieur DUPIN PAGER. *A Paris, Jacques Quesnel*, 1629. in-12. *tom.* 15. *pag.* 234. 235.

Vers funébres de *Théodore* AGRIPPA D'AUBIGNÉ, Gentilhomme Xaintongeois, sur la mort d'Etienne Jodelle, Parisien,

Prince des Poëtes Tragiques. *Paris*, 1574. in-4°. *tom.* 15. *pag.* 242.

Les Tragiques, donnés au public par le larcin de Prométhée. *Au Dézert, par L. B. D. D.* (Par le même.) 1616. in-4°. *tom.* 15. *pag.* 235. *& suiv.* 239.

Les Tragiques de *Théodore* AGRIPPA, Sieur D'AUBIGNÉ, ci-devant donnés au public par le larcin de Prométhée, & depuis avoués & enrichis par l'Auteur; contenant sept Livres de Poëmes, avec une Préface en vers & une inscription en prose pour la paix donnée par Henri IV. à la France. in-8°. sans date. *ibid. pag.* 241.

Diverses Poésies du même, répandues dans son Histoire universelle. *ibid. pag.* 242. *& suiv.*

Le Théâtre de la peste, où sont décrites en vers les miseres que cette furie a fait ressentir à la ville de Toul en 1630. par *Charles* NICOLAS, Avocat à Toul, 1630. in-12. *tom.* 15. *pag.* 244.

Les primices de la Flore, ou des Amours de *Jean* GODARD, Parisien. *A Paris, Jean Fevrier*, 1587. in-12. & depuis dans le Recueil de 1594. *tom.* 15. *pag.* 247. 248.

Le Gan de *Jean* GODARD, Parisien, à N. Thibaut G. P. *A Paris, chez Daniel Perier*, 1588. in-8°. *ibid. pag.* 248. 249.

Les Oeuvres de *Jean* GODARD, Parisien, divisées en deux tomes. A Henri IV. très-

chrétien & très-victorieux Roi de France & de Navarre. Plus, les Trophées du Roi, composés & adjoutés depuis l'impression des présentes Oeuvres. *A Lyon, par Pierre Landry*, 1594. in-8°. 2. *vol.* Les mêmes, *ibid.* 1624. *ibid. pag.* 249. *& suiv.*

La nouvelle Muse, ou les loisirs de *Jean* GODARD, Parisien, ci-devant Lieutenant Général au Bailliage de Ribemont. Dédiée à M. Duvair, Garde des Sceaux de France. *A Lyon, Claude Morillon*, 1618. in-8°. *ibid. pag.* 256.

· Les Adventures de la France, de *Jean* HEUDON, Poëme en cinq Livres. *A Paris, Bonfons*, 1602. in-12. *t.* 15. *p.* 259.

La conversion du Roi Clovis, sixieme livre des Adventures de la France, de *Jean* HEUDON, Parisien, Advocat en la Cour. *A Paris, Jean d'Aumalle*, 1619. in-8°. *ibid. pag.* 250.

Pyrrhe & Saint Clouaud, Tragédies du même. *ibid. pag.* 258.

Les douze beautés de Phylis, & autres Oeuvres Poétiques du sieur (*François*) DE ROSSET. A Monseigneur le Prince d'Aiguillon. *A Paris, Abel l'Angelier*, 1604. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 261. *& suiv.*

Renaud, Poëme, par *Louis* DORLEANS, Avocat au Parlement de Paris, puis Avocat Général de la Ligue. *A Paris*, 1572. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 273.

Cantique de victoire, par lequel on peut remarquer la vengeance que Dieu a prise dessus ceux qui vouloient ruiner son Eglise & la France ; par le même. *Paris, Robert le Mangnier*, 1569. in-8°. *ibid.*

Sonnets sur le Tombeau du sieur (*Jacques*) DE LA CHASTRE, dit DE SILLAC, par le même. *ib.* 1568. in-8°. *ibid.*

Vers du même, répandus dans son Banquet du Comté d'Arète. *ibid. pag.* 270.

Quatrains moraux pour l'instruction de la jeunesse ; par le même, en 1625. selon Colletet. *Et à Paris, chez François Targe*, 1631. in-8°. *ibid. pag.* 275. 276.

Le tems perdu de I. (*Isaac*) DU RYER, in-8°. *t.* 15. *p.* 277. *& suiv.*

Le même, seconde édition revûe & augmentée. *A Paris, Jean Regnoul*, 1609. in-12. avec la Vengeance des Satyres, Pastorelle. *pag.* 277. *& suiv.* 285.

Le même, troisieme édition, depuis 1610. in-8°. *ibid.*

Le même, sous ce titre : Le temps perdu & les gayetés d'*Isaac* DU RYER, nouvellement mis en lumiere, ensemble deux Pastorelles de son invention. *A Paris, Pierre Deshayes*, 1624. in-12. Les deux *Pastorelles* sont, *le Mariage d'Amour*, & la Vengeance des Satyres, dont on a aussi une édition de 1631. *ibid. &* 285.

Les Amours contraires, Pastorelle du même, 1610. *ibid.*

Traduction des 150 Pseaumes en vers François; avec les Cantiques inserés en l'Office de la Vierge, & quelques autres Cantiques spirituels. Par *Michel* DE MARILLAC, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Sur Intendant de ses Finances; depuis Garde des Sceaux de France. *A Paris, Edme Martin*, 1625. & 1630. nouv. édit. in-8°. *tom.* 15, *pag.* 286. 289.

Diversités poétiques, par le sieur DU VIEUGET. *A Paris, Pierre Billaine*, 1632. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 289. 290.

Recueil des vers de M. DE MONFURON, (*Jean-Nicolas* GARNIER de) Abbé de Val-Sainte, desquels la plus grande partie n'a point encore été vûe ni imprimée. *A Aix, Estienne David*, 1632. in-8°. Plusieurs des mêmes Poésies dans les Recueils de son tems. *tom.* 15. *pag.* 291. *& suiv.*

Sonnet à la louange des Poésies de Monfuron, & Ode au même sur les plaisirs des champs, à l'occasion de la peste d'Aix en 1629. par *Scipion* DU PÉRIER. Dans le Recueil des vers de l'Abbé de Monfuron, *à Aix* 1632. L'Ode est aussi dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de quelques hommes illustres de Provence*; par le P. BOUGEREL, article Scipion du Périer. *A Paris*, 1752. in-12. *tom.* 15. *pag.* 293. 296. 297.

L'Orizelle du C. CHABR. . . ou les

extrêmes mouvemens d'amour, Tragi-Comédie. A Monseigneur le Maréchal de Bassompiere. *A Paris, chez Matthieu Colombel, Imprimeur & Libraire*, 1633. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 297. *& suiv.*

Les dévotions de L. (*Louis*) MAUDIT P. (Prestre,) revûes & augmentées pour la seconde édition. *A Paris, Jacques Dugast*, 1633. in-12. *tom.* 15. *pag.* 301. 302.

Le Bocage de Jossigny, où est compris le Verger des Vierges & autres plusieurs piéces saintes tant en vers qu'en prose; par *Jacques* LE VASSEUR, Archidiacre de Noyon. A M. de Bragelongne, Conseiller du Roi, & Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes. *A Paris, par Fleury Bourriquant*, 1608. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 306. 307. *& suiv.*

Antithéses ou Contrepointes du Ciel & de la terre. A M. Hallé, Conseiller du Roi & Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes. Par le méme. *ib.* 1608. in 8°. *ibid. pag.* 313.

Suite des Antitheses, ou bien les Antitheses composées, par le même: avec les précédentes. *ibid. pag.* 314.

Les devises des Empereurs Romains, tant Italiens que Grecs & Allemands, depuis Jules-César jusqu'à Rodolphe II. à present régnant; avec les expositions d'icelles par Quatrains. Dédiées à M. le Dauphin; par le même. *ibid.* 1608. in-8°. *ibid. p.* 316.

Les devises des Rois de France, Lat. &

Fr. tirées de divers Auteurs anciens & modernes ; par J L. V. R. D. L. D. P. ( *Jacques* LE VASSEUR, Recteur de l'Université de Paris, ) & la paraphrase en vers Lat. par *Michel* GRENET, de Chartres. Le tout enrichi des figures de tous les Rois de France jusques à Henri IV. à present régnant. A M. le Dauphin ; avec l'exposition en vers François par le même. *ibid.* 1609. in-8°. *ibid. p.* 316.

Diverses Poésies du même, répandues dans ses Lettres Latines ; *à Paris, Pierre-Louis Fevrier*, 1623. in-8°. & dans le Tombeau dressé à la bienheureuse mémoire du R. P. Claude de Montigny, Prêtre, Supérieur de la Congrégation de l'Oratoire de JESUS en la ville d'Orléans. Par le même. *A Paris, Pierre de Bresche*, 1625. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 317. 318.

Le Thrésor Sacré de la Muse Sainte, par M. J. (Maître *Jean*) AUVRAY, dédié aux vertueuses Princesses mes Damoiselles de Longueville & d'Etouteville. *A Rouen, chez Gueuffroy*, 1613. in-8°. *t.* 15. *p.* 321. *& suiv.*

Le Banquet des Muses, ou les diverses Satyres du sieur AUVRAY ; contenant plusieurs Poëmes non encore vus ni imprimés, avec l'Innocence découverte, Tragi-Comédie par le même. *ibid. A Rouen, David Ferrand*, 1628. in-8°. *ibid.*

Les Satyres du même sieur AUVRAY, *ibid.* 1631. in-8°. *ibid.*

Le Banquet des Muses, ou Recueil de toutes les Satyres, Panégyriques, Yambes,

Mascarades, Epitaphes, Epithalames, Epigrammes, Gayetés, Amourettes & autres Poëmes prophanes; par le même. *A Rouen, David Ferrand*, 1633. in-8°. *ibid.*

Autres Oeuvres Poétiques du sieur AUVRAY; à la suite de sa Madonte, Tragi-Comédie dédiée à la Reine. *A Paris, Augustin Courbé*, 1631. in-8°. *ibid. pag.* 324.

Les Oeuvres Saintes du même. *ibid.* 1634. in-8°. *ibid. pag.* 326.

Diverses Poésies du même, avec son Discours funebre en prose sur la mort de Henri de Bourbon, Duc de Montpensier. *A Rouen, chez Jean Petit*, 1608. in-12. *ibid. p.* 320. 321.

Les Poëmes du sieur AUVRAY. Præmiez au Puy de la Conception, année 1621. avec les Graces de l'Auteur à la Vierge. Dédiés à très-dévote & très-docte personne R. P. frere P. Guérin Minime, Prédicateur en l'Eglise Cathédrale de Nostre-Dame de Rouen. *A Rouen, David Ferrand*, 1622. in-8°. & dans l'édition des *Oeuvres Saintes* du même, *ibid.* 1634. *tom.* 15. *pag.* 326. 327.

Le Triomphe de la Croix, par le même. *ibid.* 1622. in-8°. *ibid. pag.* 327.

L'Innocence descouverte, Tragi-Comédie du même. *A Rouen, Jean Petit*, 1609. in-12. *ibid. pag.* 324.

Théâtre de Maître *Jean* AUVRAY, contenant trois Tragi-Comédies : l'Innocence découverte, la Madonte, la Dorinde. *A Paris*,

1628. in-8°. mais la Madonte & la Dorinde sont de 1631. *ibid. pag.* 320.

Oeuvres du sieur GAILLARD. *A Paris, Jacques Dugast*, 1634. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 327. 328. *& suiv.*

Les joyeux Epigrammes du sieur DE LA GIRAUDIERE. *A Paris, Claude Banqueteau.* 1634. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 333. 334.

Les Muses de la nouvelle France. A Monseigneur le Chancelier (Nicolas Brulart de Silleri.) Par *Marc* LESCARBOT, Avocat au Parlement de Paris. *A Paris, Jean Millot*, 1612. in.8°. *t.* 15. *p.* 338. *& suiv.*

Diverses Poésies du même, dans son *Histoire de la nouvelle France. ibid.* 1612. in-8°. *ibid. pag.* 337. 338.

Description des treize Cantons Suisses. Par le même. *ibid.* 1618. in-8°. *ibid. pag.* 340. 341.

Les Meslanges Poétiques du sieur (*Honorat*) DE MEYNIER, contenants les véritables Triomphes du Roi : l'Apologie de la Poésie & autres Traictés utiles pour le public. *A Paris, chez François & Julian Jacquin*, 1634. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 341. *& suiv.*

La Royale Thémis, qui contient les effects de la justice divine, humaine & morale ; l'establissement de la Cour de Parlement à Metz, & les Acrostichs sur les noms de Nosseigneurs de ladite Cour ; par Esprit GOBINEAU, Sieur DE MONTLUISANT, Chartrain.
A

*A Metz, par Claude Felix*, 1634. in-4°. *t.* 15. *pag.* 346. 347. *& suiv.*

Poésies du sieur DE CAILLAVET, (Sieur DE MONPLAISIR,) Condommois: divisées en deux Livres & dédiées à sa Melinde, seconde édition. *A Paris, Pierre Targa*, 1634. in-4°. Je n'ai pas vû la premiere édition. *tom.* 15. *pag.* 349. *& suiv.*

L'apparition de Théophile à un Poëte de ce temps, sur le désadveu de ses Œuvres; par *Claude* CAYNE. *A Paris*, 1634. in-12. *tom.* 15. *pag.* 356. 357.

Erotopegme, ou Passe-temps d'Amour; par *Pierre* LE LOYER, Sieur DE LA BROSSE. *A Paris*, 1576. in-8°. & dans le Recueil suivant. *tom.* 15. *pag.* 364.

Les Oeuvres & Meslanges Poétiques de *Pierre* LE LOYER, Sieur DE LA BROSSE, Angevin; ensemble la Néphélococugie, ou la Nuée des Cocus, non moins docte que facétieuse. *A Paris, pour Jean Poupy*, 1579. in-12. achevé d'imprimer au mois de Septembre 1578. *ibid. p.* 361. 362. *& suiv.*

Les divins Mysteres de la Philosophie Platonique, sommairement rapportés à la sagesse de Pythagoras; par *Rodolphe* LE MAISTRE, Conseiller du Roi, & premier Médecin de Monseigneur, frere unique de Sa Majesté. *A Paris, Jacques Dugast*, 1628. in-16. *tom.* 15. *pag.* 366. *& suiv.*

Raillerie universelle, dédiée à M. l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu. (par

le Baron DU PUISET.) *A Paris, Pierre Targa*, 1635. in-8°. *tom.* 15. *pag.* 368.

Les Travaux ſans Travail; par *Pierre* DAVITY, natif de Tournon en Vivaroys; avec le Tombeau de Madame la Ducheſſe de Beaufort, fait par le méme : Le tout dédié à Monſeigneur le Duc de Vendôme. *A Paris, Gilles Robinot*, 1602. in-12. *it. à Rouen*, 1609. in-12. *t.* 15. *pag.* 370. *& ſuiv.*

Oeuvres Poétiques du ſieur DE RAYSSIGUIER. *A Paris*, 1631. in-8°. On peut voir à ſon article les titres de ſes pieces de Théâtre. *tom.* 15. *pag.* 372. *& ſuiv.*

Les Poëmes du ſieur D'EXPILLY, à Madame la Maquiſe de Monceaux (Gabrielle d'Eſtrées.) *A Paris, Abel Langelier*, 1596. in-4°. Ce n'eſt qu'une partie du Recueil ſuivant. *tom.* 15. *pag.* 386.

Les Poëmes de Meſſire *Claude* EXPILLY, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Préſident au Parlement de Grenoble. *A Grenoble, de l'Imprimerie de Pierre Verdier*, 1624. grand in-4°. *ibid. pag.* 389. *& ſuiv.*

Aſie, Uranie & quelques autres vers François; par *Marc-Antoine* MILLOTET, Avocat Général au Parlement de Dijon. in-8°. ſans date. *tom.* 15. *pag.* 402. 403.

Sonnet du même, à la tête du *Denys Alexandrin*, traduit par *Benigne* SAUMAISE, en 1597. *ibid.*

Vers du même, à la louange de Claude

*Expilly*, dans les Poéſies de celui-ci, impri-mées en 1624. *ibid.*

Ode du même, imprimée à la *page* 55. de la *Déſenſe du délit commun*, *&c.* par MILLETOT, 1611. *ibid.*

Avis aux abſens de la Cour; par *Paul* HAY, Sieur DU CHASTELET, de l'Académie Françoiſe. 1631. *t.* 15. *p.* 403. 404.

Contre la vie de la Cour, Satyre du même, donnée ſous le nom de THÉOPHILE dans le Recueil de Serci. *t.* 1. *ibid. p.* 404.

Autre Satyre du même contre un Magiſtrat. *ibid.*

Le Temple de la mort, Poëme; par *Philippe* HABERT, de l'Académie Françoiſe, Commiſſaire d'Artillerie. *A Paris*, 1637. in-8°. & dans divers Recueils. *tom.* 16. *pag.* 2. *&* 3.

Chanſons dévotes & ſaintes ſur toutes les principales Feſtes de l'année, & ſur autres divers ſujets; composées par *Guillaume* BACHET & *Claude-Gaſpard* BACHET DE MÉZIRIAC. *A Dijon*, 1615. in-8°. Les mêmes, *à Lyon*, *J. Lautret*, 1618. in-12. *t.* 16. *p.* 7.

Diverſes Poéſies de *Claude-Gaſpard* BACHET, Seigneur de Méziriac, dans les Délices de la Poéſie Françoiſe. *A Paris*, *Touſſaint du Bray*, 1620. & 1627. in-8°. *ibid. pag.* 7. *&* 8.

Hymne de la Reine Régente, mere du

Roi ; par le sieur DE LA PICARDIERE FORGET (*Pierre* FORGET, Sieur DE LA PICARDIERE.) *Paris*, *Toussaint du Bray*, 1613. in-4°. & avec les Poésies suivantes, *tom.* 16. *pag.* 8. *&* 9.

Le même Poëme, avec diverses autres Poésies du même ; dans les *Délices de la Poésie Françoise. A Paris*, *Toussaint du Bray*, 1620. in-8°. *ibid.*

Les sentimens universels de Messire *Pierre* FORGET, Chevalier, Sieur DE BEAUVAIS & DE LA PICARDIERE, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Estat & privé, & l'un de ses Maistres-d'Hôtel ordinaires. *A Lyon*, 1630. in-8°.

Le même ouvrage revû, corrigé & augmenté par l'Auteur. *A Paris*, *Toussaint du Bray*, 1636. in-4°. *ibid. pag.* 9. *& suiv.*

La France triomphante, au Roi, Poëme & autres Poésies ; par M. *François* DE LA BÉRAUDIERE, Evêque de Périgueux. Dans le Recueil des opuscules de ce Prélat, sous le titre de *Otium Episcopale, où sont contenus plusieurs Traités & Discours. A Périgueux*, 1635. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 14.

La Filite, ou le Romant en vers, Poëme nouveau divisé en huit chants. *A Paris*, *François Targa*, 1640. in-12. en caracteres italiques. *tom.* 16. *pag.* 14. 15.

Poëme sur les merveilles de J. C. partie premiere, en cinq titres. 1. De la naissance de S. Jean, Héraut de JESUS. 2. Du ventre

glorieux de la Sainte Vierge. 3. De la naissance & du berceau de JESUS. 4. Du Baptesme de Jean reçu par JESUS. 5. Des tentations de JESUS. Par noble *Charles* DE BOUGUES, Seigneur du Pous, du Diocèse de Montpellier. *A Paris*, 1642. in-8°. *ibid. pag.* 15. *& suiv.*

Mirame, Europe & autres Pieces, où l'on prétend que le Cardinal de Richelieu a eu beaucoup de part. *t.* 16. *pag.* 22. *& suiv.*

La Description de Richelieu, à la mémoire du Cardinal Duc, Poëme ; par le sieur COLLARDEAU. in 4°. *ibid. p.* 24. *& suiv.*

Les Tableaux des victoires de Louis XIII. par le même, *Julien* COLLARDEAU, Procureur du Roi à Fontenoy-le-Comte. *ibid. pag.* 31. 32.

La Fauconnerie de *Charles* D'ARCUSSIA DE CAPRE, Seigneur d'Esparron, de Pallieres & du Revest en Provence, divisée en dix parties ; avec les portraits au naturel de tous les oiseaux. Au Roi. *Rouen*, *Vaultier & Besongne*, 1644. in-4°. L'avertissement est du 15 Mars 1621. *t.* 16. *p.* 32. *& suiv.*

La Fauconnerie du Roi, avec la Conférence des Fauconniers ; par le même. *ibid.* 1643. in-4°. *ibid.*

Discours de la Chasse, où sont représentés les vols faits en une assemblée de Fauconniers ; par le même. *ibid.* 1644. in-4°. *ibid.*

Lettres de Philoïerax à Philofalco, où

ſont contenues les maladies des oiſeaux & les remedes pour les guérir; par le même. *ibid.* 1643. in-4°. *ibid.*

La Vénerie de *Jacques* DU FOUILLOUX, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme du pays de Gaſtines en Poitou. Dédiée au Roi (Charles IX.) & de nouveau revûe & augmentée, outre les précédentes impreſſions. *A Paris*, *Claude Cramoiſy*, 1628. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 34. 35.

Les Eſſais Poétiques de *Guillaume* DU PEYRAT, Gentilhomme Lyonnois, (depuis Aumoſnier ſervant du Roi.) A très-valeureux & illuſtre Seigneur Anne d'Anglurre, Baron de Givry & Mareſchal de la Cavalerie légére de France. *A Tours, chez Jamet Mettayer*, 1593. petit in-12. *tom.* 16. *pag.* 41. *& ſuiv.*

Le Promenoir de M. de Montagne, par ſa fille d'alliance Mademoiſelle DE GOURNAY; avec quelques Poéſies d'elle-meſme. *Paris*, *l'Angelier*, 1589. in-12. *tom.* 16. *pag.* 48. *& ſuiv.*

Le Bouquet de Pinde, par la même. *ibid.*

L'ombre de la Demoiſelle de Gournay. *Paris*, 1626. in-4°. *ibid.*

Les Advis, ou les Préſens de la Demoiſelle de Gournay. *Paris*, 1641. in-4°. 2. *vol.* *Voy. la Table des Tomes* 4. *&* 6. *de cette Bibliotheque.* *tom.* 16. *pag.* 48.

Diverſes Poéſies de *Nicolas* FARET,

dans les Recueils de son temps. *tom.* 16. *pag.* 55.

Le Philandre de *François* MAYNARD. *A Lyon, Simon Rigaud*, 1621. in-12. Le même, *à Paris*, 1623. in-12. *t.* 16. *p.* 57. 58.

Les Oeuvres de *François* MAYNARD, contenant des Sonnets, des Epigrammes, des Odes & des Chansons; avec une Préface de *Marin* LE ROY DE GOMBERVILLE. *Paris, Augustin Courbé*, 1646. in-4°. *ibid. pag.* 65. *& suiv.*

Diverses Poésies du même dans les Recueils de son temps & dans d'autres Recueils faits depuis. *ibid. & pag.* 70.

Poésies de *Claude* DE MALLEVILLE. *A Paris, Augustin Courbé*, 1649. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 74. *& suiv.*

Les mêmes, *à Paris, Nicolas Bessin*, 1659. in-12. *ibid.*

Diverses petites pieces du même, pour la Guirlande de Julie (Mademoiselle de Rambouillet) dans le Recueil de ces pieces, mis à la suite de la vie de M. le Duc de Montausier. (par le P. LE PETIT, Jésuite.) *A Paris, Rollin*, 1729. in-12. *ibid. p.* 79. 80.

Diverses Poésies du même, dans le *tom.* 1. de la Bibliotheque de M. *le Fort de la Moriniere*, in-4°. *ibid.*

Oeuvres & Meslanges Poétiques, où les plus curieuses raretés & diversités de la na-

ture divine & humaine sont traitées en Stances, Rondeaux, Sonnets & Epigrammes; par *Guillaume* CHEVALIER, Docteur en Médecine, natif de la ville de Saint Pierre-le-Moûtier, en Nivernois. *A Nyort, chez François Mathé*, 1647. in-8°. *tom.* 16. *pag.* 83. 84.

Mars, à Monseigneur, frere unique du Roi. Stances; par *Vincent* DE VOYCTURE (ou VOITURE.) *A Paris*, in-12. 1614. *tom.* 16. *pag.* 92. *& suiv.*

Les Oeuvres de Voiture, mises au jour par E. (*Estienne*) MARTIN DE PINCHESNE. *A Paris, Augustin Courbé*, 1650. in-4°. *ibid. pag.* 101. *& suiv.*

Les mêmes, cinquieme édition, par le même, corrigée & augmentée. *ibid.* 1656. in-4°. *ibid.*

Les mêmes, *à Amsterdam*, 1657. in-12. édition fort jolie. *ibid.*

Les mêmes, *à Paris, Thomas Jolly*, 1672. in-12. *ibid.*

Les mêmes, *ibid. veuve Mauger*, 1685. in-12. 2. *vol. ibid.*

Les mêmes, *ibid. Michel Guygnard*, 1713. in-12. 2. *vol. ibid.*

Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque durant sa captivité; par *François* DE CAUVIGNY, Seigneur de Colomby. *A Paris*, 1616. in-12. *tom.* 16. *pag.* 107.

Diverses Poësies du même. Dans le Cabinet des Muses, *à Rouen*, 1619. in-12. & dans les Délices de la Poësie Françoise, *à Paris*, *Toussaint du Bray*, 1620. in-8°. depuis la page 443. jusqu'à 482. *ibid. p.* 107. 108.

Poëme de l'Institution du Prince, à M. de Vendosme, & autres Poësies; par *Nicolas* VAUQUELIN, Sieur DES IVETEAUX. Dans les *Délices de la Poësie Françoise, chez Toussaint du Bray, à Paris*, 1620. in-8°. *tom.* 16. *pag.* 112. *& suiv.*

Stances Chrétiennes pour louer Dieu; par *Charles* MAIGNART, Prêtre de l'Oratoire & Curé de Sainte Croix à Rouen. *A Paris*, 1638. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 122.

Ode sur la mort du Maréchal de Schomberg; par *Balthasar* BARO, de l'Académie Françoise. Dans le Recueil de 1632. *tom.* 16. *pag.* 125.

Autre Ode du même, pour M. le Cardinal de Richelieu, contre l'Auteur d'un Libelle. *A Paris*, 1637. in-4°. *ibid.*

Diverses pieces de Théâtre du même dont on peut voir le détail dans l'Histoire du Théâtre François; par MM. *Parfait*, *tomes* 4. 5. 6. *&* 7. *ibid. p.* 124. 125.

Regrets funébres sur le trespas de Henry le Grand, Roi de France & de Navarre; par *Estienne* MOLINIER, Prêtre, Docteur en Théologie & en Droit Canon & Civil. Dans le Recueil des Poësies Lat. & Fr. sur le même

R v

ſujet, mis au jour par *Guillaume* DU PEYRAT, in-4°. 1611. *à Paris, au folio* 109. *&c. tom.* 16. *pag.* 126.

Diverſes autres Poéſies du même : dans ſes *Oeuvres meſlées, recueillies après ſon decez d'entre les mains de ſes amis. A Toloſe, Arnaud Colomiez*, 1651. in-8°. *ibid. pag.* 128. 129.

Diverſes Poéſies de *Jean* ROTROU, *tom.* 16. *pag.* 134. *& ſuiv.*

Tombeau de Philippe des Portes, par *Jean* DE MONTEREUL, Avocat au Parlement de Paris, dans le *Parnaſſe des plus excellens Poëtes de ce temps*, 1608. *tom.* 2. & dans quelques éditions des Poéſies de des Portes, *tom.* 16. *pag.* 138.

Diverſes Poéſies de *Jean* DE MONTEREUL, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Eſtat & privé, Sécretaire des Commandemens de M. le Prince de Conti, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, dans les Recueils de ſon temps. *ibid. pag.* 142.

Sonnet de *N.* DE MONTEREUL, ſœur du précédent, dans le Recueil de Sercy de 1653. & dans le Parnaſſe François de M. Titon du Tillet, in-fol. *p.* 445. *ibid. p.* 143.

Diverſes Poéſies de *Jean-Baptiſte* DE CROSILLES, ou CROISILLES, dans les Recueils de ſon temps. *tom.* 16. *pag.* 147.

Epîtres amoureuſes à l'imitation des Epîtres héroïnes d'Ovide en 1619. in-8°. par le même *ibid. pag.* 144. *& ſuiv.*

Tyrcis & Uranie, ou la Chasteté invincible, par le même. Bergerie en prose avec les Choeurs en vers. *Paris*, *Simon Fevrier*, in-8°. 1633. *ibid. pag.* 147.

Le jeu de Tricque-Trac, réduit en ses maximes (en vers) par *Estienne* DE JOLLYVET, Sieur DE VOTILLEY; à la suite du Traité en prose du même, sous ce titre: L'excellent jeu de Tricque-Trac, très-doux esbat ès nobles compagnies. *A Paris*, *Jean Promé*, 1651. in-12. *t.* 16. *p.* 148. 149.

Poëme à l'honneur du sacré vœu de Virginité & de continence, avec plusieurs remarques & advis pour le salut des ames & conversion des Dévoyez; par *Jacques* AVOND, Prestre de la ville de Dye, & Sacristain d'Aouste en Dyois. *A Grenoble*, *Pierre Fremon*, 1651. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 149. 150.

Poésies diverses de *Claude* DE L'ESTOILLE, Seigneur du Sauffay, de l'Académie Françoise, dans les Recueils de son tems, & dans le t. 1. de la *Bibliotheque Poétique* de M. le Fort de la Moriniere. *t.* 16. *p.* 152.

La Belle Esclave, Tragi-Comédie, par le même. *Paris*, 1643. in-4°. *ibid. p.* 151. 152.

L'intrigue des Filoux, Comédie, du même. *Paris*, 1648. in-12. *ibid. p.* 151. 152.

* Les Poésies & Rencontres du sieur DE NEUFGERMAIN, Poëte héteroclite de Monseigneur, frere unique du Roi; imprimé par

commandement de mondict Seigneur. *A Paris, Jacques Jacquin*, 1630. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 156. *& suiv.*

La seconde partie du Livre intitulé, les Poésies & Rencontres du sieur DE NEUFGERMAIN, Poëte hétéroclite de Monseigneur, frere unique de Sa Majesté, par commandement de mondict Seigneur, 1637. in-4°. Ce vol. est sans nom de ville ni de Libraire, mais il paroît avoir été imprimé comme le premier, *à Paris, chez Jacquin* : c'est le même papier & le même caractere. *ibid.*

Vers au Roy & à la Royne de Poulogne, sur le mariage de leurs Majestés ; par le même. *Paris*, 1645. in-4°.

Stances à la Royne de la grande Bretagne ; par le même. *ibid.* 1645. in-4°.

* La Théologie Mystique de S. François de Paule, à faire le retour de l'ame à Dieu par le cercle de l'amour divin. Dédiée à son Altesse Madame l'Electrice Adelhaïde, par un Religieux de l'Ordre des Minimes, du Couvent de Munich (frere *Adrien* ROUSSEL.) Plus, le portrait de S. François de Paule en la personne du très-Révérend Pere Balthazar d'Avila, Général de l'Ordre des Minimes ; présenté à la même Electrice, par le même. *A Munich, Luc Straab*, 1653. in-16. *t.* 16. *pag.* 161. *& suiv.*

Paraphrase des Pseaumes Graduels, & Poésies sur divers sujets ; par *François* D'ARBAUD, Ecuyer, Sieur DE PORCHERES. *Paris*, 1633. in-8°. *t.* 16. *p.* 164.

Ode du même, au Roi (Louis XIII.) dans le *Parnasse Royal. Paris*, *Sébastien Cramoisy*, 1635. in-4°. *ibid.*

Sonnet du même, dans *le Sacrifice des Muses au grand Cardinal de Richelieu. ibid.* 1635. in-4°. *ibid.*

Pseaumes traduits en vers François, par *Jean* D'ARBAUD, Sieur DE PORCHERES, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. *A Grenoble*, 1651. *& à Marseille*, 1684. *ibid. pag.* 167.

Vers d'un Ballet sur la naissance de M. de Vendosme, par *Honorat* LAUGIER, Sieur DE PORCHERES, 1594. *ibid. p.* 168.

Stances du même, sur les cheveux de Madame la Marquise de Monchaux; & Sonnet sur les yeux de la même. *ibid.*

Stances du même, sur la vie, la mort & les écrits du feu Sieur de Sponde, & Sonnet à Madame de Sponde sur la mort de son mari : dans l'*Académie des modernes Poëtes François, à M. de Nerveze. A Paris, Antoine du Breuil*, 1599. in-12. & dans des Recueils postérieurs. *ibid. pag.* 169.

Le Tombeau de la Duchesse de Beaufort, les Regrets de Polémandre sur la mort de Calisthée, & les Regrets du Roi sur la mort de Madame la Duchesse; par le même. Dans *le Temple d'Apollon,* en 1611. *ibid.* Du même, Stances du sieur DE PORCHERES sur les Courses & la Pastorale du Parc, faites à

Thurin devant ſon Alteſſe. *ibid. pag.* 169. & 170.

Conſolation de PORCHERES au Duc de Savoye ſur la mort de ſon fils, & Sonnet du même en réponſe à un Sonnet de des Yveteaux pour Madame la Princeſſe de Conty. Dans *le Parnaſſe des plus excellens Poëtes de ce temps*, ou les Muſes Françoiſes ralliées de diverſes parts, in-12. 1607. *ibid. pag.* 170. *& ſuiv.*

Les Oeuvres de *Jean-François* SARASIN, données par Gilles Ménage, avec un Diſcours de *Paul* FONTANIER PELISSON ſur les Oeuvres de Saraſin. *Paris, Auguſtin Courbé*, 1656. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 179. *& ſuiv.* juſqu'à 186.

Les mêmes, augmentées, imprimées *à Rouen, & ſe vendent à Paris chez le même.* 1658. in-12. *ibid.*

Les mêmes, *à Paris, chez Billaine*, 1663. in-12. *ibid.*

Les mêmes, *à Amſterdam*, 1694. in-12. *ibid.*

Nouvelles Oeuvres de *Jean-François* SARASIN, en deux parties. *A Paris, Claude Barbin*, 1674. in-12. 2. *vol. ibid. pag.* 187. *& ſuiv.*

Ouvrages Poétiques de M. LE VASSEUR, Sécretaire de Monſeigneur le Mareſchal de Gramont. *A Paris, Charles de Sercy*, 1655. in-12. *tom.* 16. *pag.* 198. *& ſuiv.*

La Musette de D. S. D. (du sieur DALIBRAY, *Charles* VION.) *A Paris, Toussaint Quinet*, 1647. in-12. ou plutôt petit in-8°. Le Privilege est du 18 Mai 1646. *t.* 16. *p.* 193.

Les Oeuvres Poétiques du sieur DALIBRAY, divisées en vers bachiques, satyriques, héroïques, amoureux, moraux & chrestiens. *A Paris, Jean Guignard*, 1653. in-8°. *ibid. pag.* 194. *& suiv.* Plusieurs pieces de ces deux Recueils ont paru séparément en divers temps.

Les Amours du sieur TRISTAN. *Paris, Pierre Billaine*, 1638. in-4°. Les mêmes, sous ce titre : Les Amours de feu M. TRISTAN, & autres pieces très-curieuses *A Paris, Gabriel Quinet*, 1662. in-12. *tom.* 16. *p.* 206. *& suiv.*

La Lyre du sieur TRISTAN. *Paris, Aug. Courbé*, 1641. in-4°. *ibid. & p.* 208. *& suiv.*

Les vers héroïques du sieur TRISTAN l'Hermite. *A Paris, chez l'Auteur, au Marais du Temple, & J. B. Loyson*, 1648. in-4°. *ibid. & pag.* 211. *& suiv.*

Deux Sonnets, signés TRISTAN, in-4°. sans date. *ibid.* A M. le Marquis d'Effiat, Ode signée TRISTAN. 1618. in-4°. Ode à M. le Grand, signée TRISTAN, in-4°. 1641. *ibid. pag.* 215.

La Mer, à Monsieur, frere du Roi, Ode, par le même. *Paris, Nicolas Callemont* 1621. in-4°. *ibid. pag.* 211.

Recueil de diverses Poësies héroïques ; contenant la belle Recluse, la vieille laide, l'amour honneste, & autres pieces curieuses recueillies par le même. *Paris, veuve Gabriel Loyson*, 1652. in-4°. *ibid.*

Pieces Dramatiques du même. *Voyez ce présent ouvrage, t. 16. pag. 213. 214.*

Poësies choisies du même, dans la Bibliotheque Poëtique de M. *le Fort de la Moriniere*, in-4°. *tom.* 1. *ibid.*

La Métamorphose des yeux de Philis en Astres ; par *Germain* HABERT, Abbé de Cerisy. *Paris*, 1639. in-8°. & dans plusieurs Recueils du temps. *t.* 16. *pag.* 216. *& suiv.*

Poësies diverses dans les Recueils de son temps, & paraphrase des Pseaumes 49. 84. & 138. dans la Bibliotheque Poëtique de M. *le Fort de la Moriniere*, *tom.* 1. in-4°. *ibid. pag.* 216. *& suiv.*

Les Bachanales, ou Loix de Bachus, Prince de Nise en Arabie, Roi d'Egypte & des Indes, & Dieu des Beuveurs. Ouvrage Lirosophique, dans lequel on voit les divers & merveilleux effets du vin, les extravagantes & ridicules saillies où il porte l'homme par les excès & le mauvais usage de cette précieuse & charmante boisson ; bref, tout ce que peut produire la fumée d'un long & libre repas. Ensemble l'éloge du Tabac, tiré des burlesques du sieur DE LA GARENNE, sur l'original composé à Turin par le même Auteur en l'année 1630. imprimé d'abord

*à Chambéry*; puis par les soins de l'Auteur, *à Grenoble, chez André Gales*, 1657. in-8°. *tom.* 16. *pag.* 221.

Le faut mourir, & les excuses inutiles qu'on apporte à cette nécessité : Le tout en vers burlesques, par M. *Jacques* JACQUES, Chanoine créé de l'Eglise Métropolitaine d'Ambrun. *A Lyon, Michel Duhan*, 1657. in-12. en deux parties. *Item, à Rouen, chez Besongne*, 1710. in-12. *tom.* 16. *p.* 222. *& suiv.*

La Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit DE BEAUCHASTEAU (*François-Matthieu* CHASTELET DE.) Dédiée au Roi. *A Paris, Charles de Serci & Guillaume de Luynes*, 1657. in-4°. avec figures. *tom.* 16. *pag.* 224. 226. *& suiv.*

Les Satyres du sieur DU LORENS, divisées en deux Livres. *A Paris, chez Jacques Villery*, 1624. in-8°. (dédiées au Roi Louis XIII.) *t.* 16. *p.* 239. *& suiv.*

Satyres de M. (*Jacques*) DU LORENS, Président de Châteauneuf. *A Paris, chez Antoine de Sommaville*, 1646. in-4°. *tom.* 16. *ibid.*

Oeuvres Poétiques de *Pierre* DU RYER, à la suite d'Argenis & Poliarque ou Théocrine, Tragi-Comédie du même. *A Paris, Nicolas Bessin*, 1630. in-8°. *tom.* 16. *p.* 253. *& suiv.*

Désespoirs amoureux, avec quelques Lettres amoureuses (au nombre de 20.) & Poé-

fies (fous le titre de Vers amoureux,) par le fieur (*Guillaume*) COLLETET. *A Paris*, *Gervais Alliot*, 1622. in-12. Les Poéfies rempliffent environ 140 pages de ce volume. *ibid. pag.* 261. *& fuiv.*

Poéfies diverfes de *Guillaume* COLLETET, dans le Cabinet Satyrique, en 1619. réimprimées dans *le Parnaffe Satyrique* en 1623. Autres, dans les Délices de la Poéfie Françoife. *A Paris*, *Touffaint du Bray*, 1620. (marquées auffi 1621.) in-8°. depuis la page 1157. jufqu'à 1173. *t.* 16. *p.* 261. *& fuiv.*

Du même, Scévole, Chant Paftoral fur la mort de (Scévole) de Sainte-Marthe, excellent Poëte Latin & François, 1623. in-4°. tiré des Oeuv[illegible] de MM. de Sainte-Marthe, & dans le *Tu*[illegible]*lus Sc. Sammarthani*, in-4°. *pag.* 97. *tom.* [illegible]*bid.*

Du même, Chant de la Victoire fur la réduction de la Rochelle en l'obéiffance du Roi. *A Paris, Mathurin Hénault*, 1624. 8°. avec plufieurs Sonnets fur la paix, la défaite des Anglois en l'Ifle de Ré, & pour le Cardinal de Richelieu. *ibid.*

Le Poëte Yvrongne, à fes amis; par le même. *Paris*, *Robert Eftienne*, 1631. in-8°. précédé d'un Sonnet à un Poëte buveur d'eau. Le Poëme eft en vers héroïques: c'eft un éloge du vin & de la bonne chere; il eft fuivi d'*autres Gayetez de Carefme-prenant*, du même; fçavoir Dialogue d'un amant & d'un yvrogne, & de quatre Sonnets. Le *Poëte Yvrogne* eft auffi dans l'ouvrage fuivant.

Les Divertissemens du sieur COLLETET, *A Paris, Jacques Dugast.* in-8°. 1633. seconde édition. La premiere est de 1631. *ibid. de l'Imprimerie de Robert Estienne.*

Les Lauriers du Roi, présentés à Sa Majesté le premier Mai 1633. par le même. *A Paris, Jean Martin,* 1633. in-8°. Poëme en vers héroïques. Plus, Poëme de même espece, intitulé : Le Triomphe de la paix faite avec les Anglois, & sur la réduction des rebelles du Languedoc après la prise de la Rochelle, l'an 1629. suivi de divers Sonnets & d'une Elégie à M. Hartman, Prince de Lichtenstein & de Nichelsbourg, sur ses voyages. *t.* 16. *p.* 261. *& suiv.*

Vers du même, au devant de la Traduction en vers du Zodiaque de Palingenius, par le sieur DE RIVIERE, en 1619. & dans les vers amoureux de COLLETET en 1622.

Diverses Poésies du même, à la suite de sa Traduction de l'*Aléxiade* du P. *François* DE RÉMOND, Jésuite de Dijon, intitulée, *Désespoirs amoureux*, 1622. *ibid.*

Poëme sur la naissance de M. le Dauphin. in-4°. *Paris* 1638.

Ode du même, sur l'alliance des deux illustres Maisons de Béthune & de Seguier. *Paris*, 1640. in-4°. *ibid.*

Monologue de la Comédie des Thuilleries, par le même, 1638. in-4°.

Cyminde, ou les deux Victimes, Tragi-Comédie, du même. *Paris*, 1642. in-4°. *ibid.*

Discours du même, à M. Seguier, Chancelier de France. *A Paris, Jacques Langlois*, 1648. in-8°. suivi d'une Ode & de cinq Sonnets.

Vers funébres du même, sur la mort de M. de Magalotti, Général de l'Armée du Roi en Lorraine, tué d'un coup de mousquet au siege de la Motthe. *Paris*, *Camusat & le Petit*, 1645. in-4°. avec plusieurs Sonnets du même, dont un sur la mort d'Hortensia Buffalini, mere du Cardinal de Mazarin; le second sur la Traduction des éloges de Sc. de Sainte-Marthe, par COLLETET lui-même, &c. *t.* 16. *p.* 261. *& suiv.*

Sonnets du même, sur la prise de Courtray par M. le Duc d'Orléans; sur celle de Dunkerque, & sur la Pucelle d'Orléans. 1646. *ibid.*

L'illustre buveur, à ses amis, derniere édition revûe par l'Auteur; avec autres gayetez du Caresme-prenant, tirés de ses *Divertissemens*. in-4°. 1640. *chez Sommaville*, *à Paris*. *ibid.*

Epigrammes du sieur COLLETET, avec un Discours sur l'Epigramme. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1653. in-12. Ce Recueil est suivi de quelques Sonnets du même. *ibid.*

Poésies diverses du même, contenant des sujets héroïques, des passions amoureuses, &

d'autres matieres burlesques & enjouées. *Paris*, in-12. 1656. *ibid.*

Nouvelle Morale du sieur COLLETET, contenant plusieurs Quatrains moraux & sententieux. *Paris*, 1658. in-4°. & in-12. *ibid.*

Divers Sonnets & Madrigaux du même, avec son Art Poétique en prose. *Paris*, *Sommaville*, 1658. in-12.

Diverses Poésies du même, dans le Recueil intitulé, *Les Muses Illustres*, donné par son fils. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1658. in-12.

Le Banquet des Poëtes, par le même. *Paris*, *Nicolas Boisset*, 1646. in-8°. *ibid.*

A M. le Comte de Servient, Ministre d'État, Sonnet, avec des Stances & une Epigramme sur la Grotte de Meudon ruinée; par *Guillaume* COLLETET, *in-fol.*

Aux nobles Chasseurs, à S. Hubert sur sa Sainte Confrairie, Avis salutaires aux nobles Confreres de S. Hubert, sur la belle vûe & les peintures de la Galerie de l'Hôtel Abbatial de S. Vincent de Senlis: quatre Sonnets par le même. *tom.* 16. *pag.* 261. *& suiv.*

Les Entretiens de la Semaine Sainte, Quatrains traduits du Latin du R. P. Dom Dominique, Chartreux; par *François* COLLETET. *A Paris*, 1650. *t.* 16. *p.* 287.

Le parfait portrait de Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne, Poëme du même. *Paris*, *J. B. Loyson*, 1659. in-4°. *ibid.* 292.

Les heureuses prédictions sur la grossesse de la Reine, en vers, par le même. *Paris, Charles Chesneau*, 1661. in-4°. *ibid. p.* 292.

Les Couches Royales, ou le berceau de M. le Dauphin, avec l'origine du nom des Dauphins de France; par le même. *ibid.* 1661. in-4°. *ibid.*

La Hollande vaincue par Louis XIV. triomphant. Poëme héroïque du même. in-4°.

Les Tracas de la ville de Paris, en vers burlesques, par le même. *ibid. p.* 290.

Poëmes, Stances, Sonnets, Epigrammes, Odes, Madrigaux, du même, dans *les Muses Illustres. A Paris, Louis Chamhoudry*, 1658. in-12. *ibid. pag.* 290. 291.

Recueil d'Enigmes, par le même, cité dans le Diction. de Trévoux. *ibid. p.* 293.

La Muse Coquette, ou les nouvelles Poésies amoureuses, galantes & récréatives. (Recueil publié par *François* COLLETET, & qui contient un grand nombre de Poésies de lui-même & de plusieurs de ses Contemporains.) *A Paris, J. B. Loyson*, 1665. & 1637. in-12. en quatre parties. *t.* 16. *p.* 288. *& suiv.*

La seconde partie a pour titre: la Muse Coquette, ou les Délices de l'honneste amour & de la belle galanterie, seconde partie, recueillie par le sieur COLLETET. Le titre de la troisieme & quatrieme partie est: L'Académie familiere des filles, Lettres

& diversités folâtres de prose & de vers, suite de la Muse Coquette. *ibid.*

Noëls nouveaux, & Cantiques spirituels, composés & mis en lumieres sur les plus beaux airs de Cour & chants du temps. Dédiés à Madame la premiere Présidente, par le sieur (*François*) COLLETET. *A Paris, chez Antoine de Raflé*, 1660. in-8°. Les mêmes, revûs, corrigés & augmentés, *ibid.* 1669. in-8°. Les mêmes, revûs de nouveau, corrigés & augmentés, *ib.* 1675. in-8°.

Noëls nouveaux & Cantiques pieux & héroïques sur les plus beaux airs de l'Opera qui se chantent cette présente année 1676. par le même. *ibid*, 1676. 8°. *t.* 16. *p.* 291. *& suiv.*

Les Oeuvres Poétiques de (*Charles*) BEYS. *A Paris, Toussainct Quinet*, 1651. in-4°. La dédicace à M. de Gargan, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Intendant des Finances de France. *t.* 16. *p.* 295. *& suiv.* 300. *& suiv.*

Emanuel, ou Paraphrase Evangélique, comprenant l'Histoire & la Doctrine des quatre Evangiles de J. C. N. S. Poëme chrétien divisé en 15. Livres. Dédié à Madame la Duchesse de Rohan, Princesse de Léon, &c. par *Philippe* LE NOIR Ministre à Blain. *A Paris, chez Louis Vendosme*, 1638. in-8°. Le même, *ibid.* 1659. in-8°. Le même, *ibid.* 1661. in-8°. Le même, *à Amsterdam, chez Zacharie Châtelain*, 1729. in-8°. sur l'édition de 1659. *t.* 16. *p.* 303. *& suiv.*

Du même, Paraphrase des Pseaumes en vers François, citée par le Pere le Long

dans sa *Bibliotheque Sacrée. ibid. p.* 304.

Oeuvres de (*Paul*) SCARRON. 2. *vol.* in-4°. *à Paris*, 1645. *it.* 10 *vol.* in-12. *à Paris*, 1685. *it.* 1695. 1696. *&c. ibid.* 10 *vol.* in-12. *t.* 16. *p.* 305. *& suiv.*

Oeuvres de M. SCARRON, nouvelle édit. revûe, corrigée & augmentée de quantité de pieces omises dans les éditions précédentes. On y a joint une Epître dédicatoire à l'Auteur, l'Histoire de sa vie & de ses ouvrages, & un Discours sur le style burlesque (par M. BRUZEN DE LA MARTINIERE.) *A Amsterd. chez J. Westein*, 1727. 10 *vol.* in-12. *ibid. & pag.* 329.

Les Oeuvres du sieur de SAINT-AMANT. (*Marc-Antoine* DE GÉRARD, Ecuyer, Sieur DE SAINT-AMANT.) *A Paris, de l'Imprimerie de Robert Estienne, pour François Pomeray & Toussainct Quinet*, 1629. in-4°. c'est la premiere partie de ses Oeuvres, avec la Préface de FARET.

Les Oeuvres du sieur DE SAINT-AMANT; premiere partie, avec une suite. *ib. chez Toussainct Quinet*, 1642. in-4°.

Les Oeuvres du sieur DE SAINT-AMANT, seconde partie. *ibid.* 1643. in-4°.

Les Oeuvres du sieur DE SAINT-AMANT, troisieme partie, *ibid.* 1649. in-4°.

Les Oeuvres du sieur DE SAINT-AMANT, revûes, corrigées, & de beaucoup augmentées,

tées en cette derniere édition; imprimées *à Orléans, & se vendent à Paris chez Guillaume de Luyne*, 1661. in-12. Cette édition, quoi qu'en dise le titre, est très-peu augmentée, & on n'y trouve point la Préface de Faret, ni les Epîtres dédicatoires & les Avertissemens de l'Auteur, qui sont dans les 3. *vol.* in-4°.

Moyse sauvé, Idylle héroïque du même. *Paris, Augustin Courbé*, 1653. in-4°. Le même, *à Amsterdam*, 1664. in-12.

Stances du même, sur la grossesse de la Reine de Pologne & de Suéde. 1650. in-4°.

Stances du même, à M. Corneille, sur son Imitation de Jesus-Christ. *Paris*, 1656. in-4°. *tom.* 16. *pag.* 336.

La Rome ridicule, caprice (en vers) du même. in-4°. sans date. *Idem*, in-12. sans date. *Idem*, 1643. in-8°. sans indication du lieu de l'impression.

Le même Poëme, avec des Remarques historiques, dans le *tom.* 2. des Oeuvres diverses du sieur D. *A Amsterdam*, 1714.

*Fin du Catalogue.*

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Tomes quinziéme & seiziéme de la *Bibliothéque Françoise*; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, & j'ai cru que l'Ouvrage seroit utile, & feroit beaucoup d'honneur à nos Ecrivains François. De la Bibliotheque du Roi, ce 4 Octobre 1753.

*Signé*, SALLIER.

## PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT : Nôtre amé HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, Imprimeur & Libraire à Paris, Nous ayant fait exposer qu'il auroit entrepris de continuer l'impression d'une Collection des *Historiens de France depuis l'origine de la Nation*, dont il a déja publié huit Volumes *in-folio* : Et comme cet Ouvrage, autant utile à la République des Lettres, que glorieux à notre Royaume, engage l'exposant dans des dépenses considérables, il Nous a très-humblement fait supplier de vouloir bien, pour l'aider à supporter les frais d'une si grande entreprise, lui accorder nos Lettres de continuation de Privilége, tant pour l'impression dudit Livre, que pour l'impression ou la réimpression de plusieurs autres, dont les Priviléges sont expirés ou prêts à expirer ; offrant pour cet effet de les imprimer ou faire imprimer en bon papier & beaux caractéres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contrescel des Présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, & encourager par son

exemple les autres Imprimeurs & Libraires à entreprendre des Editions utiles pour l'honneur de la France & le progrès des Sciences, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, de continuer d'imprimer ladite Collection des *Historiens de France depuis l'origine de la Nation*, sous le titre de *Recueil des Historiens des Gaules & de la France*, & d'imprimer ou faire réimprimer les Livres intitulés, *Bibliothéque Françoise par M. l'Abbé Goujet, &c.* en tels Volumes, forme, marge, caractéres, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de vingt années consécutives, à compter de la date des Présentes, & de l'expiration des précédens Priviléges. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, réimprimer ou faire réimprimer, vendre, faire vendre ni débiter lesdits Livres, en tout ou en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression & réimpression desdits Livres sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits & Imprimés qui auront servi de copie à l'impression & réimpression desdits Livres, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans

notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement; sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-neuviéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent cinquante-trois, & de notre Régne le trente-huitiéme. Par le Roi en son Conseil.

*Signé*, SAINSON.

*Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris*, N°. 212. *fol.* 170. *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28. *Février* 1723. *A Paris, le* 21. *Août* 1753.

*Signé*, DIDOT, *Syndic.*



